★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9390 | 34 PAGES | — MARDI 25 MARS 1975

PRÈS DE HUÉ ET SUR LES HAUTS-PLATEAUX

Les forces de Saigon sont dans une situation très difficile

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS L'ÉCHEC DE LA MISSION DE M. KISSINGER

L'Egypte, la Syrie et Israël prennent des mesures de précaution militaires

Les larmes du magicien

L'échec est aussi spectaculaire que l'avaient été jusqu'à présent ses succès, et la désillusion d'antant plus forte pour M. Kissinger qu'il avait mis plus d'espoir, risqué plus son prestige personnel et engagé davantage qu'auparavant le poids de la diplomatie américaine dans cette mission. En délaissant pendant plus de deux semaines son bureau du département d'Etat, alors que les problèmes de l'Indochine et du Portugal, pour ne retenir que les plus brûlants, auraient dû requérir toute son attention, le « magicien » avait sans doute voulu montrer que sa diplomatie, dite des « petits pas », au Proche-Orient, était encore plus importante pour la paix mondiale. Les larmes qu'il a versées samedi, en quittant Jérusalem, paient ce qui était, de toute évidence, une erreur.

On a déjà dit ici combien l'entreprise du nouveau dégagement dans le Sinaï était douteuse au départ. A la différence des accords partiels conclus l'an dernier, un succès du secrétaire d'Etat n'aurait guère ajourné les échéances en ce qui concerne tant le renouvellement du mandat des forces de l'ONU dans le Golan que la convocation de la conférence de Genève. Si l'Egypte avait été satisfaite, il aurait fallu donner cette compensation à la Syrie et à son allié soviétique, dont les réactions négatives auraient pu comporter de sérieux dangers pour tout le processus de paix.

Si du moins M. Kissinger avait pu conclure au préalable un accord israélo-égyptien, il aurait abordé dans de bien meilleures conditions, avec un prestige intact et une forte influence auprès des deux principaux pays intéressés, le rendez-vous de Genève. Aujourd'hui, c'est le contraire qui se produit. L'Union soviétique, à laquelle le secrétaire d'Etat voulait donner une ultime leçon de modestie avant de la convier sur les bords du Léman, s'y présente, sans avoir rien fait pour y parvenir, avec une autorité accrue.

L'Egypte a beau faire dire qu'elle maintient sa confiance aux Etats-Unis, elle devra bien équilibrer à nouveau ses relations avec Moscou ; la tâche lui sera d'ailleurs facilitée par le nouvel effort que l'U.R.S.S. consentirait déjà en matière de livraisons d'armes.

L'échec de son « cher Henry » a déçu M. Sadate, qui s'expose aux « nous vous l'avions bien dit » des gouvernements arabes plus « durs », sans parler des Palestiniens. Mais du moins le Raïs peut-il faire valoir qu'il n'a pas rompu le front arabe. C'est d'ailleurs ce souci qui l'a conduit, dans les derniers jours de la mission Kissinger, à durcir sa position, renvoyant la déclaration de non-belligérance réclamée de lui jusqu'à l'évacuation complète des territoires occupés et à la création d'un Etat palestinien, autrement dit jusqu'à la signature d'un accord de paix.

C'est plutôt sur les relations d'Israël avec les Etats-Unis que l'échec pourrait avoir les conséquences les plus redoutables, malgré les paroles apaisantes prononcées à ce sujet à Washington comme à Jérusalem. Les dirigeants de l'Etat juif avaient, certes, de bonnes raisons de refuser de s'écarter de leur principe traditionnel : « Un morceau de territoire contre un morceau de paix » (a piece of land for a piece of peace), à seule fin de sauver le prestige de M. Kissinger. Mais la partie que ce dernier escomptait faire céder, en priorité, était Israël, qui n'a plus guère que les Etats-Unis dans le monde pour allié et dont la dépendance économique, militaire et politique à l'égard de l'Amérique s'aggrave chaque année. En s'y refusant, les dirigeants de Jérusalem ont refait leur unité nationale, mais ils font peser une lourde hypothèque sur leurs relations avec Washington.

L'échec de la neuvième mission de M. Kissinger ranime la tension au Proche-Orient. A Washington, de hauts fonctionnaires ont laissé entendre, lundi 24 mars, selon l'A.F.P., que le secrétaire d'Etat n'écartait pas la possibilité d'une nouvelle guerre israélo-arabe. M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, avait lui-même déclaré dimanche, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'excluait pas l'éventualité d'une conflagration.

● A JERUSALEM, *l'état de préparation militaire a été proclamé dans les forces israéliennes, en réponse à la mise en alerte des armées syrienne et égyptienne.*

● AU CAIRE, *M. Abdel Kouddous, le nouveau rédacteur en chef d'*Al Ahram*, proche du président Sadate, écrit que le mandat de la force d'urgence des Nations unies ne sera probablement pas renouvelé par l'Egypte à l'échéance du 24 avril, et que cela entraînera la reprise des hostilités dans tout le Proche-Orient. M. Abdel Kouddous affirme d'autre part qu'il n'y a rien à attendre de la conférence de Genève, car, en dernier ressort,* « ce n'est pas d'Israël, mais des Etats-Unis que dépend la solution du conflit ». « Pour les Arabes, *ajoute-t-il,* l'échec de Kissinger n'est pas dû à l'intransigeance d'Israël, mais à la détermination des Etats-Unis de ne rien faire pour obliger Israël à céder. »

● A WASHINGTON, *les journalistes qui ont voyagé à bord de l'avion ramenant M. Kissinger du Proche-Orient rapportent qu ele chef de la diplomatie américaine s'est montré affecté par ce qu'il considérait comme un manque de souplesse des négociateurs israéliens. Les intérêts d'Israël, aurait dit M. Kissinger, auraient été mieux défendus si ce pays avait accepté un compromis, plutôt que d'avoir maintenant à s'opposer à Genève au front uni des pays arabes.*

JÉRUSALEM :

L'unanimité retrouvée

De notre correspondant

Jérusalem. — De la nuit du samedi 22 mars au dimanche 23 mars à minuit, le rideau est tombé sur le grand spectacle Kissinger. L'acteur principal s'est avancé une dernière fois sous les projecteurs ; il a esquissé un pauvre sourire, et, sans dire un mot, s'est enfoncé dans la pénombre vers son immense voiture noire blindée, qui l'a emporté à folle allure, encadré par une nuée de gardes armés, dans la nuit de Jérusalem.

Le « *faiseur de miracles* » avait cette fois raté son numéro. Il n'a pu concilier les inconciliables, et il en souffrait visiblement. L'expression de profonde tristesse qui se lisait, dimanche, sur son visage, devant l'avion qui devait le ramenr, en vaincu, à Washington, avait quelque chose de pathétique. Son émotion l'a empêché de terminer sa réponse à l'hommage très chaleureux que venait lui adresser M. Itzhak Rabin. Sa dernière phrase, après qu'il eut parlé du « *triste jour* » que vivaient les Etats-Unis et Israël, s'est arrêtée brusquement ; il a tourné le dos aux journalistes, puis, après avoir serré avec effusion la main de « *son viell ami Itzhak Rabin* », il s'est dirigé à grands pas vers son avion. On ne l'a pas vu se retourner sur le haut de la passerelle pour l'habituel geste de la main. Le rythme infernal que la mission Kissinger avait imposé pendant près de deux semaines à la région n'était plus qu'un souvenir quelques minutes à peine après le décollage du Boeing du secrétaire d'Etat.

ANDRE SCEMAMA.

(Lire la suite page 2.)

WASHINGTON :

Israël encore plus isolé

De notre correspondant

Washington. — M. Kissinger est rentré dimanche soir 23 mars dans une capitale quelque peu désorientée par la série de mauvaises nouvelles venant des quatre coins du monde, du Portugal à l'Asie du Sud-Est. Comme pour mieux souligner sa confiance et sa solidarité, le président Ford n'a pas perdu une minute pour recevoir le secrétaire d'Etat, auquel il a réservé un accueil chaleureux. Mais malgré les quelques paroles d'espoir prononcées par les deux hommes, qui ont affirmé que les Etats-Unis n'abandonneraient jamais leurs efforts pour « *tenter de trouver une paix durable au Proche-Orient* », les milieux officiels ne cachent pas leur déception et une certaine amertume.

« *Triste jour pour l'Amérique* », disent-ils, en reprenant les propres termes de M. Kissinger à son départ d'Israël. Et bien que le porte-parole de la Maison Blanche ait indiqué que la mission de M. Kissinger n'était que « *suspendue* », au département d'Etat on n'envisage pas d'autre possibilité que la reprise de la conférence de Genève. Bref, la faillite de la « *diplomatie des petits pas* » est admise, et l'on craint qu'Israël n'en fasse les frais. La diplomatie de M. Kissinger, dit-on, tendait à protéger Israël des pressions arabes et soviétiques qui, maintenant, vont s'exercer avec plus de force.

Dans son éditorial, le *Washington Post* estime qu'Israël aura désormais à faire face non seulement aux pressions arabes, soviétiques, européennes et du tiers-monde, mais à celles de nombreux Américains enclins à rejeter sur l'Etat juif la responsabilité de l'échec.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 2.)

● **SOMALIE** : l'ambassadeur de France est enlevé par des partisans de l'indépendance de Djibouti. (Page 34.)

● **IRAK** : la résistance kurde semble s'effondrer. (Page 34.)

Tandis que la polémique rebondit avec M. Marchais

M. Chirac a eu avec M. Brejnev un entretien de près de trois heures

M. Chirac était attendu à Paris ce lundi 24 mars, en fin de soirée, après un voyage de six jours en U.R.S.S., au cours duquel il se sera rendu en Sibérie et à Volgograd (ex-Stalingrad). Avant son départ de Moscou, le premier ministre a signé avec M. Kossyguine deux accords de coopération, concernant l'environnement et l'agriculture. Un troisième texte sur le tourisme n'a pas été signé comme il était prévu, les négociations devant se poursuivre à ce sujet. Selon l'agence Tass, les conversations se sont déroulées « dans un climat d'amitié, d'entente et de coopération caractéristique des relations franco-soviétiques ».

Lundi matin, M. Chirac a eu avec M. Brejnev un entretien qui a finalement duré deux heures et cinquante minutes, alors que l'agence Tas avait prématurément annoncé sa fin après moins d'une demi-heure. Le premier ministre a remis au chef du P.C. soviétique un message de M. Giscard d'Estaing sur la coopération ainsi que la réponse du président de la République à la proposition soviétique de conclure le 30 juin, par un « sommet » à Helsinki, la conférence paneuropéenne. M. Chirac s'est refusé, en quittant Moscou, à dire s'il avait évoqué avec M. Brejnev l'attitude du P.C. français sur la défense nationale, comme il en avait exprimé l'intention vendredi. Il avait d'ailleurs tenu à atténuer la portée de ses déclarations samedi, assurant qu'il n'avait fait aucune confidence sur la teneur de ses entretiens avec les dirigeants soviétiques. M. Marchais, cependant, s'est déclaré prêt à ouvrir un débat public avec M. Chirac sur la défense, affirmant que M. Brejnev ne se permettrait pas d'intervenir dans la politique du P.C.F.

De notre correspondant

Moscou. — La rencontre entre M. Brejnev et le premier ministre a duré près de trois heures, ce qui suggère qu'elle a sans doute donné lieu à une explication approfondie. Dimanche soir encore, en effet, la délégation française pensait que le premier ministre serait reçu pour une heure environ. Il devait d'ailleurs partir dès 11 heures (heure de Moscou) pour Volgograd. Plus étrange encore : trente-cinq minutes après le début des entretiens, l'agence Tass annonçait que la rencontre « *avait eu lieu* ». Quelques minutes plus tard, une nouvelle dépêche de l'agence Tass annonçait la signature des documents. Encore quelques instants et l'agence soviétique annonçait la fin des entretiens, alors qu'ils se poursuivaient toujours.

La fin du voyage du premier ministre a été en tout cas dominée par sa polémique avec M. Marchais (voir page 8), à la suite de ses déclarations selon lesquelles il ferait part à M. Brejnev de la contradiction existant à ses yeux entre les exhortations adressées à la France pour qu'elle ait une défense indépendante et l'attitude du parti communiste français, qui, toujours selon M. Chirac, chercherait à saper cette même défense. Officiellement, les Soviétiques n'ont fait aucun commentaire. En privé, ils ne cachent pas, cependant, leur mécontentement.

Le secrétaire général n'a toutefois donné aucun signe de mauvaise humeur avant son entrevue avec M. Chirac. Bavardant avec les journalistes présents, il a déclaré, notamment en réponse à une question concernant sa santé : « *Je viens de travailler jour et nuit pendant une semaine en Hongrie. Je viens à peine d'en revenir par le train, et à toutes les étapes les gens m'ont tendu des micros.* »

JACQUES AMALRIC

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Ces gens-là

Aux lycéens qui manifestent dans la rue, des gens qui voient loin disent : « Si vous étiez chez Mao, vous ne pourriez pas faire cela ! »

Aux jeunes appelés qui manifestent dans les casernes, les mêmes visionnaires prédisent : « Vous verriez en U.R.S.S. si vous auriez le droit de dire votre façon de penser ! »

Aux ouvriers qui manifestent leur inquiétude dans les usines, ils font la leçon : « Dans les pays communistes, vous n'auriez même pas le droit de grève ! »

En période électorale, ces gens-là disent les mêmes choses des pays socialistes. Mais alors, ils semblent les craindre et non pas les regretter. En quelque sorte, ils ont aussi peur de l'absence des libertés que de leur usage.

C'est qu'il y a finalement peu de différence entre l'anticommunisme primaire et le procommunisme primaire.

BERNARD CHAPUIS.

AVEC LEUR TÊTE POUR SEUL BAGAGE

I. — Le bien ou le mal ?

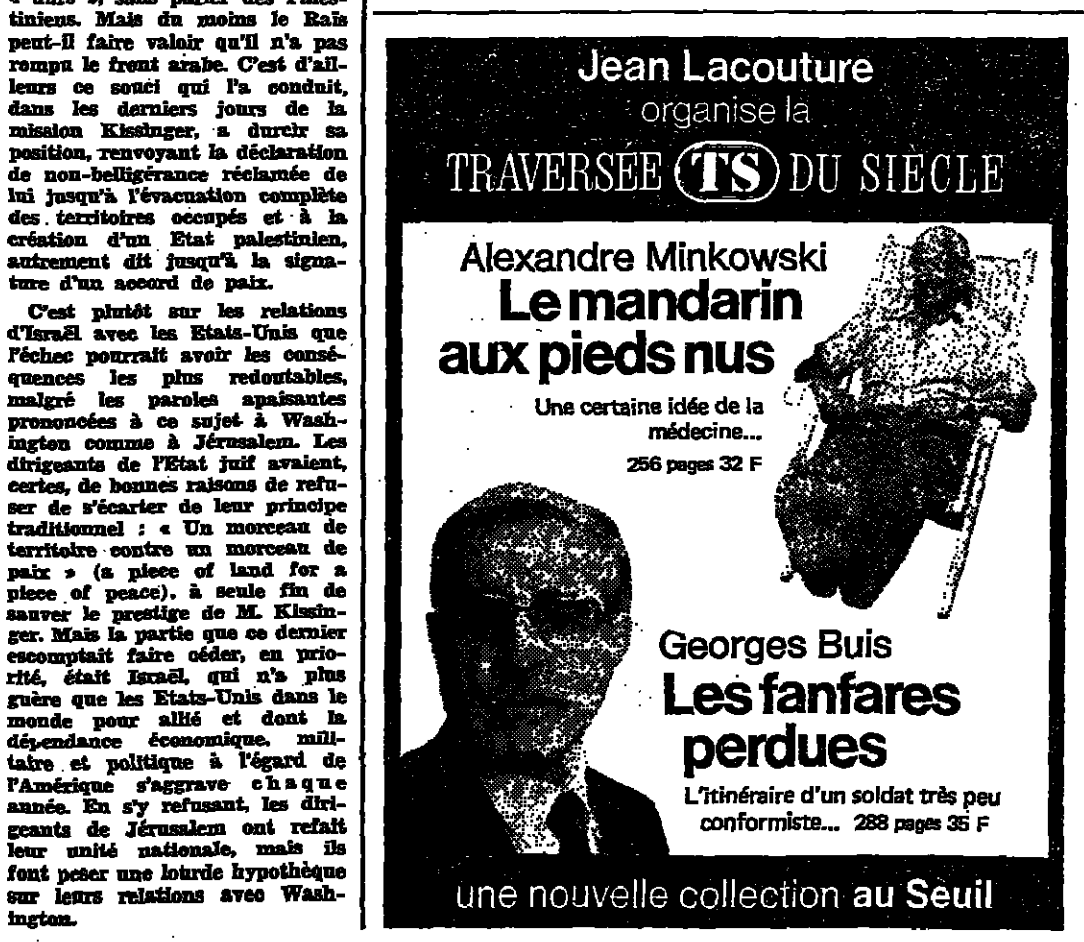
De notre envoyé spécial NICOLAS VICHNEY

Washington. — Cette maison pimpante avec son jardin sans clôture ressemble à toutes les autres de ce quartier résidentiel.

Mais elle se distingue ce soir par la file des voitures en stationnement : le maître de céans, devenu l'un des *executives* d'un grand organisme américain mondialement connu, fête sa promotion. Aux félicitations, ajoutons une question : ancien immigrant, n'a-t-il jamais été tenté de rentrer dans son pays d'origine ? La réponse tient dans un geste qui embrasse tout alentour, les gens et les choses, mais pourquoi d'abord est-il parti ? « *Il fallait choisir entre deux certitudes : celle que, là-bas, rien n'était possible et celle qu'ici tout pouvait arriver.* »

Apparemment c'est arrivé... Nous trouverons l'opposé à vingt mille kilomèrtes de là, à New-Delhi. Une vraie partie de colin-maillard cette fois : il faut bien éviter, tâtonnant dans le noir, à la recherche d'un portail anonyme, les tas de couvertures qui jonchent le sol, car ils sont habités ; une fois le seuil franchi nous voilà dans une pièce comme blindée de livres et de disques, avec des papiers encore sur la table en bois blanc et sur le lit de camp aussi. La cellule d'un prisonnier, mais d'une qualité particulière ? Celle d'un volontaire plutôt. Professeur des années durant dans une des grandes universités américaines, il est rentré, lui. Pourquoi ? Le sens de la famille. Mais aussi la quête d'autre chose : « *Un colosse par sa population, tout un passé de spiritualité et une volonté de modernisme qui en ont fait le leader du tiers-monde... L'Inde, c'est l'aventure des temps modernes !* » Une pause, une grimace : « *Disons plutôt : ce devrait être.* » Au total, au bout du chemin du retour, plus peut-être que de la déception, un désarroi ; plus peut-être aussi qu'un certain isolement, la solitude.

(Lire la suite page 20.)



FESTIVAL DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

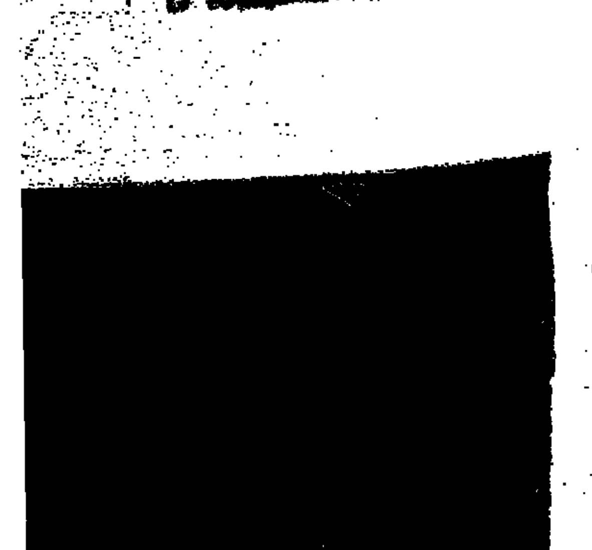
Quarante-deux créations à Royan

Après une semaine d'animation régionale consacrée à la musique populaire du sud de la Louisiane et de Charentes-Poitou, qui s'est achevée par une grande nuit « cajun » fort réussie, le XII[e] Festival de musique contemporaine de Royan a été ouvert samedi par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, et le maire de Royan, M. Jean de Lipkowski ; leur présence fut particulièrement appréciée en ce qu'elle cautionnait l'avenir du Festival à un moment où une telle manifestation pourrait connaître quelques difficultés en raison de la situation économique et d'une certaine mauvaise humeur du conseil municipal pas toujours convaincu de la nécessité primordiale de ces efforts.

Ces difficultés n'apparaissent guère dans le programme de cette année, toujours volumineux malgré la suppression d'un concert (et du séminaire qui devait être consacré la semaine prochaine à la musique traditionnelle persane) et toujours largement ouvert à la musique la plus neuve de tous les pays : quarante-deux créations mondiales de trente-huit compositeurs appartenant à quinze pays, dont vingt-trois ont moins de trente-cinq ans, ce qui pourrait bien être un record dans le domaine musical. Le public, toujours nombreux, n'a rien perdu de son appétit de nouveauté puisque le nombre des abonnements a triplé.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 12.)



L'ÉCHEC DE LA MISSION DE

Déception à Washington, au Caire et dans la plupart des capitales européennes ; réserve à Moscou : telles sont, dans leurs grandes lignes, les principales réactions enregistrées à la suite de l'échec de la mission de M. Henry Kissinger. La plupart des commentateurs admettent que le refus opposé par les Israéliens aux propositions égyptiennes sonne le glas de la diplomatie des « *petits pas* » chère au secrétaire d'Etat américain et qu'il est de nature à relancer, dans des conditinos qui restent à déterminer, la conférence de la paix de Genève.

● A WASHINGTON, le « New York Times » estime qu' « Israël et l'Egypte ont fait un choix dangereux ». Le quotidien, après avoir noté que la conférence de Genève se réunirait probablement au mois de mai, souligne que « les résultats positifs d'un règlement dans un tel cadre seraient plus importants que ceux de tout accord intérimaire ». Mais il pense « que le risque d'échec à Genève est aussi grand et que les conséquences d'un nouveau fiasco seraient inquiétantes pour les pays de la région et les autres ». La presse américaine *rapporte d'autre part les réflexions faites par* M. Henry Kissinger à bord de son avion sur le chemin du retour. Le secrétaire d'Etat semblait inquiet de l'attitude d'Israël, qu'il juge à courte vue.

● A LONDRES, où M. Kissinger a fait une brève escale, les milieux autorisés regrettent l'échec qu'il a essuyé. Les journaux estiment, pour la plupart, qu'une reprise des hostilités est à craindre dans les prochains mois. Pour le « Times », « il faut tenter d'aboutir au moins à un accord sur les grandes lignes d'un règlement général dans des termes moins ambigus que ceux de la résolution 242 avant d'aller plus loin dans les discussions ». Le « Daily Express » affirme quant à lui que « le mythe du Dr Kissinger, le grand pacificateur, est brisé ».

● A MOSCOU, les milieux officiels s'abstiennent de tout commentaire, mais il ne fait pas de doute que l'échec de la politique des « petits pas » est accueilli comme une preuve de la justesse des thèses soviétiques, selon lesquelles il ne peut y avoir de règlement partiel, mais seulement une solution globale, qui doit être recherchée dans le cadre de la conférence de Genève. La presse fait porter la

JÉRUSALEM : l'unanimité retrouvée

(Suite de la première page.)

Aussitôt, les voiles qui enveloppaient de mystère ces inces-loppaient de mystère ses incessants va-et-vient se sont levés un à un. On sait maintenant, de la source la plus autorisée, sur quoi a porté la négociation, quelles ont été les propositions et les contre-propositions d'Israël, d'une part, de l'Egypte, de l'autre, et sur quoi la négociation a buté. On sait aussi pourquoi le gouvernement israélien s'est réuni un vendredi soir, en plein sabbat, comme si la guerre était imminente.

Le message du président Ford

Dès jeudi 20 mars, le dialogue israélo-américain avait pris un tour acerbe à la réception d'un message du président Ford adressé à M. Rabin. Celui-ci a immédiatement convoqué ses *ministres pour leur donner* lecture du document, sur la teneur duquel un débat de près de neuf heures a été nécessaire. Dimanche 23 mars, la presse de midi a publié, sous de grosses manchettes, l'essentiel de ce message, provoquant dans le pays une énorme sensation, et aussi une tres vive inquiétude. Selon la presse et la radio, le président Ford accusait Israël, dans son message, d'entraver les efforts de conciliation du secrétaire d'Etat, et ajoutait que l'attitude du gouvernement de Jérusalem pourrait entraîner une révision complète des rapports américano-israéliens (1). Il était, en outre, indiqué, dans les informations de presse, que M. Kissinger avait reconnu être l'inspirateur de ce message, mais qu'il n'en avait pas dicté les termes. Bien qu'il ait paru insolite que M. Kissinger révèle lui-même à ses interlocuteurs de Jérusalem qu'il avait tenté de les effrayer en les faisant menacer par son président, on est tombé à bras raccourcis sur le malheureux médiateur...

L'intervention de M. Ford était d'autant plus surprenante que, dans la nuit de samedi, lorsqu'a été annoncée la « suspension » des efforts de conciliation, le président Ford n'a exprimé devant les journalistes convoqués à la Maison Blanche aucune critique envers les différents interlocuteurs de son ministre des affaires étrangères, et il a même souligné la bonne volonté de chacun.

Les premières questions auxquelles a dû répondre M. Rabin au cours de sa conférence de presse de dimanche 23 mars ont porté, bien entendu, sur le message du président Ford. Le premier ministre a confirmé avoir reçu ce message, mais il a affirmé que les interprétations qu'en avait données la presse israélienne étaient très loin de la réalité. Le ministre du tourisme, M. Moshé Kol, s'en est pris, pour sa part, en termes violents, à ceux qui propagent « *dans l'intention de nuire* » d'aussi horribles calomnies sur M. Kissinger et le président des Etats-Unis, « *qui sont de grands et vrais amis d'Israël* ».

Après avoir brièvement répondu aux questions se référant au message du chef de la Maison Blanche, M. Rabin s'est étendu sur les raisons de la « *suspension* » de la mission Kissinger. Le secrétaire d'Etat s'est borné au rôle d'intermédiaire, se contentant de transmettre aux uns et aux autres les propositions de la partie adverse. Il n'y a pas eu de plan Kissinger. Trois cartes ont été tracées, deux par les Israéliens et une par les Egyptiens. Ces cartes, distribuées aux journalistes, proposaient les modifications suivantes :

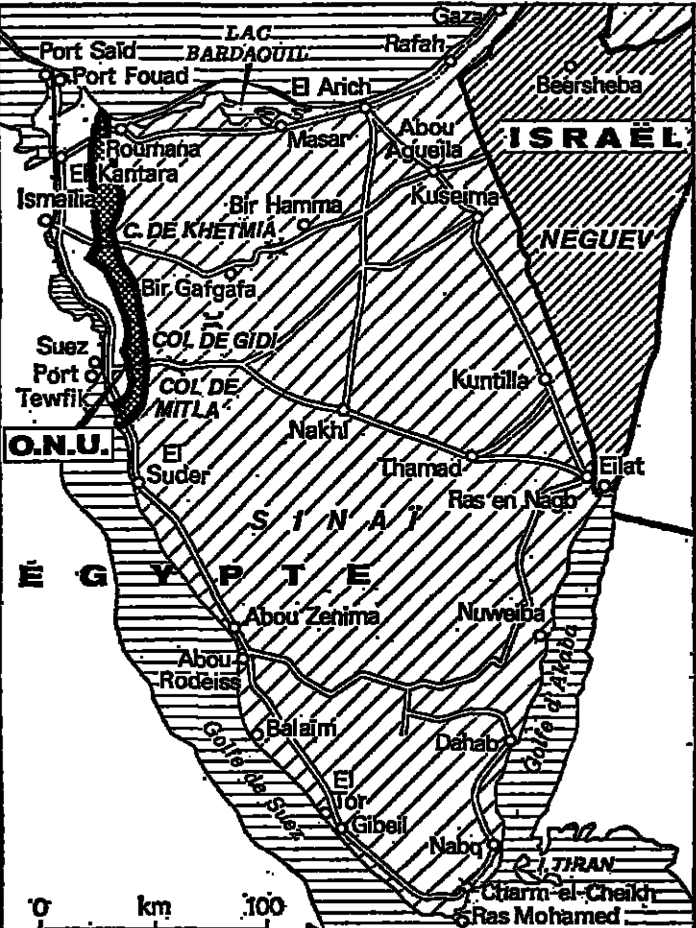
Carte n° 1 : repli israélien en deçà des cols stratégiques de Mitla et de Gidi et des puits d'Abou-*Rodeiss, en échange* d'une déclaration égyptienne de non-belligérance.

Carte égyptienne : repli israélien sur une ligne allant de la région du lac Bardaouil, à près de 80 kilomètres à l'est du canal, jusqu'à El-Tor, à 70 kilomètres au *nord-ouest* de Charm-El-Cheikh, les puits de pétrole figurant dans la zone à évacuer.

Carte israélienne n° 2 (remplaçant la carte n° 1 basée sur la non-belligérance), se fondant sur un engagement égyptien de ne pas faire usage de la force pour une durée de cinq à six ans : repli israélien sur une ligne qui passe sur la crête de la barrière montagneuse de Gidi et de Mitla — l'accès occidental des cols était laissé dans la zone tampon tenue par les « casques bleus », — et qui finit au nord de El-Suder, à une cinquantaine de kilomètres au sud de la ville de Suez, le champ pétrolifère d'Abou-Rodeiss formant une enclave égyptienne civile.

« *Nos deux cartes*, déclare M. Rabin, *ont été refusées par les Egyptiens qui ne voulaient, de notre part, qu'un repli sans aucune contrepartie, et cela, nous ne pouvons faire autrement que le refuser.* »

Durant toute sa conférence de presse, le chef du gouvernement s'est soigneusement gardé de toute poléimique. Il a éludé les questions concernant une éventuelle détérioration de la situation sur le plan militaire.



Vers la constitution d'un gouvernement d'union nationale

Avec la suspension, qu'elle soit définitive ou provisoire, de la mission Kissinger, M. Itzhak Rabin a brusquement retrouvé la popularité qui était la sienne lorsqu'il a succédé à Mme Meïr. Son gouvernement a rarement été aussi homogène, et la quasi-totalité des partis politiques, à l'exception du parti communiste Rakah et du Moked (socialistes de gauche et communistes Maki), qui comptent à eux deux quatre députés, lui ont apporté leur approbation. Celle-ci s'exprimera vraisemblablement lors de la réunion extraordinaire de la Knesset lundi après-midi. Mme Golda Meïr ainsi que M. Menahem Begin, leader du Likoud, ont déclaré qu'ils soutenaient pleinement la ligne de conduite adoptée par le gouvernement dans la négociation

Toutes les conditions paraissent requises pour relancer l'idée de la constitution d'un gouvernement d'union nationale, et le parti national religieux s'y emploie déjà avec vigueur.

Dans l'opinion, on décèle ici et là les signes caractéristiques des moments graves : de nombreuses personnes circulent dans la rue avec un transistor collé à l'oreille. On ne cache pas — comment serait-ce possible dans ce pays ? — *que des « précautions militaires »* sont prises, car « *plus jamais il ne doit y avoir de surprise du Kippour* ».

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) *Selon Yedioth Aharonoth, « le ton et le style de ce message ont rappelé à M. Rabin le ton menaçant employé par M. John Foster Dulles et le président Eisenhower lors de l'opération de Suez et de la conquête du Sinaï en 1956. Le conseil des ministres israélien en a retiré le sentiment que le président Ford fait pression sur Israël pour qu'il cède aux conditions égyptiennes ».*

Le secrétaire d'État : c'est un triste jour pour l'Amérique et pour Israël

Tel-Aviv *(Reuter, A.P.)*. — Prenant congé, dimanche 23 mars, de M. Rabin, président du conseil israélien, à l'aéroport de Tel-Aviv, M. Kissinger a déclaré que ses efforts « *n'avaient pas eu d'autre but que permettre à la jeune génération de la région de grandir sans avoir à craindre la guerre* ».

« *C'est un triste jour pour l'Amérique, qui a investi tant d'espoir et de foi dans ces efforts, et nous savons aussi que c'est un triste jour pour Israël, qui aspire tellement à la paix et en a tellement besoin* », a ajouté le secrétaire d'Etat.

M. Kissinger a cependant déclaré que « *les nécessités qui ont été à l'origine de cet effort et le besoin de progresser vers la paix subsistaient.*

» *Nous aurons maintenant à rechercher des méthodes différentes*, a-t-il ajouté, *mais, de toute manière, les Etats-Unis feront tout ce qui est en leur pouvoir pour contribuer à l'établissement d'une paix juste et durable dans cette région.* »

Pour sa part, M. Rabin a déclaré que le secrétaire d'Etat « *avait fait plus qu'un être humain ne pouvait faire en vue d'amener notre région à la paix* ».

« *Je suis désolé que ces efforts en vue de promouvoir un accord intérimaire aient été suspendus* », a-t-il ajouté.

Le président du conseil a dit qu'il était venu prendre personnellement congé de M. Kissinger « *pour exprimer au nom du gouvernement et du peuple d'Israël le caractère spécial et unique des relations existant, et qui continueron d'exister, entre nos deux pays* ».

M. Kissinger a alors déclaré qu'aucun peuple n'avait plus besoin de la paix qu'Israël, « *après deux mille ans de dispersion et des générations de lutte* ».

Avant de quitter Israël, le secrétaire d'Etat avait passé une heure à Tel-Aviv avec Mme Golda Meïr, ancien président du conseil.

« Une période de réflexion est nécessaire »

Samedi, M. Robert Anderson, le porte-parole du département d'Etat, avait donné lecture d'un texte rédigé par M. Kissinger et expliquant les raisons de l'échec de sa mission.

Ce texte est ainsi libellé :

« *Nous nous sommes efforcés, répondant aux désirs des parties, de les aider à réaliser un nouveau pas vers un accord de paix.*

» *Malheureusement, les divergences sur un certain nombre de points essentiels se sont révélées inconciliables. En conséquence, nous considérons qu'une période de réflexion est nécessaire afin que tous les intéressés puissent déterminer comment mieux avancer vers une paix juste et durable.*

» *Le secrétaire d'Etat Kissinger a en conséquence informé les parties qu'il suspend ses efforts actuels et qu'il retourne à Washington afin d'informer le président et le Congrès de l'évolution des négociations. Il demeurera en contact étroit avec les parties et avec le coprésident de la conférence de Genève dans la période à venir.* »

(Dessin de PLANTU)

WASHINGTON : Israël encore plus isolé

(Suite de la première page.)

informations parues dans la presse israélienne, selon lesquelles le président Ford lui-même aurait déploré l' « *intransigeance* » d'Israël, ont été démenties à Jérusalem. De même, l'entourage de M. Kissinger a évité de définir les responsabilités dans l'échec. *Néanmoins, les précisions données* officiellement sur l'évolution de l'ultime négociation impliquent une responsabilité d'Israël, qui aurait refusé d'accepter les diverses formules élaborées par les Egyptiens pour se rapprocher de la déclaration de non-belligérance réclamée par Jérusalem.

L'autre conséquence grave de l'insuccès de la mission Kissinger concerne la position personnelle du secrétaire d'Etat. Jusqu'à présent, les succès relatifs de son action diplomatique au Proche-Orient avaient compensé la série d'échecs subis par la diplomatie américaine, du Portugal à l'Asie du Sud-Est en passant par la Turquie. Dans quelle mesure M. Kissinger pourra-t-il ou voudra-t-il résister aux pressions de ses adversaires, prompts à dénoncer la faillite de sa diplomatie ? Du patient échafaudage diplomatique construit par M. Kissinger, disent-ils, il ne subsiste plus que la détente, et encore celle-ci sert-elle surtout les intérêts *soviétiques*. Comment, ajoutent-ils, la détente pourra-t-elle se maintenir après les points marqués par les communistes au Portugal, en Extrême-Orient et au Proche-Orient.

Dans les milieux proches du secrétaire d'Etat, on pense que l'échec aura tout de même pour effet salutaire de provoquer une révision de la politique étrangère des Etats-Unis. Dans une interview donnée samedi à un journal *de Los Angeles, le président Ford*, tout en réaffirmant son opposition à l'isolationnisme et à la conception d'une « *forteresse Amérique* », recommandait cette révision en ce qui concerne le Sud-Est asiatique. Mais celle-ci, pense-t-on, devrait s'étendre à l'ensemble de la politique étrangère. Selon ces mêmes milieux, l'échec de la diplomatie des petits pas est lié aux sérieuses divergences de vues qui opposent actuellement la Maison Blanche et le Congrès sur les grandes options de la politique américaine. M. Kissinger *n'avait-il pas lui-même* indiqué à Ryad que le refus du Congrès de prolonger l'aide militaire américaine au Cambodge et au Vietnam avait gêné sa mission dans la mesure où ses interlocuteurs, les Israéliens notamment, pouvaient remettre en question la valeur des assurances données par le gouvernement de Washington ? En tout cas, il semble difficile que M. Kissinger puisse mener une diplomatie efficace si, « *à l'arrière* », le Congrès adopte des positions entièrement opposées à celles du gouvernement. Il est vraisemblable que M. Kissinger voudra placer le Congrès en face de ses responsabilités, obtenir sa coopération et son soutien et en savoir davantage sur la nature et l'étendue des engagements internationaux que les élus sont prêts à accepter, compte tenu de la forte poussée isolationniste dans le pays. Certains observateurs prévoient que M. Kissinger démissionnera ou, en tout cas, menacera de *démissionner, si le Congrès refuse* sa coopération ou recommande une politique que lui-même jugerait « défaitiste » ou impliquant une « démission internationale ».

HENRI PIERRE.

● ERRATUM. — Une confusion nous a fait écrire (« Bulletin de l'étranger » du 22 mars) que « *Napoléon a fait des juifs des Français comme les autres* ». En réalité, le mérite en revient à l'Assemblée constituante, dans sa séance du *27* septembre *1791*. Napoléon étendit le bénéfice de ces mesures à toutes les régions annexées à l'empire français.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN AVOCAT PERONISTE, Ernesto Piantoni, a été tué, le *jeudi 20 mars*, par des inconnus à Mar-del-Plata. Deux guérilleros de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) sont morts au cours d'un affrontement avec la police, et deux cadavres ont été découverts dans le lit d'un fleuve près de Tucuman, apprenait-on jeudi. Cela porte à quatre-vingt-neuf le nombre de personnes, dont vingt et un policiers, mortes des suites d'actes de terrorisme depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

Australie

● M. MALCOM FRASER, richissime éleveur de moutons de l'Est de l'Etat de Victoria, a été élu le vendredi 21 mars chef du parti libéral australien. Le parti libéral a gouverné l'Australie pendant vingt-trois ans, jusqu'à sa défaite, en décembre 1972, au profit du parti travailliste. M. Fraser, qui est âgé de quarante-quatre ans, est un homme de droite intransigeant. — *(Reuter.)*

Espagne

● LES AUTORITES ONT RETIRE LE PASSEPORT de M. Garcia Trevijano, personnalité proche du leader monarchiste libéral Rafael Calvo Serer. Cette mesure, prise le 21 mars, est la cinquième du genre à intervenir ces derniers jours : quatre professeurs connus pour leurs opinions socialistes ou libérales en avaient été les précédentes victimes. — *(A.F.P.)*

Inde

● L'ETAT INDIEN DU NAGALAND, dans le nord-est, a été placé sous administration directe de New-Delhi, et son assemblée suspendue.

Cette initiative était attendue à la suite de la démission le 8 mars du principal ministre du Nagaland, M. Vizol, dont le gouvernement était devenu minoritaire. — *(Reuter.)*

Tunisie

● LE COLONEL KADHAFI a accepté l'invitation du président Bourguiba de se rendre en Tunisie et d'assister à la cérémonie religieuse organisée la veille du Mouled, ce lundi 24 mars, à la grande mosquée de Kairouan. — *(Corresp.)*

Vietnam du Nord

● LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS a remis jeudi au gouvernement nord-vietnamien à Hanoï un lot de dix mille ampoules d'un médicament destiné à soigner le cancer du foie. Ce produit pharmaceutique permet à l'heure actuelle de prolonger d'environ six mois la vie des personnes atteintes d'un cancer du foie, maladie assez répandue dans certaines zones *du Sud-Est asiatique*. — *(A.F.P.)*



M. KISSINGER AU PROCHE-ORIENT

responsabilité de la rupture des négociations sur l'intransigeance d'Israël.

● **DANS LES PAYS ARABES**, les réactions sont mitigées. Au Caire, comme à Beyrouth, les commentateurs reprochent aux Etats-Unis de n'avoir pas exercé suffisamment de pressions sur Israël, afin de l'amener à conclure un accord de dégagement au Sinaï. Les journaux libanais estiment aussi que l'échec de la mission de M. Kissinger constitue une victoire pour le président Sadate, « qui a donné la preuve que l'Egypte ne cherchait pas la paix à n'importe quel prix ».

L'agence palestinienne Wafa associe l'échec subi par le secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient à l'effondrement de sa politique au Vietnam. « Nous n'avons jamais considéré la volonté américaine comme étant une fatalité inéluctable », déclare l'agence, qui invite « toutes les forces nationales, progressistes et révolutionnaires à redoubler d'efforts dans leur lutte contre l'impérialisme ». Parlant de son côté au nom de l'O.L.P. au cours d'un meeting à l'université de Beyrouth, M. Abou Saleh, membre du comité central du Fatah, a rendu hommage à l'attitude du président Sadate.

● **AUX NATIONS UNIES**, M. Kurt Waldheim, secrétaire général, a exprimé samedi soir ses vifs regrets et souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour obtenir un accord négocié dans le cadre des résolutions de l'ONU.



(Dessin de CHENEZ.)

M. Rabin : Israël respectera tous ses engagements émanant des accords précédents

Jérusalem (A.F.P.). — « *Face aux exigences égyptiennes, Israël n'a pas considéré qu'un nouvel accord serait un progrès vers la paix. Il ne constituerait qu'un repli territorial unilatéral israélien, et nous n'avions pas d'autres choix que de le rejeter* », a déclaré, dimanche 23 mars, au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, le chef du gouvernement israélien, M. Itzhak Rabin. « *Nous voulions un accord et nous étions en faveur de la politique des petits pas de M. Kissinger, mais quel serait le sens d'un tel accord s'il ne doit pas être un progrès vers la paix ?* » a-t-il ajouté.

Le premier ministre a cependant tenu à exprimer sa profonde gratitude à l'égard des Etats-Unis, « *dont la politique tend vers l'établissement de la paix* », et tout particulièrement au président Ford, au secrétaire d'Etat et au Congrès. M. Rabin a fait un exposé complet des positions israéliennes et égyptiennes. Il a déclaré qu'Israël avait proposé deux possibilités :

1) Un « *accord large* » aux termes duquel, en échange de la non-belligérance, Israël évacuerait les cols statégiques et les régions montagneuses barrant l'accès à l'Est du Sinaï, ainsi que les champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss.

2) Un accord plus limité tenant compte du refus égyptien de mettre fin à la belligérance et proposant un repli jusqu'au centre des passes, et un retrait d'Abou-Rodeiss (1) en échange de « pas » indiquant le désir de paix égyptiens tel que la baisse du ton belliciste, la possibilité d'échanges touristiques, etc..., Cette proposition a été aussi rejetée par l'Egypte, qui a exigé le repli d'Israël sur une ligne allant des passes jusqu'à El-Tor (dans le golfe de Suez).

Le premier ministre a déclaré que « *le seul contact direct entre Israël et l'Egypte accepté par Le Caire aurait pris la forme de commissions mixtes militaires sous l'égide de l'ONU... Quant à la durée de l'accord, l'Egypte a ne soit que d'un an (actuellement six mois) et sujet à reconduction* ».

A la question de savoir s'il s'agissait d'une « suspension » ou de la « fin » de la mission Kissinger, M. Rabin a répondu qu'après le retour du secrétaire d'Etat à Washington, le problème serait examiné une fois de plus, et ce n'est que « *dans quelques semaines que l'on saura à quoi s'en tenir* ».

« *Entre-temps, Israël respectera tous ses engagements émanant des accords précédents avec tous les pays voisins, ainsi que les accords de cessez-le-feu avec le Liban et la Jordanie, à condition que ce respect soit mutuel* », a dit M. Rabin.

Le chef du gouvernement israélien s'est refusé à dire si, à son avis, la convocation de la conférence de Genève était désormais inéluctable. « *Nous voulons,* a-t-il affirmé, *avancer vers la paix, et pour cela tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils y conduisent.* »

« Nous n'avons pas été intransigeants »

M. Rabin a nié que « *les événements en Asie du Sud-Est aient eu la moindre influence sur le déroulement des négociations. Nos décisions n'ont été prises qu'en tenant compte de la situation au Proche-Orient, et de nos relations particulières avec les Etats-Unis* ». Il a estimé que « *les divergences avec les Etats-Unis n'auraient pas de conséquences sur l'aide accordée à Israël. Les Etats-Unis ne lâchent pas leurs amis et tiennent leurs engagements... Dans nos concessions, nous sommes allés plus loin encore que nous n'avions l'intention de le faire, et nous estimons que tout homme de bonne foi se rendra compte que nous n'avons pas été intransigeants* », a conclu le chef du gouvernement israélien.

(1) Samedi, un porte-parole officiel israélien avait présenté cette deuxième formule dans les termes suivants : « *Israël s'est déclaré — en échange d'une concession politique moins importante de la part de l'Egypte — prêt à évacuer l'entrée occidentale des passes de Mitla et de Gidi et à les remettre au contrôle des Nations unies. Israël a également proposé de transférer les puits de pétrole d'Abou-Rodeiss à une administration civile égyptienne.* »

M. Fahmi : les risques d'une conflagration dans la région ont considérablement augmenté

Assouan (A.F.P.). — « *L'Egypte demandera la convocation de la conférence de Genève dans les tout prochain jours* », a déclaré, dimanche 23 mars, à la presse M. Ismaïl Fahmi, le ministre égyptien des affaires étrangères. Il a ajouté que les Etat arabes allaient se concerter en vue de la convocation « rapide » de cette conférence. « *En tout cas,* a-t-il dit, *si Israël a le droit d'aller à Genève, l'Organisation de libération de la Palestine en a encore plus le droit.* »

M. Fahmi a rejeté la responsabilité de l'échec de la mission Kissinger sur Israël, ajoutant que l'Egypte réviserait sa position concernant le renouvellement du mandat des forces d'urgence de l'ONU dans le Sinaï « *selon les circonstances* ».

Le chef de la diplomatie égyptienne a ajouté : « *C'est Israël qui a mis fin à la mission de M. Kissinger, et le secrétaire d'Etat américain a confirmé cette impression en déclarant à son départ d'Israël que cette journée était bien triste pour Israël et pour les Etats-Unis.* »

Il a ajouté : « *Je suis persuadé que les Etats-Unis apprécient la position constructive et positive de l'Egypte... et nos relations avec Washington se poursuivront.* »

Il a indiqué que les risques d'une conflagration dans la région avaient considérablement augmenté en raison de l'attitude d'Israël.

Au sujet de la déclaration de non-belligérance réclamée par Israël, M. Fahmi a dit : « *Le président Sadate a clairement fait savoir qu'il ne pouvait accepter une telle formule, qui aurait eu, pratiquement, pour résultat de perpétuer la présence militaire israélienne dans le Sinaï.* »

« *Après la première semaine de discussions,* a expliqué le ministre égyptien des affaires étrangères, *les Israéliens ont modifié leur position. En échange de la restitution des cols stratégiques et des champs pétrolifères du Sinaï, ils exigeaient désormais la libre circulation des marchandises israéliennes par le canal de Suez et un assouplissement du boycottage politique et économique d'Israël.* »

« *Ces points,* a souligné M. Fahmi, *impliquent des concessions politiques qui entrent dans le cadre d'un accord de paix et non d'un accord de dégagement militaire.* »

« *La non-belligérance,* a-t-il ajouté, *ne pourra être obtenue que par l'évacuation complète des territoires occupés et par la création d'un Etat palestinien. A ce moment-là seulement, Israël pourra être accepté dans la région.* »

DAMAS : Syriens et Palestiniens envisagent l'avenir avec inquiétude

De notre envoyé spécial

Damas. — S'ils ont misé sur l'échec de la mission Kissinger, et tout mis en œuvre pour l'entraver, Syriens et Palestiniens ne se montrent pas moins inquiets de ce que peut réserver l'avenir immédiat. S'ils se sont acharnés contre la diplomatie du pas à pas, ce n'était pas pour discréditer M. Kissinger, fait-on remarquer à Damas, mais pour se défendre contre une politique « *destinée à disloquer le front arabe, en jouant l'Egypte contre la Syrie et la Jordanie contre les Palestiniens* ».

Les dirigeants de Damas et ceux de l'O.L.P. avaient fini par admettre que les Etats-Unis pouvaient seuls arracher à Israël les conditions d'un règlement politique du conflit acceptable par toutes les parties concernées. Mais le médiateur américain avait beau répéter que rien de définitif ne pouvait se faire dans la région « *sans la Syrie et l'O.L.P.* », son comportement de ces derniers mois, disent les dirigeants syriens, mettait en évidence l'intention secrète des Etats-Unis de semer la discorde dans les rangs arabes.

Pour faire pression sur l'Egypte et pour lui faire prendre conscience de l'isolement auquel elle s'exposait dans le monde arabe, la Syrie avait durci ses positions au point d'identifier sa politique à celle de la résistance palestinienne dans le cadre d'un commandement unifié, projet proposé par le président Assad et approuvé par le conseil central de l'O.L.P. C'est dans ce même esprit que M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a fait voter par le bureau de coordination de l'Organisation des pays non alignés, qui vient de tenir ses assises à La Havane, un pojet de texte à soumettre au Conseil de sécurité. Ce texte prévoit un amendement à la résolution 242 dudit conseil, afin de mettre celle-ci en conformité avec la résolution votée par l'Assemblée générale le 22 novembre 1974, qui reconnaît explicitement les droits du peuple palestinien. C'est à la condition que la résolution 242 sera modifiée en ce sens que l'O.L.P. acceptera de se rendre à Genève.

EDOUARD SAAB.

Le Caire : resserrer les rangs arabes

De notre correspondant

Assouan. — La journée du samedi 22 mars n'avait pas fait exception à toutes celles qui s'étaient lentement écoulées depuis seize jours dans la capitale de la Haute-Egypte : le climat politique avait encore une fois oscillé d'heure en heure de l'optimisme au pessimisme, au gré des informations ou des rumeurs en provenance d'Israël. Les principaux problèmes relatifs à un éventuel second retrait israélien au Sinaï ayant été réglés depuis longtemps entre le Raïs et M. Kissinger, les responsables égyptiens savaient bien que le sort du nouveau dégagement se jouait à Jérusalem.

Toutefois, dans la soirée, après un splendide crépuscule rose et bleu derrière la colline du mausolée de l'Aga Khan, les problèmes de l'heure avaient été mis entre parenthèses jusqu'au retour de M. Kissinger, prévu pour le lendemain. Alors que M. Fahmi, que l'on avait encore entendu le matin même dans le jardin de son hôtel, donner des rendez-vous à Assouan pour les jours suivants, fit brusquement irruption un peu avant minuit dans la salle de presse d'Assouan, de nombreux journalistes assistaient, en ville, aux festivités populaires commémorant la naissance de Mahomet, ou passaient la soirée dans un cabaret oriental. Mais ceux qui étaient là comprirent tout de suite que c'était l'échec, lorsqu'ils virent le porte-parole du Raïs, qui suivait M. Fahmi, tourner son pouce vers le sol, comme les empereurs romains lorsqu'ils choisissaient la mort pour un gladiateur.

C'est bien de cela qu'il s'agit. Car bien qu'ils s'en défendent, préférant mettre l'accent sur leur refus de céder aux « *exigences israéliennes* », les dirigeants égyptiens sont, avant tout, profondément déçus d'avoir vu mourir les espoirs qu'ils nourrissaient depuis près d'un an de « *récupérer une autre partie de leur province asiatique par l'entremise de M. Kissinger* ». Au lieu de cela, après avoir déjà assisté avec regret à la démission du président Nixon, ils voient maintenant avec amertume le nom du Sinaï s'ajouter, à la suite de ceux du Chili, de Chypre et du Cambodge, sur la « *mauvaise liste* » de celui qui fut pour eux « *l'homme miracle* », « *le Messager de la paix* », « *le seul Juif capable de faire entendre raison aux Israéliens* ».

Cependant, M. Fahmi, au cours de sa conférence de presse nocturne, n'a pas voulu insulter l'avenir. Il a souligné que « *M. Kissinger avait fait de son mieux pour réussir dans sa mission, mais que l'intransigeance d'Israël ne lui avait pas permis de réussir* ». « *Le gouvernement israélien supportera seul les conséquences de cet échec* », devait conclure le chef de la diplomatie égyptienne. Le porte-parole du Raïs, M. Tashine Béchir, allait ensuite révéler les deux principaux points sur lesquels, selon lui, a buté la négociation : d'une part, l'Egypte a refusé de s'engager à respecter le nouvel accord de dégagement au cas où Israël attaquerait la Syrie, d'autre part elle a insisté sans succès pour obtenir la présence des Palestiniens à la Conférence de Genève.

Ce n'est pas par hasard que M. Béchir a mis l'accent sur la nécessité de resserrer les rangs arabes. La « *politique des petits pas* » ayant fait long feu, c'est, désormais, à partir du front arabe que Le Caire va déployer ses efforts pour un règlement au Proche-Orient.

Les Etats-Unis resteront un recours. Mais rien ne s'oppose plus à un véritable rapprochement avec l'Union soviétique, et cela d'autant plus que les livraisons d'armes russes se sont accélérées ces derniers temps. Dans cette même ville d'Assouan, où viennent de s'évanouir ses espérances en « *un nouveau progrès sur la voie de la paix* », le Raïs déclarait au *Monde* en janvier dernier : « *En cas d'impossibilité de conclure un second accord de dégagement avec Israël, nous irons à Genève, et là ce sera un règlement global, ou le point de départ d'une nouvelle explosion.* »

Dès dimanche, Assouan, que ses hôtes provisoires avaient fui comme un mauvais souvenir, avait retrouvé son calme habituel. Une page était tournée. Peut-être la plus importante depuis la guerre d'octobre.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

LES VIOLENTES MANIFESTATIONS DE MEHALLAH EL-KOBRA ONT ÉTÉ SUIVIES DE PLUSIEURS DIZAINES D'ARRESTATIONS.

Le Caire (*A.F.P., U.P.I., Reuter*). — Tandis que la police égyptienne interrogeait les trente-cinq travailleurs arrêtés à la suite des troubles qui se sont produits, jeudi 20 mars, à Mehallah-El-Kobra, localité située dans le delta du Nil, le parquet a lancé, samedi, des mandats d'arrêt contre une cinquantaine de personnes également impliquées dans cette affaire. Les manifestations ont été le fait d'ouvriers du textile, qui protestaient contre la vie chère. Les militaires ont fait usage de leurs armes pour rétablir l'ordre, tuant un manifestant et en blessant plusieurs autres.

Selon le quotidien *Al Ahram*, les troubles se seraient poursuivis de façon sporadique jusqu'à samedi matin, un certain nombre de manifestants ayant tenté de rallier d'autres usines au mouvement.

Le gouvernement et l'Union socialiste arabe, parti unique, attribuent la responsabilité des désordres à une « *minorité d'agitateurs* », qui « *cherchent à compromettre l'avenir économique du pays* ».

Ces incidents font suite à ceux causés le 1er janvier dernier par des ouvriers d'Hélouan qui avaient manifesté avec les étudiants dans les rues du Caire. Seize d'entre eux ont comparu dimanche devant le Tribunal supérieur de la sécurité de l'Etat à Alexandrie. Ils sont accusés, ainsi que trois autres personnes en fuite, d'avoir formé une organisation communiste dans le but de supprimer par la force en Egypte la propriété individuelle et le capitalisme national. Les juges ont décidé de mettre les prévenus en liberté provisoire et de reporter le procès au 22 juin prochain.

Le président Sadate a ordonné samedi la mise en liberté, pour des raisons de santé, de quarante membres de l'organisation dissoute des Frères musulmans qui purgeaient des peines de travaux forcés à perpétuité. Ces quarante détenus, selon *Al Ahram*, constituaient le dernier groupe encore en prison de cette organisation. Le quotidien avait indiqué quelques jours plus tôt que vingt-quatre frères musulmans, condamnés en 1965, avaient fait appel en soulevant l'inconstitutionnalité du tribunal d'exception qui les avait condamnés à l'époque.

NOVEMBRE 1973 — MARS 1974

Les neuf tournées de M. Kissinger

● **6 - 8 NOVEMBRE 1973.** — Première mission de M. Kissinger au Proche-Orient. Arrivé le 6 novembre au Caire, le secrétaire d'Etat américain se rend ensuite à Amman et à Ryad, mais c'est son adjoint, M. Joseph Sisco, qui fait part à Jérusalem du résultat des conversations avec le président Sadate. Résultat positif puisque, le 11 novembre, Israéliens et Egyptiens signent au kilomètre 101 de la route Le Caire-Suez un accord — que l'on dénommera « document Kissinger » — prévoyant notamment l'échange de tous les prisonniers de guerre, l'approvisionnement de la ville de Suez et de la IIIe armée égyptienne et l'ouverture immédiate de discussions sur « le retour aux positions du 22 octobre dans le cadre de l'accord sur le dégagement et la séparation des forces sous les auspices des Nations unies ».

● **13-17 DECEMBRE 1973.** — M. Kissinger entreprend un deuxième voyage pour mettre la dernière main à la préparation de la conférence de Genève. Le secrétaire d'Etat se rend à Rabat, à Alger, à Tunis le 13 décembre, puis au Caire, à Ryad, à Damas, à Amman, au Liban et, enfin, à Jérusalem les 16 et 17 décembre. Ses efforts portent leurs fruits, et la conférence de Genève, initialement prévue pour le 18 décembre, s'ouvre le 21 ; elle siège à peine quarante-huit heures, mais elle crée un « groupe de travail militaire » israélo-égyptien chargé de reprendre les conversations du kilomètre 101, qui avaient été suspendues le 29 novembre. La discussion ne donne aucun résultat, et les négociateurs israéliens et égyptiens se séparent le 9 janvier après leur sixième réunion. M. Kissinger prend alors personnellement en main le problème au cours d'un troisième voyage au Proche-Orient.

« Bons offices »

● **10-20 JANVIER 1974.** — Il s'agit, cette fois, d'une véritable mission de « bons offices », qui amène M. Kissinger à faire la navette entre Assouan, où se trouve le président égyptien, et Jérusalem, où il rencontre les dirigeants israéliens. Le secrétaire d'Etat américain a trois séries d'entretiens en moins d'une semaine avec chacune des deux parties, transmettant tour à tour propositions et contre-propositions sur le dégagement des forces sur le front israélo-égyptien. L'accord est conclu le 17 janvier et annoncé par le président Nixon. Il est signé par les chefs d'état-major égyptien (le général Gamassi) et israélien (le général Elazar), le 18 janvier 1974, sous la tente du kilomètre 101, en présence du général Sillasvuo, commandant des forces de l'ONU. Le 20 janvier, M. Kissinger arrive à Damas, où il engage avec le président Assad des consultations préliminaires en vue d'une séparation des forces sur le front syro-israélien.

● **26 FEVRIER - 3 MARS 1974.** — La quatrième mission de M. Kissinger au Proche-Orient a pour objectif essentiel de trouver une solution au problème du dégagement militaire sur le front syrien. Dans ce domaine, le secrétaire d'Etat obtient qu'un début de dialogue s'engage entre Jérusalem et Damas, dont les représentants se rendront à Washington avant la fin du mois de mars pour tenter, sous l'égide du secrétaire d'Etat, de trouver un compromis. Cette formule diffère de celle appliquée pour le dégagement israélo-égyptien, qui est achevé le lundi 4 mars avec vingt-quatre heures d'avance sur le programme fixé. En marge de cette navette, M. Kissinger annonce, dans la capitale égyptienne, le rétablissement des relations diplomatiques entre Le Caire et Washington.

De messager en médiateur

● **29 AVRIL - 28 MAI 1974.** — Sa cinquième tournée conduit M. Kissinger à Alger, au Caire, à Jérusalem, à Damas et à Ryad. Dans la capitale syrienne, où il arrive le 3 mai 1974, il mène la négociation avec le président Assad, qui y associe son ministre des affaires étrangères, M. Khaddam, et les généraux Tlass, Chaccour, Chéhabi et Jamil. La navette de M. Kissinger le mènera treize fois à Damas et quinze fois à Jérusalem. Elle semble compromise le 15 mai par l'opération palestinienne de Maalot. Mais M. Kissinger accélère le rythme de sa mission, se transforme de messager en médiateur. Après avoir laissé croire, le 27 mai, que sa tentative était dans l'impasse, il parvient, le 28 mai, à la conclusion de l'accord de dégagement des forces entre la Syrie et Israël, laissant au président Nixon le soin de l'annoncer. L'accord est signé le 31 mai à Genève, dans le cadre de la conférence de la paix, au cours d'une brève séance qui, à la demande des Syriens, est interdite à la presse.

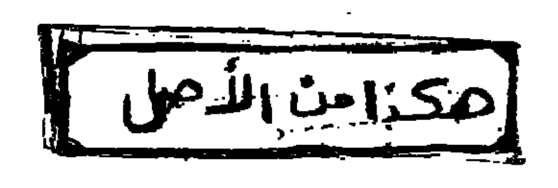
9 - 15 OCTOBRE 1974. — La sixième mission de M. Kissinger au Proche-Orient est purement exploratoire. Le secrétaire d'Etat américain essaie de savoir ce que Le Caire pourrait offrir en échange d'un nouveau dégagement israélien dans le Sinaï. A Damas, où M. Kissinger se rend deux fois au cours de sa journée, les dirigeants syriens ont l'impression que le secrétaire d'Etat américain n'envisage pas pour l'instant un nouveau dégagement israélien sur le Golan. La tournée de M. Kissinger s'achève par Alger et Rabat, où le secrétaire d'Etat américain examine les problèmes ayant trait à la crise pétrolière et à la conférence arabe « au sommet ».

● **5 - 9 NOVEMBRE 1974.** — La septième mission du secrétaire d'Etat américain le mène au Caire, à Jérusalem, à Amman, à Damas, à Ryad. Les entretiens portent essentiellement sur le dossier israélo-égyptien. A Jérusalem comme au Caire, les dirigeants semblent disposés à un nouvel accord partiel, mais les points de vue divergent sur le caractère qu'il convient de donner à cet accord. M. Kissinger achève sa tournée par un bref séjour à Tunis.

Des positions inconciliables

● **10 - 15 FEVRIER 1975.** — La huitième mission de M. Kissinger au Proche-Orient constitue en fait le prolongement des deux précédentes, effectuées en octobre et novembre 1974. Il s'agit toujours de savoir ce que les Egyptiens peuvent offrir en échange d'un nouveau dégagement israélien dans le Sinaï. Le Caire voudrait un nouveau retrait des troupes israéliennes, notamment des cols de Mitla et de Gidi et des puits pétroliers d'Abou-Rodeiss. Jérusalem demande que ce retrait soit lié à un engagement égyptien de non-belligérance, mais le président Sadate rejette tout ce qui pourrait ressembler à une paix séparée. A Damas, où l'amertume est vive à l'égard de l'Egypte, le ministre de l'information annonce, le jour de la visite de M. Kissinger, que la Syrie boycotterait la conférence de Genève en cas d'accord séparé égypto-israélien. A l'issue de son séjour au Proche-Orient, M. Kissinger affirme, le 15 février, que ses entretiens ont été « utiles et constructifs ». Ce n'est cependant un secret pour personne que les positions de Jérusalem et du Caire sont demeurées nettement divergentes.

● **7 - 22 MARS 1975.** — La neuvième tournée de M. Kissinger au Proche-Orient s'achève par un échec, les positions israéliennes et égyptiennes étant demeurées inconciliables.



AFRIQUE

Tanzanie

« Quand le son de la flûte s'élève à Zanzibar... »

De notre envoyé spécial

Wète (île de Pemba). — Deux îles heureuses? Zanzibar et Pemba, les fausses jumelles (1) de l'océan Indien, y font un peu penser. La recette : une mine d'or — le Giroflier — et une sorte d'Etat-providence géré avec pragmatisme par un ancien instituteur africain, M. Aboud Jumbe. *« Nos réserves de devises augmentent tout le temps et nous ne parvenons jamais à les rattraper »*, s'exclame l'aimable président Jumbe, visiblement satisfait. Il y a de quoi : l'équivalent de plus de 300 millions de francs est entassé dans les coffres d'un Etat qui compte moins de quatre cent mille habitants, et qui semble, pourtant, dépenser sans compter. Depuis plus de deux ans, les habitants des deux îles peuvent suivre chaque soir sur plus de cinq mille petits écrans, des programmes de télévision en couleurs, un luxe qu'ils ont été les premiers à s'offrir en Afrique noire.

Zanzibar livre sur le marché environ 70 % de la production mondiale de girofle (91 % de la production de haute qualité), ce qui lui permet de fixer des prix — ils ont quintuplé depuis 1969 — et de se faire payer en devises fortes. Au temps de cheikh Karume, surtout dans les dix-huit mois qui ont précédé son assassinat, le 7 avril 1972, on thésaurisait volontiers. L'ancien président du parti afro-shirazi (A.S.P.), qui gouvernait l'île d'une main de fer depuis la révolte africaine de 1964, hésitait devant les grands projets.

Son successeur est moins pusillanime. Zanzibar achète, et peut se permettre de payer comptant. La dernière acquisition : le *Mapinduzi* (la *Révolution*), un bateau japonais acheté 40 millions de francs, qui peut transporter sept cents passagers et 1.500 tonnes de marchandises. Il serait le premier d'une flottille de trois bateaux destinés à faire la navette entre Zanzibar et les deux grands ports côtiers voisins : Mombasa (Kenya) et Dar-Es-Salaam.

Les Chinois fourmillaient...

Les Britanniques avaient, en 1963, passé la main à un sultan arabe arrogant et peu disposé à réduire ses privilèges exorbitants en faveur d'une majorité africaine exploitée. Moins de cinq semaines après l'indépendance, une révolte des Africains a bouleversé l'histoire des deux îles. La fuite du sultan et le massacre des Arabes — près de quinze mille, dit-on — ont débouché sur un pouvoir populaire africain, assumé par cheikh Karume, et sur l'union le 27 avril 1964, avec le Tanganyika voisin, pour former la République unie de Tanzanie.

Les girofliers des Arabes ont été rapidement distribués à leurs anciens ouvriers africains, à raison de parcelles de 1,2 hectare par famille. Cheikh Karume, leader du parti afro-shirazi (A.S.P.), devenu vice-président de la Tanzanie, devait aller plus loin : instruction et soins médicaux gratuits, construction d'immeubles populaires sur l'emplacement même de villages ou quartiers africains, électrification et développement d'une industrie légère.

On dit qu'en 1972, dans ces deux îles alors fermées au reste du monde, les techniciens chinois fourmillaient. Ils y ont construit une sucrerie et une fabrique de cigarettes, tout en participant à l'extension des cultures du riz et de la canne à sucre. En 1975, une grande partie des Chinois sont partis, mais les petits champs de paddy semés au creux des collines qui font le charme de Pemba témoignent de leur passage. *« S'il pleut cette année,* nous explique M. Jumbe, *nous pourrons réduire nos importations de riz.* » Pour le sucre, Zanzibar s'apprête à franchir le seuil de l'auto-suffisance.

Sur le front de mer de Zanzibar-ville, l'ancien palais du sultan a été baptisé « *maison du peuple* ». Le fort portugais abrite les bureaux d'une association de femmes, et l'ancien consulat britannique ceux des autorités du port. La vieille ville arabe, à l'abandon depuis la révolution, va être restaurée, promet M. Jumbe, qui a d'autres projets en tête : l'aménagement d'un port à Pemba, récemment dotée d'un aéroport moderne, l'agrandissement de celui de Zanzibar, et de nombreuses petites usines (distilleries, cimenteries, papeteries...). On peut faire beaucoup de choses avec les revenus tirés des clous de girofle...

Les touristes? « *de vingt-cinq à trente par semaine* », nous dit le directeur de l'immigration. C'est peu, mais ce n'est qu'un début. Ils sont les bienvenus, « *sauf les voyous aux cheveux longs qui ont une influence néfaste, surtout sur la jeunesse* », commente M. Jumbe. Un hôtel de deux cents chambres a été construit à leur intention à Zanzibar-ville. Deux autres sont prévus, dont l'un à Pemba. Ces projets s'annoncent d'un bon rapport, même si les dirigeants de Zanzibar souhaitent éviter le déferlement des touristes européens, et interdisent leurs plages aux Sud-Africains.

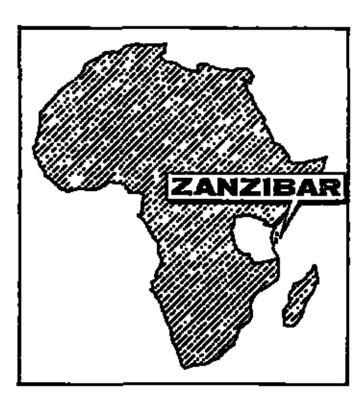
Une richesse vulnérable

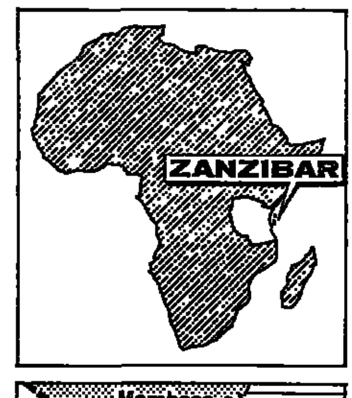
La richesse toute nouvelle des deux îles est vulnérable : elle repose sur la monoculture et sur un gros acheteur, l'Indonésie, qui utilise le clou de girofle pour parfumer la kretek, sa fameuse cigarette. M. Jumbe et ses amis s'en inquiètent. Diversifier les productions, « *regarder davantage vers la mer que sur terre* », tels sont leurs mots d'ordre. Ils n'ont pas tort : l'instruction, gratuite et obligatoire, doit bientôt s'étaler sur dix ans. Mieux vaut prévoir des débouchés pour les futurs jeunes cadres.

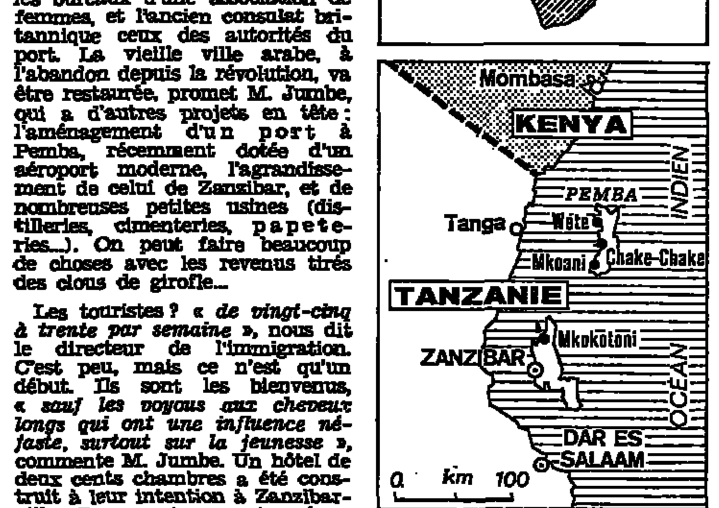
Les girofliers ont été décimés par un virus cette saison, surtout à Pemba, qui fournit les quatre cinquièmes de la récolte. Autre souci : beaucoup d'arbres sont vieux et n'ont pas été remplacés depuis les années 50. Or il faut seize ans de plantation pour obtenir un rapport. Enfin, l'Indonésie espère suffire dans cinq ans à ses propres besoins. « *Les Indonésiens*, dit M. Jumbe, *auront toujours besoin de nos girofles, en raison de leur qualité, mais nous pouvons perdre une partie de ce marché, et la seule alternative c'est de diversifier notre production.* »

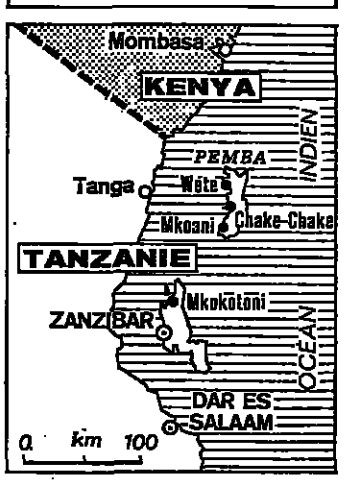
Cette partie pourrait être gagnée. Déjà, le giroflier est remplacé dans plusieurs régions par la canne à sucre, le paddy, les cultures vivrières. Avant 1972, les difficultés étaient dues au refus de puiser dans les réserves de devises pour importer. Depuis, le ravitaillement est plus satisfaisant, et les dirigeants de Zanzibar affirment contrôler la contrebande du girofle, devenue très lucrative en 1973 avec l'augmentation brutale des prix.

Zanzibar et Pemba laissent l'impression d'une société rurale qui s'éveille. Les vieux évoquent le temps de l'esclavage, que leurs parents ont vécu. Les jeunes vont tous à l'école. Dans la campagne de Pemba, au détour d'une colline, surgit une rangée d'immeubles à trois étages plantés là comme par erreur, alors que, dans les hameaux, on rencontre encore de nombreux enfants sous-alimentés. *« Mais, pour eux, par rapport à la misère du temps des Arabes, c'est un peu le paradis »*, fait observer un visiteur familier de l'archipel.









Les deux îles baignent dans une atmosphère de détente. Et pourtant, « *depuis la révolution, il y a eu dix tentatives de renversement du gouvernement* », nous dit M. Jumbe, tout en se félicitant que « *des gens les aient chaque fois fait échouer* ». Le régime a un peu perdu de son caractère autocratique, et, s'il demeure monolithique, la population africaine ne semble pas trop s'en plaindre.

Dans le cadre d'une union assez lâche avec la Tanzanie continentale — la Constitution de la République unie, vieille de plusieurs années, demeure toujours « provisoire, — Zanzibar l'africaine semble avoir trouvé un certain équilibre. Un capitalisme d'Etat fondé sur l'autosuffisance se greffe sur une société rurale. Le girofle fait le reste.

« Quand le son de la flûte s'élève à Zanzibar, toute l'Afrique à l'est des grands lacs se met à danser », dit un proverbe swahili. A l'heure où elles accueillent leurs premiers touristes, les anciennes îles aux épices et aux esclaves n'en demandent pas tant...

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Zanzibar appartient au plateau continental, ce qui n'est pas le cas de Pemba.

UNE « TABLE RONDE » SUR LA COOPÉRATION

La France a choisi la voie de la concertation

déclare M. Abelin

« Il est exclu que l'Afrique puisse développer son industrie en se repliant sur elle-même et en refusant la coopération internationale », a déclaré, vendredi 21 mars, à Paris, M. Konan Bédié, ministre des finances de la Côte-d'Ivoire. Cette idée a été reprise et commentée par les principaux participants à la « table ronde » organisée par le Cercle de l'opinion (1), où étaient réunis autour de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, plus de deux cents personnalités du monde politique et économique africain et français.

M. Abelin a évoqué le « *défi monétaire* » auquel font face pays industrialisés et pays en voie de développement, et déclaré : « *Il ne faut pas que les pays développés se contentent d'y répondre en fonction de leurs intérêts propres.* » Dans ses rapports avec les nations en voie de développement, qu'elles soient détentrices ou non de matières premières, « *la France,* a dit le ministre, *a choisi la voie de la concertation* ». Il a évoqué la nécessité, pour les pays qui bénéficient d'apports financiers français, de donner aux « *investisseurs publics et privés un certain nombre de garanties et de conditions de sécurité* ».

Les participants à la « table ronde » sont tombés d'accord pour estimer que les « *solidarités de principe* » qui ont été affirmées récemment à Lomé et à Bangui doivent se manifester dans les faits. Ils ont reconnu que les deux obstacles majeurs avec lesquels la coopération doit compter sont le dérèglement du système monétaire international (dans lequel la zone franc constitue une « *oasis de stabilité* ») et la dégradation des termes de l'échange. Ils sont, enfin, convenus de la nécessité de « programmer » la coopération, si possible au niveau régional, de former des cadres africains compétents et de créer une véritable industrie d'exportation.

Du côté africain, MM. Konan Bédié et Louis Alexandrenne, ministre du développement industriel du Sénégal, tout en souscrivant à ces idées, ont émis des réserves sur la valeur de la coopération française et internationale et indiqué les grandes lignes de l'action qu'ils préconisent, pour que se résorbe peu à peu l'écart entre les nations industrialisées et les autres. Pour M. Bédié, l'expérience industrielle africaine est restée limitée aux activités de substitution aux importations. Le risque, a-t-il dit, est grand de voir cette situation se poursuivre, si les pays africains se laissent prendre au piège du protectionnisme et n'entreprennent pas d'éliminer progressivement les industries non rentables, et si les Occidentaux ne font pas un effort pour permettre à l'industrie africaine de se développer. Selon M. Bédié, « *une réflexion s'impose sur les prix de vente, pour qu'on n'assiste pas à une nouvelle détérioration des termes de l'échange, concernant cette fois les produits manufacturés des pays pauvres* ». Le ministre ivoirien estime, avec M. Alexandrenne, que les pays riches devraient assurer aux pays en voie de développement un débouché pour leurs produits manufacturés.

Evoquant une « *nouvelle division internationale du travail* », MM. Bédié et Alexandrenne ont développé l'idée de la complémentarité des économies développées et moins développées. Le ministre sénégalais a regretté la diminution des investissements privés étrangers en Afrique au cours des dernières années. Cependant, a-t-il ajouté, en écho à une remarque de Mme Chassagne, directrice au ministère de la coopération, les industriels doivent accepter l'idée de ne pas venir en Afrique dans la seule intention de faire des profits, et les profits exceptionnels des entreprises doivent être réinvestis sur place. M. Alexandrenne a estimé que les investissements publics et privés doivent souvent être combinés, car certains projets ne sont rentables qu'à long terme, et n'intéressent pas les industriels. De même, les investissements privés doivent pouvoir être inclus dans les procédures de programmation.

Dans le domaine financier, les participants africains ont insisté sur l'importance d'un système de crédit dont les taux seraient aussi bas que possible.

Du côté patronal, des réserves ont été exprimées sur l'accueil fait aux investisseurs privés en Afrique. M. Huvelin, ancien président du C.N.P.F., a souligné, pour sa part, l'importance pour les investisseurs, « *de se trouver en présence de choix clairs de la part des gouvernements des pays d'accueil et de rencontrer des structures appropriées* ».

O. P.-V.

(1) 1, rue de Lulli, 75002.

CORRESPONDANCE

La précarité du statut des coopérants

Les sections « coopération » C.F.D.T. et C.G.T. du syndicat des personnels des affaires étrangères nous adressent, après la publication dans le Monde *du 5 mars d'une page consacrée à la coopération entre la France et les Etats d'Afrique noire, les précisions suivantes sur le statut des personnels du ministère de la coopération :*

... A l'exception d'une dizaine de postes de direction, l'administration centrale de ce ministère ne comporte aucun poste de titulaire. Elle ne peut fonctionner que grâce au détachement de fonctionnaires appartenant à d'autres ministères et au recrutement d'agents contractuels. Les premiers dominent dans les catégories A. Les seconds dans les catégories B, et surtout C et D (1).

La situation des fonctionnaires détachés n'est pas particulièrement enviable. S'ils bénéficient d'une légère surindiciation, ils sont souvent « oubliés » par leur administration d'origine pour l'avancement et la promotion. Ils peuvent en outre être remis à la disposition de celle-ci du jour au lendemain, sans qu'ils aient la possibilité d'en connaître les raisons.

Quant aux agents contractuels, leur position est encore plus invraisemblable. Ils sont recrutés pour une période de un an à l'issue de laquelle ils peuvent être licenciés sans préavis ni indemnités... Ils ne peuvent prétendre, bien entendu, à aucune des garanties qui sont de règle habituellement dans la fonction publique. Et nous ne parlons même pas de leurs possibilité de « carrière » extrêmement limitées, en particulier dans les catégories C et D.

La pratique administrative est certes, relativement « douce » : les licenciements sont assez peu fréquents. Mais elle est également peu orthodoxe : le niveau de recrutement, l'avancement indiciaire, dépendent très souvent du bon vouloir du chef de service...

Enfin il existe au ministère une soixantaine de « clandestins ». Bien que travaillant souvent depuis plusieurs années au département, ils n'apparaissent sur aucun organigramme, et sont payés sur des crédits normalement destinés à financer des opérations de développement en Afrique...

Nos syndicats ont depuis longtemps porté ces problèmes à la connaissance de la hiérarchie administrative. Celle-ci a été obligée de convenir que la situation des personnels du ministère était anachronique à bien des égards. Encore faudrait-il que cette sollicitude se traduise rapidement par un certain nombre de mesures fondamentales : augmentation du nombre des postes de titulaires, intégration des personnels contractuels ayant fait leurs preuves, élaboration de règles offrant des garanties minimums à ceux qui ne pourraient ou ne voudraient prétendre à la titularisation.

Faute de quoi nous assisterons à une dégradation — déjà amorcée d'ailleurs — de la qualité du service public de la coopération, qualité à laquelle nous sommes, en tant que syndicalistes, profondément attachés...

(1) Les catégories C et D correspondent au personnel d'exécution. La catégorie B, numériquement la plus importante dans l'ensemble de la fonction publique, est celle des rédacteurs. La catégorie A correspond aux cadres.

PUBLICATION JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE GRASSE

Par jugement du 4 février 1975, LAIGNEL Henriette, logeuse à CANNES, a été condamnée pour proxénétisme à six mois de prison, 10.000 F d'amende, deux ans d'interdiction de séjour, fermeture de l'établissement et 3.000 F de dommages-intérêts aux équipes d'action contre la traite des femmes et des enfants.





E RONDE » SUR LA COOPÉRATION

choisit la voie de la concertati

déclare M. Abelin

CORRESPONDANCE

La précarité du stat

des coopérants

UX...

ou retrouvez-les..

PUBLICATION JUDICIAIRE

T CAPILLAIRE

GE CAP

AFRIQUE

Algérie

Une procédure simplifiée sera appliquée aux transferts des comptes-départs définitifs des Français

De notre correspondant

Alger. — *« J'ai été frappé par deux choses au cours de mon séjour ici. D'une part, par le caractère particulièrement amical, franc et confiant de mes entretiens. D'autre part, par la cohérence, la solidité, le courage et la détermination de la politique algérienne »*, a déclaré M. Norbert Ségard le samedi 22 mars avant de regagner la France à l'issue d'une visite de trois jours (*le Monde* du 23-24 mars). *« S'il y a des différences objectives de situation et d'intérêt entre nos deux pays*, a-t-il ajouté, *il reste que de très nombreuses convergences existent, et je l'ai constaté tout au long de mes conversations avec le président Boumediène et les ministres que j'ai rencontrés. »*

Le ministre français du commerce extérieur a également souligné qu'il a été frappé — comme tous les observateurs à Alger — par le soin que les dirigeants algériens apportent à la préparation de la visite du président Giscard d'Estaing, premier chef d'État français et européen à se rendre en Algérie depuis l'accession de ce pays à l'indépendance, en 1962.

M. Ségard a annoncé que son collègue, M. Layachi Yaker, se rendrait en juin à Paris, dans le cadre des rencontres semestrielles dont ils sont convenus, et qu'il participera lui-même à la Foire internationale d'Alger, en août. Il a enfin précisé que le ministre des finances, M. Smail Mahroug, l'a informé qu'une procédure simplifiée et automatique pour le transfert des comptes-départs définitifs sera applicable à partir du 1er avril.

Elle concerne les cas suivants :

Argent déposé sur des comptes avant le 20 octobre 1963 ; produit d'une vente immobilière effectuée régulièrement devant notaire, à quelque date que ce soit ; réalisation de valeurs mobilières ; produit des indemnisations ; indemnités décidées par une instance judiciaire. Enfin, solde de tous comptes inférieurs à 2 000 F (cette clause vise en particulier les coopérants qui regagnent la France).

Pour obtenir le transfert, les intéressés doivent adresser une demande au centre de chèques postaux ou à la banque algérienne où sont déposés les fonds, en fournissant un certificat de nationalité et un certificat de résidence en France ou, dans le cas de Français qui quittent actuellement l'Algérie, un certificat de changement de résidence.

Cette procédure automatique s'applique à toutes les sommes d'un montant égal ou inférieur à 60 000 dinars, ce qui représente 92 % des comptes-départs définitifs. Pour les sommes supérieures, la procédure est la même, mais une autorisation de la banque centrale d'Algérie est nécessaire.

Les versements seront effectués en trois tranches, selon la formule 0 - 6 - 12 : le premier tiers est transféré au moment de la demande ; le second, six mois après ; le troisième, au douzième mois. Les autorités algériennes ont demandé à M. Ségard que le gouvernement français prenne des dispositions pour informer, dans les meilleures conditions, les rapatriés et les autres catégories de personnes intéressées par les mesures prises.

En ce qui concerne les comptes d'attente, appelés également comptes de non-résidents, qui intéressent des sommes dont l'origine reste à déterminer, les autorités algériennes ont fait savoir qu'elles étudient la mise en place d'une procédure rapide.

PAUL BALTA.

AMÉRIQUES

Chili

M. Sicco Mansholt dénonce la « terreur » exercée par la junte

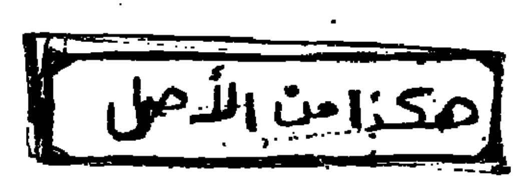
Amsterdam (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Alors que la session du Club de Paris, consacrée à la renégociation de la dette extérieure chilienne, devait s'ouvrir le mardi 25 mars, M. Sicco Mansholt, vice-président de l'Internationale socialiste et ancien président de la Commission économique européenne, de retour d'un séjour de deux semaines au Chili, a accusé la junte militaire de Santiago d'imposer *« une terreur comparable à celle que faisait régner la Gestapo pendant la seconde guerre mondiale »*.

A l'occasion d'une conférence de presse, réunie le samedi 22 mars à Amsterdam, M. Mansholt a déclaré que l'Internationale socialiste demanderait, en conséquence, à tous les pays de refuser toute aide économique au Chili. Il a ajouté qu'il avait laissé à l'ambassadeur des Pays-Bas à Santiago un message destiné au général Pinochet, chef de l'État, exprimant *« le sentiment d'horreur »* qu'il avait éprouvé durant son séjour. Le vice-président de l'Internationale socialiste avait eu l'occasion de rencontrer plusieurs personnes qui avaient été torturées par la police : en particulier, une femme dont la poitrine avait été gravement brûlée, et des hommes dont les organes sexuels avaient été soumis à des chocs électriques.

« La Dina (service national de renseignements) *a des contacts directs avec le gouvernement. Pinochet reçoit son chef tous les matins et lui donne ses instructions »*, a ajouté M. Mansholt. Les forces chiliennes de sécurité, opérant en civil, emmènent les gens arbitrairement, ce qui permet d'imposer une crainte continuelle à la population. Beaucoup de Chiliens, a ajouté l'ancien président de la Communauté économique européenne, demeurent détenus, sans qu'aucune accusation ait été prononcée contre eux.

M. Mansholt, qui a rencontré, de façon confidentielle, des personnalités ecclésiastiques et des représentants des partis politiques interdits, a, en particulier, exprimé sa profonde admiration pour le cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Santiago, qui, plus que quiconque, fait ce qu'il peut pour défendre les droits civils. *« En dehors de l'Eglise, seul le parti communiste semble avoir un contact réel avec les masses »*, a déclaré le vice-président de l'Internationale socialiste.

M. Mansholt a, toutefois, estimé que, malgré la terreur, les intimidations, l'inflation rapide, *« qui a diminué le pouvoir d'achat de 60 %, et la famine qui règne dans la population pauvre »*, la junte *« obtiendrait une majorité si des élections avaient lieu actuellement »*, en raison *« de l'absence d'une solution de rechange »*.



EUROPE

Hongrie

LE XI[e] CONGRÈS DU PARTI HONGROIS

M. Kadar a imposé sa ligne centriste

De notre envoyé spécial

Budapest. — *M. Janos Kadar tient solidement la barre du parti socialiste ouvrier hongrois. C'est la principale constatation qui se dégage à l'issue du XI[e] congrès du P.S.O.H., qui s'est terminé le samedi 22 mars, à Budapest. Depuis 1956, M. Kadar demeure un dirigeant incontesté, et pour le moment irremplaçable. Sa popularité semble intacte. Surtout sa présence à la tête du P.S.O.H. constitue toujours la plus sûre garantie pour le pays que sera poursuivie, avec les corrections nécessaires, la politique d'ouverture contrôlée et de réforme économique, inaugurée il y a un peu plus de sept ans.*

Le XI[e] congrès du parti hongrois avait été placé sous le signe de « *la stabilité et du dynamisme* ». La formule représente un compromis et c'est cette ligne kadariste, « centriste », qui a fini par prévaloir en dépit des pressions de toute sorte et des attaques plus ou moins voilées contre les réformateurs, lancées de la tribune du congrès par les éléments les plus dogmatiques. Les critiques contre certains aspects de la politique économique suivie depuis 1968 ont même été si nombreuses que M. Kadar lui-même, en conclusion des débats, a avoué avoir eu l'impression que c'était « *l'opposition qui avait la parole* ». Etait-ce une mise en garde destinée à marquer la mesure à ne pas dépasser ?

Les partisans d'un retour à un centralisme démocratique en économie avaient marqué des points, l'an dernier, en obtenant le départ du secrétariat du parti de M. Nyers, souvent appelé le « père » de la réforme économique. Habillant leurs discours de couleurs ouvriéristes, ils trouvent un assez large écho parmi les fonctionnaires du parti, mécontents de voir réduire leurs prérogatives. Ils n'ont pas pu toutefois s'imposer complètement lors de ce congrès, comme le montre, en particulier, la composition des organes dirigeants.

Des promotions équilibrées

La nouvelle équipe diffère sensiblement de la précédente, du moins en ce qui concerne le bureau politique. Trois personnalités de premier ordre ont perdu leur place dans cette instance, et quatre nouveaux venus y font leur entrée. Le nombre de ses membres sera donc de treize au lieu de douze. Les deux anciens principaux « patrons » de l'économie, MM. Nyers (réforme) et Feher (agriculture), figurent parmi les partants, avec M. Kallai, président du Front national populaire, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Au secrétariat, où tous les sortants ont été réélus, le seul nouveau venu est M. Andras Gyenes, apparatchik passé à la diplomatie. Il était, depuis l'an dernier, ambassadeur à Berlin-Est. Il devrait prendre la direction du secteur international, confié à titre temporaire à M. Pullai depuis la mort de M. Zoltan Komocsin, en mai 1974. Enfin, pour tenir compte de l'augmentation des effectifs (actuellement sept sent cinquante mille adhérents), le nombre des membres du comité central a été porté de cent à cent vingt-cinq.

M. Janos Kadar a été réélu premier secrétaire à l'unanimité. L'annonce de ce résultat a été saluée par des applaudissements en cadence de la part des délégués debout, mais le chef du parti, qui ne s'était levé qu'à contre-cœur, a vite coupé court à l'hommage que lui rendait le congrès, en pointant un index impatient sur sa montre.

L'éviction du bureau politique de MM. Nyers et Feher, qui avaient perdu leurs fonctions effectives de direction en mars 1974, a été évidemment un coup dur pour le camp des réformateurs. Toutefois, il se pourrait fort bien que ces derniers se soient, en fin de compte, mieux tirés d'affaire que le déroulement du congrès ne permettait de le penser.

Deux au moins des quatre promus, MM. Györgi Lazar et Istvan Sarlos sont, eux aussi, des réformateurs. Moins marqués que leurs prédécesseurs, plus souples, ils pourraient se montrer finalement tout aussi efficaces. L'un et l'autre se sont, à un moment de leur carrière, heurtés à M. Karoly Németh, l'homme qui a repris, l'an dernier, l'héritage de M. Nyers et a essayé de réintroduire des pratiques bureaucratiques dans l'économie. Ainsi, M. Sarlos, lorsqu'il était maire de Budapest de 1963 à 1970, fut en butte à l'opposition de M. Németh, à l'époque premier secrétaire du parti dans la capitale. Plus modéré que M. Nyers, M. Lazar devrait, en tant que président du comité du Plan et vice-premier ministre chargé des relations avec le Comecon, représenter malgré tout un contrepoids à l'influence de M. Németh. En outre, après cette promotion, il apparaît comme un candidat sérieux à la succession, dans quelques mois, du chef du gouvernement, M. Fock.

Les deux autres élus ont des personnalités moins affirmées. M. Milos Ovari se range dans une ligne centriste non dogmatique. Il dirige la commission de propagande auprès du comité central. Il avait remplacé, l'an dernier, au secrétariat, M. Aczel, l'ancien responsable libéral du secteur culturel, mais les deux hommes ne passent pas pour être très éloignés l'un de l'autre.

Le quatrième élu, M. Laszlo Marothy, est trop jeune pour pouvoir être vraiment connu. Agé seulement de trente-trois ans, il est, de loin, le benjamin du bureau politique. Depuis à peine un an, il dirige l'organisation de la jeunesse communiste. Sa promotion témoigne, sans doute, de l'intérêt nouveau que le parti hongrois compte accorder aux jeunes. Dans son discours de clôture, M. Kadar avait longuement insisté sur ce point. Spécialiste de l'agriculture, M. Marothy pourrait être appelé aussi à combler le vide laissé à la direction du parti par l'éviction de M. Feher, l'artisan de l'essor économique des campagnes hongroises ces dernières années.

Pour se faire une meilleure idée encore du rapport de forces entre les différents groupes au sein de la direction hongroise, il faut noter que M. Aczel, personnalité libérale, a conservé sa place au bureau politique, alors qu'avant le congrès on le disait fort menacé. En revanche, l'un de ses principaux adversaires, M. Arpad Pullai, doit continuer à se contenter de son poste au secrétariat, ce qui constitue une réelle surprise.

MANUEL LUCBERT.

LES ORGANES DU P.S.O.H. ÉLUS LE 22 MARS 1975

BUREAU POLITIQUE

MM. György Aczel, Antal Apro, Mme Valeria Benke, MM. Bela Biszku, Jenö Fock, Sandor Gaspar, Janos Kadar, György Lazar (1), Laszlo Marothy (1), Dezsö Nemes, Karoly Németh, Miklos Ovari (1) et Istvan Sarlos (1).

SECRETARIAT

M. Janos Kadar, premier secrétaire, MM. Béla Biszqu, Andras Gyenes (1), Imre Gyori, Karoly Németh, Miklos Ovari, Arpad Pullai.

(1) Elus pour la première fois.

Les promus

● M. GYORGY LAZAR, qui entre au bureau politique, est né en 1924. Il est membre du PSOH depuis 1945. Dessinateur industriel, il entre, en 1948, au comité du Plan où il occupe diverses fonctions jusqu'en 1970. De 1970 à 1973, il est ministre du travail. En juin 1973, il est nommé vice-premier ministre et président du comité du Plan. Membre du comité central depuis 1970.

● M. LASZLO MAROTHY, promu au bureau politique, est d'origine paysanne. Il est né en 1942. Après avoir obtenu un doctorat à l'université d'agriculture de Gödöllö, il devient membre du PSOH en 1965 et du comité central en novembre 1973. Il en est le seul membre à avoir été coopté entre les deux congrès. Premier secrétaire de l'Union de la jeunesse communiste depuis juin 1973.

● M. MIKLOS OVARI, nouveau membre du bureau politique, est né à Budapest en 1925. Professeur d'italien, historien de formation, il a enseigné à plusieurs reprises à l'Ecole supérieure du parti. Depuis 1958, il a fait toute sa carrière au comité central (section agitation et propagande, puis enseignement et culture). Membre du comité central depuis 1966, il est devenu l'un des secrétaires en 1970 lors du dixième congrès.

● M. ISTVAN SARLOS, promu au bureau politique, est né en 1921 à Budapest. Il a fait des études de philosophie à l'université Eötvös Lorand, de la capitale. Entré dans le mouvement ouvrier en 1939, il est élu au comité central du PSOH en 1966. De 1963 à 1970 il est maire de Budapest, puis de 1970 à 1974 rédacteur en chef de *Nepszabadsag*, organe central du parti. Il est secrétaire général du Front national populaire depuis mars 1974.

● M. ANDRAS GYENES, seul promu au secrétariat, est né en 1923. Il a travaillé dans le commerce de la viande jusqu'en 1948. Il adhère au parti en 1945 et exerce pendant dix ans des responsabilités syndicales. Entre temps il suit pendant deux ans les cours de l'Ecole supérieure du parti à Moscou. En 1962, il entre à la section des relations internationales du PSOH, qu'il dirigera de 1971 à 1974, après avoir été vice-ministre des affaires étrangères en 1970-1971. Depuis 1974, il était ambassadeur en R.D.A.

Portugal

A UN MOIS DES ÉLECTIONS A LA CONSTITUANTE

Le ton monte entre les partis politiques

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Le ton monte. En une semaine et trois meetings, le Portugal s'est lancé dans une campagne électorale qui risque d'être agitée. C'es l'escalade verbale : entre centristes, socialistes et communistes la lutte est ouverte.

Les trois partis membres de la coalition gouvernementale semblent désormais s'opposer sur tout ou presque tout. Les incidents survenus vendredi à Porto, où se déroulait un meeting du parti populaire démocratique, laissent à penser que l'on n'en restera pas toujours aux mots. Confusion dans la salle, cris et jets de pierres à l'extérieur, pneus crevés et intervention des militaires : le scénario devient presque classique, même si cette fois il n'a pas donné lieu aux affrontements qu'on a connus en janvier devant le même Palais de cristal lors du congrès du Centre démocratique et social, ou à Setubal, au début du mois de mars, à l'occasion d'une autre réunion organisée par le P.P.D.

Mais les répercussions de cette chaude soirée pourraient être, au plan politique, d'une certaine importance. En effet, l'attaque menée après le meeting par plusieurs dizaines de militants centristes contre le siège local du parti communiste a provoqué de la part de ce dernier une prise de position particulièrement nette. Dans un communiqué publié samedi, la direction régionale de Porto du P.C.P. affirme : « *On sait aujourd'hui que le P.P.D. est compromis dans des tentatives organisées pour liquider la révolution du 25 avril. Cette nuit, il a décidé de faire un nouveau pas en avant dans l'escalade réactionnaire. Ceci montre la justesse de la position du P.C.P., qui s'est prononcé contre le maintien dans la coalition gouvernementale d'un parti qui s'oppose au processus démocratique.* »

Les communistes, jusque-là, étaient restés plus prudents, même si l'on sentait à la base une forte détermination pour évincer les centristes du gouvernement. Devant vingt mille militants et sympathisants qui n'ont cessé de crier : « *Dehors, le P.P.D. !* » M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., avait sommé les centristes de s'engager clairement en faveur de la politique antimonopoliste du gouvernement. Peu après, le comité central du P.C.P. s'était seulement permis d'« *émettre des réserves* » sur leur présence dans la coalition. Cette fois, l'attaque est directe : on parle même de « *provocateurs fascistes* ». Faut-il voir là un « dépassement de la ligne » par une direction régionale ? Le bureau politique du P.C.P. n'a encore rien rectifié.

Pour être moins violente, l'opposition entre communistes et socialistes n'en a pas moins pris ces derniers jours d'inquiétantes proportions. Il est clair que les amis de M. Mario Soares misent sur les élections pour « renverser la vapeur », modifier un rapport de forces qui leur est aujourd'hui défavorable, et qu'ils espèrent ainsi renforcer indirectement le « camp modéré » au sein du Mouvement des forces armées.

Dans ce but il n'hésite pas à pratiquer l'anticommunisme et ne manque pas une occasion de dénoncer le péril d'une « *dictature de gauche* ». Les socialistes veulent s'en prendre d'abord au contrôle que le parti de M. Alvaro Cunhal a, selon eux, peu à peu établi sur les moyens de communication. Une polémique ouverte entre les socialistes et Radio-Clube — où s'est récemment créée une commission révolutionnaire — a amené dimanche soir deux cents militants socialistes à manifester devant l'immeuble de la station contre le « *sectarisme de plus en plus offensif* » dont elle ferait preuve. Les journalistes professionnels du parti doivent se réunir prochainement pour définir un plan de bataille général.

La presse et la télévision au centre des controverses

La presse et la télévision sont, il est vrai, au centre de nombreuses controverses : ainsi cinq cents travailleurs de la radiodiffusion d'Etat ont signé une pétition demandant la réintégration du major Ramalho Eanès au poste de président du conseil d'administration qu'il occupait avant le 11 mars. La pétition dénonce encore la « *manœuvre sectaire* » qui met en cause la manière dont l'équipe dirigée par le major, respectant les ordres supérieurs, a couvert les événements du 11 mars.

La cellule communiste de l'entreprise assure, quant à elle, que « *soutenir, dans la phase actuelle, l'indépendance de la R.T.P. face au gouvernement, c'est vouloir soustraire la télévision à sa mission spécifique dans le processus révolutionnaire* ».

Quelques incidents récents ont bien montré que le petit écran était devenu un enjeu politique important : ainsi au soir du rassemblement organisé par le P.C.P., dimanche 16 mars, le reporter chargé de l'information ayant estimé la foule à plus de trente mille personnes, une manifestation prestement organisée devant les locaux suscitait un rectificatif gêné : on comptait, en fait, « *entre quatre-vingts et cent mille manifestants au stade du 1er-Mai* ». Cinq jours plus tard, le journal télévisé de midi annonçait que tous les meetings prévus le soir étaient annulés : à 21 h. 30, aux arènes, le parti socialiste présentait ses candidats devant quinze mille personnes.

Comment s'étonner que, face à une telle dégradation des rapports entre les partis formant la coalition, le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, éprouve quelque peine à composer son nouveau gouvernement ? Ce remaniement, que l'on annonçait rapide et sans difficulté, dure maintenant depuis dix jours.

Hypothèses, suspicion, spéculations et ballons-sondes se multiplient dans la presse de Lisbonne, qui finit par se lasser et consacre ses « une » à des sujets plus divertissants.

Dimanche encore, communistes et socialistes répétaient de façon sibylline « rien de nouveau » à ceux qui leur demandaient si les choses prenaient enfin tournure. La dernière entrevue entre M. Mario Soares et le premier ministre a été, dit-on, assez orageuse. Aucun pas n'a été fait.

Si, en plus de l'opposition du P.S. aux propositions du général Gonçalves, les communistes sont maintenant résolus à s'opposer au maintien du P.P.D. dans la coalition, on ne voit pas bien quelle issue pourrait être trouvée. De quoi, en tout cas, rendre sceptique sur la constitution de cette « *équipe dynamique et représentative du nouveau rapport de forces* » que demandait, après le 11 mars, le M.F.A. au premier ministre.

Les tergiversations dans la formation du quatrième gouvernement provisoire rendent plus évidentes la force et l'efficacité du Conseil de la révolution. Depuis sa création, l'organe suprême ne cesse de se réunir en longues sessions nocturnes et de publier au petit matin des décrets qui réorganisent peu à peu la vie politique et économique portugaise. Ses dernières décisions sont d'ordre militaire : une loi l'autorise en effet à rayer des cadres de l'armée les officiers compromis dans la tentative avortée du 11 mars et qui ont pris la fuite. Leurs biens seront en outre confisqués. Le Conseil se donne aussi le droit de mettre à la réserve les officiers « *qui n'offrent pas les garanties de fidélité aux principes du M.F.A.* », ou font preuve d'incompétence professionnelle. La voie d'un assainissement décisif des forces armées est désormais ouverte.

DOMINIQUE POUCHIN et JOSE REBELO.

Le Conseil de la révolution dénonce une organisation terroriste de droite basée en Espagne

De nos envoyés spéciaux

Porto. — Une organisation terroriste, l'Armée de libération du Portugal (ELP), agirait depuis plusieurs mois à partir du territoire espagnol : c'est ce qu'a révélé le colonel Corvacho, chef d'état-major de la région militaire de Porto, qui parlait au nom du Conseil de la révolution, au cours d'une conférence de presse le dimanche 23 mars à Porto. Le colonel Corvacho était accompagné du ministre de l'information, le commandant Correia Jesuino.

Cette organisation n'a pas encore été complètement démantelée malgré l'arrestation d'une trentaine de ses membres. Elle se proposait de « *libérer le Portugal du marxisme en pratiquant l'assassinat politique, le terrorisme sélectif, le sabotage et l'action psychologique* ».

Deux stations émettrices mobiles, l'une destinée au nord, l'autre au sud du Portugal, avaient été installées dans les provinces espagnoles frontalières. L'une d'elles avait même commencé à fonctionner. Constituée après le 28 septembre, l'ELP était, selon les dirigeants portugais, en liaison avec deux partis dissous depuis, le parti du progrès et le parti libéral. Elle comprenait des civils, des officiers en activité et d'autres limogés. Elle aurait été financée par plusieurs banques portugaises.

Le colonel Corvacho n'a révélé que treize noms des personnes arrêtées, l'enquête n'étant pas terminée. Certaines de ces arrestations ont été effectuées au moment même du coup d'Etat manqué, le 11 mars, à la caserne de Tancos, immédiatement après le départ du général Spinola. Les documents présentés lors de la conférence de presse indiquent que l'ELP se distingue du mouvement spinoliste, qu'elle considérait comme « *aventuriste* ». Elle entendait cependant, profiter de l'action du 11 mars, et une note interne datée du 17 février à Madrid prévoit en détail la tentative de coup d'Etat, signalant même l'attaque du régiment d'artillerie légère n° 1 dans la banlieue nord de Lisbonne. L'ELP serait à l'origine des événements de Setubal, où, au début de ce mois, la police de sécurité publique, force militarisée qui échappe en grande partie au contrôle du Mouvement des forces armées, a tiré sur la foule. Le colonel Corvacho a encore précisé les noms d'emprunt des principaux chefs de cette organisation — Castor et Morgan — et ceux des sociétés commerciales qui leur servaient de couverture et qui ont leur siège en Espagne. Il a cependant refusé de se prononcer sur les éventuelles liaisons entre cette organisation et la C.I.A. et a affirmé qu'à son avis le gouvernement espagnol ignorait l'existence de ces terroristes.

De probables ramifications internationales

Cela ne l'a cependant pas empêché d'évoquer en termes très généraux les probables ramifications internationales de l'organisation : d'autres documents remis aux journalistes signalent en effet la présence de certaines des personnes citées, successivement au Guatemala, en Bolivie et au Chili, lors du coup d'Etat contre le président Allende.

En réunissant cette conférence de presse et en révélant ces documents, le M.F.A. entendait vraisemblablement riposter à certaines rumeurs de la presse étrangère et aux bruits qui courent dans les milieux conservateurs portugais, présentant, selon l'expression du colonel Corvacho, l'intentoha (la tentavacho, l'*intentona* (la tenta-*inventona* (invention).

Les documents ne laissent guère de doute sur le degré de détermination et d'organisation du groupe terroriste, à moins, comme l'a lui-même admis le représentant du M.F.A., « *qu'on ne veuille que ces documents soient aussi sortis de l'imagination des capitaines* ».

LA FIN DU QUATORZIÈME CONGRÈS DU P.C.I.

M. Enrico Berlinguer exprime les « réserves » des communistes italiens devant l'évolution de la situation au Portugal

Au cours de la dernière journée du quatorzième congrès du parti communiste italien, le secrétaire général, M. Enrico Berlinguer, a exprimé les « réserves » *que suscitent dans le P.C.I. les derniers événements du Portugal*

Dimanche 23 mars, une délégation portugaise dirigée par le ministre du travail, le capitaine José Costa Martins, et comprenant des représentants du M.F.A., est arrivée à Moscou, où elle restera une semaine. La délégation aura des échanges de vues avec des responsables soviétiques du travail et de la défense. Analysant le rôle du parti communiste portugais dans l'évolution de la situation au Portugal, la Pravda *s'élève contre les opinions avancées dans les milieux politiques occidentaux selon lesquels* « une menace pèse sur la démocratie au Portugal » *et estime qu'il s'agit là d'*« une insinuation de propagande qui ne saurait tromper personne ».

Dans son numéro de cette semaine, l'hebdomadaire américain Newsweek *écrit :* « [*Au cas où l'OTAN perdrait l'appui du Portugal et de sa base des Açores*] les avions pourraient être ravitaillés en vol. Mais ce serait une méthode très onéreuse. C'est pourquoi certains militaires américains envisagent la possibilité d'inviter l'Espagne à se joindre à l'OTAN à la place du Portugal. »

De notre correspondant

Rome. — Le quatorzième congrès du parti communiste italien, qui s'est réuni à Rome du 18 au 23 mars, aura vécu de bout en bout à l'heure portugaise. Les récents événements de Lisbonne — l'interdiction, en particulier, du parti de la démocratie chrétienne — ont sérieusement influencé les travaux du congrès, et ils pourraient avoir à plus long terme des conséquences sur l'ensemble de la politique intérieure italienne.

Le jour même de l'ouverture du congrès de Rome, la démocratie chrétienne était interdite au Portugal. Sincèrement indignés, sans doute, mais contents de prendre les communistes en flagrant délit, les démocrates-chrétiens italiens retiraient leur délégation du congrès. Ce qui est vrai à Lisbonne aujourd'hui ne le serait-il pas à Rome demain, au cas où les communistes participeraient, comme ils le souhaitent, au pouvoir. Les journaux télévisés de la RAI, contrôlés par la démocratie chrétienne, ont lourdement insisté sur ce thème pendant plusieurs jours.

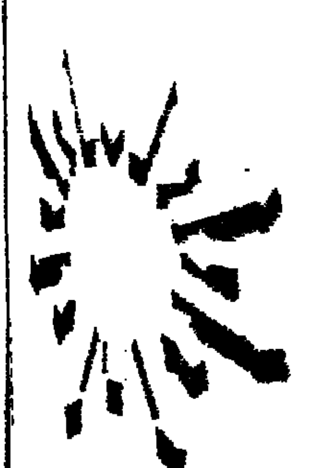
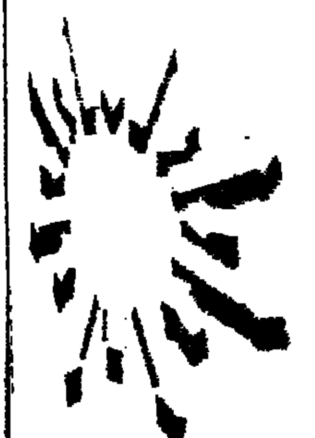
L'attitude de la télévision a été vivement dénoncée dimanche, dans son discours de clôture, par M. Enrico Berlinguer. Le secrétaire général du P.C.I. devait surtout s'en prendre à la démocratie chrétienne, qui, pour commettre « *un geste inconsidéré et grossier* », n'a même pas attendu « *de connaître notre position* ».

Sa position, le P.C.I. a mis quatre jours à la formuler. Mais il l'a fait clairement. « *Plusieurs camarades*, devait souligner M. Berlinguer, *ont déjà dit que, dans les récents événements portugais, il y a quelque chose qui ne nous a pas convaincus. Ils ont fait état de nos préoccupations, de notre perplexité et de nos réserves.* » Faisant allusion à l'interdiction de la démocratie chrétienne au Portugal, le secrétaire général du P.C.I. a ajouté : « *Nous, communistes italiens, nous ne sommes pas d'accord avec des décisions dans lesquelles se confondent des actes justes et nécessaires destinés à punir des personnes directement responsables de tentatives de coups d'Etat réactionnaires avec d'autres actes qui atteignent les partis auxquels ces personnes appartiennent. Nous ne voulons pas nous ériger en juges (...) des forces qui dirigent l'Etat portugais et qui ont libéré le pays de l'infâme dictature fasciste (...). Mais nous ne pouvons renoncer à rappeler les positions de principe qui sont les nôtres et auxquelles notre parti ne peut déroger, soit quand il œuvre en Italie, soit quand il évalue des événements survenus dans d'autres pays.* » L'un de ces principes, affirme M. Berlinguer, est « *la nécessité d'assurer le plein exercice des droits politiques à toutes les formations de gauche, du centre ou de droite, à tous les citoyens, quelles que soient leurs opinions, du moment qu'ils ne sont pas capables d'actes de subversion ouverte contre les institutions démocratiques* ».

Il a dû en coûter au secrétaire général du plus grand parti communiste du monde occidental de lire ce passage courageux de son discours. Mais plus encore, peut-être, aux mille cent vingt-quatre délégués présents d'applaudir. Ce ne fut pas une ovation. Le parti communiste portugais a été bien plus acclamé pour sa « *lutte contre la dictature* » que critiqué pour ses erreurs de parcours. Habilement, du reste, M. Berlinguer devait centrer toute l'attention sur le secrétaire de la Démocratie italienne, M. Amintore Fanfani, auquel il a décoché des flèches empoisonnées, affirmant notamment que ce défenseur de la liberté politique au Portugal eut jadis des sympathies pour Salazar.

A trois mois des élections municipales, provinciales et régionales, l'objectif est clair : isoler « *le courant intégraliste de la démocratie chrétienne* », concentrer les attaques sur M. Fanfani en prenant bien soin de le distinguer de son parti. Car les communistes n'ont pas renoncé — loin de là — à leur projet d'alliance avec « *les autres forces populaires et démocratiques* ». Ils ne croient pas plus qu'hier à l'unité de la gauche et n'entendent toujours pas gouverner « *avec 51 % des voix* ». C'est le *compromis historique* qui les attire, comme l'affirme le document final du Congrès. Mais le P.C.I. ne semble plus croire à la possibilité de réaliser immédiatement ce « *compromis* ». De « *proposition* », il est devenu « *une stratégie et une méthode* ». On appliquera cette stratégie à la base, le mieux possible, en attendant qu'elle se réalise « au sommet ». Ce n'est apparemment pas pour demain.

ROBERT SOLÉ.

Portugal

…IONS A LA CONSTITUANTE

… les partis politiques

…envoyé spécial

DOMINIQUE POUCH… JOSÉ REBELO

Le Conseil de la révolution dénonce une organisation terroriste de droite basée en Espagne

…au P.C.I.

…des communistes italiens …au Portugal

EUROPE

Grande-Bretagne

Les députés travaillistes écossais se prononcent contre le maintien du pays dans la C.E.E.

La campagne des partisans du « non » au référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. a pratiquement commencé. Les députés travaillistes écossais, réunis en congrès, ont voté, dimanche 23 mars, à une large majorité contre le maintien du pays dans la Communauté européenne. Dimanche après-midi, trois ministres du gouvernement de M. Wilson, MM. Anthony Wedgwood Benn (industrie), Peter Shore (commerce) et Mme Judith Hart (développement outre-mer), ont tenu une conférence de presse à Londres pour expliquer pourquoi ils voteront « non » au référendum. Ce lundi matin, le Times *croit savoir que le premier ministre, M. Harold Wilson, et le ministre des affaires étrangères, M. Callaghan, auraient menacé de démissionner si le conseil exécutif du Labour adoptait, mercredi prochain, une motion de M. Ian Mikardo, l'ancien président du parti, demandant au Labour de faire campagne contre la recommandation gouvernementale pour le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne.*

De notre correspondant

Londres. — La « guerre civile » qui a éclaté au sein du parti travailliste entre adversaires et partisans du Marché commun n'a pas connu de trêve pendant le week-end. Prenant la parole à Aberdeen, samedi 22 mars, devant l'assemblée du parti travailliste écossais, M. Wilson a fixé les limites du droit au désaccord des membres du cabinet. Il a notamment averti ses collègues qu'il ne tolérerait pas qu'ils sacrifient leur fonction ministérielle à la campagne référendaire.

Le premier ministre a, par ailleurs, demandé que la bataille soit conduite *« avec maturité, entre camarades et amis ».* Toutefois, les arguments de M. Wilson en faveur de l'Europe n'ont pas convaincu les délégués écossais qui, comme prévu, ont demandé le retrait de la Grande-Bretagne de la Communauté, par trois cent quarante-six mille voix contre deux cent quatre-vingt mille voix. Le départ précipité de M. Wilson de la runion lui a évité d'entendre le verdict.

Il semble que le chef du Labour soit débordé par l'hostilité du gros de ses troupes. Les députés du rang, soutenus par l'appareil du parti, se préparent en effet à mettre en minorité les « pro-européens » du cabinet, d'abord dans trois jours au sein du comité national exécutif, ensuite lors du congrès extraordinaire du parti, prévu en mai.

M. Peter Shore, ministre du commerce et porte-flambeau, avec MM. Michael Foot et Tony Benn, des « anti-européens », a lancé dimanche sa première offensive publique au cours d'une conférence de presse. Son argument essentiel a porté sur les « abandons de souveraineté » consentis par la Grande-Bretagne au sein de la Communauté. Même s'il réaffirme avec vigueur qu'il ne croit guère à l'union politique européenne, M. Wilson ne désarmera pas l'opposition sur ce terrain. Son souci premier est désormais d'éviter la désintégration de son parti. Dans ce but, il pourrait faire avancer la date de la consultation populaire afin d'écourter une campagne dangereuse.

(Intérim.)

Suisse

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE CONFIRME SON ORIENTATION MODÉRÉE

(De notre correspondant.)

Berne. — Le Congrès du parti socialiste suisse, qui s'est tenu en fin de semaine à Zurich, a donné le coup d'envoi de la campagne pour les élections législatives d'octobre prochain.

En présence des deux membres socialistes du gouvernement helvétique, les délégués ont mis au point le programme électoral du parti. Il insiste sur les thèmes suivants : Lutte contre la hausse des prix ; sécurité de l'emploi ; protection de l'environnement ; meilleure répartition des charges fiscales ; égalité des chances pour les deux sexes…

Le congrès a également décidé de demander, par voie d'initiative populaire, une révision du droit foncier.

A propos des questions militaires, le parti socialiste se montre favorable à un libre choix entre le service armé et le service civil. En outre, il propose que les dépenses militaires soient réduites, le cas échéant, dans la même proportion que les dépenses sociales.

Dans l'ensemble, le congrès de Zurich aura confirmé l'orientation nettement modérée et réformiste du parti socialiste suisse. M. Willi Ritchard, chef du département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, a pris la parole pour justifier la participation socialiste au gouvernement.

Contrairement aux années précédentes, l'aile gauche du parti ne s'est guère manifestée au cours des délibérations. Enfin, les délégués ont élu un nouveau président, M. Helmut Hubacher, député de Bâle, qui succède à M. Arthur Schmid. — J.-C. B.

Espagne

LA JUNTE DÉMOCRATIQUE DEMANDE A L'ARMÉE DE RESTER NEUTRE DANS LE DÉBAT POLITIQUE

Madrid *(A.F.P., A.P.).* — La Junte démocratique de Madrid, antenne, dans la capitale, de la Junte démocratique d'Espagne, dont les chefs de file sont MM. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, et Rafael Calvo Serer, personnalité monarchiste libérale, a lancé, le samedi 22 mars, un appel à la neutralité de l'armée, afin que les citoyens puissent mettre en marche des réformes démocratiques dans le pays. La Junte démocratique a également, dans un texte remis à la presse étrangère, demandé aux Madrilènes de constituer des « juntes » sur leurs lieux de travail et de résidence, première étape de la création d'une *« assemblée démocratique ».* La Junte d'Espagne organisera prochainement, est-il enfin annoncé, des journées nationales d'action pour la *« conquête définitive des libertés ».*

ASIE

Cambodge

Le pont aérien ravitaillant Phnom-Penh a été rétabli

Après une interruption de quarante-huit heures, le pont aérien assurant le ravitaillement de Phnom-Penh en armes et en vivres a repris le lundi 24 mars. La pression des Khmers rouges reste cependant très forte aux alentours de l'aérodrome de Pochentong, qui avait été atteint par une vingtaine de roquettes avant l'atterrissage du premier appareil lundi en fin de matinée.

A Phnom-Penh, le maréchal Lon Nol a démenti les rumeurs faisant état de sa démission. Le « New York Times » croit savoir que le chef de l'Etat cambodgien a pris toutes les dispositions pour pouvoir quitter rapidement le pays mais qu'il n'avait pas encore arrêté, dimanche, de décision définitive à ce sujet.

A Pékin, le prince Sihanouk, parlant à l'occasion d'une réception organisée pour le cinquième anniversaire de la création du FUNC et à laquelle assistait notamment le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, a réitéré son opposition à toute négociation avec le gouvernement de M. Long Boret, actuellement en fonctions à Phnom-Penh. D'autre part, dans une interview que publie à Paris le quotidien « Libération », le prince déclare : « Nous ne devons pas attaquer directement Phnom-Penh, car il ne faut pas donner un prétexte aux U.S.A. pour faire intervenir de nouveau contre nous leurs propres forces armées. Nous devons continuer à appliquer patiemment notre stratégie de guerre d'usure. »

Comme l'indique notre envoyé spécial, cette guerre d'usure est très éprouvante pour les forces gouvernementales. Celles-ci ont mené au cours des derniers jours leur principal effort en direction de Tuol-Leap — à 10 kilomètres à l'ouest de Pochentong, — dans l'intention d'alléger la pression de l'adversaire sur l'aérodrome.

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — Depuis plus de deux semaines, les troupes gouvernementales ont lancé tous leurs moyens dans la bataille de Tuol-Leap dans le but d'assurer un périmètre de sécurité autour de l'aéroport et de stopper toutes les possibilités d'infiltration vers la piste. Plus de cinq mille hommes, soit environ le quart des troupes qui défendent la capitale, ont été lancés dans l'opération qui semble, néanmoins, piétiner dans la confusion. Les Khmers rouges, disposant d'autant de soldats que les gouvernementaux, bien appuyés par une artillerie abondamment fournie en munitions, tiennent tête avec acharnement. Ils ont dû reculer dans certains secteurs, dont celui de Tuol-Leap, d'où ils tiraient au canon de 105 — de fabrication américaine — sur l'aéroport, mais on ne sait toujours pas avec certitude qui tient la bourgade de Tuol-Leap. Les républicains affirment l'occuper, mais certaines de leurs cartes militaires indiquent que leurs unités de pointe en sont à une centaine de mètres. Et cela au prix de lourdes pertes : depuis le début de la *« deuxième phase »* de l'offensive, le 17 mars, cinquante soldats ont été tués et deux cents blessés. Quant à la brigade qui tient le sud de la route n° 4, elle a perdu deux cents tués et quatre cents blessés depuis janvier, sur un effectif initial de mille sept cents hommes. Certains soldats, terrorisés par les nouvelles mines chinoises, indétectables, refusent d'avancer.

Les rapports américains sur la bataille ne sont guère optimistes. Une courte visite sur le terrain l'explique aisément. Partis un matin à la recherche du front, nous avons cherché en vain le P.C. opérationnel : il venait de quitter le temple chinois où il avait été installé, car trop de roquettes y tombaient, et les derniers soldats qui s'y trouvaient encore ne savaient pas où il avait été transféré. Nous étions dans de plates terres de rizières, parsemées de bosquets de palmiers à sucre. Tuol-Leap, *« réoccupée par les troupes républicaines »*, était à 6 kilomètres, mais l'aviation bombardait à 2 kilomètres seulement.

De retour au quartier général de l'opération, en retrait du front, tout l'état-major avait disparu. Mais, du bord de la route, des blindés et une centaine de fantassins partaient en opération, déployés en éventail. Plus près, des hélicoptères faisaient la navette avec Kompongspeu, car la route est coupée par des unités khmères rouges quelques kilomètres plus loin. Soldats, mais aussi femmes et enfants, descendaient de l'appareil qui chargeait de nouveaux passagers avant de repartir dans un nuage de poussière vers le sud de la route dans une région supposée « nettoyée » des Khmers rouges.

Qui tient quoi ? Qui avance et qui recule ? Il est bien difficile de répondre à cette question, mais la recrudescence des bombardements à la roquette de l'aéroport et leur efficacité accrue montrent que l'opération de dégagement entreprise autour de Pochentong est loin d'être couronnée de succès. Les Américains semblent s'inquiéter ou s'irriter de la « lenteur » de leurs amis et pourtant ceux-ci ne manquent pas de matériel. Tous les officiers rencontrés le répètent, sauf ce commandant qui se plaignait amèrement de ne toucher que trois piles par mois pour sa radio, soit à peine de quoi la faire fonctionner une semaine. *« Que faire pendant les trois autres semaines »*, nous demandait-il ?

A ce rythme-là la bataille de Phnom-Penh, risque de durer longtemps et de causer encore de lourdes pertes. Mais le but principal des assaillants est-il de prendre la capitale par les armes ou d'affaiblir militairement l'adversaire pour mieux l'emporter politiquement ? Sans rien donner en échange, sans revenir sur leur refus de négocier les Khmers rouges ont déjà obtenu le départ du général Sosthène Fernandez, un des *« sept traîtres »*. Ils pourraient obtenir bientôt celui du maréchal Lon Nol, leur principal adversaire depuis le coup d'Etat du 18 mars 1970.

Le vote de crédits militaires supplémentaires par le Congrès américain apparaît toujours aussi incertain et éloigné. Liés à la situation sur le terrain, ces facteurs expliquent que Phnom-Penh cherche désespérément à négocier et pourquoi les Khmers rouges s'y refusent avec la même obstination. Est-ce parce qu'ils sentent obscurément que l'issue pourrait être proche que les soldats montrent aujourd'hui beaucoup de considération pour les prisonniers, blessés ou non. A Prek-Phnou, au nord de Phnom-Penh, il y a quelques jours, des soldats en patrouille avaient découvert, dans un trou, un Khmer rouge blessé aux deux bras et aux deux jambes par une mitrailleuse. Interrogé, il refusa de répondre, alors un des soldats lui dit : *« Ne t'en fais pas, on est des soldats comme toi. Quand l'officier t'interrogera, dis-lui que ce sont les Rouges qui t'ont fait ça, car tu refusais de te battre. Tu seras mieux traité. »*

PATRICE DE BEER.

Vietnam du Sud

Situation très difficile pour les forces de Saigon près de Hué et sur les Hauts-Plateaux

De violents combats se sont poursuivis les dimanche 23 et lundi 24 mars dans différentes régions du Vietnam du Sud où les forces gouvernementales ont dû opérer de nouveaux replis et se trouvent, en plusieurs endroits, aux prises avec de graves difficultés.

La situation est particulièrement délicate dans deux secteurs. Aux abords de Hué, les forces communistes ont enlevé plusieurs positions tenues par les troupes de Saigon au sud de la ville. La vieille cité impériale, abandonnée par 90 % de ses habitants, a été touchée par plusieurs obus et ne peut plus recevoir depuis dimanche les communications téléphoniques du reste du pays.

Plus au sud, sur les Hauts-Plateaux, des unités communistes bloquent, d'autre part, le passage de forces gouvernementales battant en retraite depuis Ban-Me-Thuot le long de la route nationale n° 21 et se dirigeant vers la côte.

Selon la radio nord-vietnamienne, les forces communistes se seraient emparées de la totalité de la province de Binh-Long, le long de la frontière cambodgienne, au nord de Saigon. Cette nouvelle n'est pas confirmée dans la capitale sud-vietnamienne.

L'exode des populations réfugiées qui fuient les provinces septentrionales du pays et la région des Hauts-Plateau, se poursuit dans des conditions lamentables. Le nombre total des réfugiés était officiellement estimé, lundi à Saigon, à huit cent cinquante mille personnes. Des informations contradictoires circulent quant aux événements qui marquent cet exode. Lundi matin, des informations faisaient état du naufrage en mer d'un bateau transportant trois mille personnes. Les agences indiquaient cependant, par la suite, que le nombre des victimes serait inférieur à cent.

● A SAIGON, le général Nguyen Van Minh, inspecteur général des forces armées de la République du Vietnam du Sud, a été nommé gouverneur militaire de la ville en remplacement du vice-amiral Chung Tan Cang.

● A HANOI, le ministre nord-vietnamien des affaires étrangères a qualifié de *« calomnies »* les accusations de Washington selon lesquelles le Vietnam du Nord a introduit d'importantes forces au Sud. Il a accusé le gouvernement du président Ford de faire ainsi *« pression sur le Congrès pour lui demander d'accorder une aide supplémentaire au groupe Nguyen Van Thieu (…) et pousser plus profondément les Etats-Unis dans l'engagement militaire au Vietnam du Sud »*.

L'organe du P.C. nord-vietnamien, *Nhan Dan*, conteste, d'autre part, que l'offensive des forces communistes ait donné lieu à *« un grand exode de la population vers la liberté »* Le journal accuse les unités gouvernementales d'avoir en réalité contraint les habitants des régions abandonnées à les suivre dans leur retraite *« pour s'en servir comme bouclier »*.

● A PARIS, la délégation du G.R.P. (gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud) à la conférence consultative de La Celle-Saint-Cloud a accusé les Etats-Unis de chercher à *« justifier le sabotage de l'accord de Paris »* en rejetant la responsabilité de la situation sur les autorités de Hanoï.

La délégation du gouvernement de Saigon, pour sa part, élève une protestation *« contre les actes de guerre criminels et sanguinaires perpétrés (…) au Vietnam du Sud par les vingt divisions nord-vietnamiennes, qui font usage d'un armement puissant fourni par l'Union soviétique et la Chine populaire »*. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Le président Ford se dit « très inquiet »

Washington *(A.F.P., A.P.).* — Une certaine confusion est sensible à Washington à propos de l'évolution de la situation en Indochine. Tandis que la Maison Blanche et l'administration prédisent, plus ou moins ouvertement, l'effondrement des régimes de Phnom-Penh et de Saigon au cas où le Congrès ne leur accorderait pas sans tarder une aide supplémentaire, sénateurs et représentants viennent de commencer leurs vacances de Pâques et aucun vote ne peut désormais intervenir avant la mi-avril.

Dans une interview au *Philadelphia Bulletin* du dimanche 23 mars, le secrétaire à la défense, M. James Schlesinger, paraît vouloir éviter tout affolement en déclarant que le passage de l'Asie du Sud-Est sous domination communiste ne modifierait pas d'une manière significative l'équilibre militaire mondial au détriment des Etats-Unis.

Le président Ford, en revanche, a paru plus préoccupé lorsqu'il a déclaré le même jour au *Los Angeles Times* que la situation dans le Sud-Est asiatique était *« très inquiétante »* et que les Etats-Unis allaient devoir réexaminer leur politique dans cette région du monde.

Selon des rumeurs circulant dans les milieux officiels le gouvernement américain pourrait prochainement déclarer *« inopérants »* les accords de Paris sur le Vietnam. Cette déclaration, qui se fonderait sur la violation des accords par le Vietnam du Nord, pourrait permettre aux Etats-Unis d'envoyer à Saigon tout le matériel nécessaire sans être limité au remplacement *« pièce pour pièce »* prévu par les accords. Encore faudrait-il cependant que le Congrès y consente, et donc modifie sensiblement son attitude présente.

On ne soigne plus à Neak-Luong…

Un photographe français, M. Sylvain Julienne, qui a pu se rendre à Neak-Luong (une cinquantaine de kilomètres au sud de Phnom-Penh), que tiennent environ deux mille soldats gouvernementaux, a relaté en ces termes à l'agence France-Presse la détresse des défenseurs de la ville :

Ils sont tous terrés, recroquevillés dans leurs trous, recouverts de la poussière des explosions de projectiles de tous genres qui tombent à la cadence de deux ou trois par minute. Installés au milieu des cadavres, ils n'ont plus rien que leurs fusils, des munitions mais pas de riz.

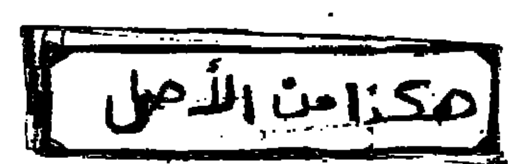
Sur l'aire d'atterrissage, la sécurité est plus grande, car le périmètre de défense s'élargit jusqu'à atteindre 2 kilomètres. L'hélicoptère se pose au milieu de plusieurs centaines d'hommes et de femmes prostrés, couverts de sang, aux blessures ouvertes.

On ne soigne plus à Neak-Luong. Les rotations d'hélicoptères ne servent plus qu'à l'évacuation de ceux qui sont encore assez valides pour se hisser à bord. Les appareils arrivent à vide. Il n'y a plus un seul pansement. Plus de médicaments non plus. Ils seraient d'ailleurs inutiles : le médecin est parti depuis quelques jours. Les bras ne sont plus que moignons, les jambes sont à moitié arrachées, les plaies béantes dans la chaleur et la poussière. Les morts sont enveloppés dans leur linceul de plastique.

Les yeux recommencent à briller quand on entend les battements des pales de l'hélicoptère. Tout un monde d'éclopés s'agite, cherche un appui, appelle. C'est la ruée des brancards soulevés sans ménagement, la course éperdue vers la plate-forme.

Une femme, près d'un petit garçon blessé, se précipite sur le linceul de son mari et déchire le plastique. Elle se plaque contre lui et pleure.

Des officiers ne comprennent pas que l'ambassade américaine n'entende plus leurs appels. « Une trentaine de rotations suffiraient pour évacuer les blessés », *disent-ils. Mais une semaine a passé, sans réponse.*



LE VOYAGE DE M. CHIRAC

Un entretien de près de trois heures

(Suite de la première page.)

Puis M. Jacques Chirac ajouta, en désignant le groupe de journalistes français, et avec une fausse incrédulité : « *Tous ces journalistes pour moi tout seul !* »

M. Chirac, quant à lui, s'est déclaré « *très impressionné par son voyage en Sibérie, en particulier à Bratsk* », qui aurait « *bouleversé ses notions de géographie* ». Il s'est aussi déclaré « *ému par la chaleur de l'accueil reçu en U.R.S.S.* ». Lorsque M. Chirac a mentionné sa visite à Bratsk, M. Brejnev a paru étonné et a déclaré : « *Mais je croyais que vous n'alliez qu'à Stalingrad ?* »

Si les autorités soviétiques choisissent de manifester publiquement leur mauvaise humeur, ce ne sera que dans quelques jours, par l'intermédiaire de commentaires de presse. L'incident créé par le premier ministre ne pourra très certainement pas affecter gravement la coopération franco-soviétique, mais il n'en favorisera cependant pas le développement. D'autant plus que cette affaire fait suite aux critiques acerbes lancées à la fin de 1974, par M. Poniatowski, contre le P.C.F. et ses liens avec l'U.R.S.S. De source soviétique officieuse, on laisse entendre que M. Giscard d'Estaing avait promis à M. Brejnev, lors de leur rencontre en décembre dernier à Rambouillet, que des écarts de langage de ce genre ne se reproduiraient pas.

En matière de politique étrangère, les entretiens de M. Chirac à Moscou ont porté essentiellement sur la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe. On ne s'attend pas que le communiqué franco-soviétique avalise la date du 30 juin avancée par M. Brejnev pour réunir le « sommet » paneuropéen. Les deux pays pourraient, cependant, se déclarer décidés à intensifier leurs efforts pour développer la détente européenne et favoriser un succès total de la conférence. C'est d'un tel succès, on le sait, que dépend la tenue du « sommet » de Helsinki.

M. Chirac, ainsi que M. Sauvagnargues, ont très rapidement passé en revue les autres problèmes internationaux du moment ; le communiqué devrait sans doute évoquer le problème du Proche-Orient et faire référence à une reprise des travaux de la conférence de Genève aussitôt que possible. On pense aussi que la crise chypriote sera mentionnée et que sera condamnée plus nettement qu'auparavant l'attitude de la Turquie. La situation au Cambodge et au Vietnam du Sud sera aussi très certainement mentionnée.

Le communiqué devait aussi comporter une partie économique. Les discussions à ce sujet ont été menées non seulement par M. Chirac mais aussi par M. d'Ornano, ministre de l'industrie. Allusion serait faite à un certain nombre de projets de coopération franco-soviétique, dont la préparation est déjà bien avancée : la possibilité de la construction par Pechiney d'un important ensemble d'usines d'alumine et d'aluminium, un autre projet pour le traitement du gaz d'Orenbourg, etc.

Des discussions ont aussi eu lieu au niveau des experts en vue d'une autorisation de survol du territoire soviétique par le Concorde et de l'utilisation par l'avion supersonique soviétique de l'espace aérien français.

JACQUES AMALRIC.

DES CONTRATS D'UNE VALEUR DE 13 MILLIARDS DE FRANCS

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a fait, le 23 mars, à Irkoutsk (Sibérie), un décompte des contrats actuellement négociés entre la France et l'U.R.S.S. Il a cité un ensemble de projets dont le montant total atteint 13 milliards de francs : la troisième tranche de l'usine de traitement du gaz d'Orenbourg (1,8 milliard de francs) ; une usine de circuits imprimés (450 millions de francs) ; une usine d'aliments pour enfants (400 millions de francs) ; une usine de compresseurs (800 millions de francs) ; une usine d'ammoniac et son pipe-line (1,2 milliard de francs) ; des nouveaux projets de coopération dans le domaine de la chimie (2,5 milliards de francs) ; les recherches pétrolières « off shore » de l'ERAP en mer de Barentz (400 millions de francs).

Le contrat le plus important concerne la société Pechiney-Ugine-Kuhlmann. M. d'Ornano a avancé le chiffre de 12 milliards de francs pour l'ensemble des projets soviétiques en matière d'usines d'alumine et d'aluminium, dont la moitié, soit 6 à 7 milliards de francs, reviendra directement à la France. Ces chiffres sont nettement plus importants qu'on ne s'y attendait généralement. Au siège de la société à Paris, on tient à préciser cependant que les négociations sont loin d'être achevées (la question du prix ne viendrait en discussion qu'au début du mois de mai).

L'ensemble du projet prévoit la construction d'une usine de 1 million de tonnes par an de capacité au bord de la mer Noire, et celle d'une usine d'aluminium à Saiansk (au bord du fleuve Ienissei) de 500 000 tonnes par an. Ce dernier chiffre représente l'équivalent de la production française d'aluminium. La bauxite nécessaire au fonctionnement de ce complexe serait importée d'Afrique.

Enfin, on a appris dimanche qu'une lettre d'intention avait été signée ces derniers jours entre un groupe français (comprenant notamment Vallourec et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson) et l'U.R.S.S. pour la fourniture de 1 million de tonnes de tuyaux pour le transport du gaz, d'une valeur de 3 à 4 milliards de francs. M. d'Ornano a indiqué que cette commande n'était pas comprise dans le chiffre de 13 milliards de francs.

● *M. Bernard Stasi*, vice-président du Centre Démocratie et Progrès (parti de M. Duhamel), ancien ministre, a exprimé, dimanche 23 mars, « *sa profonde satisfaction de ce que les processus engagés par les démocrates sociaux ou, tout dernièrement, par la Fédération des réformateurs, représentent une étape importante vers la nécessaire unification des forces réformatrices du pays* ».

M. Stasi ajoute : « *Il importe, maintenant, pour les démocrates réformateurs, de donner un contenu à cette volonté de réforme que manifestent les Français.* » L'ancien ministre se propose « d'animer cet effort au sein de groupes de réflexion, en y associant largement, en province comme à Paris, les hommes et les femmes désireux de mieux comprendre leur temps, qu'ils soient ou non engagés dans la vie politique ».

● *L'Association des travailleurs comoriens* en France lance un appel à toutes les personnes désireuses d'aider la population des Comores, victime depuis un mois d'une épidémie de choléra. Les dons peuvent être adressés à M. Chaehoi, trésorier de l'association, 34, rue de l'Egalité, 92 000 - Bagnolet, ou directement au compte courant de l'association, n° 003263-24 B.N.P., agence Didot, 67, boulevard Brune, 75014 Paris.

Figures libres sur la glace sibérienne

De nos envoyés spéciaux

Bratsk. — *Dans le programme minutieux établi par les Soviétiques, tout concourait à faire de la journée de samedi une journée de détente. Arrivé à Irkoutsk en compagnie de M. Kirilline, vice-président du gouvernement soviétique, M. Chirac a bien trouvé une température de moins 15 degrés, mais aussi un ciel pur et bleu, un soleil radieux. Bref, un temps idéal pour une excursion au lac Baïkal encore pris par les glaces.*

C'est par la route que M. Chirac et sa suite se sont rendus au lac, distant de 70 kilomètres à peine d'Irkoutsk, traversant une infime partie de cette interminable forêt sibérienne aux ressources naturelles exceptionnelles. Le chef du gouvernement a tout d'abord visité le musée de l'Institut limnologique, où sont percés les mystères des abîmes lacustres, puis, toujours soucieux de son image, il s'est prêté, avec son enthousiasme habituel, aux exigences des photographes en s'aventurant sur le lac, dont la croûte de glace est encore suffisamment épaisse pour supporter le passage des lourds véhicules qui relient les rives distantes de quelques dizaines de kilomètres et dominées par des sommets de 4 000 mètres d'altitude.

Après ces « figures libres » sur la glace, M. Chirac a visité une maison de repos, puis participé à un banquet organisé par le comité exécutif du soviet de la région. Banquet imposant, plantureux, mais dépourvu du formalisme de rigueur à Moscou, et au cours duquel le premier ministre a invité le responsable de la région à se rendre en France. Il a aussi improvisé un toast fort chaleureux, au cours duquel il a notamment mentionné le trentième anniversaire de la victoire sur l'hitlérisme, un événement que les Soviétiques s'apprêtent à commémorer avec une ampleur exceptionnelle au mois de mai prochain et qu'ils voudraient consacrer par l'avènement d'un « nouvel ordre européen ».

Revenu du Baïkal par la route longeant le fleuve Angara, toujours pris par les glaces, M. Chirac a été convié par ses hôtes à assister, dans une salle de cinéma d'Irkoutsk, à la projection privée d'un long documentaire sur l'industrie du bois. Dehors, tandis qu'avec la nuit le froid devenait plus piquant, plusieurs centaines de badauds attendaient, les pieds dans la neige, le départ des grosses limousines noires.

Toujours coiffé de sa chapka d'ondatra, le premier ministre a repris, dimanche matin, l'Iliyouchine-62 de l'Aeroflot, que le gouvernement a mis à sa disposition pour ses déplacements intérieurs, afin de regagner Bratsk. Durant une heure, il a survolé, dans un ciel étonnamment limpide, l'infinie taïga où les rivières et les lacs pris par les glaces tracent avec les sombres forêts une composition complexe et contrastée. A son arrivée, la température était exceptionnellement clémente pour la saison : zéro degré. Parcourant les hautes futaies enneigées de mélèzes et de bouleaux au milieu desquelles s'est bâtie, depuis vingt ans seulement, cette cité de pionniers, M. Chirac est passé devant le colossal alignement de trente-deux hangars de 650 mètres de long chacun, abritant les fours du complexe de production d'aluminium. Le directeur de l'usine, qui a confié au premier ministre que le volume de la production était secret, a néanmoins affirmé qu'il était le plus élevé du monde ! Il devrait, en effet, être de l'ordre de 600 000 tonnes par an.

A plusieurs kilomètres de là — les diverses cités et usines de Bratsk sont réparties dans des clairières sur plus de 45 kilomètres, — M. Chirac s'est rendu dans la plus importante fabrique de cellulose d'Union soviétique, qui produit actuellement 1 million de tonnes d'articles divers. Les treize mille travailleurs de ce complexe englobent aussi les bûcherons qui, dans un rayon de 150 kilomètres « seulement », abattent les arbres de la forêt sibérienne parmi les chasseurs de loups, d'ours et de zibelines.

Après un repas à l'hôtel Taïga et un « bain de foule » pris parmi les quelque cinq cents Sibériens venus là ce dimanche, le premier ministre s'est rendu sur le haut lieu de Bratsk, l'un des barrages les plus puissants du monde, cause et raison d'être de l'ensemble urbain et industriel réalisé ici malgré le froid et la distance. Après être descendu dans la salle des turbines, monté sur la digue, avoir écouté les explications techniques, scruté les courbes et graphiques et surtout admiré le grandiose paysage couvert de neige et la « mer de Bratsk » (600 kilomètres de long), le chef du gouvernement, sur le livre d'or, a rendu hommage à « la volonté et la capacité des travailleurs soviétiques ».

Tout au long de ces deux jours de vacances studieuses en Sibérie, sans doute incité par l'amabilité de l'accueil, par le soleil ou encore « la faim ou la neige ou aussi quelque diable le poussant », M. Jacques Chirac s'est employé à multiplier les contacts cordiaux, les conversations intimes et les confidences complices avec les journalistes français qui l'accompagnent. Mais à une condition — que nous respecterons : celle de ne pas citer ses propos...

ANDRÉ PASSERON,
JACQUES AMALRIC.

VOYAGE DE M. CHIRAC ET LA CONTROVERSE AVEC M. MARCHAIS

Un démenti du premier ministre

Dans ses dernières éditions datées du 23-24 mars *le Monde* a fait état du démenti de M. Chirac aux confidences qu'on lui avait prêtées sur le contenu de ses prochaines conversations avec M. Brejnev. Au cours d'une interview prise en Sibérie et diffusée à Paris par France-Inter, le 22 mars, le premier ministre a déclaré : « *Je vous dis tout de suite que je n'ai jamais fait de « petite phrase » et que, bien entendu, je n'ai confié à personne la teneur des entretiens que j'aurai avec M. Brejnev, ce qui serait tout à fait anormal et, j'ajoute, tout à fait inconvenant.* »

Cependant, M. Chirac a confirmé le texte de la dépêche publiée par l'A.F.P. sur l'action du P.C.F. au regard de la défense nationale (*le Monde* daté 23-24 mars) et a précisé :

« *J'ai parfaitement dit cela. Cela n'a rien à voir avec mes entretiens avec M. Brejnev. Ce n'est pas une confidence, c'est une opinion que j'ai formulée devant un certain nombre de journalistes avant mon départ pour l'U.R.S.S. et également à Moscou, mais dans un cadre qui n'avait rien à voir avec les entretiens que j'aurai avec M. Brejnev. Il y a là une espèce d'amalgame qui ne doit pas être faite.* »

FRANCE-INTER. — « Mais, sans vous demander de confidences, est-ce que vous avez échangé, avec M. Kossyguine par exemple, des idées sur la conception, l'organisation ou le rôle de l'armée en général ? »

M. JACQUES CHIRAC. — « *Mais non, pas du tout. Ce n'était pas du tout à l'ordre du jour de nos relations. Nous avons échangé avec M. Kossyguine un certain nombre de considérations sur les problèmes internationaux, notamment sur la conférence de la sécurité européenne, les positions de nos deux pays sur les grands problèmes actuels qui se posent dans le monde... et enfin sur un certain nombre de grands projets que nous avons l'intention de mettre en œuvre ensemble. Cela pourrait se traduire par des accords que nous passerions à l'occasion de la réunion finale de nos deux délégations. Les problèmes de défense n'ont rien à voir et rien à faire avec les questions que je traite actuellement.* »

Au micro de RTL

Le dialogue n'a pas eu lieu entre les deux hommes

Interrogé samedi 22 mars, en direct d'Irkoutsk, par Jean Carlier, au micro de R.T.L., au cours du « Journal inattendu », dont M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., était le rédacteur en chef, M. Jacques Chirac a refusé de revenir sur la polémique qu'il a lancée contre le parti communiste français.

« *Il est naturel*, a-t-il dit, *qu'il y ait des polémiques entre l'opposition et la majorité, et, donc, entre le gouvernement, qui appartient à une majorité, et tel ou tel membre de l'opposition, par exemple le parti communiste. C'est une chose. Cela n'a strictement rien à voir avec les relations qui existent entre deux grands pays, comme l'Union soviétique et la France, et qui n'ont pas à se préoccuper l'un ou l'autre de leurs propres systèmes, de leurs politiques ou de leurs propres structures sociales, mais qui ont, par contre, une politique définie déjà depuis longtemps, qui est une politique d'entente et de coopération.* »

Voici la suite du dialogue :

M. GEORGES MARCHAIS. — *...Je suis le rédacteur en chef et je voudrais poser une question au premier ministre. C'est trop facile. Il s'en va à Moscou ; à Moscou, il fait une déclaration devant tous les journalistes en caricaturant la politique de défense nationale du parti communiste français, et après il dit : « Mais attendez, je » vais en dire deux mots à Leonid « M. Chirac va demander à » M. Brejnev de taper sur les » doigts de Georges aMrchais... » Quand j'ai M. Chirac en direct ici à R.T.L., il dit : « Non, pardon, » je ne joue plus. Je suis ici au » titre de premier ministre... la » coopération franco-soviétique », il se dérobe. Moi je lui propose le débat...*

JEAN CARLIER. — J'ai l'impression que la ligne est coupée : je crois qu'elle est coupée.

M. GEORGES MARCHAIS. — *Mais oui, c'était fatal. Mais enfin, qu'est-ce que c'est que ce comportement ? Tout d'abord, bon, que M. Chirac caricature la politique de défense nationale du parti communiste français, ça c'est une chose — et sans doute on va en parler, — mais ce que je n'admets pas c'est cette méthode : je vais parler à Leonid Brejnev du comportement de Georges Marchais et après, quand je l'ai en direct, il dit je ne joue plus, je ne peux pas répondre... Qu'est-ce que Léonid Brejnev a à voir dans la politique du parti communiste français ? Le parti communiste français élabore sa politique en toute indépendance. Contrairement à M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, moi, je ne téléphone pas à M. Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale, pour le consulter sur la politique extérieure de la France. Je ne téléphone jamais à Leonid Brejnev, je ne le consulte jamais, et si un jour Leonid Brejnev se permettait d'intervenir dans la politique du parti communiste français, j'aime autant vous dire que nos rapports ne seraient pas ce qu'ils sont...*

JEAN CARLIER. — C'est-à-dire bons...

M. GEORGES MARCHAIS. — *...Oui, ils sont corrects, normaux... Simplement, je demande aux auditeurs de R.T.L. de prendre en compte la nouvelle dérobade de M. Chirac, qui m'attaque à Moscou et qui refuse le dialogue avec moi sur des questions qui concernent la politique du parti communiste français.*

Le secrétaire général du P.C. a indiqué ensuite qu'il souhaitait un débat à l'Assemblée nationale sur les problèmes de l'armée et de la défense. « *Je suis prêt*, a-t-il dit, *à rencontrer Jacques Chirac n'importe où pour un débat public sur les problèmes de l'armée et de la défense.* »

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'AURORE : de Henriot à de Gaulle...

« *Bien avant Chirac, d'autres chefs du gouvernement français se sont rendus en U.R.S.S., sans se faire faute d'attirer l'attention des maîtres du Kremlin sur leurs représentants à Paris, tout le monde sachant que ces représentants ne peuvent être être que fantoches. On allait donc demander en U.R.S.S. que l'on tirât autrement les ficelles.*

» *Herriot, Laval firent le voyage, sans oublier de Gaulle, qui ne craignit pas d'aller monnayer le retour de Thorez contre la dissolution des fameuses « milices patriotiques ».*

» *Une nuance toutefois. Ces hommes d'Etat se gardèrent bien de le chanter sur les toits.*

» *Ils savaient leur métier.* »

(ANDRÉ GUÉRIN.)

LE FIGARO : la modération du P.C., condition de notre politique d'indépendance.

« *Ce qui surprend, c'est que le premier ministre ait apparemment violé le principe sacro-saint du gaullisme selon lequel l'amitié avec l'Union soviétique s'accorde aisément avec l'anticommunisme à l'intérieur, grâce au respect de la distinction rigoureuse entre celui-ci et celle-là. (...) La diplomatie d'indépendance nationale, vue de Moscou, présente des avantages substantiels; elle affaiblit l'OTAN, elle irrite les gouvernements des Etats-Unis, elle crée des dissentiments entre Européens. Elle a donné au terme d'atlantisme une résonance péjorative. (...) Mais la coïncidence partielle des intérêts français et soviétique exige une contrepartie du P.C.F. Certes, celui-ci reste ce qu'il est. Ou bien il s'allie au parti socialiste ou bien il le combat. Dans un cas il élargit ses positions, dans l'autre il embarrasse le pouvoir. Mais encore ne doit-il pas dépasser certaines limites. S'il abuse de son droit d'agitation, nos gouvernants pourraient-ils maintenir la fiction gaulliste qu'à notre époque la politique extérieure ne connaît que les Etats et néglige les idéologies ? Moscou doit payer par sa modération et celle de ses camarades communistes les services que nous lui rendons. (...) Ce qui me paraît regrettable, c'est que Jacques Chirac passe désormais pour avoir dit en clair aux journalistes ce qu'il aurait pu laisser entendre à M. Brejnev.* »

(RAYMOND ARON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : savoureux paradoxe.

» *Que Jacques Chirac cherche un allié en Leonid Brejnev alors que Georges Marchais dénonce ce qu'il estime être une invitation faite aux dirigeants de l'U.R.S.S. de « s'ingérer dans les » affaires intérieures françaises » ne constitue pas seulement un savoureux paradoxe. Cela montre qu'une ère est peut-être en train de s'achever dans l'histoire du mouvement ouvrier international. Après cinquante ans de relations avec l'U.R.S.S., d'autant plus étroites qu'elles étaient le plus souvent de soumission, les communistes français apprennent peu à peu à compter d'abord sur eux-mêmes. Menacés d'être sacrifiés sur l'autel de la détente, ils ont de saines colères. Il serait illusoire de croire qu'elles soient cependant provoquées seulement par ceux auxquels elles paraissent s'adresser.* »

(ANDRÉ LELOUP.)

LIBERATION : Chirac ne nous a pas convaincu.

« *Chirac ne nous a pas convaincu : le grand soir n'est pas pour demain, et nous croyons volontiers Marchais quand il dit qu'il ne mange pas de ce pain-là. Non le P.C. n'est pas antimilitariste, non il ne sème pas la violence, oui il a toujours été, comme le déclarait G. Marchais, « respectueux de la loi ». C'est même pour ça, en gros, que nous ne sommes d'accord sur rien.* »

L'HUMANITE : le pas de clerc.

« *Si le général de Gaulle était encore président de la République, on peut penser qu'il aurait dit de l'actuel premier ministre, à supposer qu'il ait commis l'erreur de le nommer à ce poste : « Ce jeune » homme n'est pas sérieux. »*

» *Il n'est ni sérieux ni digne, en effet, que le représentant du gouvernement français en visite officielle en Union soviétique ait pu tenir devant des journalistes des propos aussi dénués du sens le plus élémentaire des responsabilités.*

» *Mais ce qui est plus significatif encore c'est que M. Chirac, se rendant compte un peu tard qu'il avait fait un pas de clerc, s'est dérobé piteusement, refusant un débat en direct avec Georges Marchais à R.T.L. et jurant qu'il n'avait pas voulu dire ce qu'il avait dit. (...)*

» *Il reste que les fausses confidences de M. Chirac trahissent la volonté du pouvoir de se livrer aux plus grossières diversions contre le parti communiste. Que le premier ministre, en la circonstance, ait dû opérer une retraite élastique ne change rien à cette réalité.* »

(RENÉ ANDRIEU.)

M. GEORGES SARRE (P.S.) : le P.C. sert de bouc émissaire.

M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du parti socialiste et animateur, au sein de cette formation, du Centre d'études de recherches et d'éducation socialiste (CERES), a déclaré, dimanche 23 mars, au Perreux :

« *Les attaques quotidiennes, les accusations grossières portées contre les communistes par les hommes de la majorité, nous ramènent de nombreuses années en arrière : le parti communiste français sert de bouc émissaire. (...) Il s'agit de faire peur et d'accréditer la thèse selon laquelle le rapport de force évoluerait dans notre pays, mais aussi en Europe. Comme au bon vieux temps, il n'y aurait que les communistes et la majorité. C'est la grande idée de M. Jacques Chirac, qui vise, par cette manœuvre, l'affaiblissement de l'union de la gauche. En voulant valoriser les communistes on cherche à desservir les socialistes. (...) La riposte offensive passe par le renforcement de l'unité.* »

Après avoir noté une amélioration dans les relations du parti socialiste avec son « partenaire » communiste, M. Sarre ajoute : « *Toutefois, nous constatons une attitude trop restrictive de la part du parti communiste. Les communistes recherchent surtout la mobilisation des masses sur leurs positions et sous leur houlette. Il faut en tenir compte. (...)* »

Controverse sur les déclarations du général Becam

L'HUMANITÉ : l'intérêt de la France serait de se dégager de l'alliance atlantique.

L'Humanité s'en prend, dans son numéro du 24 mars, au général Becam « *qui anime*, souligne ce journal, *avec Charles Hernu, la Convention nationale pour l'armée nouvelle regroupant les cadres militaires d'inspiration socialiste* » et qui s'est proclamé, au cours d'un débat de l'Institut de politique étrangère (*le Monde* du 23-24 mars), partisan du maintien de la France dans l'alliance atlantique, renvoyant dos à dos l' « *empire américain* » et l' « *empire soviétique* ».

« *Pour tenter d'étayer son curieux raisonnement*, écrit *l'Humanité*, *il lui faut inventer la fausse symétrie d'un prétendu « empire soviétique » — dont la France n'a jamais eu à souffrir, et pour cause ! — face à un « empire américain » bien réel celui-là et dont lui-même reconnaît la pesanteur sur les orientations de la politique française (...). Notre parti ne fait pas du retrait de la France du pacte atlantique la condition d'une alliance avec le parti socialiste. Cela dit, il continuera à montrer que l'intérêt maximal de la France serait de se dégager de l'alliance alantique. Il suit, en cela, une ligne constante.* »

LETTRES

La nature à la Foire du livre de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles. — *La septième Foire internationale du livre a fermé ses portes à Bruxelles, le dimanche 23 mars, et ses organisateurs sont satisfaits du résultat : le bilan définitif n'est pas encore établi, mais en un peu plus d'une semaine, 169 000 visiteurs ont parcouru le salon contre 170 000 l'an dernier.*

C'est un résultat remarquable quand on songe que les deux premiers jours de la Foire des manifestations politiques bloquaient l'accès de la place Rogier, où se tenait l'exposition. Pour une de ces démonstrations, celle des extrémistes flamands, le dimanche 16 mars, quatre mille gendarmes quadrillaient la capitale. Malgré ces circonstances, et en dépit de la crise économique, la Foire du livre a été un succès considérable, et les éditeurs se déclarent satisfaits. Alors qu'ils craignaient les effets de la récession, leur chiffre d'affaires a été aussi important que l'an dernier. Ils en retirent l'impression que l'édition surmontera la crise sans trop de difficultés.

Trente-trois pays participaient à la septième Foire du livre, notamment les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Chine, le Japon, le Venezuela, l'Arabie Saoudite, Israël, ainsi que les deux Allemagnes.

Le thème cette année était « la nature » et, en marge de la Foire, des expositions avaient été organisées par le ministère français de la culture, le Musée royal des sciences naturelles, le jardin zoologique d'Anvers, etc. A la Foire même, la nature occupait une place importante — ce qui a permis aux visiteurs de constater que l'environnement n'est pas une préoccupation nouvelle : plusieurs collections, surtout américaines, y étaient consacrées depuis 1936. On a pu remarquer également une évolution profonde de l'édition consacrée à la nature. L'augmentation des tirages a permis une baisse des prix et surtout une approche plus scientifique

En marge de la Foire du livre, un groupe belge, Nos enfants et leurs livres, avait organisé la première exposition internationale du livre de poche pour enfants. — P. de V.

ARMÉE

Libres opinions

UNE FRANCE CIVILISÉE

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

ON parle beaucoup de l'armée, chez nous. Beaucoup pour un pays en paix. Ineptie du service militaire, mirage des mirages, bombes atomiques dans le Pacifique, parc à chars du Larzac, 17 % du budget de l'Etat, millions de personnes dérangées et patrimoine culturel dégradé par les amusements des pilotes militaires, « malaise » des appelés, des sous-officiers, des officiers, des généraux, de tout le monde, quoi. Et l'on propose remèdes, améliorations et aménagements, bien pleins d'arrière-pensées électorales ou industrielles.

Qu'on me permette de faire part de la conviction intime à laquelle je suis arrivé, après avoir accumulé une masse assez substantielle d'informations et de réflexion sur les divers aspects de cette question. C'est celle-ci. Le nombre d'hectares optimal du camp du Larzac, c'est zéro. Le nombre de mois optimal du service militaire, c'est zéro. Le meilleur nombre de mirages, c'est zéro. On devrait détruire sur-le-champ, unilatéralement, au vu et su de tous, tout notre stock de bombes atomiques et les installations nécessaires pour les construire, et prendre solennellement à la face du monde l'engagement de n'en plus produire. Le bon niveau du budget de la « défense nationale », c'est zéro (ou, plus exactement, c'est les pensions et primes de reconversion nécessaires pour que les membres actuels des forces armées ne souffrent pas personnellement des erreurs de politique du passé). En d'autres termes, l'armée française ne me semble plus avoir, dans le monde actuel et à venir, de rôle qui justifie ces coûts.

On ne peut être d'avis contraire que si l'on peut apporter une réponse *précise* à la question : s'il n'y avait plus d'armée française, par quel scénario nous arriverait-il quelque chose ?

***

Les guerres coloniales sont finies, faute de colonies et parce qu'on n'en veut plus. On ne s'est pas battu pour les Comores. On ne se battra pas contre les Afars ni les Issas. On ne se battra pas — il faut que l'on ne se batte pas — au sujet du statut des Antilles françaises. N'en déplaise à M. Kissinger, je ne pense pas que les Français voudront tuer pour du pétrole.

Voyez-vous, en notre monde actuel, les Anglais, ou les Belges, ou les Allemands, ou les Italiens, attaquer militairement la France ? Ou les Américains, qui ne laissent même plus leur armée attaquer Hanoï, et qui n'ont pas attaqué militairement le Chili quand, sur leur continent américain, il nationalisait leurs propriétés (mais l'armée chilienne a bien sûr servi à quelque chose) ? Ou peut-être craignez-vous les Chinois à Paris ?

Reste l'Union soviétique (et ses alliés). Mon impression, aussi informée que possible, y compris par quelque connaissance de ce pays, est que, au point où en est l'histoire, jamais il ne trouvera intérêt à faire déferler ses chars ou tomber ses bombes sur la France. L'armée rouge est, certes, intervenue en Allemagne de l'Est, en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie. Mais ce sont les pays du « domaine réservé » et du glacis militaire de l'U.R.S.S. : c'est tout autre chose. Et personne n'envisage d'utiliser l'armée française pour « libérer » les satellites. Quel intérêt l'Union soviétique aurait-elle à détruire ou tuer en France ou à occuper ce pays dans l'hostilité générale de la population (y compris certainement celle des communistes français) ? Ni la stratégie, ni l'économie, ni la politique ne le justifieraient, de son propre point de vue.

Quant à la « finlandisation », j'avoue ne pas comprendre ce que cela peut vouloir dire dans notre cas. La Finlande a une longue frontière commune avec l'U.R.S.S. ; elle est aux portes de Leningrad : elle a donc, pour ce pays-ci, une grande importance à la fois stratégique militaire et par les possibilités d'influences idéologiques et politiques par la propagande, et l'effet de démonstration du style de vie. Ce n'est pas le cas de la France. Imaginons, par ailleurs et par exemple, que l'ambassadeur d'U.R.S.S. demande au gouvernement français d'interdire la publication des œuvres de Soljenitsyne en France. Ce gouvernement refuse en expliquant que la liberté d'expression est la règle dans notre pays. Est-ce pour cela que chars ou bombes russes arriveraient ? D'ailleurs, pour que ceci soit bien clair, au moment de la déclaration de démilitarisation, le gouvernement français annoncerait dès l'avance son refus de céder à toute pression extérieure. Il n'en surviendrait sans doute pas.

***

Un fait d'importance subsiste cependant : les forces armées des pays du pacte de Varsovie sont très importantes et croissantes. Pourquoi, si l'U.R.S.S. n'a pas d'intention agressive envers l'Europe de l'Ouest ? Il y a plusieurs raisons : maintien du pouvoir politique en Europe de l'Est, barrière à une pénétration chinoise en Sibérie et en Asie centrale, effet de démonstration générale dans le monde (c'est en particulier le rôle de la marine). Mais la principale me semble être l'importance des militaires, dont le prestige et le pouvoir croissent avec le volume des armes, au sein de la structure de pouvoir soviétique, et le fait que leurs arguments touchent une corde particulièrement sensible dans cette population aux obsessions obsidionales trop bien expliquées par l'histoire. L'OTAN n'attaquera bien sûr pas, comme ils disent le craindre, l'Union soviétique et son glacis. Mais ce n'est pas parce que la société soviétique commet ainsi une énorme erreur économique que nous devons les suivre (la défense représente chez eux 17 % du revenu national, et non pas, comme en France, du budget de l'Etat, c'est-à-dire une proportion de ce revenu cinq fois plus forte). Et qu'un pays de l'Ouest désarme sera un argument efficace pour les Russes qui comprennent cela (il y en a).

La force armée peut encore avoir un autre usage. Le simple prestige international. Etre une nation considérée, consultée. Faire partie des « clubs » des grands et forts. Etre entendu. Pouvoir parler haut. Etc. Mon impression sincère est que tout cela est de la bêtise, ou de l'hypocrisie, pour faire admettre un intérêt personnel quelconque. La masse du peuple s'en moque et elle en juge sainement. Mieux vaut parler juste que haut, et c'est certainement bien plus efficace en profondeur. Mieux vaut une nation rayonnante par sa civilisation, son style de vie, sa culture, ses paysages, sa littérature, sa langue, son art, sa science, sa sagesse, que crainte pour ses divisions ou ses bombes. On admire un homme parce qu'il est sage, intelligent, beau, etc., pas parce qu'il a un revolver en poche.

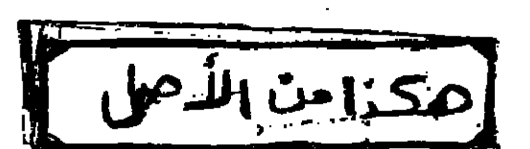
Et si l'ennemi, enfin, était à l'intérieur ? Ce n'est évidemment pas une question futile. Mai-juin 1968 s'est apaisé le matin de la nuit où les chenilles des chars ont retenti sur le pavé de Rambouillet. C'est même l'emploi principal des armées dans le monde de maintenant. Ma réponse est que c'est un autre problème. Gonflez si vous voulez les effectifs de la gendarmerie, en lui donnant sincèrement ce nom si possible : ce n'est pas ce dont il s'agit ici.

Ajoutons pour être complet que si l'armement fait tourner des industries, des laboratoires de recherches, donne des emplois, rien de tout ceci ne peut être fait tout aussi bien, et de façon plus utile, pour les besoins civils, par le C.N.R.S., etc. Car je propose aussi, bien sûr, que toute fabrication et exportation d'armement soit solennellement abandonnée. On a bien d'autres choses à exporter.

En outre, cette décision, proclamée par un pays de la taille, de l'importance, et avec le passé, de la France, a des chances de créer un choc psychologique au bénéfice de son prestige moral et de la paix, et d'avoir un effet de démonstration, d'entraînement, de boule de neige, d'abord sur ses voisins, puis de proche en proche sur l'ensemble des pays qui ne sont pas directement engagés dans un conflit.

Plus d'armée française ? Quel changement dans les esprits ! Personne d'intégré dans ce pays et son histoire n'y pense sans un pincement de cœur. Surtout quand on a passé quelques années de sa vie, bonnes ou mauvaises, dans cette institution. Mais une nouvelle ère est là. Rendons-nous en compte. Nous avons mieux à faire de nos ressources et de nous-mêmes. Et peut-être même suffit-il, pour que le monde ouvre les yeux et suive, qu'un grand pays fasse le premier pas. Pourquoi pas nous ?

(*) Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.



POLITIQUE

TROIS ÉLECTIONS CANTONALES...

FINISTERE : canton de Douarnenez (2e tour).

Inscr., 19 409 ; vot., 14 288 ; suffr. expr., 14 051.

M. Guy Guermeur, U.D.R., député, 7 040 voix, *ELU* ; M. Michel Mazéas, maire de Douarnenez, P.C., 7 011 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Louis Tymen, Centre dém., décédé, qui avait été réélu conseiller général au deuxième tour des élections cantonales de mars 1970 avec 6 177 voix contre 5 617 à M. Mazéas, P. C.

Au premier tour, qui s'est déroulé le dimanche 16 mars, M. Guermeur, en obtenant 4 457 voix, devançait M. Mazéas, qui recueillait 4 383 voix contre 2 119 à M. Jean Peuziat, P. S., et 1 747 à M. Albert Mazéas, centriste. Il y avait eu 12 706 suffrages exprimés.

Pour le second tour, M. Peuziat et M. Albert Mazéas s'étaient respectivement désistés pour M. Michel Mazéas et M. Guy Guermeur. Le total des voix obtenues par les deux candidats de gauche au premier tour était supérieur de près de 300 voix à celui obtenu par les deux candidats de la majorité. Il semble que la forte augmentation de la participation ait favorisé le député U. D. R., qui ne l'emporte qu'avec 29 voix sur son adversaire communiste.]

GIRONDE : canton de Sauveterre-de-Guyenne (2e tour).

Inscr., 4 441 ; vot., 3 256 ; suffr. expr., 3 170.

M. Favory, P.S., 1 656 voix, *ELU* ; M. Bournerie, ind., 1 514.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Robert Barrière, C.N.I., décédé, qui avait été réélu en septembre 1973 dès le premier tour avec 1 549 voix contre 574 à Mme Nicole Grangier, P. C., sur 4 189 inscrits, 2 251 votants et 2 123 suffrages exprimés.

Au premier tour, M. Favory avait obtenu 1 347 voix contre 1 151 à M. Bournerie et 373 à M. Grangier, P. C., qui s'est désisté pour M. Favory au second tour.]

MORBIHAN : canton de Vannes-Est (2e tour).

Inscr., 17 420 ; vot., 8 627 ; suffr. expr., 8 420.

M. André Chazard, maj. prés., soutien U.D.R., 4 710 voix, *ELU* ; M. Philippe Meyer, union de la gauche, P.S., 3 710 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Le Menach, rép. ind., premier adjoint au maire, M. Marcellin, décédé, qui avait été élu au deuxième tour des élections cantonales de mars 1970 avec 4 134 voix contre 2 254 à M. Meyer, P. S., et 1 400 à M. Tanguy, P. C.

Lors du premier tour, qui s'est déroulé le dimanche 16 mars, M. Chazard était arrivé en tête avec 2 581 voix contre 2 161 à M. Meyer, P. S. ; 956 à M. André Lobrichon, ind. ; 903 à M. Jean Tanguy, P. C. ; 765 à M. Yves Duhamel, réf.-Centre dém., et 117 à M. Albert Guyomard, centre gauche (qui avait retiré sa candidature en dehors des délais légaux), sur 17 443 inscrits, 8 835 votants et 8 653 suffrages exprimés.]

... ET UNE ÉLECTION MUNICIPALE

CALVADOS : Hérouville (2e tour).

Inscr., 10 333 ; vot., 4 081 ; suffr. expr., 4 011.

Liste d'union de la gauche (7 P.S. + 3 P.C.), moyenne de liste, 2 266 voix, *10 ELUS* (MM. Nopre, P.S., 2 285 ; Mellinger, P.S., 2 283 ; Mme Jaffré, P.S., 2 282 ; MM. Allain, P.S., 2 280 ; Deleuze, P.S., 2 279 ; Le Carpentier, P.S., 2 279 ; Contesse, P.S., 2 278 ; Mme Sanders, P.C., 2 238 ; MM. Viren-P.C., 2 277.

Liste Union et liberté, moyenne de liste 1 713 voix (3 démocrates-socialistes + 2 rép. ind. + 1 centre démocrate + 4 sans étiq.).

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de dix conseillers municipaux, dont trois avaient donné leur démission pour cause de désaccord politique et sept pour convenance personnelle. Lors du premier tour, sur 4 641 votants et 4 506 suffrages exprimés, la liste du P. S. était arrivée en tête avec une moyenne de liste de 1 966 voix, devant la liste Union et liberté, qui obtenait 1 649 voix de moyenne, et la liste du P. C., dont la moyenne de liste s'établissait à 861 voix.

Le second tour des élections municipales de mars 1971 avaient vu le succès de la liste GAM, conduite par M. de Caumont (seul de sa liste à être battu), qui avait gagné avec des scores allant de 2 353 à 2 445 voix vingt-six sièges, un siège revenant à M. Garnier, appartenant à la liste favorable à la majorité conduite par M. Vermeulen, maire sortant, avec 2 381 voix sur 7 085 inscrits et 4 753 suffrages exprimés.

Depuis 1971, les relations se sont tendues entre la municipalité (dont le maire, M. Geindre, et six conseillers ont adhéré depuis cette date au parti socialiste) et le GAM, animé par M. de Caumont, également nouvel adhérent du parti de M. Mitterrand, qui a voulu jouer le rôle de « conscience politique critique » de la municipalité, ce que celle-ci n'a pas toujours apprécié. C'est ainsi que la proposition du GAM d'une liste commune a été refusée à la fois par le P. S. et le P. C. En revanche, comme il avait été convenu avant le premier tour, les deux partis de gauche ont constitué une liste commune pour le second.

La comparaison des résultats entre les deux tours permet de relever, outre une baisse sensible de la participation (580 électeurs en moins), une baisse des suffrages obtenus par la gauche. Cette perte de voix pour la gauche est d'autant plus sensible qu'aux élections présidentielles M. Mitterrand avait recueilli au second tour 5 000 voix, soit près de 61 % des suffrages exprimés, alors que la liste d'union de la gauche n'atteint pas cette fois-ci la barre des 57 %.]

A Annecy

M. FUMEX SUCCÈDE COMME MAIRE A M. BOSSON

M. André Fumex, sans étiquette, a été élu, samedi 22 mars, maire d'Annecy (Haute-Savoie), par 33 voix sur 35, et deux bulletins blancs. Il succède ainsi à M. Charles Bosson qui, tout en restant conseiller municipal, s'était démis, le 18 février, de ses fonctions de maire, fonctions qu'il occupait depuis 1954. Cette démission avait provoqué des élections municipales complémentaires pour pourvoir au remplacement de trois sièges laissés vacants du fait de la démission de deux conseillers et du décès d'un troisième. Les élections avaient vu au second tour, le dimanche 16 mars, (*le Monde* du 18 mars), le succès de la liste soutenue par M. Bosson.

Le conseil municipal, au cours de sa réunion du samedi 22 mars, a également procédé au renouvellement de ses adjoints. Il est à noter que le premier adjoint sortant, M. Alphonse Métral, seul conseiller municipal inscrit au parti socialiste, ne s'est pas représenté.

[Né à Annecy le 2 février 1923, M. André Fumex a été responsable local puis départemental de mouvements de jeunesse de 1938 à 1946. Militant dans la résistance, il a été arrêté par la Gestapo le 14 octobre 1943 et interné à Annemasse. Evadé en gare d'Annecy au cours de son transfert à Lyon, le 2 novembre 1943, il rejoint le camp de Manigod sur le plateau des Glières. Désigné en fin d'année 1944 au conseil municipal d'Annecy par le comité de libération, il est élu en 1959 aux élections municipales puis constamment réélu depuis. Maire adjoint chargé de la jeunesse et des sports depuis 1965, M. Fumex a été élu conseiller général du canton d'Annecy-nord-est le 30 septembre 1973.]

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Les droits politiques des objecteurs de conscience

Par une décision du 19 mars, rendue sur la requête de MM. Bizieux, Didieu et Lafond, le Conseil d'Etat vient d'annuler, en partie, l'article R 83 du code du service national (M. Labarre, rapp. ; Mme Grévisse c. du g. ; Mes Waquet et Lemaitre, avocats).

En vertu des articles L. 46 et L. 138 du code du service national, les objecteurs de conscience sont soumis à la discipline générale des forces armées « *sous réserve de modalités particulières d'adaptation fixées par décret* ». Or, la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires, intervenue après l'entrée en vigueur de ce code, a prévu divers assouplissements à l'obligation générale de neutralité politique des militaires.

Elle permet, en effet, aux militaires de prendre, sans autorisation préalable, la parole en public sur des questions politiques s'ils sont candidats à une fonction publique élective ; elle suspend à leur profit l'interdiction, pour la durée de la campagne électorale, de l'adhésion à un parti politique, elle autorise enfin les appelés, candidats à une fonction publique élective, d'avoir une activité politique pendant la campagne électorale.

Mais le décret du 17 août 1972, qui avait pour objet d'adapter aux objecteurs de conscience les règles de la discipline générale des armées (incorporé au code du service national aux articles R 78 et suivants), s'est borné à soumettre purement et simplement les personnes qu'il vise aux prescriptions générales applicables aux militaires. Il prévoyait que les objecteurs de conscience « *ne doivent participer à aucune activité ou réunion à caractère politique ou syndical. Ils doivent obtenir l'autorisation du ministre lorsqu'ils désirent évoquer publiquement des questions politiques ou mettant en cause une puissance étrangère ou une organisation internationale* ».

Le Conseil d'Etat a considéré qu'en ne prévoyant aucune dérogation pour le cas où ceux-ci seraient candidats à une fonction publique élective, « *le gouvernement a apporté au règlement de discipline générale, en ce qui concerne les objecteurs de conscience, une modification qui excède les modalités particulières d'adaptation* », qu'il était chargé d'apporter.

Il a donc annulé cet article R 83, mais en tant seulement qu'il ne comporte pas de dérogation correspondant à celle de la loi du 13 juillet 1972.

● *La quatorzième chambre correctionnelle de Paris* a renvoyé au 17 mai prochain le procès de Pablo Virgilio Gomez Suardi, révolutionnaire dominicain, accusé d'un vol de bracelets dans un grand magasin (ce qu'il nie) et d'usage de faux papiers (*le Monde* du 22 mars). Deux témoins importants ne s'étaient pas présentés à l'audience du 22 mars.

FAITS DIVERS

● *Meurtre d'une fillette dans l'Essonne.* — Un jeune homme, âgé de vingt-trois ans, M. Benoit Bouchoir, sergent au centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge, a avoué, dans l'après-midi du dimanche 23 mars, qu'il était le meurtrier d'une fillette, Isabelle Guéry, six ans et demi, dont le cadavre avait été retrouvé la veille dans un bois de Lardy (Essonne). La fillette, dont les parents habitent Arpajon, avait disparu vendredi après-midi à sa sortie de l'école.

● *Trois morts à un passage à niveau.* — Trois personnes ont été tuées et une autre grièvement blessée dans un accident survenu le 23 mars dans la soirée sur un passage à niveau non gardé, près de Lavaveix-les-Mines dans la Creuse.

Une voiture avec quatre occupants à son bord a été happée par un autorail au passage à niveau de Saint-Antoine.

LE MEURTRE DE MOHAMED MOUSSA

La police recherche un Nord-Africain qu'elle tient pour un témoin important

Trois mille personnes selon les organisateurs, cinq cents selon les sources officielles, ont défilé dans les rues de Marseille, samedi 22 mars, pour demander « *justice pour Laïd Moussa* » et dénoncer « *le racisme qui divise les travailleurs* ».

Réunie à l'appel du P.S.U., de la Ligue communiste révolutionnaire, de Lutte ouvrière, du Mouvement des travailleurs arabes et du comité de soutien aux travailleurs immigrés, cette manifestation de protestation après le meurtre du jeune instituteur algérien s'est déroulée sans incident.

Ce même jour, un des responsables de l'enquête a déclaré que la police était actuellement « *sur plusieurs pistes* ». « *Toutes les hypothèses restent valables,* a-t-il précisé : *règlement de comptes, vengeance, crime raciste. Nous n'avons aucune idée préconçue et nous travaillons dans toutes ces directions.* »

Près de quarante policiers de la police judiciaire marseillaise, de la sûreté urbaine, des renseignements généraux, sans parler des sept inspecteurs dépêchés de Paris à Marseille, travaillent à cette enquête.

Si elle n'a aucune idée préconçue, la police n'en recherche pas moins — et elle le fait savoir — un autre Nord-Africain, Ali Meliani, plus connu sous le sobriquet de « Cox ». Ce dernier était présent, le 16 juillet 1973, lorsque Michel Ballozian fut tué par Mohamed Laïd Moussa et c'est lui qui, par ses armes, fit fuir le jeune instituteur. Indicateur de police, à l'occasion, Ali Meliani, chez lequel on avait retrouvé le produit d'un important vol d'armes, ne fut jamais entendu par le juge d'instruction et ne semble pas avoir été recherché très activement. Aujourd'hui, la police en fait un « *témoin important* ».

Pour le père de Mohamed Laïd Moussa, arrivé samedi 22 mars à Marseille en provenance d'Algérie, ce meurtre est « *une vengeance à caractère raciste* ». « *La responsabilité de cette affaire incombe aux autorités de ce pays,* a-t-il ajouté. *C'est à elle qu'il appartient de rechercher les assassins de son fils pour que justice soit faite.* » Le père de Mohamed Laïd Moussa doit accompagner, ce lundi 24 mars, la dépouille mortelle jusqu'à Tébessa (Algérie). L'inhumation devrait y avoir lieu mardi 25 mars.

« Pourquoi l'efficacité de la police est-elle nulle à Marseille ? »

demande le délégué de l'Amicale des Algériens

« *Il est certain que le meurtre de Laïd Moussa a un rapport avec le prochain voyage de M. Giscard d'Estaing en Algérie* », a déclaré dimanche 23 mars, M. Ben Makhlouf, délégué régional pour les Bouches-du-Rhône de l'Amicale des Algériens en Europe.

A partir du verdict de la cour d'assises d'Aix-en-Provence, a dit notamment M. Ben Makhlouf, « *il est certain que des réactions des troupes fascistes et racistes se sont produites. La preuve : les menaces envers les avocats et les témoins du procès. C'était, en effet, la première fois que, comme le disaient beaucoup,* « la cour d'Aix libérait un bicot ».

« *Cette réaction,* a ajouté M. Makhlouf, *s'explique dans le contexte propre à la région de Marseille. Ce n'est pas la première fois qu'un Nord-Africain est tué. Ce n'est pas la première fois non plus que des réactions de type raciste se manifestent à cette occasion. Depuis 1971, tous les crimes commis contre des Nord-Africains, toutes les grosses affaires de meurtre se sont terminées par des non-lieux. Aujourd'hui, la question se pose : pourquoi l'efficacité de la police ici, à Marseille, est-elle nulle ?* »

● *La section d'Aix-en-Provence du Mouvement d'action judiciaire estime que « l'exécution de Mohamed Laïd Moussa n'est que le résultat du climat raciste entretenu en France, et plus particulièrement dans la région marseillaise, par la presse de droite et de prétendues associations de défense animées par des groupuscules fascistes ».*

« Le nombre élevé de crimes racistes restés impunis met en évidence la complicité des pouvoirs publics à travers l'inertie manifeste, non seulement de la police mais encore de l'appareil judiciaire. »

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

La demande d'indemnité de la veuve de Maurice Audin a été rejetée

Le tribunal administratif de Paris vient de rendre un jugement rejetant la demande d'indemnité de la veuve de Maurice Audin, disparu (1) le 21 juin 1957 à Alger, où il avait été arrêté dix jours plus tôt (le Monde *du 30 janvier).*

Les juges administratifs appliquent la déchéance quadriennale invoquée par le ministre des armées, le ministre de l'économie et des finances et le ministre de la justice, en application de la loi du 31 décembre 1945 prévoyant que « ... *sont prescrites et définitivement éteintes au profit de l'Etat toutes créances qui, n'ayant pas été acquittées avant la clôture de l'exercice auquel elles appartiennent, n'auraient pu être liquidées, ordonnancées et payées dans un délai de quatre années à partir de l'ouverture de l'exercice...* ». Car la demande en indemnité de Mme Audin a été présentée le 22 mars 1968 alors que le délai qui lui était imparti a commencé à courir, selon le tribunal administratif, le 1er juin 1963, date du jugement déclaratif de décès du tribunal de grande instance d'Alger.

Le tribunal administratif, qui fait supporter à la demanderesse les dépens à l'exclusion des frais de justice, note en tout cas que son jugement « *ne saurait faire obstacle à ce que Mme Audin, si elle s'y croit fondée, puisse se mettre en instance auprès du secrétaire d'Etat aux anciens combattants pour formuler une demande de pension basée sur les dispositions de l'article 13 de la loi du 31 juillet 1963, lequel a institué un régime de réparation pour les victimes de nationalité française ou leurs ayants-cause blessés ou décédés du fait de blessures reçues ou de décès survenus, du fait notamment de tout acte de violence en relation avec les événements qui se sont produits en Algérie depuis le 31 octobre 1954 jusqu'au 23 septembre 1962* ».

(1) Torturé puis étranglé par un officier français, selon Mme Audin ; disparu après s'être évadé, selon la version officielle.

L'AFFAIRE DEGA EN APPEL

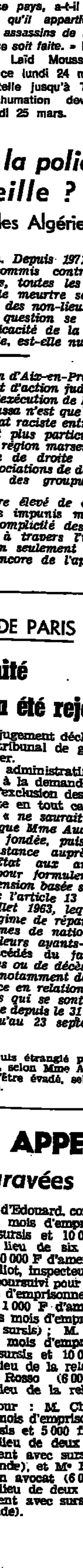
Quatre peines sont aggravées

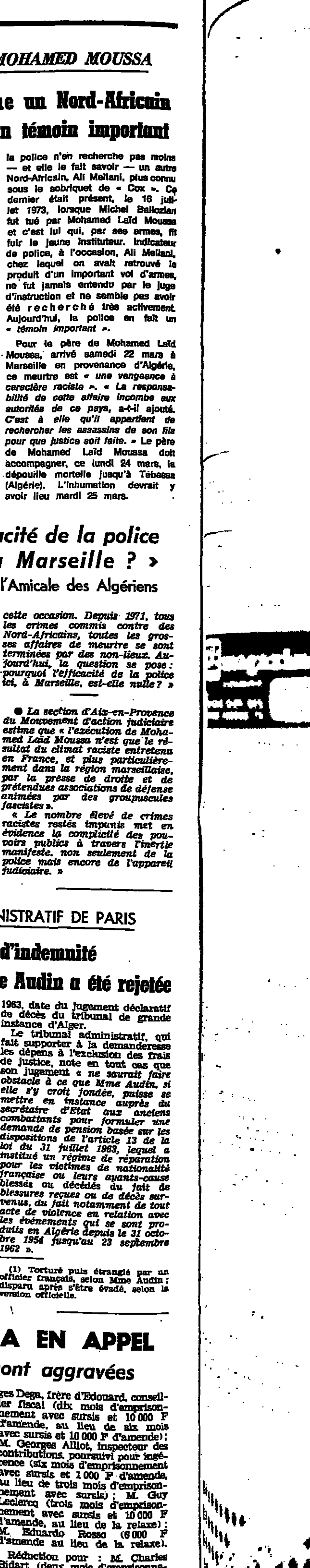
Plusieurs peines, infligées en première instance le 16 février 1974 par la 11e chambre correctionnelle de Paris dans l'affaire des fraudes fiscales, réalisées grâce à la complicité de M. Edouard Dega, inspecteur central des impôts du quartier de Chaillot, ont été confirmées en appel, samedi 22 mars, par la 9e chambre de la cour.

M. Edouard Dega lui-même n'ayant pas fait appel de sa condamnation à trois ans d'emprisonnement, dont la moitié avec sursis, et 30 000 francs d'amende, ont été confirmées les condamnations de Me Edouard Géranton à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 25 000 francs d'amende, de M. Jean-Paul Maret à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 25 000 F d'amende, de Mme Fabienne Gruber à 6 000 F d'amende.

Sévérité accrue pour : M. Georges Dega, frère d'Edouard, conseiller fiscal (dix mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende, au lieu de six mois avec sursis et 10 000 F d'amende) ; M. Georges Alliot, inspecteur des contributions, poursuivi pour ingérence (six mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 F d'amende, au lieu de trois mois d'emprisonnement avec sursis) ; M. Guy Leclercq (trois mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende, au lieu de la relaxe) ; M. Eduardo Rosso (6 000 F d'amende au lieu de la relaxe).

Réduction pour : M. Charles Bidart (deux mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende, au lieu de deux mois d'emprisonnement avec sursis et 12 000 F d'amende), et Me Roger Blateau, ancien avocat (6 000 F d'amende, au lieu de deux mois d'emprisonnement avec sursis et 6 000 F d'amende).







RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

A 2 A PASSÉ SES COMMANDES A LA S.F.P.

● La société de télévision Antenne 2 a transmis à la Société française de production, que préside M. Jean-Charles Edeline, la liste des projets d'émissions dont elle envisage de lui confier la réalisation en 1975. Le document devrait, selon Antenne 2, permettre à la S.F.P. d'établir son plan de charge pour les moyens de production mis au service de la chaîne.

LES « ATOMES » INTERDITS PASSERAIENT BIENTOT SUR A 2

● Après la diffusion, le 17 mars, de l'émission *Le nucléaire en question* (*le Monde* du 19 mars), la télévision semble s'ouvrir au débat. M. Marcel Jullian, directeur d'Antenne 2, recevant le 19 mars des délégués du syndicat des réalisateurs, a pris l'engagement de passer prochainement le film de Claude Otzenberger, *les Atomes nous veulent-ils du bien ?* qui était « en panne » depuis plusieurs mois. La bande sera amputée des déclarations de MM. Leprince-Ringuet, Francis Perrin et Raymond Latarjet, ainsi qu'ils l'ont exigé. Elle sera complétée par un second film tourné par le même producteur, Jean Lallier, et qui s'intitule *les Atomes nous veulent-ils du mal ?* Ces deux bandes dont la projection durera environ deux heures seront suivies d'un débat dans la tradition des « Dossiers de l'écran ».

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ D'AUTEURS

● Deux cents réalisateurs de cinéma et de télévision créent une nouvelle société d'auteurs, la SARA, pour protéger leurs droits lors de l'exploitation de leurs œuvres en vidéo-cassette ou vidéo-disque. La Société des auteurs et réalisateurs de l'audiovisuel, qui compte parmi ses fondateurs Igor Barrère, Jean-Louis Bertucelli, Michel Mitrani et Paul Seban, étendra éventuellement ses activités à la télévision et à la télédistribution. La SARA est la première société d'auteurs à ne compter que des « créateur d'images » en France.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 24 MARS

— *M. Michel Durafour*, ministre du travail, répond à « dix questions pour convaincre », sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Me Paul Lombard* est interrogé par Pierre Desgraupes au sujet des « greffes d'organes hors la loi », sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Le Grand-Orient* expose son point de vue à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

MARDI 25 MARS

— *Le Mouvement éco-politique* exprime son opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Participation et autogestion* » est le sujet du « dialogue » entre MM. Léo Hamon et Gilles Martinet sur France-Culture, à 20 heures.

— *Le Ku Klux Klan* est le thème du débat des « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, vers 22 heures.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 24 MARS

● CHAINE I : TF 1

16 h. 40 « Spécial Pâques Jeunesse ».
Une heure quarante de dessins animés, de documentaires ; un bulletin d'« Infos jeunesse » et un long métrage par jour.

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Ligne de chance », d'A. Husson, mise en scène J. Ardouin, réal. G. Folgoas, avec H. Piégay, E. Kerr.
La rivalité sournoise d'une voyante et d'un jeune psychanalyste pousse ce dernier à devenir fakir. Encore un coup de pied de l'âne aux méthodes freudiennes.

22 h. Variétés : A bout portant. Line Renaud.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Dramatique : « les Amants d'Avignon », d'E. Triolet, réal. P. Seban, avec N. Jamet, H. Serre, H. Gignoux.
Les prises de conscience successives d'une jeune femme dans la Résistance, partagée entre le romanesque et le quotidien : les communistes dans la lutte clandestine, sous l'ombre de Gary Cooper — alias « Peter Ibbetson ».

22 h. 25 Ballet : « Comme la princesse Salomé est belle ce soir », de M. Béjart.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.

19 h. 40 Tribune libre : le Grand-Orient.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Misérables », de J.-P. le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, D. Delorme, F. Ledoux, Bourvil.
Première partie : *Jean Valjean, ancien forçat, est devenu industriel dans une ville du nord de la France. Il protège une pauvre fille, Fantine, mais le policier Javert le reconnaît... Illustration appliquée du roman de Victor Hugo.*

● FRANCE-CULTURE

20 h., Indicatif futur, par C. Dupont : Internationalisation des ressources naturelles, avec le professeur Merle ; 20 h. 30, Piste rouge : Le bruit traque les villes et les campagnes ; 21 h. (S.), Festival international d'art contemporain de Royan, en direct du Casino municipal. Orchestre national, direction C. Halffter, avec L. Faber, hautbois, et X. Darasse, orgue ; 23 h. 15, Libre parcours récital. Semaines de musique contemporaine d'Orléans : récital de guitare, par W. Heltermann.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris 1974, concert donné en la Sainte-Chapelle par le Florilegium Musicum de Strasbourg, direction R. Delage : « Canzona Sacra Vergine Bella », « Hymne Vexilla Regis », « Motet Flos Florum », « Hymne Veni Creator », « Antienne Alma Redemptoris Mater » (G. Dufay), « Misa Pangue Lingua » (J. des Prés); 22 h. (S.), Hors gravure : Charles Koechlin - Maurice Emmanuel, par Henriette Puig Roget, piano ; 23 h. (S.), L'œuvre symphonique de J. Ibert ; 24 h., Molto Cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 25 MARS

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radio-télévisée « au coin du feu », diffusée à 19 h. 45 sur Antenne 2 et à 20 heures sur TF 1.

● CHAINE I : TF 1

16 h. 40 Spécial Pâques Jeunesse.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 50 Les animaux du monde, de F. de la Grange : « Les passagers de l'hiver. »
21 h. 15 Jeu : Le blanc et le noir.
22 h. Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot, réal. B. Lion.
« Histoires de ma vie », de Jean Marais et « les Cahiers de l'Herne », d'Arthur Koestler (séquences filmées) ; « L'Histoire de la revue Esprit, *1930-1950 », de Michel Winock ; « le Corps de mon ennemi », de Félicien Marceau (en direct sur le plateau). Présentation des œuvres complètes de Novalis, et de « la Vie quotidienne en Normandie au temps de Mme Bovary », d'André Guérin.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h. 35 Dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « Storm warning » (Alerte à l'ouragan), de St. Heisler (1950), avec G. Rogers, R. Reagan, D. Day, St. Cochran.
Un district attorney, en lutte contre le Ku Klux Klan, s'efforce d'obtenir le témoignage d'une jeune femme qui a assisté à un meurtre commis par les hommes en cagoule. Ce film, dont le scénario est de Richard Brooks, est resté inédit en France.

Débat : Le Ku Klux Klan.
Avec la participation de M. Baldensperger, écrivain ; de M. Baldwin, écrivain ; de M Venable, avocat (U.S.A.) ; de M. Robert Shelton ; de Mme B. Kinard, historienne ; de M. Ernest Goldstein, ancien conseiller spécial du président Johnson.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : Le mouvement éco-politique.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors. *Le lion.*
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Matt Helm, agent très spécial », de Ph. Karlson (1965), avec D. Martin, St. Stevens, D. Lavi, V. Buono.
Agent secret américain nonchalant et charmeur contre vilain espion chinois et société secrète. Humour éventé pour une parodie de film d'espionnage.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin · Participation et autogestion, par Léon Hamon et Gilles Martinet ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique ; « Ben et Filliou », de la peinture au happening ; 23 h. 10, Court-Circuit.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Récital Guy Touvron. Deuxième prix du « Printemps de Prague » : « Marches héroïques » (Telemann), « Sonate en ré majeur » (Purcell), « Sonate pour trompette et piano » (Hindemith). Avec le concours de H. Puig-Roget. — Cyprien Katsaris. Premier prix du concours Cziffra de Versailles : « Sonatine no 3 en ré majeur » (Mozart), « Pièces lyriques » (Grieg), « Mephisto valse » (Liszt) ; « Regard de l'Eglise d'amour » no 20 des Vingt regards sur l'Enfant Jésus (Messiaen), « Sept pièces lyriques » (Grieg) ; 22 h., Quatrième congrès des saxophones de Bordeaux. Concert du Quatuor d'anches de Paris : « Incantations tibétaines » (R. Calmel), « Saxophonies » (A. Abbott), « Epodes » (A. Weber) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Musique d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

— *VU* —

Conventions historiques

Une série chasse l'autre, le samedi, sur Antenne 2. A peine est-on débarrassé des « Charmes de l'été » — forcément, un épisode de plus, et on était contraint de nous montrer que le couple Paul Guers-Marina Vlady n'avait rien à se dire — que voici « Jennie », titre de roman-photo pour un roman-photo historique : Jennie Jérôme est la mère de Winston Churchill. En cinquante-deux minutes, on apprend qu'elle a reçu une éducation parfaite (malgré ses origines américaines), que la Commune de Paris avait eu pour conséquence de faire manger des rats aux « mangeurs de grenouilles », et que Sir Randolph, fils du duc de Marlborough, ne savait pas danser, malgré ses ambitions politiques. Merveille du genre : le dialogue semble avoir été écrit par Henri Jeanson ou ciselé par un pasticheur de G. B. Shaw. Pas une phrase qui n'ait un petit côté « phrase historique », remplie d'allusions pour tout Anglais — c'est une production de la Thames Television — qui se respecte. En France, on tournerait dans le même style un feuilleton sur Laetitia Bonaparte, et, les yeux perdus dans le soleil levant d'un 2 décembre, elle dirait à son époux : « J'ai beaucoup d'ambition pour notre fils... *» A ce moment là, un aigle traverserait le ciel.*

Il semble pourtant que les véritables dialogues historiques soient moins évidents, si on se fie aux correspondances qui servent de Pièces à conviction à Pierre Bellemare. « Neuf mois d'hiver, trois mois d'enfer », c'est Madrid sous la plume de Désirée Clary ; « le printemps autrichien *», c'est Marie-Louise ; « Leroy », c'est le tailleur. Même les personnages des livres d'histoire parlent « en creux » — et c'est leur vie quotidienne qui fait leur langage : ils sont, comme on dit, « parlés » par leur « vécu ». Mais on s'obstine à leur faire dire ce que, par convention, on attend d'eux.*

A ce titre, le film de Bertrand Tavernier sur la Régence, dont un extrait a été présenté au « Banc public » de Boutellier et Artur, ne semble pas véritablement différent : il se contente de renverser les valeurs en pratiquant l'anti-convention, ce qui est, quand même, assez réjouissant.

« Jennie », tourné selon le même procédé que le film de Tavernier, nous ferait assister à la cérémonie du serrage de corset de l'héroïne, car au début de l'âge victorien il fallait souffrir pour être belle, et être belle pour se marier, seule ambition offerte à une jeune fille. Lee Remick est ravissante dans le rôle, elle aurait même pu grimacer sans rien perdre de son charme. — M. E.

PRESSE

Accord de principe sur la fusion d'« Entreprise » et des « Informations »

Un accord de principe est intervenu le vendredi 21 mars pour la fusion — en octobre 1975 probablement — des hebdomadaires *Entreprise* et *les Informations*. C'est là un des effets de la restructuration du groupe Usine-participations, dont la nomination de M. Christian Brégou, directeur financier de l'agence Havas, au poste de directeur général, était l'un des signes annonciateurs (*le Monde* du 23-24 mars).

En ce qui concerne l'association d'Havas et du groupe Didier — qui existe depuis juin 1973 — au sein d'Usine-participations (société holding des publications de *l'Usine nouvelle*) on précise cependant que M. Didier conserve la majorité avec 55 % des parts.

M. Jacques Klein, directeur général d'Usine-publications (*les Informations*), est nommé vice-président délégué d'Usine-participations, tandis que M. Jean Suard devient directeur général d'Usine-publications.

Le nouvel hebdomadaire né de la fusion d'*Entreprise* (édité par la SEPE, filiale du groupe Hachette) et des *Informations* sera édité par une nouvelle société, Prominfo, dont le groupe Hachette et le groupe Didier contrôleront à égalité le capital. M. Gérard Worms, directeur général de la librairie Hachette, en sera le président, et le directeur général M. Jacques Klein.

[Le chiffre d'affaires du groupe Didier se situait, en 1973, à quelque 150 millions de francs et devrait être, en 1974, de 180 millions de francs.

Rappelons que la SEPE, qui édite « Entreprise », fait actuellement l'objet de compressions de personnel.

La diffusion d' « Entreprise » est d'environ 100 000 exemplaires (dont 60 000 abonnés) et de 110 000 pour « les Informations » (dont 55 000 abonnés).]

Le conflit du « Parisien libéré »

La situation n'a pas évolué au *Parisien libéré*, dont le tirage est toujours limité, après la suppression du grand format, à la production du demi-format, quatre cent mille exemplaires, environ, soit un peu plus de la moitié du tirage.

La liste des ouvriers remise à la direction du *Parisien libéré* par les cadres techniques et les délégués comprend tous ceux qui se présentent au travail, qu'ils aient été ou non employés à la confection de l'édition unique. Etant ainsi incapable de distinguer ceux qui avaient participé effectivement aux travaux, la direction du *Parisien libéré* a adressé par huissier des chèques globaux au comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) qui les a refusés. Elle a saisi le juge des référés qui s'est déclaré incompétent.

C'est actuellement l'impasse. Deux parlementaires questionnent le gouvernement sur ses intentions. A nouveau, M. Jacques Dominati, député de Paris (R.I.), rappelant les incidents empêchant l'impression et la distribution des éditions régionales, demande à M. Chirac « *quelles mesures il compte prendre pour assurer, dans le respect de la liberté de la presse, l'information dans les départements concernés* », et M. André Fosset, sénateur (Union centriste) Hauts-de-Seine, demande à M. Rossi « *de lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin de favoriser une concertation des principaux partenaires économiques et sociaux susceptibles d'assurer la sauvegarde du pluralisme de la presse quotidienne parisienne et subséquemment la sauvegarde de l'industrie de l'imprimerie de la région parisienne* ».

De leur côté, les ouvriers (Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T.) du *Parisien libéré* s'expriment par le communiqué suivant :

« *Les travailleurs du Livre du* Parisien libéré *s'insurgent une fois de plus contre les attaques formulées à leur encontre. Ils se portent garants de leur attachement à la liberté de la presse et le prouvent en composant et en imprimant des articles les diffamant, cela sans être payés depuis le début du conflit.*

» *Le droit de réponse leur est, sans cesse, refusé par la direction du* Parisien libéré *au nom de cette prétendue liberté.*

» *Les dirigeants de ce journal font, sans arrêt, état de leurs faits de résistance et comparent les luttes syndicales aux méthodes nazies. Si la presse clandestine a paru pendant l'occupation, c'est aussi grâce aux ouvriers du Livre. Le lourd tribut payé par la classe ouvrière pendant cette triste période devrait suffir à forcer le respect de ceux qui en ont tiré honneur et profit.*

» *Les ouvriers du Livre du* Parisien libéré *mettront tout en œuvre pour récupérer leur travail et réaffirmer leur volonté de trouver des solutions au conflit actuel qu'ils n'ont pas recherché, la direction étant seule responsable de cette situation.* »

● *Le quarantenaire de la loi portant statut des journalistes professionnels* (1935) sera célébré, à l'initiative de l'Association des journalistes républicains français, au cours d'un déjeuner qui aura lieu le lundi 7 avril au Cercle républicain. M. Maurice Schumann, de l'Académie française, sénateur, présidera cette manifestation au cours de laquelle un hommage sera rendu à la mémoire d'Emile Brachard — ancien député de l'Aube, rapporteur de la loi — en présence de son fils, M. Jean Brachard, préfet de l'Eure (participation : 50 F. Inscriptions au siège de l'A.J.R.F., 52, rue Richer, 75009 Paris, avant le 30 mars. Téléph. 824-65-70).

● « *L'Etat et la presse* », tel est le thème du déjeuner-débat organisé par le groupe Information et Promotion des anciens de Sciences-Po., qui aura lieu le vendredi 4 avril, à 12 h. 30, à l'hôtel Intercontinental, à Paris, sous la présidence de M. Paul Delouvrier, et dont l'invité d'honneur sera M. André Rossi, secrétaire d'Etat. (Prix : 65 F. Inscription auprès de Mme Bérard-Quélin, S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, Paris 75001. Téléphone : 260-32-29.)

● *M. Peter Preston* a été nommé rédacteur en chef du quotidien britannique *The Guardian*. Agé de trente-six ans, il succède à M. Alastair Hetherington, devient commissaire de la B.B.C. pour l'Ecosse, son pays natal.

SPECTACLES

En bref

Cinéma

Deux dessins animés chinois

Deux petites héroïnes de la steppe (1965) conte la véridique histoire, survenue un an plus tôt, de deux fillettes, Long-Mei, onze ans, et Yu-Jong, neuf ans, membres d'une commune agricole en Mongolie intérieure. Elles partent faire paître leur troupeau de brebis, sont prises dans une tempête de neige, luttent désespérément pour le ramener intact à la commune, mais sont sauvées, *in extremis*, à bout de forces.

Dans un monde bien organisé, sans autre conflit qu'avec les éléments naturels, *Deux petites héroïnes* a le charme d'une comptine, brille de tout l'éclat de voix enfantines exubérantes, exalte dans un graphisme naïf à la Walt Disney, en des couleurs très douces, les vertus de l'idéal le plus pur.

La révolution culturelle et divers événements politiques récents semblent, au contraire, avoir influencé le second dessin animé, *le Petit Clairon* (1973), clairement imprégné du concept de la lutte des classes. L'action se situe entre 1927 et 1937 dans les régions occupées par l'armée populaire. Un jeune paysan rejoint la guérilla, devient enfant de troupe avec un uniforme flambant neuf. Il découvre la misère du peuple, sauve un jour ses camarades soldats et abat lui-même le chef de la réaction.

La couleur est plus contrastée, le graphisme militant comme sur les posters. Mais pour exécuter leur schéma idéologique, les responsables de l'animation ont adopté un mode de récit repris du vieux western hollywoodien, accumulé les péripéties avec des méchants patibulaires, des héros intrépides et toujours invincibles. Le conflit, présent au départ, a complètement disparu à l'arrivée. — L. M.

★ Ciné-Halles (v.o.).

Galeries

Babou : vue sur les toits

Ce n'est pas la première fois que Babou s'en prend aux signes extérieurs de richesse, à plus ou moins bon marché. En 1971, il entreprenait l'inventaire des publicités pour résidences de caractère ancien ou régional et, dans son style froid et synthétique, brossait la « maison du bonheur » avec ses volets rutilants, sa pelouse bien entretenue et sa clôture.

Un petit répertoire « Ornements en zinc, cuivre, tôle et plomb » de chez Collomb et Mossan vous offrait, en 1912, de quoi couronner bourgeoisement le toit de votre maison : pour 60 F un pinacle de 1,4 mètre de haut, pur 22 F un vase versaillais, pour 28 F le même, un peu plus grand, et puis des clochetons, des campaniles, des embases de paratonnerre, des girouettes, des lucarnes...

Babou a repris tous ces articles un par un et les a peints scrupuleusement. On peut comparer. Rien ne manque dans les échafaudages sophistiqués de moulures, de vases pansus, de flèches coiffées de pommes de pin cerclées d'acanthes grasses. Tout est dans les toiles grises, mais en volumes luisant implacablement, comme le métal d'une lance, en formes dures et tranchantes. Vu par Babou, le détail anodin devient objet de réflexion et image à charge d'une société. — G. B.

★ Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis.

■ Le Festival de l'Eurovision, réuni à Stockholm, a décerné son premier prix de la chanson au groupe hollandais Teach-in. Samedi 22 mars, plus de cinq mille personnes ont manifesté dans les rues de la ville pour protester contre ce « festival commercial » et revendiquer les droits de la « chanson libre et populaire ».

■ Narciso Yepes dirigera un stage international de guitare (élèves et auditeurs), du 15 juillet au 1er août, au cours du Festival estival de Paris. Inscriptions avant le 1er juin (5, place des Ternes, Paris).

■ Zizi Jeanmaire, interprète à l'Opéra de Paris du ballet de Roland Petit « la Symphonie fantastique », a dû être remplacée, samedi soir, par Ghislaine Thesmar à la suite d'un accident musculaire. Cette dernière la remplacera également pour la soirée du mercredi 26 mars.

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« La Salamandre » en tournée

Pendant que Gildas Bourdet, nouveau directeur du Centre dramatique du Nord, et toujours directeur de La Salamandre voyage de Tourcoing à Paris pour préparer « l'Ombre », d'Eugène Schwarz, qui sera créée au Festival d'Avignon, le reste de l'équipe joue en tournée « Profolding follies ».

La tournée a commencé à Marseille, au Nouveau Gymnase, parce que le spectacle est une coproduction de l'Action culturelle du Sud-Est. Il a rayonné dans la région (Martigues, Aix-en-Provence) avant de remonter sur Le Havre, pour un adieu au quai des Brumes, où la Salamandre est née.

« *Profolding follies* » *est une* comédie musicale pour enfants. Comédie musicale : elle comporte beaucoup de chansons et même quelques danses. Pour enfants : elle dure une heure dix, se joue le matin, l'après-midi et le samedi soir. Mais on ne saurait trop conseiller aux parents de prendre une heure dix sur leur temps et d'accompagner leur progéniture. Ils pourront apprécier mieux encore que les petits l'avalanche de gags, de clins d'œil ironiques, les décors en hommage à Magritte, les deux espions industriels, clowns-clochards transformés en explorateurs du cosmos, un ordinateur plus perfectionné que celui de « l'Odyssée de l'espace » — car il ne s'agit rien moins que d'une personne humaine, — et un professeur Profolding qui fait irrésistiblement penser à Jules Berry.

La fable est simple et tend à montrer que si tout le monde sait que l'argent ne fait pas le bonheur, peu de gens envisagent sérieusement de partager ce qu'ils ont. A partir de là, les comédiens ont décidé de s'amuser, s'en donnent à cœur joie, paufinent leur style burlesque, sautent, gambadent, tombent, font éclater des bombes, suffisamment de fois pour faire éclater de rire les enfants et en même temps ils nous entraînent dans un monde de fantaisie proche de Méliès, aussi délicatement beau, aussi poétique.

Avec ses airs qui chantent bien à l'oreille, sa vitalité en forme d'hymne à la joie, « Profolding follies » abat sans douleur le mur des générations. Un spectacle pour enfants, pour adultes, un bon spectacle tout simplement. — C. G.

Cinéma

Le phénomène Marjoe

Enfant prodige de la prédication, Marjoe Gortner a été pendant toute son enfance et son adolescence l'instrument de ses parents, à qui il a rapporté la coquette somme de 3 millions de dollars en répétant dans les églises, sous les chapiteaux de l'Ouest américain, la leçon apprise. D'une certaine manière, *cela lui plaisait d'être « preacher »* : par la façon d'entrer en transes en s'appuyant sur des astuces, sur des « gimmicks » comme l'évocation de Jésus, en utilisant des attitudes scéniques empruntées à Mick Jagger, la manière de marcher, de sautiller sur place, de courir presque, puis de s'arrêter net, dans un flash, de se heurter comme à l'invisible et de jeter sa violence, son trop-plein de vie, tout son soûl. C'était pour lui du spectacle. D'ailleurs, il quitte, il a quitté la religion pour le rock. Il n'a jamais eu la foi. Il ne supporte pas les fidèles qui s'imaginent trouver quelque chose au-delà de l'exaltation.

Le film d'Howard Smith et de Sarah Kernochan est un document *brut sur Marjoe Gortner et sa dernière* tournée de prédications. Sa force et sa violence résident dans la confession-interview de Marjoe. Il est dommage que les auteurs s'en soient contentés et n'aient pas entrepris une analyse plus sérieuse du pouvoir du prédicateur sur les gens, un pouvoir qui parfois, semble-t-il, frise l'escroquerie. — C. F.

★ Saint-André-des-Arts (v.o.).

L'évangélisme et ses dupes

Vêtu de candeur et d'un pull blanc, ses longues jambes recroquevillées sous lui, Marjoe (de Marie et Joseph) Gortner continue de jouer son rôle. Mais lequel ? Celui de singe dressé, comme lorsqu'il avait quatre ans ? De jeune Savonarole vitupérant les foules ? Ou de cynique démontant les rouages de sa supercherie et riant de la naïveté des gens ?

Ici ce sont la sincérité, la modestie qui priment. Ce film est une confession publique douloureuse, faite pour démasquer une duplicité qui ne saurait durer. Un film lucratif ? « *Il a coûté 190 000 dollars à faire et il a déjà rapporté 4 millions de dollars aux Etats-Unis* », dit Marjoe modestement. « *Mais j'en ai encore touché peu.* » Un sourire. « *Et j'aurais pu gagner encore beaucoup plus comme prédicateur.* »

— Dans ce film, vous dites qu'à aucun moment vous n'avez cru en Dieu ou en vos pouvoirs « miraculeux ». Et vos parents ?

— *Ils étaient sincères, à leur manière. C'est vrai que je représente la quatrième génération de prédicateurs. Mon grand-père était missionnaire en Afrique. Mes parents étaient évangélistes ambulants quand ils se sont mariés. Mais je connais trop les ficelles du métier pour y croire. Ma mère buvait, par exemple, et moi je devais dénoncer l'alcool comme diabolique.*

— A quatorze ans, vous en avez eu assez et vous êtes parti. Pourquoi être revenu sept ans plus tard à votre ancien « métier » ?

— *On a dit que c'était uniquement pour l'argent, mais ce n'est pas tout à fait vrai. Après plusieurs années, où j'ai enfin découvert la vie, l'amour — car je n'ai pas eu de véritable enfance, — je suis allé au collège où j'ai fréquenté des mouvements politiques. J'ai manifesté contre la guerre, contre le racisme. C'est alors que j'ai eu l'idée de retourner à l'église pour prêcher l'évangile social, la révolution. Ce fut un désastre ! Le public était muet, et, après mon sermon, le pasteur m'a dit : « Ici on ne mélange pas religion » et politique. » Le lendemain, ils n'étaient que trente à venir m'écouter. Alors j'ai décidé de leur donner ce qu'ils réclamaient : des cris, des larmes, des menaces de l'enfer et des guérisons « hystériques ».*

» J'ai calqué ma performance sur celle de Mick Jaeger des Rolling Stones — tout en dénonçant, bien sûr, les chanteurs pop, — et j'ai remporté un grand succès, surtout auprès des femmes. Ce genre de religion, vous savez, est basé sur la sexualité...

— Avez-vous des remords envers tous ceux que vous avez bernés ?

— *Absolument pas. J'estime avoir rempli mon contrat. Un sermon, avec son jeu de rhétorique, demande beaucoup de travail, et la performance physique, qui peut durer deux-trois heures, est exténuante. Les gens donnaient 5, 10, 20 dollars maximum. Ils en avaient pour leur argent. D'ailleurs, c'est souvent leur seul divertissement. Cela peut paraître incroyable, mais, depuis que j'ai fait ce film qui ridiculise l'évangélisme et ceux qui en sont dupes, je reçois encore plus d'invitations à venir prêcher. C'est depuis que je suis devenu un vedette.*

— Et maintenant ?

— *Je suis un acteur. Grâce à ce premier film, j'ai reçu des offres de la télévision, du cinéma. Je joue actuellement, aux côtés de Charlton Heston, dans* Tremblement de terre. *Et, tenez, on vient de me proposer un rôle intéressant : celui d'un prédicateur évangéliste dans le genre de Billy Graham...* »

Propos recueillis par ALAIN WOODROW.

■ M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a déclaré, lors de la cérémonie de réouverture du Musée du cinéma au palais de Chaillot, samedi 22 mars, qu'il ne laisserait pas « mourir la Cinémathèque française » et que « l'action entreprise depuis quarante ans serait poursuivie et intensifiée ». Il a rendu hommage à Henri Langlois, souhaitant que « les rapports entre l'Etat et la Cinémathèque soient clarifiés de tout ce qui a pu dans le passé les perturber ». La réouverture du musée coïncidait jour pour jour au quatre-vingtième anniversaire de la première projection publique d'un film des frères Lumière.

■ Le réalisateur et acteur allemand Paul Verhoeven est mort samedi 22 mars. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Paul Verhoeven avait mis en scène plus de cinquante films et dirigeait depuis 1963 le théâtre Kammerspiele de Munich.

Jazz

« WEATHER REPORT »

En empruntant, il y a un lustre, le chemin du secret, la route de la méditation calme, Miles Davis laissait tomber sa dépouille, sa vieille peau. Wayne Shorter et Joe Zawinul — beaucoup d'autres qui font le « jazz rock » — relevaient alors de la troupe, de la chapelle. Les disciples ont multiplié : apôtres, partisans, tenants de la doctrine. *Le « Weather Report » de Shorter* et Zawinul, que nous avons écouté, samedi et dimanche, à l'Olympia de Paris, découle du « Silent Way » de Miles.

« Weather Report » fait se rassembler trois mille cinq cents jeunes, amateurs de musique avant toute chose, et capables de se détourner des chansons sottes, voire des chansons moins nigaudes, comme des cérémonies mystiques-mystificatrices, encore que le groupe, timidement parfois, invoque les esprits et les espaces de madame Soleil, sans vraiment y croire.

Cet ensemble qui devient, en Amérique et en France, aussi prisé que le « *Mahavishnu* » *a interprété son répertoire* connu, à l'exception d'un seul nouveau morceau, après *Jungle Book*. Il réhabilite, comme les familles Hancock, Mc Laughlin, Corea, le rythme costaud que des muscisiens élitistes avaient abandonné au nom d'une liberté folle, aliénante pour le joueur et pour l'auditeur.

Wayne Shorter perpétue le chant de John Coltrane, à l'emprise duquel il semble ne plus pouvoir ou ne plus vouloir échapper. Le quintette allie, comme il est de mise maintenant, le battement moderne, anglo-saxon, déployé par les instruments électrifiés, et le rythme archaïque afro-latino-américain que résume la pulsation folklorique du « *berimbau* ».

Cet art organisé, arrangé, garde l'apparence de l'immédiateté et l'esprit de l'improvisé. Mais il est vrai, comme le disait un jour Ellington à Henri Renaud, que l'improvisation la plus belle, ainsi que le crime réussi, est toujours préméditée.

La grande tristesse réside en ce que cette musique astucieuse ne connaît aucune diffusion — ou presque — sur les antennes des radios, sauf en des émissions « underground ». On la patronne, on l'annonce, on la promène, puis on l'étouffe, on la tient sous le boisseau. En ce domaine, comme en d'autres, l'oppression continue.

LUCIEN MALSON.

Festivals

Quarante-deux créations à Royan

(Suite de la première page.)

Déjà, le Festival nous a apporté une confirmation majeure, celle du compositeur anglais Brian Ferneyhough (1943), tiré de l'ombre l'an passé par Harry Halbreich et révélé à Royan. Ses « Sonates pour quatuor à cordes » (1967) apparaissent comme une œuvre d'une concentration et d'une intensité peu communes. Quarante-deux minutes d'une musique rayonnante à partir d'un matériau fondamental traité de vingt manières pour atteindre à un « univers discursif complet ». Mais cette recherche formelle, sans l'ombre d'effets extérieurs, capture une musique de grande profondeur que l'on n'hésite pas à comparer à celle du « Quatrième Quatuor » de Beethoven, par exemple. Difficile à saisir, cette œuvre ne vous lâche pas une seule minute, décharnée et cependant frémissante, abstraite et pourtant nourrie d'une substance intérieure, jaillissant entre les pôles des quatre archets de l'excellent et jeune Quatuor de Berne.

Elle faisait un peu pâlir, au même concert, les « Derivazioni », de Sandro Gorli (1948), études d'attaques et de sonorités, tantôt rudement sabrées, tantôt en miniatures, d'une écriture cependant subtile et intéressante, et surtout le « Quatuor » de Heinz Holliger (1939), au schéma formel trop volontaire (de l'agitation et de l'extrême aigu à l'immobilité et à l'extrême grave), où les instruments semblent le support d'une fresque à la manière de l'électro-acoustique et non pas le matériau *d'un langage intérieur. Les effets* sont souvent spectaculaires.

Au premier concert donné par l'Orchestre national de Radio-France, sous la direction véhémente du Hollandais Lucas Vis, qui ne protège pas suffisamment ses solistes contre les agressions des masses déchaînées, deux œuvres surtout retenaient l'attention : d'abord « Sables », de Tristan Murail (1947), grande vague ou cyclone au déferlement suspendu, où tout se transforme sans cesse selon une très belle trajectoire, des variations d'intensité et de timbres mystérieuses et où l'on retrouve une sorte de majesté cosmique propre à l'auteur.

Après un « Concerto pour piano », de Giuseppe Sinopoli (1946), grosse œuvre violente et confuse, on attendait beaucoup des extraits de « Mahler opus 20 », grand cycle entrepris par René Koering (1940), avec Michel Butor dans « les mêmes régions affectives que celles de Mahler » : lectures de lettres du compositeur, beaux poèmes de Butor, lus ou chantés, composant un édifice complexe et attachant avec le brûlant lyrisme de Koering. Mais ce lyrisme ne semble pas avoir les moyens formels de s'exprimer au-delà du cri, de l'expression brutale d'un certain génie très mahlérien des timbres. Mises à part quelques mélodies prenantes, admirablement chantées par Elise Ross, et d'assez étonnants solos fantomatiques de violoncelle par Alain Meunier, trop souvent la machine orchestrale semble s'étouffer à vouloir survoler ce lyrisme, faute de trouver l'expression simple et abrupte. Pourtant on reste impressionné par la puissance volcanique qui gronde au-delà des notes.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Les Rencontres de La Rochelle organisent, du 29 juin au 2 juillet, un concours international de chant pour la musique contemporaine. Inscriptions, avant le 25 mai, à la Recherche artistique, 104, rue de la Tour, 75016 Paris.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

L'Académie des sciences morales et politiques a élu Adolphe André-Brunet à la place de correspondant dans la section d'économie politique, statistique et finances, vacante depuis le décès de Philippe Simon.

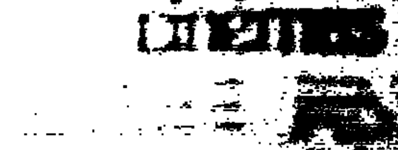
[Né à Paris le 8 mai 1902, Adolphe André-Brunet est inspecteur général des finances, professeur honoraire au Conservatoire national des arts et métiers et secrétaire général des Amis de Marcel Proust. Ses travaux ont notamment porté sur le développement de l'information économique dans l'entreprise et l'introduction du temps dans la mesure des opérations de gestion.]

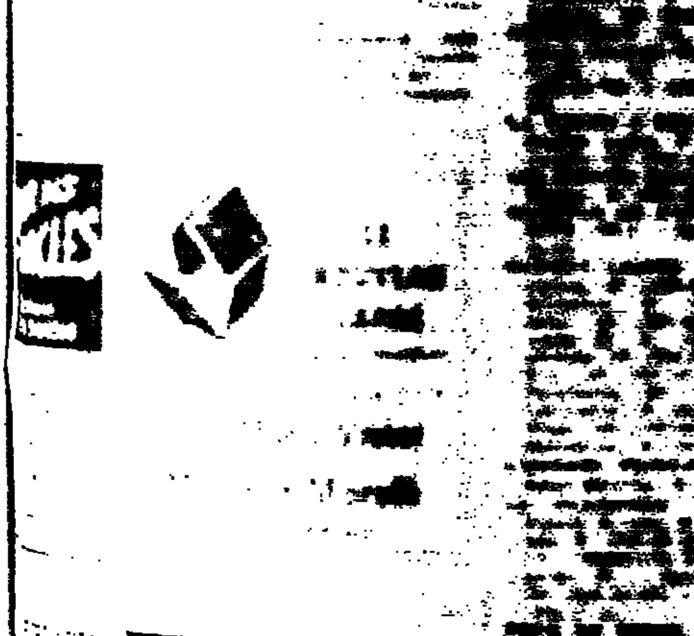
***

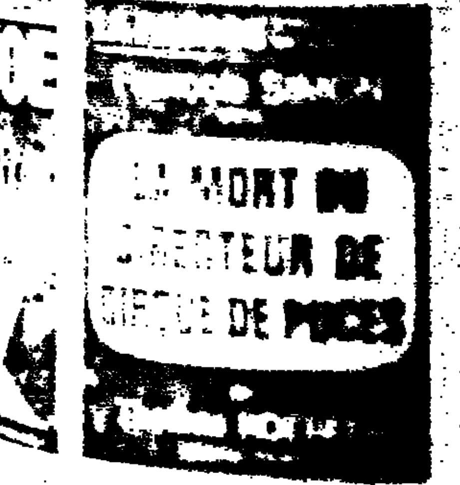
L'Académie a ensuite entendu une communication de M. François Bloch-Lainé sur l'évolution des notions de patrimoine et de responsabilité à propos de la réforme de l'entreprise. Pour réagir contre la tendance poussant à identifier l'entreprise à la société de capitaux, à confondre la totalité de son patrimoine avec l'avoir des actionnaires, on propose tantôt de transférer cet avoir à l'Etat, tantôt de détacher l'entrepreneur de son assise patrimoniale.

Selon l'orateur, ne convient-il pas plutôt d'élargir la notion de patrimoine pour y faire entrer les éléments autres que financiers dont résulte aussi la valeur de l'entreprise ? Un patrimoine intégré, poursuit-il, reste nécessaire pour identifier l'entreprise, la finaliser, la rendre indépendante.

Aux économistes, aux juristes, aux sociologues, la tâche de chercher les formules appropriées, les derniers devant découvrir une « conscience collective » de l'entreprise, dont aucune des catégories composantes — actionnaires, salaires, cadres, dirigeants — ne peut avoir l'exclusivité.









SPECTACLES



théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Giovanni.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.

Les autres salles

Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : L'Age d'or.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Jean Hugues ; 22 h. : la Femme aux ciseaux.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Eglise Saint-Séverin, 21 h. 30 : la Passion de Charles Péguy.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot l Baltimore.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté - Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Bernard Moraly ; 22 h. 15 : Beckett-Jean Barbeau ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle - Comédie, 21 h. Britannicus
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontre (le comédien).
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque Monsieur
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. Supplément au voyage de Bougainville. —
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune homme livré aux arbres
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : Comme un chien dans un cimetière.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Sonia ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : D'où qu't'en es, gars ?
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Autant en emporte le vin ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Stephan Reggiani, chansons.

Pizza du Marais, 20 h. 15 : Amour sans tête ; 21 h. 45 : J.-P. Verdier ; 22 h. 45 : Ce soir on récalcitre ; 24 h. : Pierre et Marc Jolivet.
Sélénite, salle 1, 18 h. 30 : l'Intervention, la Boule ; 20 h. 30 : Larimaquoi, larimarien ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : Cinq Restless Boys. — Salle 2, 19 h. : la Célestine au Sélénite ; 21 h. : la Jacamère ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.

Le music-hall

Nouveau Carré, 21 h. : Soirée Saravah
Olympia, 21 h. 30 : Demis Roussos.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les comédies musicales

Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?

Le jazz

Mouffetard, 20 h. 30 : Didier Levallet, Jean-Charles Capon et le groupe Confluence.

Lundi 24 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les concerts

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (4e), 20 h. 30 : J. Pertz et H. Bauman, flûte traversière et clavecin (Bach, Telemann, Couperin).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Jane Lee, chansons chinoises et indonésiennes.
Maison de la radio, 20 h. 30 : Maîtrise Gabriel-Fauré, dir. Th. Farré-Fizio (Fauré, Poulenc, Jannequin, Lesur, Bartok, Kodaly, Monteverdi).
La Vieille Grille, 21 h. : les Dilettantes (Bach, Telemann, Haendel, Clérambault, Purcell, Dowland).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90)
AU NOM DE LA RACE (Fr.) Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) : 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LES AUTRES (Fr.) (**) Studio Alpha, 5e (033-39-47)
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE BANQUET (Fr.) (**) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-43) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)
LA CHAISE VIDE (Fr.) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-58-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Les Nations 12e (343-04-67)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) Gaumont Champs-Elysées SP, 8e (225-67-29) ; v.f. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Athéna 11e (343-07-48)
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40)
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Danton, 6e (326-08-18) jusqu'au 20.
v.f. Maxeville, 9e (770-72-86), jusqu'au 20 : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet 11e (700-51-13) ; Quintette 5e (033-35-40)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-82)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) h. sp.
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Studio-République, 11e (805-51-97).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte à films, 17e (754-51-50), à 14 h., 18 h. et 22 h.
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LES PIRATES DU METRO (A., v.o.), jusqu'au 20 : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), perm. toute la semaine; A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) Concorde 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
PAULINA S'EN VA (Fr.) Le Seine, 5e (325-92-46)
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It.) v.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE PROFITEUR (It.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97)
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sued.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
V.F. : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. Quintette, 5e (033-35-40)
SIDDHARTA (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LE SOLEIL QUI RIT ROUGE (Fr.) (**) : Studio-Galande, 5e (033-72-71)
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
THOMAS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e, jusqu'au 20 (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19)
LA TOUR INFERNALE (A) v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (225-76-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25)
V.F. Ermitage I et III, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount - Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-70-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. Gaumont - Ambassade, 8e (359-19-08)
v.f. Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70)
UNE PAGE FOLLE (Jap.) v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) Le Seine, 5e (325-92-46)
VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
ZORRO (Fr.) Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-83), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

DROLE DE DRAME (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
EXPLORATEURS EN FOLIE (A., v.o.) Noctambules, 5e (033-42-34).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
HUIT ET DEMI (It. v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
JULES ET JIM (Fr.) Dominique, 7e (551-04-55)
TANT QU'ON A LA SANTE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
ZARDOZ (A., v.o.) Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

Les festivals

FRITZ LANG (v. o.). — Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Ministère de la peur.
JEUNE CINEMA QUEBECOIS. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : Mon oncle Antoine.
ROCK SHOW (v. o.). — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), lundi : Superstars.
JOHN FORD (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50), lundi : la Prisonnière du désert.
CINE - CATASTROPHES (v. o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 20 : la Planète des singes ; 16 h. 20 : Un millions d'années avant Jésus-Christ ; 18 h. : le Sous-Marin de l'Apocalypse ; 20 h. : Cyclone à la Jamaïque ; 22 h. : la Party.
P. PASOLINI (v. o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Porcherie ; 16 h. et 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 10 : Théorème.

LES FILMS NOUVEAUX

LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES, film français de Thomas Koerfer, avec François Simon : La Pagode, 7e (551-12-15)

VIOLENCE ET PASSION, film italien de L. Visconti, avec Silvana Mangano et Burt Lancaster, v.o : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Impérial, 2e (742-72-52)

L'ÉVADÉ, film américain de Tom Griès, avec C. Bronson, v.o. Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), George-V, 8e (225-41-46), Publicis - Saint-Germain, 6e (322-72-80) ; v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Orléans, 14e (580-03-75) ; Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Grand - Pavois, 15e (551-44-58)

MARJOE, film américain de H. Smith, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

FUNNY LADY, film américain, avec Barbara Streisand, O. Sharif et J. Caan, v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99).

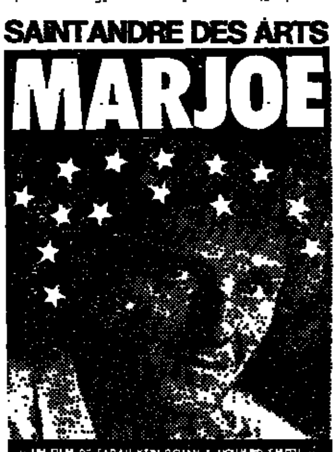
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, film américain de H. Levin (reprise) v.o. Kinopanorama, 15e (306-50-50)

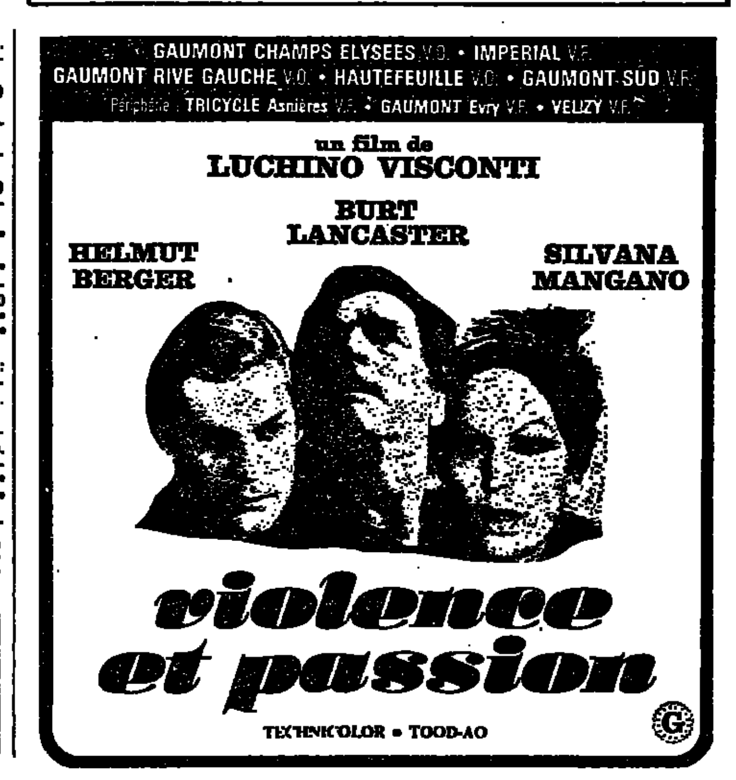
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES, film américain, production Walt Disney, v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71), Liberté, 12e (343-01-59 : Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy - Palace, 17e (387-77-29) : Le Royale, 8e (265-82-66)

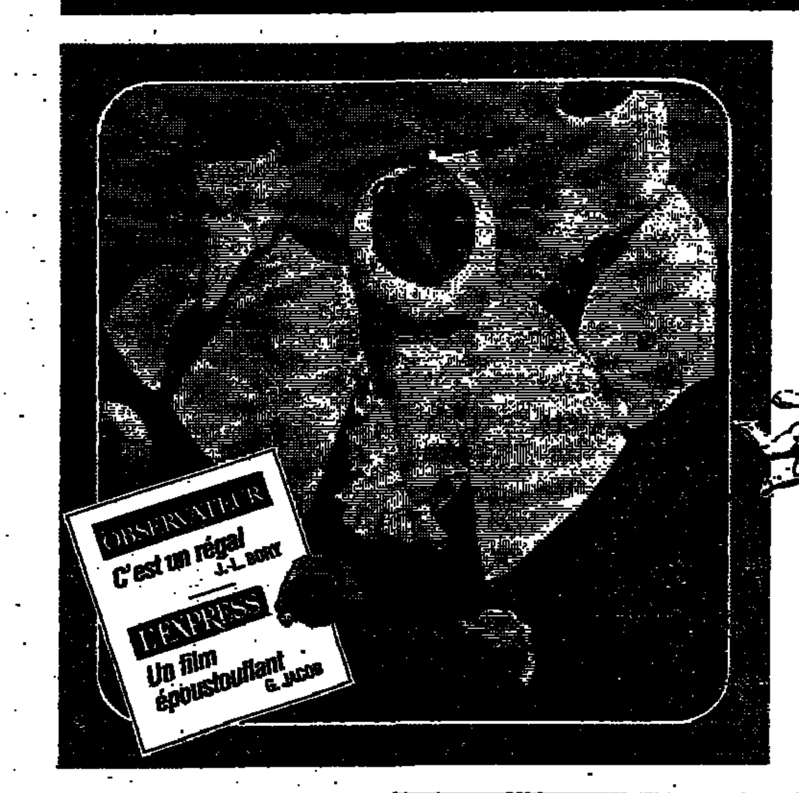
LE PETIT CLAIRON DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE, dessins animés chinois, v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72)

LA LAMPE MAGIQUE D'ALADIN, dessin animé soviétique, v.f. : Petits-Poucets-Montmartre (770-63-40)

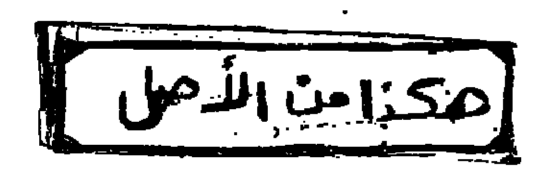
PLEIN LA GUEULE, film américain de R. Aldrich, v.o. : Mercury 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (531-44-58) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86)











SPORTS

AUTOMOBILISME

AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES MARQUES

Première course, première victoire pour le prototype Renault à turbo-compresseur

De notre envoyé spécial

Mugello. — Le nouveau prototype Renault à turbo-compresseur a réussi son entrée à Mugello (Italie) dans le championnat du monde des marques. Il est exceptionnel dans ce genre de compétition qu'une voiture d'un type inédit obtienne pour ses débuts une victoire d'autant plus probante que la concurrence disposait de bons atouts. sans doute faut-il voir déjà au-delà de ce résultat pour donner toute sa signification à un succès de Renault dans une épreuve du championnat du monde.

La Régie s'était lancée avec une discrétion voulue dans la course de prestige et, avec beaucoup *de réserves officielles*, a, semble-t-il, franchi un pas important. Le fait est que pour ce coup d'essai, qui aurait pu n'être qu'un simple galop d'entrainement ou une séance de mise au point, l'équipe Alpine Renault a battu des « écuries » disposant de l'appui expérimenté de constructeurs tels qu'Alfa-Romeo et Porsche. Actuellement, depuis le *retrait de Matra et le désintéressement* de Ferrari, aucune référence ne saurait être meilleure. C'est toujours la qualité de l'adversaire qui fait les grandes victoires.

A vrai dire, il y avait de l'heureuse surprise dans le clan Renault quand Gérard Larrousse, qui formait équipage avec Jean-Pierre Jabouille, a franchi la ligne d'arrivée de Mugello. C'est que Renault affûtait ses premières armes, en course, avec son prototype à turbo-compresseur et que l'inconnu, c'est-à-dire le manque d'expérience pour ce genre de technique, pouvait réserver tous les pièges. Il faut croire que la compétence et la capacité des équipes affectées au châssis et au moteur ont permis de gagner du temps et d'éviter des étapes intermédiaires de rodage et de déconvenues.

Si la preuve a été apportée que le turbo-compresseur était vraiment compétitif par rapport aux moteurs 3 litres conventionnels les plus puissants — c'est le cas du 12 cylindres d'Alfa Romeo, — tous les ennuis inhérents à cette solution n'ont cependant pas été surmontés. Ainsi Larrousse et Jabouille ont-ils connu quelques difficultés dans le trafic de la course, comme ils ont dû accepter des acrobaties inopportunes sur la piste souillée d'huile, donc glissante.

Ce sont les inconvénients du turbo-compresseur dont la plage d'utilisation est assez réduite et qui se situe en haut de régime. Pour schématiser, une telle voiture propose en réalité deux moteurs ou tout au moins deux puissances bien différentes. Lorsque le pilote pour les raisons citées est contraint de renoncer d'exploiter à fond les possibilités de sa voiture, il ne dispose plus, privé de la puissance d'appoint du turbo-compresseur, que d'un simple moteur de 2 litres de 285 ch. Le temps que le turbo-compresseur réponde à nouveau, et procure les 200 ch supplémentaires, représente la zone dangereuse d'utilisation.

C'est ainsi qu'en début de course, sur la piste rendue glissante par des traces d'huile, Gérard Larrouss a dû se laisesr distancer par l'Alfa-Romeo de Merzario dont le moteur conventionnel, généreux de ses 500 ch. n'entrainait aucun handicap de conduite. Le même genre d'ennui, pour les mêmes raisons, a souvent ralenti Larrousse et Jabouille lors des doublements de concurrents.

Tous ces problèmes recevront une solution, du moins pour l'essentiel, et c'est à quoi vont s'employer les techniciens de Renault. Il n'a échappé à personne que la plus rapide des Alfa-Romeo (Ickx-Merzario) aurait fort bien pu gagner l'épreuve sans quelques ennuis de frein, à la faveur des défauts de jeunesse du turbo-compresseur de l'Alpine-Renault, d'où l'urgence d'améliorer ce qui peut être amélioré, pour donner des atouts supplémentaires à Larrousse et Jabouille.

Ce sont deux matches bien distintcs qu'Alpine-Renault à gagnés le 23 mars. L'un des adversaires était Alfa-Romeo. L'autre, Porsche, qui avait choisi la même *solution, c'est-à-dire moteur* de 2 litres et turbo-compresseur. En théorie. Porsche bénéficiait de deux avantages : l'expérience et le nombre. Trois voitures contre une et un solide bagage technique dans l'emploi du turbo-compresseur.

Le déroulement de l'épreuve a montré, sans l'ombre d'un doute, qu'à aucun moment Renault n'a été menacé par les voitures allemandes, affectées par une moins bonne tenue de route et, pour deux d'entre elles, par un poids excessif. En revanche, il a semblé que l'emploi de leur turbo-compresseur présentait de moindres difficultés.

FRANÇOIS JANIN.

SKI

L'Italien Gustavo Thoeni et l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell vainqueurs de la Coupe du monde

La saison des compétitions de ski est terminée. Gustavo Thoeni (vingt-trois ans), champion olympique 1972 et champion du monde 1974, a remporté sa quatrième Coupe du monde dimanche 23 mars à Val-Gardena, dans le Haut-Adige, non loin de son pays natal de Trafoi. Et c'est justice, car l'Italien avait intelligemment saisi sa chance en descente au début de l'année, avec notamment sa place de deuxième sur la « Streif » de Kitzbühel derrière Klammer.

Franz Klammer (*vingt et un ans*), l'invincible descendeur autrichien, ayant gagné samedi sur la piste de Sasslong sa huitième course de la saison et étant revenu, grâce à cette victoire, à la hauteur de Thoeni et du Suédois Stenmark, co-leaders de la Coupe du monde, la finale du dimanche 23 mars en slalom parallèle, disputée en matches à deux, comme les courses de vitesse cyclistes sur piste, était riche de « suspense ». Klammer fut éliminé sans appel en seizièmes de finale. Il manque encore à ce grand champion de s'imposer entre les fanions avec la souplesse que démontrèrent des costauds comme ses compatriotes Schranz et Zimmermann (il manque cruellement aussi à l'Autriche des slalomeurs purs comme Rieder ou Stiegler).

Quant au Suédois Ingmar Stenmark (dix-neuf ans), dont la récente campagne en Amérique avait été éblouissante, il parvint par protection en finale, apres avoir été en fait éliminé en demi-finale par le Polonais Bachleda. Là, Thoeni ne lui fit pas de quartier et le battit sans rémission en skiant à merveille jusqu'au terme de la compétition.

La formule du slalom parallèle, challenge favori du ski professionnel, aura ainsi connu sa première et dernière application en Coupe du monde. Autant qu'on puisse en juger sur une seule expérience, elle favorise les « battants », mais les contraint trop *souvent à forcer leurs talents dans* l'ardeur du coude à coude.

Le bilan de la saison est particulièrement catastrophique pour les Français et les Françaises. Celles-ci, au départ de la saison, avaient pour chefs de file des individualités brillantes: Fabienne Serrat, championne du monde, Jacqueline Rouvier et Danielle Debernard, deux excellentes descendeuses Mais il ne faut pas dissimuler la vérité. En petite forme, manquant de punch ou blessées, ce qui est plus grave, elles ne « marchérent » pas et aucune, à aucun moment, ne parvint, comme les skieuses suisses, à ébranler la suprématie de la grande Autrichienne Anne-Marie Mosser-Proëll, définitivement gagnante de la Coupe du monde féminine et non moins définitivement retirées — à ses dires ! — des compétitions. Chez les garçons, c'est pire, et leurs tout derniers classements à Val-Gardena, où ils naviguent au-delà de la vingtième place, plongent le ski français dans un tunnel comparable à celui que nous avons traversé avant l'avènement de François Vignole et d'Emile Allais en 1934.

Pour un pays alpin, qui a connu après la guerre la domination des skieurs-phares — Couttet et Oreiller, Périllat et Killy, Duvillard et Augert, — qu'il n'y ait pas eu un sursaut, une révélation en fin de saison, c'est tout de même dur à avaler.

OLIVIER MERLIN.

VOLLEY-BALL

La Coupe du printemps

UN CHAMPIONNAT DE DILETTANTES

Du 22 au 28 mars, se dispute en France la Coupe du printemps réservée aux équipes nationales de volley-ball des pays de l'Europe occidentale, auxquelles se sont joints les représentants d'Israël et *de la Turquie*. Grâce à ses victoires sur le Danemark par 3 à zéro (15-6, 15-3, 15-6) et l'Espagne par 3 à 2 (15-7, 10-15, 13-15, 16-14, 15-13), l'équipe de France est virtuellement qualifiée pour la poule finale de ce tournoi, qui se jouera au stade Pierre-de-Coubertin a Paris à partir du 26 mars.

Si on se réfère aux définitions données dans les dictionnaires au mot « dilettante » (« personne qui s'adonne à une occupation en amateur pour son seul plaisir »), la Coupe du printemps aurait mieux défini son caractère en s'intitulant championnat de vol*ley-ball des dilettantes*.

Depuis les premiers championnats d'Europe, disputés à Rome en 1948, où l'équipe de France s'adjugea la deuxième place, bien des choses ont changé dans la préparation des volleyeurs à la haute compétition. Tandis qu'au Japon — où, avec plus de cinq millions de licenciés, le volley-ball est le premier sport par son nombre de pratiquants — et dans les pays socialistes européens les meilleurs éléments peuvent, dans le cadre de l'équipe corporative de leur entreprise, consacrer deux *à trois heures par jour* à leur entrainement.

Devant ce déséquilibre sans cesse croissant, constaté dans toutes les compétitions, les fédérations de l'Europe occidentale avaient le choix entre trois attitudes :

— Opter pour le professionnalisme ;

— Se retirer des grandes compétitions ;

— Créer une épreuve réservée aux pays où le volley-ball est *pratiqué par des dilettantes*.

La Fédération internationale de volley-ball a renouvelé le 20 mars à Paris ses menaces de radier à vie tout athlète ou officiel qui abandonnerait le statut d'amateur, à la suite d'informations sur la création d'une organisation de volley-ball professionnel aux Etats-Unis, avec tentative d'extension au Canada, au Mexique et au Japon.

Comme la pratique sportive est trop étroitement liée à celle de *compétition pour pouvoir rompre* sans dommages les rencontres internationales, quelques fédérations européennes ont décidé en 1962 de créer un tournoi de l'Occident, devenu, par son extension géographique, la Coupe du printemps.

Quatre nations seulement figurent à ce jour au palmarès : les Pays-Bas (sept victoires), la Belgique (quatre), la France (en 1965) et l'Italie (en 1973). Quatrième en 1973, à Naples, deuxième en 1974 à Ankara, l'*équipe de* France a, cette année, l'ambition de rétablir sa suprématie en Europe occidentale.

L'organisation par la France de la quatorzième Coupe du printemps peut l'aider dans cette tâche mais devrait surtout favoriser le remarquable essor de la Fédération française de volley-ball, qui comptait à peine vingt-sept mille pratiquants en 1971, et vient de faire, symboliquement, de son cinquante millième licencié son invité d'honneur pour toute la durée de la Coupe du printemps.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

CRITÉRIUM NATIONAL DE LA ROUTE

Une victoire de Jacques Esclassan dans le style d'André Darrigade

De notre envoyé spécial

Saint-Hilaire-du-Harcouët. — Il est difficile d'être favori, et Raymond Delisle, le meilleur coureur français du début de saison, l'a vérifié à ses dépens. Il s'est classé quarante-septième et dernier du Critérium national de la route, dimanche 23 mars, à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Celui que les pronostiqueurs citaient en priorité figure d'ailleurs en bonne compagnie puisque, dans le bas du classement, on identifie également Poulidor, Thévenet, Berland, un ancien champion de France, Mariano Martinez, troisième du championnat du monde 1974, ainsi *que Bernard Hinauld et Sylvain* Vasseur, les deux premiers Français de Paris-Nice.

Que s'est-il donc passé sur les routes de Basse-Normandie ? Tout simplement ceci : les coureurs les plus représentatifs du peloton, victimes de leurs rivalités, et paralysés par le marquage, n'ont jamais réagi efficacement pour enrayer l'attaque déclenchée par les jeunes dès les premiers kilomètres. A la faveur d'un parcours sinueux et bosselé, qui se prêtait remarquablement à l'offensive, *Esclassan*, Corbeau, Chassang, Laurent, Le Guilloux et quelques autres ont relégué, de ce fait, l'arrière-garde de la caravane à plus de dix minutes.

Il est intéressant de s'attarder un instant sur la composition de ce groupe de tête pour remarquer que Corbeau, originaire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, était inscrit l'hiver dernier sur la liste des chômeurs, et que Chassang, de Saint-Pourçain-sur-Sioule, vient seulement d'obtenir sa licence de professionnel, tout comme Michel Laurent, qui avait distancé... Merckx la semaine passée sur les pentes du mont Ventoux.

En définitive, le classement du Critérium national reflète une certaine cohérence. Il confirme le renouveau du cyclisme français *et la poussée des jeunes qui s'était* déjà manifestée durant Paris-Nice. D'autre part, le succès obtenu par Jacques Esclassan n'a pas surpris les observateurs. Grâce à sa régularité dans les performances, à sa vélocité surtout, ce routier sprinter venu de la montagne Noire, devait, tôt ou tard, s'imposer. Pour le faire, il n'a pas compté uniquement sur sa rapidité aux arrivées. Il a choisi l'attaque et il a gagné à la manière de Darrigade. Nous aimerions conclure que celui-ci a enfin trouvé un successeur.

JACQUES AUGENDRE.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

1 000 KILOMETRES DE MUGELLO

1. Larrousse-Jabouille (Alpine-Renault turbo), les 786 kilomètres en 4 h. 47 min. 34 sec. 7 (moyenne 164.145 km) ; 2. à 1 tour, Merzario-Ickx (Alfa Romeo 33 TT 12) ; 3. Muller-Van Lennep (Porsche 908 turbo) ; 4. à 2 tours, Pescarolo-Bell (Alfa Romeo 33 TT 12) ; 5. Hine-Grob (Chevron-Ford 2 l.), premiers des 2 l., à 6 tours; 6. Miles Lombardi-Beaumont (Alpine-Renault 2 l.) ; 7. à 11 tours, Beltoise-Jarier (Ligier JS2 Ford) ; 8. Barth-Kraus (Porsche 908 3 l.) ; 9. à 16 tours, Schurti-Pesch (Porsche-Carrera), premiers des GT : 10. Schickentanz-Bertrame (Porsche-Carrera).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

(vingt-sixieme journée)

*Roanne b. Berck	82-78
*Caen b. Monaco	96-69
*Challans b. Lyon	79-75
Tours b. *Bordeaux	95-90
*Nice b. Denain	98-67
*Villeurbanne b. Nantes	114-63
*Antibes b. Le Mans	108-82
Bagnolet b. *Vichy	85-86

Classement. — 1. Villeurbanne, 79 pts ; 2. Tours, 74 ; 3. Le Mans, 70 ; 4. Antibes et Caen, 67 ; 6. Bagnolet, 65 ; 7. Challans, 61 ; 8. Nice, 59 ; 9. Berck, 58 ; 10 Roanne, 56 ; 11. Denain et Lyon, 53 ;

Boxe

CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS A CREIL

FINALES

Mi-mouche : José Leroy b. Joseph Simoes. Mouche : Rabah Khaloufi b. Alain Hardy. Coq : Aldo Cosentino b. Onésime Domingo. Plume : Serge Thomas b. Abdel Kerzazi. Légers : Charles Jurietti b. Guitry Bannier. Super-légers : Christian Gracia b. Jean-Claude Ruiz. Mi-moyens : Alain Marion b. Louis Acarles. Super-mi-moyens : Jean-Louis Angeletti b. Christian Lobjois. Moyens : Jean-Pierre Malavasi b. Jean-Louis Martin. Mi-lourds : Hocine Tafer b. Christian Périeat. Lourds : Laurent Zardy b. Vincent Kafoa.

Cyclisme

CRITERIUM NATIONAL DE LA ROUTE

1. Esclassan, les 214,688 km en 5 h. 42 min. 48 sec. ; 2. Corbeau ; 3. Chassang ; 4. Laurent, m. t.) ; 5 Le Guilloux.

Football

Le dernier match de la trente et unième journée du championnat de France de première division, disputé le 22 mars, a été gagné par Metz, qui a battu Saint-Etienne par 3 à 0.

DEUXIEME DIVISION (Vingt-sixième journée)

GROUPE A

*Brest et Boulogne	1-1
*Mantes b. Angoulême	2-1
Paris F.C. b. *Lorient	1-0
*Amiens b. Laval	2-0
*Auxerre b. Gueugnon	2-0
*Fontainebleau b. Cambrai	4-0
*Rouen b. Hazebrouck	2-0
*Dunkerque et Sedan	0-0

Classement. — 1. Rouen, 36 pts ; 2. Valenciennes, 35 ; 3. Lorient et Gueugnon, 34 ; 5. Angouleme et Dunkerque, 32.

GROUPE B

*Nancy b. Martigues	4-1
*Avignon b. Béziers	1-0
Châteauroux b. *Tours	2-0
*Mulhouse b Toulon	2-1
Epinal b. *Chaumont	2-1
*Besançon b. Blois	3-0
*Bourges b Cannes	3-0

Classement. — 1. Nancy, 41 pts ; 2. Cannes, 35 ; 3 Avignon et Toulon, 33 ; 5. Montluçon, 32.

Hippisme

Le prix du Président de la République, disputé à Auteuil et servant de support aux paris couplé et tiercé, a été gagné par Azurol, *suivi de* Rusko *et de* Les Aldudes. *La combinaison gagnante est 14-15-18.*

Jeu à XIII

COUPE DE FRANCE (Seizièmes de finale.)

A Villeneuve :	
Toulouse bat Casseneuil	15-1
A Anglet :	
Saint-Gaudens bat Bordeaux	7-2
A Limoux :	
XIII Catalan bat Pamiers	13-5
A Avignon :	
Lézignan - Carpentras	6-1
(match arrêté à la 24e minute)	
A Tonneins	
Pau bat Stella Saint-Maur	*13-10*
Pia bat Paris XIII	34-3
A Mazamet	
Villefranche bat Albi	14-0
A Salon :	
Montpellier bat Grenoble	25-11
Roanne bat U.O. Albi	28-9
A Lezignan :	
Tonneins bat Salon	28-15
Saint-Estève bat Ferrals	28-3
A Perpignan :	
Marseille bat Limoux	8-4
A Toulouse :	
Avignon bat La Réole	21-9
Villeneuve bat Saint-Jacques	17-5
A Roanne :	
Entraigues bat Fleury-Mérogis	38-0
A Montpellier :	
Carcassonne bat Cavaillon	44-7

Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER A TROYES

Messieurs. — 100 mètres : Rousseau (Nogent), 53 sec. 45. 200 mètres : Moreau (Nogent), 1 min. 58 sec. 56. 400 metres : Lazzaro (Marseille), 4 min. 10 sec. 54: 1 500 mètres : Lazzaro (Marseille), 16 min. 29 sec. 37. *100 mètres dos : Buehr (Courbevoie)*, 1 min 2 sec. 94. 200 mètres dos : Meslier (Dinard), 2 min. 13 sec. 84. 100 mètres brasse : Combet (Marseille), 1 min. 8 sec. 74. 200 mètres brasse : Gay (Narbonne), 2 min. 30 sec 96. 100 mètres papillon : Buttet (Romans), 59 sec. 66. 200 mètres papillon : Ress (Antibes), 2 min. 12 sec. 79. 200 mètres quatre nages : Moreau (Nogent), 2 min. 17 sec. 10. 400 mètres quatre nages : Moreau (Nogent), 4 min 48 sec. 90.

Dames. — 100 mètres : G. Berger (Maisons-Alfort), 59 sec. 95. 200 mètres : G. Berger (Maisons-Alfort), 2 min. 12 sec. 55. 400 mètres : Chr. *Duperron (Rouen), 4 min. 40 sec. 1.* 800 mètres : Ch. Duperron (Rouen), 9 min. 37 sec. 1 (record de France). 100 mètres dos : S. Le Nosch (Tours), 1 min. 8 sec. 9. 200 mètres dos : S. Le Nosch (Tours), 2 min. 24 sec. 51. 100 mètres brasse : A. De Susini (Lyon), 1 min. 18 sec. 28 (record de France). 200 mètres brasse : A. De Susini (Lyon), 2 min. 49 sec. 52. 100 mètres papillon : Ch. Schertz (Poitiers), 1 min. 8 sec. 94. 200 mètres papillon : S. Marichal (Lille), 2 min. 31 sec. 41. 200 mètres quatre nages : D. Amiand (Toulouse), 2 min. 30 sec. 67. 400 mètres quatre nages : D. Amiand (Toulouse), 5 min. 18 sec. 83 (record de France).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE (seizièmes de finale)

A Toulouse :	
Béziers b. Saint-Girons	35-6
A Béziers :	
Toulon b. Stade toulousain	16-9
(A Cahors (après prol.) :	
Tarbes b. Romans	19-15
A Mont-de-Marsan :	
Pau b. Saint-Jean-de-Luz	20-4
A Limoges :	
Montferrand b. La Rochelle	14-6
A Bègles :	
Racing b. Mont-de-Marsan	40-0
A Toulon :	
Avignon b. Nice	15-8
A Marmande :	
Aurillac b. Bayonne	20-6
A Carcassonne :	
Narbonne b. Lavelanet	9-3
A Bourg :	
Lyon b. Valence	21-4
A Albi :	
Agen b. Vichy	17-9
A Montauban :	
Perpignan b. Mérignac	19-0
A Vichy :	
Brive b. Montchanin	4-0
A Biarritz :	
Bagnères b. Bègles	9-3
A Aurillac :	
Lourdes b. La Voulte	19-10
A Colombes :	
Dax b. Bourg	10-6

Les huitièmes de finale opposeront, le 13 avril, Béziers à Toulon, Tarbes à Pau, Montferrand au Racing, Avignon à Aurillac, Narbonne à Lyon, Agen à Perpignan, Brive à Bagnères et Lourdes à Dax.

Ski

COUPE DU MONDE A VAL-GARDENA

Slalom parallèle féminin. — 1. Kaserer (Aut.) ; 2. Giordani (It.) ; 3. Serrat (Fr.) ; 4. Nadig (Suis.) ; 5. Proell (Aut.) ; 6. Sackl (Aut.) ; 7. Jacot (Fr.) ; 8. Golfner (Aut.) ; 9. Fjeldstad (Norv.) ; 10. Evi Proell (Aut.).

Classement final

1. Moser-Proell (Aut.), 305 points ; 2. Wenzel (Lich.), 199 points ; 3. Mittermaier (R.F.A.), 166 points ; 4. Nadig (Suis.), 155 points ; 5. Serrat (Fr.), 153 points ; 6. Zurbriggen et Morerod (Suis.), 151 points ; ...14. Debernard (Fr.), 49 points.

Slalom parallèle messieurs. — 1. Gustavo Thoeni (It.) ; 2. Stenmark (Suède) ; 3. Tresch (Suis.) ; 4. Radici (It.) ; 5. Jones (E.-U.) ; 6. Bachleda (Pol.) ; 7. Pietrogiovanna (It.) ; 8. Plank (It.) ; 9. Roux (Suis.) ; 10. Schmalz (It)

Classement final

1. Thoeni (It.), 250 points ; 2. Stenmark (Aut.), 245 ; 3. Klammer (Aut.), 240 ; 4. Gros (It.), 196 ; 5. Haker (Norv.), 127 ; 6. Hinterseer (Aut.), 117 ; ...44. Roche (Fr.), 6

Classement final par nations

MESSIEURS — 1 Italie, 726 points; 2. Autriche, 613 ; 3. Suisse, 334 ; 4. Suède, 245 ; 5. R.F.A., 148 ; ...13. France, 15

DAMES. — Autriche, 657 points ; 2. Suisse, 456 ; 3. R.F.A., 403 ; 4. France, 282 ; 5. Liechtenstein, 189.

CLASSEMENT GENERAL — Autriche, 1 270 points ; 2. Suisse, 790 ; 3. Italie, 772 ; 4. R.F.A., 551 ; 5. France, 297 ; 6. Etats-Unis, 250 ; 7. Suède, 245 ; 8. Liechtenstein, 217 ; 9. Norvège, 164 ; 10. Canada, 141.

Volley-ball

COUPE DU PRINTEMPS

POULE A (Paris)

France b. Danemark	3-0
Espagne b. Ecosse	3-0
Danemark b. Ecosse	3-0
France b. Espagne	3-2

Classement. — 1. France, 4 pts (6-2) ; 2. Espagne, 3 pts (5-3) ; 3. Danemark, 3 pts (3-3) ; 4. Ecosse, 2 pts (0-6).

POULE B (Roubaix)

Belgique b. France Espoirs	3-0
Israël b. Pays-Bas	3-0
Israël b. France Espoirs	3-1
Belgique b. Pays-Bas	3-0

Classement. — 1. Belgique, 4 pts (6-0) ; 2. Israël, 4 pts (6-1) ; 3. France Espoirs, 2 pts (1-6) ; 4. Pays-Bas, 2 pts (0-6).

POULE C (Bourg-en-Bresse)

Grèce b. Autriche	3-0
Italie b. Suède	3-0
Italie b. Grèce	3-0

POULE D (Vandœuvre)

Turquie b. Finlande	3-2
R.F.A. b. Angleterre	3-0
Finlande b. Angleterre	3-0

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Malgré sa vitalité propre

L'économie espagnole aurait besoin d'un pouvoir politique ouvert aux réalités

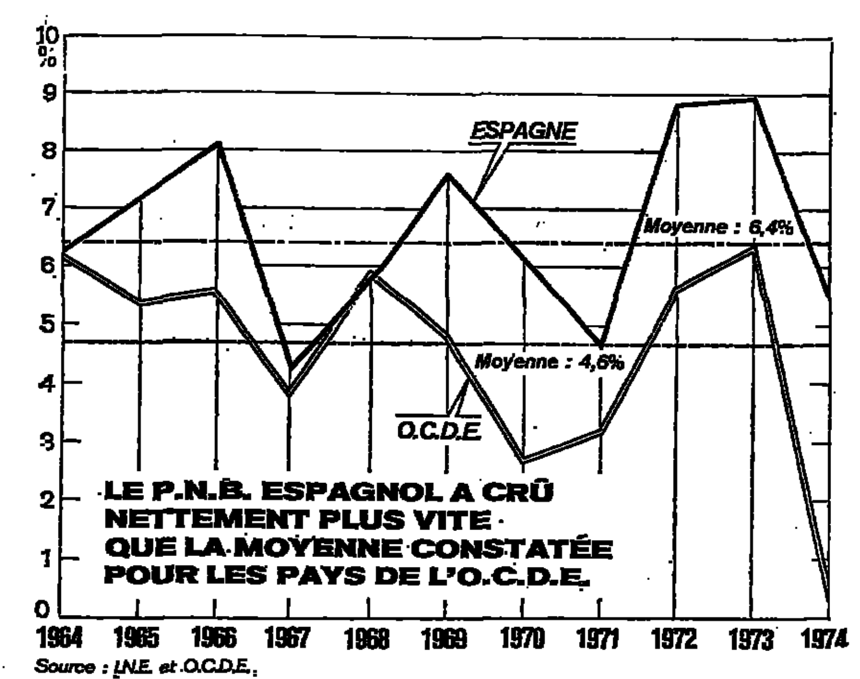
De notre envoyé spécial

Madrid. — « *Ici,* me disait un ancien ministre, *ce qui conviendrait le mieux à la plupart des entrepreneurs, c'est que le général Franco ait aujourd'hui cinquante ans.* » Par sa boutade, notre interlocuteur ne voulait pas dire que les chefs d'entreprise, dans leur majorité, restent étrangers aux aspirations vers la démocratie, ou sont congénitalement hostiles à la libéralisation du régime. Au contraire, on trouve dans la nouvelle classe des « managers » dont la vitalité et la compétence constituent certainement un des atouts essentiels du pays, maints esprits ouverts aux idées libérales et convaincus de la nécessité d'un changement profond. Mais comment ne pas regretter les années passées au cours desquelles l'Espagne a connu un extraordinaire taux de croissance, grâce à un encouragement systématique à la formation du capital, à l'acceptation (prudente) de la concurrence extérieure ?

Pendant longtemps, le climat général favorable aux affaires avait paru d'autant mieux assuré que la « politique » était bannie en apparence de la vie publique au bénéfice de l'efficacité technocratique. Aujourd'hui, le long règne du Caudillo touche à sa fin, et, pour reprendre les paroles d'un banquier catalan bien connu pour ses sentiments régionalistes, le pays tout entier, à commencer par les milieux dirigeants de l'industrie et de la finance, sait d'expérience que « *cette dictature n'a plus aucune autorité véritable* ».

« *Nous n'avons plus la capacité de traiter les problèmes réels* », renchérit un autre, grand entrepreneur. C'est pourquoi toutes les conversations que l'on peut avoir à Barcelone ou à Madrid, dans les milieux économiques ou financiers, dérivent vers une interrogation inquiète, de plus en plus inquiète — l'exemple du Portugal voisin y est pour quelque chose ! — mais jamais tout à fait dénuée de fascination, sur la politique. Mais de celle-ci peut-on attendre une reprise de contact avec la réalité alors que, au fur et à mesure que le temps passe, les chances d'une succession ordonnée diminuent ?

Telle est la question que se pose chacun. Les optimistes font état de l'existence, pour la première fois depuis longtemps, d'une nation espagnole, sûre de sa propre vigueur : « *Même si l'Etat se délite,* disent-ils, *cette nation saura bien imposer ses propres solutions pour continuer à se dévlopper.* » Les pessimistes ne voient pas comment ce cheminement pourra se faire dans l'état d'impréparation ou même de désagrégation dans lequel se trouve la société...



Source : I.N.E. et O.C.D.E.

Les illusions de la « politique compensatoire »

Dans ce climat, les erreurs d'appréciation des dirigeants qui, sur les affaires économiques, ne sont souvent pas plus graves que celles que l'on commet ailleurs, sont mises sur le compte de l'inadéquation du régime aux nouvelles circonstances, et contribuent à aggraver encore le malaise, dans l'indéfinissable atmosphère d'attente que semble susciter comme à plaisir un gouvernement dont les remaniements ministériels, annoncés avec retard, donnent lieu à des rumeurs sans fin (on chuchote les nouveaux noms qui, le lendemain, sont déjà remplacés par d'autres) et prennent presque l'allure de complot.

C'est ainsi qu'un événement aussi général que la crise que traverse le monde industrialisé revêt en Espagne une signification particulière, comme si elle venait à point pour faire tomber, après bien d'autres, une fiction. Pendant le premier semestre de l'année dernière, l'activité économique avait continué à se développer très rapidement sur sa lancée. Mais, comme en France, la récession n'avait été que retardée. Le retournement de la conjoncture, qu'on a constaté à partir de septembre dernier, a été aussi brutal et ne cesse non plus de s'accentuer depuis lors : dans la plupart des secteurs, la production est actuellement en forte diminution, de 10 % à 40 %, et les stocks s'accumulent toujours.

Toutefois, l'arrêt soudain de l'expansion ne s'est accompagné en Espagne *ni* d'un rétablissement de la balance des paiements courants — qui continue à accuser d'importants déficits — ni d'un ralentissement de la hausse des prix. C'est que le gouvernement espagnol, semble-t-il, n'a pas voulu ou n'a pas pu prendre les mesures d'assainissement qui s'imposaient, notamment dans le domaine du crédit (dont le volume a augmenté de 26 % en 1974 et de 30 % en 1973) et de la monnaie.

En dépit d'une timide tentative de stabilisation faite au mois de mai (« *ne parlons pas de politique d'austérité, puisque celle-ci n'existe pas !* », note tel ancien ministre, P.-D. G. de la filiale d'un groupe multinational), on continua à s'accrocher à Madrid à l'idée réconfortante que le dynamisme remarquable dont a fait preuve depuis le début des années 60 l'économie espagnole suffirait à lui seul à résoudre tous les problèmes. Une expression fut même forgée pour donner à ce parti pris d'inaction l'apparence du contraire : on parla de « *politique compensatoire* » (*politica compensatoria*), qu'on peut ainsi définir : l'Espagne ayant un potentiel de développement considérable encore inutilisé, il faut et il suffit, pour absorber l'effet du renchérissement des produits énergétiques et pour combattre l'inflation, de poursuivre la croissance ; les progrès de productivité et l'augmentation du P.N.B. permettront de faire face — et au-delà — aux nouvelles charges.

Les faits, toutefois, ne se conformèrent pas à ce schéma (auquel bien d'autres que les Espagnols se sont laissé prendre dans un passé récent). Aujourd'hui, les prix montent plus vite que jamais — l'indice a fait un bon de près de 4 % pendant les deux premiers mois de l'année, — après que l'élévation du coût de la vie pour 1974 a été évaluée officiellement à 17,9 %. Bien rares sont ceux qui ajoutent foi aux prévisions officielles, tablant sur une hausse moyenne de 14 à 15 % pour l'année en cours.

Certaines grosses affaires se plaignent de la politique menée par le gouvernement en matière de change, qui consiste à lier la peseta au dollar. En principe, cette politique leur procure pourtant certains avantages à l'exportation, mais elle les gêne, disent-ils, dans la mesure où elle fait apparaître de grandes variations de cours entre la peseta et les monnaies des autres pays européens qui sont les principaux partenaires commerciaux de l'Espagne.

Insistons ici sur le fait que le rattachement de l'Espagne à la zone dollar revient, dans les circonstances actuelles, à accepter une dépréciation quasi continue de la devise nationale et ne peut manquer, par conséquent, d'avoir des effets fortement inflationnistes. C'est un des signes les plus évidents que les autorités de Madrid ne sont pas réellement déterminées à s'attaquer aux racines du mal.

Hausse des salaires : + 28 %

L'an dernier, les salaires ont augmenté de 28 %, la majoration la plus forte ayant eu lieu à la fin de l'année, au moment même où l'activité commençait à baisser. Si l'on compare ce pourcentage à celui de la hausse des prix, on est tenté de conclure que le pouvoir d'achat des salariés espagnols a progressé de 9 % et qu'ils auraient tort de se plaindre de l'inflation. Cependant les statistiques ne révèlent qu'une partie de la réalité. La diminution et, dans de nombreux secteurs (dont la construction), la suppression des heures supplémentaires, l'extension du chômage malgré la quasi-interdiction légale de licencier, la réduction des envois d'argent par les travailleurs émigrés, tout cela a eu pour effet non seulement de ralentir la progression des revenus de maintes familles, mais souvent de les réduire purement et simplement. Les fonctionnaires de l'Etat, pour leur part, ont vu leurs rémunérations décroître en termes réels.

Les effectifs mis à pied, dont le nombre s'est soudainement gonflé à partir de septembre dernier, représente encore une proportion relativement faible de la population active, de l'ordre de 2,5 % : « *Ce chiffre atteindrait facilement 5 % si les employeurs se sentaient libres de leurs mouvements. C'est non seulement la loi qui les retient de réduire leur personnel, mais aussi la crainte d'aviver encore les conflits sociaux à un moment où l'émigration vers la France, l'Allemagne et les autres pays européens a pratiquement cessé* », dit-on dans les milieux industriels. Cette situation pourrait devenir encore plus difficile si, comme on peut le craindre, les travailleurs espagnols partis à l'étranger commençaient à refluer en grand nombre. Le mouvement de repli a été jusqu'à maintenant de faible ampleur.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 18, 1re col.)

Malgré le flottement du franc
LA POLITIQUE DES TAUX D'INTERET RESTE DETERMINEE PAR LE MARCHE DES CHANGES
(Lire page 18.)

AUX ÉTATS-UNIS

Quelques rayons de soleil ne font pas le beau temps

De notre correspondante

New-York. — Courbe en V ou courbe en U ? C'est la grande question où semblent mener toutes les observations de la conjoncture économique aux Etats-Unis. Autrement exprimée, la question est de savoir si la production va continuer à chuter brutalement et le chômage à s'aggraver jusqu'à ce que, les conditions d'une reprise étant fournies par l'Etat, la courbe qui représente l'évolution de l'activité économique effectue un brusque et total changement de direction, dessinant ainsi une lettre « V ». Ou bien si, le niveau d'activité étant déjà bien bas et l'économie « refroidie » marquant un temps de repos, la courbe va prendre d'elle-même une forme arrondie, à fond plat, qui finira par ressembler à un « U ».

Les indicateurs d'une évolution en U semblent actuellement l'emporter. Un premier signe serait que la liquidation des inventaires accumulés au début de la crise s'effectue assez rapidement, un peu plus rapidement, en fait, qu'on ne l'avait prévu. Dès janvier, et cela pour la première fois en quatre ans et demi, le volume global des inventaires des entreprises a commencé à diminuer au niveau de la distribution. Plusieurs industries enregistrent, maintenant, ce résultat au niveau de la production, en particulier l'industrie du papier, qui prévoit une reprise d'activité dès le mois de mai.

L'automobile est un des secteurs où la situation des inventaires vient de s'améliorer légèrement. Du moins cela est-il vrai de certains modèles de voitures. La General Motors va réembaucher 6 800 ouvriers au mois d'avril ; Ford en a rappelé 2 000 la semaine dernière ; American Motors accélère la fabrication d'un petit modèle.

Les plus récents chiffres de source officielle indiquent que le chômage a atteint 8,2 % pour l'ensemble du pays. Il est généralement admis que, la récession touchant de nouveaux secteurs, le chômage puisse atteindre un maximum de 8,5 %, voire 9 %, d'ici à l'été (1).

Les syndicats surveillent la productivité

Dans les industries où les ouvriers sont le mieux protégés, les allocations de chômage peuvent être perçues pendant un an et une contribution syndicale s'ajoute aux fonds publics, si bien que les chômeurs ont souvent des ressources suffisantes pour attendre la réembauche sans chercher plus loin. Lorsque la période des allocations est terminée, les chômeurs sont classés parmi les économiquement faibles et n'ont plus alors droit qu'à l'assistance publique (*welfare*), qui varie de ville en ville mais demeure très inférieure à l'allocation-chômage. C'est alors que les pressions s'accentuent, et sur les pouvoirs publics et sur le marché.

Ainsi, à fin avril quelque quarante mille ouvriers du bâtiment, à New-York, auront épuisé leur allocation-chômage. Or, le 13 mars, une adjudication pour la construction d'un grand immeuble appartenant à la ville est allée à un entrepreneur dont l'offre était de 23 % inférieure au coût autorisé. Une telle économie ne sera possible que parce que le syndicat a promis de surveiller la productivité, et les fournisseurs sont en mesure d'assurer des livraisons à temps. Le cas est typique des tendances courantes.

La crise a duré longtemps dans la construction. Au mois de janvier (dernier mois dont on connaisse les résultats), le montant global des contrats pour des constructions nouvelles était encore inférieur de 13 % au montant des contrats signés en janvier 1974. Pour les seuls logements d'habitation, la régression était de 30 %. La construction des bâtiments industriels et commerciaux, qui s'était maintenue jusque-là, amorçait un déclin.

Dans le domaine du logement, on attend une reprise assez vigoureuse d'ici un mois ou deux. Y contribueront à la fois les disponibilités de crédit, un certain déclin des coûts de construction et des matériaux et les aides spéciales que le Congrès pourrait accorder.

Il est certain que l'évolution des prix est l'élément-clé, car les familles dont le chef a eu la bonne fortune de conserver son emploi voient leurs revenus réels s'améliorer peu à peu. Le rythme annuel de l'inflation n'a été que de 7,2 % au mois de janvier, ce qui ne représente que la moitié de l'inflation qui sévissait en août 1974. On estime officiellement que l'inflation sera réduite au rythme annuel de 6 % au mois de juin, tandis que certains optimistes la voient déjà tomber à 2 % ou 3 % cet été, au nadir d'une courbe en V.

Dans la construction comme pour les autres industries, l'avenir immédiat va aussi dépendre des taux d'intérêt. Les taux ont diminué beaucoup, et rapidement, au cours des derniers mois, mais il semble exclu que cette tendance dure. Avec la récession, l'économie américaine était devenue plus « liquide », les particuliers et les sociétés s'étaient organisés pour économiser le « cash » et différer les investissements, les taux d'intérêt avaient fondu, tant et si bien que la Bourse retrouvait même la faveur du public. (Depuis le 6 décembre, point bas, l'indice Dow Jones du prix des valeurs mobilières est remonté de 30 %.)

Pour différentes raisons, cette situation pourrait désormais changer. D'une part, les agences du gouvernement américain — que d'aucuns rendent en bonne partie responsables de la détérioration des marchés financiers juste avant la crise — semblent destinées à demeurer de très gros emprunteurs. Cela est vrai du gouvernement fédéral aussi bien que des Etats et des municipalités. Les emprunteurs publics font une concurrence redoutable au secteur privé pour des capitaux de toutes sortes, alors que de très nombreuses grandes entreprises ont prévu l'émission d'obligations et autres formes d'emprunts au cours du printemps 1975. Quels que soient les efforts déployés par le conseil de la Réserve fédérale pour dégager, par ses différentes formes d'intervention, des ressources suffisantes, le volume de la demande devrait maintenir les taux d'intérêt, au mieux, aux environs de leur niveau actuel. Car, bien que le marché soit actuellement « liquide », ses réserves pourraient être rapidement épongées.

D'autre part, les taux prévalant sur les marchés financiers américains sont suffisamment inférieurs aux rendements qui peuvent être obtenus en Europe ou au Japon pour avoir occasionné une fuite de capitaux dont on a pu voir les effets sur la valeur du dollar à l'étranger au cours des derniers mois. Dans ces conditions, la « Fed », qui pratique actuellement un taux de réescompte de 6 1/4 % seulement, hésitera certainement à provoquer une nouvelle baisse au détriment du dollar.

JAY McCULLEY.

(Lire la suite page 18, 4e col.)

(1) Toutefois, les statistiques américaines se rapportent au nombre total de demandes d'emploi non satisfaites, y compris celles des jeunes quittant l'école, et ne sont donc pas strictement comparables à celles d'autres pays.

BULLETIN

L'UNITÉ DE COMPTE EUROPÉENNE

FAISANT montre d'un optimisme sans doute un peu forcé, le ministre de l'économie et des finances a déclaré qu'en créant une unité de compte définie à partir d'un « panier » composé uniquement de monnaies communautaires (deutschemark, franc français, livre sterling, lire, florin, franc belge, couronne danoise, franc luxembourgeois, livre irlandaise), les Neuf se sont engagés dans « un processus qui, à terme, conduira à la création d'une monnaie européenne ».

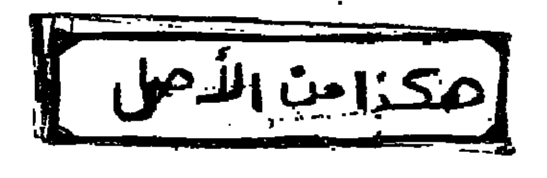
Il est probable que sous l'expression « à terme », *M. Jean-Pierre Fourcade entendait une longue période de temps, l'espace d'une génération, par exemple. Mais là n'est pas la question. C'est faire la part trop belle à la décision — par ailleurs heureuse — prise à Bruxelles par le conseil des ministres que d'y voir l'amorce d'un développement quelconque vers cette union monétaire de l'Europe, si souhaitable en principe, mais dont personne, après les espoirs injustifiés nourris au début de cette décennie, n'attend plus la réalisation dans un avenir prévisible.*

L'unité de compte dont il s'agit servira seulement pour commencer à exprimer les comptes de deux institutions qui relèvent des Communautés européennes, le Fonds européen de développement et la Banque européenne d'investissement. Dans une étape ultérieure, son usage pourra être étendu à des opérations financières effectuées par la C.E.E. Un jour peut-être les prix agricoles seront-ils définis en « europa » ou en « ecu » (le nom reste à trouver), tandis que le budget des Communautés et ses ressources propres seront exprimés en cette nouvelle unité de compte. En serait-il ainsi que l'Europe n'aurait pas approché d'un pas vers l'unité monétaire.

Depuis que le marché existe, il est doté d'une unité de compte que les auteurs du traité de Rome avaient définie par un poids d'or — comme cela était normal du temps où les accords de Bretton-Woods étaient en vigueur. Un certain nombre d'emprunts, lancés sur l'euromarché, ont été par la suite libellés en cette unité de compte. On ne sache pas qu'il en soit résulté le moins du monde un début d'unification entre les systèmes monétaires des pays faisant partie du Marché commun.

Une unité de compte, comme son nom l'indique, n'est qu'un instrument plus ou moins commode pour exprimer la valeur ; elle n'est pas une monnaie qu'on émet et qui sert de moyen de règlement. Il s'agit donc d'une construction purement abstraite dont l'utilité, à notre époque de flottement monétaire généralisé, est de diluer l'effet des variations de cours. Si, par exemple, le deutschemark a constamment tendance à s'apprécier et la livre sterling à se déprécier, il est plus commode d'exprimer le budget de la C.E.E. en une unité dont le cours varie en fonction de toutes les monnaies des pays qui en font partie, plutôt qu'en l'une de ces monnaies.

En réalité, ce qu'ont cherché la France et la Commission en proposant le choix d'une unité de compte originale, c'est d'empêcher que la C.E.E. n'adopte le droit de tirage spécial (du Fonds monétaire international) comme instrument de référence, étant donné que le dollar entre à lui seul pour 33 % dans la détermination du cours journalier de ce D.T.S. Il arrive souvent que le principal intérêt d'une mesure est d'éviter qu'une autre soit appliquée...



La nomination de M. Jean-Pierre Brunet à Tokyo

UN DIPLOMATE DE L'ÉCONOMIE

C'EST un homme qui a participé directement à la définition — et à l'exécution — de la politique économique et financière de la France qui va la représenter auprès de la troisième puissance économique du monde. Le nouvel ambassadeur à Tokyo, M. Jean-Pierre Brunet (« le Monde » du 22 mars), occupe depuis 1966 le poste de directeur des affaires économiques et financières, auquel il succéda à son ami Olivier Wormser. Il allait y poursuivre la grande tradition inaugurée par son prédécesseur.

Déjà, quand il était à Bruxelles représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes (de 1961 à 1966), Jean-Pierre Brunet n'était pas tout à fai. un fonctionnaire comme les autres. Sa connaissance des dossiers, sa liberté, sa clarté d'esprit et, pourquoi ne pas le dire, le charme de sa personne faisaient de lui l'ami autant que le collaborateur de ses chefs, dont le ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Maurice Couve de Murville.

Parlant parfaitement l'anglais et l'allemand, il est, pendant toute cette période ou les positions de la France irritent tant nos partenaires de la Communauté et les « Anglo-Saxons », un des rares Français capables, dans les occasions les plus difficiles, de maintenir le contact avec les dirigeants anglais, allemands ou américains les plus prévenus contre elle. Lui qui est, sur le chapitre de l'Europe, des relations (commerciales, monétaires, financières, etc.) avec les Etats-Unis, de la politique vis-à-vis du tiers-monde, un des artisans de la « doctrine » française sait l'exposer avec une grande conviction, mais aussi un respect sans feinte de l'interlocuteur quel qu'il soit qui étonne parfois de la part d'un représentant du Quai d'Orsay. Récemment, il mène à bien un difficile entretien avec les dirigeants américains en ayant l'idée de préparer à leur intention un mémorandum aussi « direct » que possible sur la position française en matière de politique de l'énergie.

Le futur ambassadeur auprès de l'empire nippon n'est pas venu directement à la carrière. Ancien élève de l'Ecole navale, il s'engage dans les Forces françaises navales libres à vingt ans. Il fait la guerre comme officier dans un sous-marin. Sans doute, pour être un vrai diplomate, faut-il être autre chose qu'un diplomate. Beaucoup plus que par son expérience militaire, dont il ne parle jamais, M. Jean-Pierre Brunet est marqué par la sympathie qu'il porte aux hommes de toutes conditions.

P. F.

TOUT EN MÉNAGEANT LES INTÉRÊTS ÉTRANGERS

Le Sénégal prend progressivement le contrôle de ses richesses économiques

Dakar. — M. Babacar Ba, ministre sénégalais des finances et des affaires économiques, et président en exercice de la conférence des pays non alignés détenteurs de matières premières, poursuit d'importantes négociations avec les dirigeants des huileries du Sénégal, en vue de constituer une société d'économie mixte qui aura le monopole de la commercialisation de l'huile et des tourteaux d'arachides.

De notre correspondant

En dépit d'une diversification croissante (phosphates, pêche, tourisme, industries diverses), l'économie sénégalaise demeure largement dominée par la culture, la transformation et la vente des arachides et de leurs dérivés, qui représentent, en année normale, près de la moitié des recettes d'exportation du pays.

Dès les premières années de l'indépendance, les dirigeants sénégalais, soucieux de mettre un terme à l' « économie de traite », ont interdit aux commerçants privés — les particuliers, nationaux ou étrangers, et les anciennes sociétés coloniales — d'intervenir dans l'achat de la graine aux cultivateurs, et ils en ont confié la tâche à un organisme d'Etat, l'Office national de commercialisation agricole et de développement (ONCAD), qui contrôle un réseau de coopératives couvrant l'ensemble du pays et qui a le monopole de la revente aux huileries

Mais ces dernières, au nombre de cinq, qui disposent d'une capacité de trituration et de raffinage suffisante pour traiter, même en année exceptionnelle, la totalité de la récolte sénégalaise, sont toujours, à l'exception d'une seule, où l'Etat a pris il y a deux ans une participation minoritaire, la propriété exclusive d'intérêts étrangers, essentiellement français, ce qui interdit au Sénégal de contrôler réellement la transformation et la commercialisation de sa principale richesse.

M. Babacar Ba s'efforce de mettre un terme à cette situation, tout en affirmant hautement son souci de préserver les intérêts de ses partenaires. Dès que le projet en cours de discussion aura vu le jour, ceux-ci deviendront de simples « opérateurs à façon » au stade industriel du circuit, tout en conservant la possibilité de commercialiser comme ils l'entendent, au stade final, le quota dont ils se seront portés acquéreurs auprès de l'organisme central de vente. Mais l'Etat sera désormais en bonne position pour imposer une équitable répartition à son profit des bénéfices réalisés.

Une nouvelle étape sans heurt

Ainsi va être franchie sans heurts une nouvelle étape dans la prise de contrôle progressive de ses richesses nationales par le Sénégal, qui entend ne pas s'aliéner pour autant les investisseurs privés étrangers. C'est dans le même esprit qu'au terme de conversations aussi discrètes il avait amené, il y a quelques mois, les représentants des intérêts européens dans ses mines de phosphates à s'associer à lui, au sein de sociétés d'économie mixte. Ayant acquis la moitié du capital de ces affaires, il a obtenu que ses partenaires se contentent désormais d'une honnête rétribution de leurs capitaux et de leur technologie, et lui abandonnent presque en totalité les plus-values découlant de la haute conjoncture qui prévaut depuis le début de l'an dernier sur le marché mondial de ce produit. Alors que les bénéfices de ses associés au sein de la Compagnie des phosphates de Taïba se trouvent plafonnés, pour l'année en cours, à 2 milliards de francs C.F.A., soit 40 millions de francs français, il s'attend à retirer de l'exploitation près de 20 milliards de francs C.F.A. (400 millions de francs français), soit dix fois plus.

C'est également cette formule de la société d'économie mixte qu'il est question de mettre peu à peu en œuvre dans la plupart des autres secteurs-clés de l'économie sénégalaise (par exemple, celui des ciments), ainsi que, d'une façon générale, dans tous les grands projets industriels et miniers (raffinerie géante de pétrole, usine d'ammoniaque et d'urée, nouvelles exploitations de phosphates) actuellement à l'étude, tandis que, pour les raisons évoquées ci-dessus, l'étatisation complète n'est envisagée qu'à titre tout à fait exceptionnel, comme ce fut le cas, il y a trois ans, pour l'eau et l'électricité, dont les anciens concessionnaires furent d'ailleurs convenablement indemnisés.

PIERRE BIARNÈS.

LE MONDE DES AFFAIRES

« MAURICE » : ni sauveur ni magicien...

Maurice Bidermann, l'un des premiers fabricants français de confection masculine, vient de prendre coup sur coup le contrôle de Big Chief, seconde entreprise de prêt-à-porter féminin, et d'Henry Thiery, firme spécialisée dans la distribution de vêtements masculins. Maurice Bidermann se trouve ainsi à la tête d'un « empire industriel » employant environ quatre mille cinq cents personnes et réalisant un chiffre d'affaires qui atteindra désormais près de 450 millions de francs. Il devient l'un des « grands » de la confection.

LA réussite gêne parfois. Celle de Maurice Bidermann étonne, agace et inquiète quelque peu. « *Ma carrière n'a pourtant rien d'exceptionnel*, répond-il. *Il est normal qu'avec toute l'énergie que j'y ai mise nous ayons une petite réussite.* » De l'énergie ? certes, un bouillon, un torrent, un maelström d'énergie, qu'exsude chaque pouce de cette silhouette trapue. Une volonté, un dynamisme écrasant qui transparaissent dans les gestes courts, peut-être trop appuyés, le regard épais, la voix où l'assurance se mêle aux relents faubouriens qui ont fait la gloire de sa sœur, Régine.

Maurice Bidermann, « Maurice » tout court pour la profession, quarante ans et déjà presque une légende dans le petit monde de la confection. « *Un self-made man, fier de l'être* » dit-on, « *un concurrent très agressif, trop intelligent, avec un sens inné des affaires* ». Mais on ne commente ses « *coups d'éclat* » que du bout des lèvres, avec une petite phrase sceptique sur la véracité de ses résultats, sa solidité financière ou son indépendance.

« Maurice » fait la moue, cette légende naissante le gêne. Ce qu'il veut imposer c'est l'image d'un homme d'affaires, sérieux, ambitieux mais constant dans ses options, pas celle d'un aventurier aux dents longues et à l'origine obscure. « *Tous ces articles à l'eau de rose qu'on écrit sur moi, c'est gentil ! Mais je ne suis ni un sauveur ni un magicien, encore moins un croquemitaine. Je suis un gestionnaire, un spécialiste du vêtement masculin.* »

Croquemitaine ? Non. Mais sûrement amateur de firmes défaillantes (et de subventions). N'affirme-t-on pas dans les services du ministère de l'industrie que « *dès qu'il y a une entreprise en difficulté dans le secteur, Maurice Bidermann passe... pour voir* ». « *C'est normal*, répond-il. *Ce sont les règles du capitalisme. Ce métier ne doit plus se faire à l'échelon artisanal mais industriel. Il faut des affaires flexibles, très mode, fabriquant des articles de qualité. Il faut une restructuration du secteur.* » Sous-entendu : pourquoi pas autour du groupe Bidermann ?

Depuis une quinzaine d'années, il a absorbé (outre un certain nombre de très petites entreprises) les établissements Jean Noblet, Rolny, Lerner (fabrique de vêtements administratifs), Rosa Gouz (confection féminine), Arya, puis Prouvost Crepy, enfin, tout récemment, Big Chief et Henry Thiery. Résultat : un groupe de quatre mille salariés, véritable nébuleuse aux ramifications emmêlées qui a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires consolidé de 340 millions (hors taxes), dont 45 % à l'exportation et 30 % aux Etats-Unis. Une large partie de la production de « Bidermann et Cie » est en effet confectionnée sous licence Yves Saint-Laurent et destinée aux marchés européens et américains. Bidermann possède en outre aux Etats-Unis une affaire de vêtements masculins (Don Roby) dont les produits sont fabriqués en Colombie.

On est loin de la petite affaire familiale, presque artisanale, dont « Maurice », entré en 1953, a gravi peu à peu tous les échelons avant de succéder, en 1972, à son oncle Georges Bidermann au poste de président. « Maurice » tient à cette continuité. Il insiste : « *Il faut démythifier mon histoire. Je n'ai pas commencé dans le Sentier, mais ici. Je suis constant dans ma profession.* » Il appelle sa secrétaire : « *Madame L..., vous me connaissez depuis douze ans, ai-je changé ? — Non monsieur, vous-êtes toujours égal à vous-même.* »

Qui oserait en douter ? Certainement pas ses collaborateurs, « son équipe » de jeunes directeurs, rondement menée, comme d'ailleurs l'ensemble de son personnel. « *Avec lui il faut avancer ou partir*, confie son chauffeur, *les trois premiers mois sont difficiles, mais dès qu'il vous appelle « schmock », ça va.* »

« Maurice » n'est certes pas ce qu'il est convenu d'appeler un patron « social », et il s'en vante. « *Social est synonyme de démagogie*, tranche-t-il, *mon maître-mot est : pas de paternalisme ! la vérité à tous les niveaux, et je n'ai pas eu de grève depuis dix ans.* »

L'énergie encore et un optimisme à toute épreuve. Où s'arrêtera l'ascension de Maurice Bidermann ? La crise conjoncturelle ? « *nous ne connaissons pas* ». Un problème quand même : la chute du dollar qui gêne ses exportations. « *Nous devons, à l'inverse de l'ensemble de la profession, rééquilibrer nos ventes des Etats-Unis vers l'Europe.* »

Ses objectifs : croître de 15 à 20 % par an, pour conquérir au moins 10 % du marché français, seuil nécessaire pour y avoir une « position ». « Mot-clé, car ce qui fait courir Maurice Bidermann n'est sans doute ni l'argent ni le goût de la puissance, mais une soif inextinguible de considération.

VÉRONIQUE MAURUS.

Les sociétés moyennes ont le plus profité des fusions

L'ACCORD entre Peugeot et Michelin au sujet de Citroën ouvre un champ nouveau aux concentrations d'entreprises françaises, apparemment ralenties en 1973. Il ne s'agira plus seulement, comme en Lorraine, de compléter certaines restructurations déjà largement amorcées. Des opérations de sauvetage s'y ajouteront et aussi des opérations de conquête que les frères Willot, ces dernières années, n'ont pas été seuls à pratiquer couramment.

De récentes publications, fondées sur des recherches très étendues, permettent de mesurer les transformations réalisées depuis qu'en 1965, sur l'initiative de G. Pompidou, des mesures ont été prises pour encourager les fusions. Ces mesures se sont révélées efficaces. Après leur mise en vigueur, l'envergure des grandes entreprises françaises s'est sensiblement rapprochée de celles de leurs rivales anglaises, allemandes ou hollandaises (1). Parmi les petites et moyennes entreprises, nombreuses ont été celles qui, en s'associant, ont réussi à mieux supporter la concurrence internationale.

Continuant les études publiées par le professeur Houssiaux dans la revue *Direction*, M. A. P. Weber (2) n'a pas seulement signalé, après 1965, une montée en flèche du nombre des fusions. La taille des entreprises absorbées et aussi la rémunération moyenne de leurs actifs, entre 1961 et 1969, se sont multipliées à peu de chose près par six en francs courants, alors que le pouvoir d'achat du franc, dans la même période, baissait d'un quart environ.

Les grandes entreprises ont pris la tête du mouvement. A elles seules, en vingt ans, les cent premières d'entre elles ont réalisé plus de 40 % des opérations. De 1966 à 1970, les fusions les plus imposantes ont abouti à la réalisation du plan sidérurgique, à la restructuration des banques et des assurances, à la formation de groupes chimiques polyvalents. Vivement « recommandée » par les pouvoirs publics, la constitution de Pechiney-Ugine-Kulhmann, en 1972, a abouti à une organisation monopolistique et à l'élimination de l'antagonisme entre fournisseurs et transformateurs d'aluminium.

L'accélération des fusions à partir de 1966 a été largement attribuée à l'influence des dispositions déjà mentionnées, qui ont allégé le coût des fusions et permis, notamment, aux entreprises absorbantes, d'échelonner sur plusieurs années le paiement des impôts sur les plus-values. Des pressions des pouvoirs publics y ont contribué. Surtout, note M. A. P. Weber, lorsqu'elles étaient exercées de façon convergente par plusieurs ministres.

Cela dit, les circonstances économiques ont joué un rôle important. Aux Etats-Unis, il a été depuis longtemps observé que, dans les périodes de crise, les trusts peuvent s'emparer d'installations tout équipées à des prix si bas que, parfois, ils ne dépassent pas le dixième de leur valeur de remplacement. En France, la baisse de la Bourse, continue du mois d'avril 1962 au mois d'août 1967, a permis aux sociétés de premier plan d'absorber, elles aussi, à des prix avantageux ou même dérisoires un certain nombre d'affaires de moindre gabarit. Dans quelle proportion la taille des entreprises s'est-elle accrue depuis 1964, année qui a précédé la réforme ?

Les statistiques de la direction générale des impôts, dont la publication a été reprise après une interruption, fournissent à ce sujet, jusques et y compris l'année 1971, des renseignements vérifiés et complets. Résultant du dépouillement de questionnaires adressés aux entreprises de toute forme et de toute importance, elles offrent de bonnes vues d'ensemble. Une restriction toutefois. Les chiffres fournis sont libellés en francs courants et non en francs constants, ce qui oblige à une certaine prudence dans les commentaires.

Si l'on ne tient pas compte de la dépréciation de la monnaie, on voit qu'entre 1964 et 1971 le chiffre d'affaires total des entreprises a doublé ou un peu plus (la progression exacte a été de 104 %). Mais si l'on a égard aux fluctuations monétaires,

LA PART PRISE PAR LES GROSSES ENTREPRISES DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL A AUGMENTÉ

	1964			1971		
	Nombre	Montant du C.A. taxes incluses en millions	Pourcentage en 1964	Nombre	Montant du C.A. en millions taxes incluses	Pourcentage en 1971
Non déclaré	18.578	—	—	41.546	—	—
Moins de 10 millions	386.467	298.210	39,80	387.774	454.380	29.73
Entre 10 et 50 millions	7.662	151.877	20,30	15.233	306.332	20.04
Entre 50 et 100 millions	827	57.355	7,60	1.829	125.658	8,22
Plus de 100 millions	654	240.664	32,30	1.529	641.833	41,99
	414.188	748.106	100 %	447.911	1.528.203	100 %

Le tableau ci-dessus ne retient que les entreprises imposées sur leur bénéfice réel. Il est établi en francs courants ce qui fausse le résultat. C'est ainsi que si l'on tient compte de la dépréciation du franc entre 1964 et 1971, on s'aperçoit que la progression du chiffre d'affaires total est de 56 % et non pas de 104 % (1 528 203 F par rapport à 748 106 F). La progression est beaucoup plus forte que le chiffre d'affaires des entreprises faisant plus de 100 millions de chiffre d'affaires, qui passe, en francs courants, de 240 664 F à 641 833 F. Elle est de 165 %. Si l'on tient compte de la dépréciation du franc, le pourcentage d'augmentation est de 103 %.

et si l'on convertit les francs de 1971, on s'aperçoit que la progression réelle n'a été que de 56 %, soit 8 % par an. C'est encore fort beau.

Autre observation : divisées en quatre branches suivant leur chiffre d'affaires, les entreprises ont pu passer d'une tranche à l'autre par le seul effet de la dépréciation du franc. L'activité des entreprises a été fonction, dans une large mesure de leur taille. Le chiffre d'affaires des grandes entreprises a progressé, celui des petites affaires a diminué et celui des moyennes affaires, en francs courants au moins, s'est maintenu. Ce maintien est-il dû pour une grande part à des fusions ? M Jacques Le Fol, qui a eu la charge du bureau des fusions jusqu'à sa suppression en août 1944, a pu constater, par les exemples nombreux, que souvent les entreprises employant de deux cents à huit cents personnes sont celles qui, au double point de vue du volume des affaires et de la rentabilité, ont le plus gagné aux fusions. Il est très utile, pour elles, de dépasser un certain seuil (3).

Compressions sévères, révision méthodique des méthodes de gestion ; ces conséquences du souci de la rentabilité, qui suivent presque toujours les fusions, ont eu, même en temps de prospérité, des répercussions sociales pénibles. Elles seraient en période de crise une redoutable cause de chômage si des mesures n'avaient pas été prises pour rendre les licenciements plus difficiles et aussi plus onéreux.

Des échecs ont été notés. En matière de fusions, une résistance a été récemment observée dans les secteurs originellement peu concentrés aux incitations des pouvoirs publics (4). Les fusions, pour réussir, doivent associer des affaires suffisamment saines et comporter des avantages réciproques. Comme l'a précisé le 16 mai 1945 un jugement fondamental de la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, elles exposent les dirigeants des sociétés à des sanctions pénales pour abus de droit si, au lieu d'être conçues dans l'intérêt des entreprises, elles n'ont pour objectif que le seul intérêt personnel des dirigeants. Utile mise en garde adressée pour l'avenir à des brasseurs d'affaires qui, qualifiés en Angleterre de « prédateurs » ou même de « boas constrictors » sont habituellement désignés en France en des termes moins brutaux et plus indulgents.

ANDRÉ VÈNE.

(1) En 1971, selon le troisième rapport de la C.E.E. sur la concentration, il y avait en France treize entreprises dont le chiffre d'affaires annuel dépassait un milliard d'unités de compte contre dix-huit en Allemagne et quinze en Angleterre.

(2) A.-P. Weber : *les Concentrations industrielles dans la France contemporaine*, Bordas, 1971.

(3) A la recherche d'une meilleure dimension pour l'entreprise : colloque organisé par M. Le Fol, ministère de développement industriel 1970.

(4) P. Jenny et A.-P. Weber *Economie et Statistique*, n° 60, octobre 1974.

(5) Lamy Sociétés, juillet-août 1974.

Le ralentissement des investissements a des causes profondes qui risquent de le prolonger

TROIS des six mesures de « soutien de l'économie » annoncées la semaine dernière par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, ont pour but d'encourager les investissements des entreprises : le rétablissement anticipé du régime de l'amortissement dégressif, la suppression de toutes les conditions de quotité et de durée pour l'achat à crédit de véhicules utilitaires ou de biens d'équipement, et l'augmentation de l'enveloppe hors encadrement du crédit destinée à faciliter le développement des capacités de production des firmes exportatrices. Qualifiées de « modestes et timides » par le Conseil national du patronat français, ces mesures n'en répondent pas moins en partie — comme l'ont souligné plusieurs syndicalistes — aux vœux exprimés par le C.N.P.F. d'une « relance de l'expansion par l'investissement ». Mais le ralentissement de l'investissement productif n'a pas que des raisons conjoncturelles, et ses causes profondes conduisent à se demander si ce phénomène qui hypothèque l'avenir ne risque pas de se prolonger en dépit des dispositions prises.

Ce sont surtout leurs difficultés de trésorerie qui expliquent la réticence des dirigeants de sociétés à se lancer dans de nouvelles entreprises ou à renforcer leurs capacités de production. En décembre dernier 64 % des entreprises interrogées par l'INSEE (1) lui ont déclaré que leur trésorerie était « devenue plus difficile », et ceci dans des entreprises de taille aussi bien grande que petite. D'ailleurs 58 % disaient franchement leur situation « difficile » (au lieu de 31 % à la même époque de l'année précédente).

L'ensemble ne s'est pas amélioré, au contraire, dans les trois mois qui viennent de s'écouler. On en trouve confirmation dans deux phénomènes non encore quantifiés, mais dûment constatés par les services de la Banque de France : la progression des découverts bancaires dont les entreprises se servent pour financer leurs propres stocks (alors que lorsqu'elles vendent leurs marchandises elles font plutôt appel au crédit commercial par l'escompte des traites qu'elles reçoivent de leurs clients (voir *le Monde de l'économie* du 25 février), et l'élévation des taux d' « impayés ». Une grande entreprise nous a dit avoir reçu en un seul mois plus de deux mille traites impayées : « *Comme il n'est pas possible de mobiliser une armée de juristes pour poursuivre des clients fidèles, on sert de relais aux banques vis-à-vis des petites entreprises qui se servent chez nous, ce qui nous met nous-mêmes en difficultés.* »

Il faut bien voir que la situation actuelle des entreprises est due non seulement au ralentissement de l'activité économique et à l'augmentation de certaines de leurs charges (énergie et matières premières) ces derniers mois, mais à une évolution de leurs structures financières qui se poursuit depuis plusieurs années et qui aboutit à une accumulation sans précédent de charges obérant la gestion de la plupart.

Dès la fin de la dernière décennie, l'autofinancement des entreprises, tout en restant leur ressource majeure, a sensiblement diminué, tandis que leur appel aux capitaux d'emprunts ne cessait d'augmenter. On en trouve une démonstration parmi d'autres dans l'intéressante étude sur *le Comportement financier des entreprises industrielles de 1966 à 1973*, publiée par le Crédit national dans son numéro de janvier. En outre, comme le constate M. Paul Mentré, dans la même revue : « *L'inflation s'est traduite par un gonflement des besoins en fonds de roulement, notamment pour le financement des stocks, par un prélèvement fiscal sur des gains partiellement nominaux, et par une détérioration de la structure des bilans.* »

Un alourdissement des charges financières

Au ministère de l'économie et des finances, les statistiques en cours d'élaboration pour 1974 semblent aussi indiquer que les besoins de financement des entreprises, qui sont passés de 77 à 97 milliards dans l'année, ont dû être plus largement que jamais couverts par des ressources qui leur étaient extérieures, une part importante provenant du marché international des capitaux. Il en est évidemment résulté, surtout compte tenu des taux d'intérêt en vigueur pendant cette période, un alourdissement spectaculaire des charges financières des entreprises.

Un exemple est caractéristique : celui de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. On le cite d'autant plus facilement que ce groupe ne cache pas une situation qui n'est guère différente de celles d'autres firmes comme Péchiney - Ugine - Kuhlmann ou Rhône-Poulenc, et qu'il est considéré tous comptes faits comme l'un des mieux gérés de France. Entre 1970 et 1974, il a exécuté un plan d'investissements de 9 milliards de francs. L'année dernière, il dépensait à cet effet 2,3 milliards de francs : c'était la fin du programme. Une tranche nouvelle devait à nouveau débuter en 1975, avec 2,7 milliards de francs : ce mois-ci, un « coup de barre » a été donné pour ramener ce chiffre à 1,5 milliard. Or, si l'on examine le bilan du groupe, on s'aperçoit que ses dettes, de 2.8 milliards de francs en 1971, sont passées à 4,4 milliards de francs en 1973, et à 5 milliards en 1974 ; et que ses frais financiers, de 453 millions de francs en 1973, sont passés à 710 millions de francs en 1974...

L'automobile n'est plus un marché porteur pour le verre de Saint-Gobain, et le débouché du bâtiment — qui a fait l'objet des trois autres mesures de relance présentées par M. Fourcade — incite Pont-à-Mousson à la prudence... La bicyclette, qui roulait sur le crédit, ralentit.

Parmi les cinq cents plus grandes entreprises françaises — qui font quelque 60 % du total de l'investissement productif national — nombreuses sont celles qui sont dans ce cas. Elles essaient de limiter leurs charges en freinant les hausses de salaires. Elles sont tentées aussi de procéder à des augmentations de prix malgré les garde-fous de la politique gouvernementale et l'état du marché qui ne le permet pas toujours : c'est ce qui fait dire à certains économistes, s'appuyant notamment sur l'exemple de l'industrie automobile, qu'une politique de lutte contre l'inflation qui met les entreprises en difficulté provoque au-delà d'une certaine limite une hausse plutôt qu'une baisse des prix. Mais, comme c'est sur ses investissements que l'entreprise a la prise la plus directe et la plus immédiate, elle est conduite à sacrifier son expansion à long terme à son équilibre à court terme.

Des entreprises aléatoires

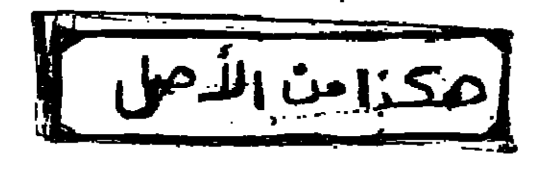
Provisoirement ou durablement ? Le fait que l'encadrement du crédit ne représente pour ainsi dire plus une contrainte plaide en faveur de la seconde hypothèse. Les banques semblent avoir retrouvé une assez nette marge de manœuvre par rapport à leurs normes et, si elles paraissent se restreindre, c'est souvent pour éviter de se laisser entrainer dans des entreprises aléatoires alors que, disent-elles, « *les firmes sérieuses ralentissent leurs demandes* ».

La dégradation de la structure financière des sociétés françaises est récente. Dans le monde industrialisé, elles sont de celles qui, par tradition, ont résisté le plus durablement aux tentations du crédit. Mais elles ont d'autant mieux cédé aux cours de la dernière décennie qu'elles ont vécu la fièvre générale de l'investissement en même temps qu'une détérioration de leurs marges bénéficiaires, de leurs ressources d'autofinancement et de leurs possibilités d'appel au marché financier pour augmenter leurs capitaux propres. Elles risquent de le payer d'autant plus cher qu'elles s'en trouvent sanctionnées au moment précis où l'on s'aperçoit que les investissements qu'elles ont fait n'étaient pas toujours adaptés aux besoins des marchés à long terme et où une réorientation — forcément coûteuse — de leur activité s'impose dans une grande mesure.

La crise de l'énergie et la redistribution des rapports de force sur les marchés internationaux supposent une adaptation de certaines techniques de production, ainsi que la mise en place de moyens nouveaux pour faire face à la fois à la demande de pays nouvellement dotés de ressources importantes et aux exigences de consommateurs locaux dont les habitudes changent. Cela suppose aussi un effort constant de modernisation, si l'on admet que l'avenir des pays occcidentaux repose sur leurs industries de pointe. Il est vraisemblable que des incitations marginales ne conduiront pas les entreprises à réaliser un programme d'une telle envergure si les conditions de leur équilibre financier ne sont pas examinées au fond, et rétablies.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) *Informations rapides de l'INSEE*, n° 31 du 24 février 1975. Situation de trésorerie dans l'industrie. Enquête de décembre 1974.



Boomerang pétrolier

NOTRE formation d'esprit nous a habitués à des raisonnements linéaires sur des phénomènes physiques : autrement dit, à n'entrevoir que des effets simples à partir d'une cause. Et nous avons tendance instinctivement à transposer ces raisonnements, sans y prendre garde, à des phénomènes beaucoup plus complexes, en particulier économiques. Ce qui entraîne des erreurs de prévision nombreuses et qui sont presque classiques et systématiques : c'est l'abondance qui revient au moment où l'on organise la pénurie, ou vice versa...

Et pourtant nous continuons... sans voir que certains excès engendrent par eux-mêmes leurs contre-réactions, parfois très rapides. Ainsi commence-t-il à en être avec la crise pétrolière.

Il y a six mois à peine, on prévoyait que le prix du brut allait augmenter d'une manière accélérée, de par la volonté des pays pétroliers et sous la pression de l'inflation et de l'indexation.

Et la Banque mondiale prédisait qu'à l'horizon 1980 nous allions être submergés par une masse de 1 200 milliards de dollars inutilisés par les producteurs. Somme effarante à maints égards : pourtant elle n'atteint guère que les deux tiers du produit national des Etats-Unis.

Mais ces prévisions sont dès maintenant remises en cause car déjà sur-prix (10 dollars/baril) et surplus beaucoup plus modestes (40 à 60 milliards de dollars pour l'année 1974) commencent à provoquer de nombreux effets.

Et l'on n'en est qu'au début. Les consommations ont baissé de 10 à 15 % suivant les pays (il est vrai qu'un hiver clément y a été pour quelque chose), et les stocks sont à des niveaux exceptionnellement élevés. D'où difficultés de vente pour tous les producteurs et produits moins bien placés : c'est le cas du pétrole méditerranéen qui s'écoule plus difficilement (1), c'est le cas des compagnies pétrolières qui commencent à être encombrées par certains produits.

Un autre contre-effet important résulte de la pression qu'exerce cette masse de monnaie que les pays producteurs forcent les Occidentaux à créer, et qu'ils laissent ensuite en grande partie liquide sans la transformer en biens et services, qu'ils ne peuvent absorber, ou en immeubles ou sociétés qu'ils hésitent à acheter par crainte de représailles ou de nationalisation (à chacun son tour).

Plus on crée de dollars, plus leur valeur baisse : c'est ce qui est en train de se produire avec la chute considérable que connaît cette devise. Ce qui rogne donc automatiquement, et dans la même proportion, les revenus des émirs ! Et, notons-le en passant, favorise des monnaies comme le franc : c'est là une des explications du miracle de la balance commerciale française.

On peut donc parler d'un boomerang pétrolier, qui, lancé par les pays producteurs, est en train de se retourner contre eux, sans qu'ils voient encore encore bien la parade. Des pays comme l'Algérie ou l'Irak fulminent contre les pays capitalistes coupables d'avoir sciemment provoqué ces chutes en réévaluant leurs stocks d'or.

En vérité, il ne s'agit pas de l'action d'un pays ou d'un autre, mais tout simplement d'une puissante main invisible, qui, en retournant l'arme, est en train de rappeler à la raison des pays trop poussés aux excès.

La main invisible

Premier pas dans cette voie, la dernière conférence des pays producteurs a été beaucoup plus modérée que les précédentes, puisque le prix du baril a été finalement maintenu en valeur nominale pour toute l'année. Autrement dit, avec une inflation occidentale persistant à 10 ou 12 %, sa valeur réelle baisse d'autant.

Mais il faut aussi éviter d'aller trop loin dans la baisse, sinon on bloque la mise en œuvre de nouvelles ressources énergétiques. Et notre boomerang risque de revenir en sens inverse, comme il l'a déjà fait dans la première partie de la crise pétrolière : en effet, dans les années 60, les pays industrialisés, en maintenant le prix du pétrole trop bas et en laissant simultanément leurs monnaies perdre leur valeur, avaient préparé de toute pièce l'explosion qui s'est produite avec le détonateur de la guerre d'octobre.

Il faut donc aider et guider un peu cette main invisible. C'est ce que va tenter, avec beaucoup de difficultés, la conférence des pays producteurs et consommateurs. Simultanément, elle essaiera aussi de désamorcer d'autres boomerangs économiquement beaucoup plus modestes, bien que politiquement sensibles : ceux de toutes les autres matières premières, qui, ayant atterri brusquement dans le camp occidental, sont repartis tout aussi vite dans le camp des pays producteurs, à quelques exceptions près.

Malheureusement, il est à craindre que l'on n'y arrive beaucoup moins bien que pour le pétrole.

MAURICE BOMMENSATH,
directeur de Cegos-Economie.

(1) C'est bien le cas de le dire puisque depuis le 9 février l'oléoduc de la Tapline, reliant les champs pétrolifères de l'Arabie Saoudite au littoral libanais de la Méditerranée, est fermé (*le Monde* du 19 février).

MALGRÉ LE FLOTTEMENT DU FRANC

La politique des taux d'intérêt reste déterminée par le marché des changes

par MICHEL FLEURIET *)

DANS le rapport de la Banque de France pour l'exercice 1974, le gouverneur de l'Institut d'émission analysait ainsi la politique des taux d'intérêt sur le marché monétaire : « *L'influence des facteurs extérieurs, qui avait été déterminante pendant la plus grande partie de l'année 1972, s'est trouvée largement atténuée dès le mois de mars 1973, à la suite du flottement du dollar et de la limitation des marges de fluctuation entre les principales monnaies européennes. Aussi les considérations internes ont-elles exercé un rôle prépondérant dans l'orientation des taux d'intérêt sur le marché monétaire.* » (1)

On pouvait croire, en parcourant le rapport annuel de la Banque de France, que le système de taux de change flottant permet aux autorités monétaires de mener une politique de taux d'intérêt à court terme de façon relativement indépendante des marchés internationaux. En effet, un système de taux de change flottant permet d'endiguer les mouvements de capitaux, car le cours du change, déterminé par des mécanismes de marché, s'ajuste de façon à réduire les hémorragies de capitaux. Les autorités monétaires, n'ayant plus de parité à défendre, peuvent mener une politique de taux conforme aux nécessités de l'économie nationale.

En régime de changes fixes, les autorités monétaires françaises devaient souvent accorder la préférence aux considérations extérieures dans leur politique de taux. Le niveau des taux français dépendait ainsi des taux pratiqués sur les autres marchés. De plus, il était important de conserver un certain niveau de réserves de change officielles, puisque les réserves permettent de maintenir le taux de change. Les considérations internes passaient ainsi au second plan. Ce fut le cas, notamment, dans les tout premiers mois de l'année 1973 au cours desquels l'Institut d'émission s'est efforcé de limiter les hausses excessives des taux monétaires, afin d'éviter d'attirer les capitaux étrangers, qui auraient pu se produire compte tenu de la faiblesse momentanée du dollar.

Le flottement du dollar qui intervint en mars 1973, puis la décision de laisser flotter le franc qui a été prise en janvier 1974, auraient dû donner plus de liberté à la Banque centrale pour déterminer sa politique de taux. C'est du moins la constatation que faisait le gouverneur de la Banque de France dans le rapport pour 1973.

Or l'examen des statistiques semble démentir cette conclusion. Il découle de ce qui précède que l'on devrait observer une relation inverse entre les réserves officielles de change et le taux au jour le jour avant mars 1973 et que cette relation devrait être moins nette pour la période qui suivit. Pendant la première période, en effet, les autorités monétaires défendaient la parité franc-dollar en achetant de la monnaie nationale (ce qui entraîne une réduction des réserves de change), mais aussi en maintenant à un niveau élevé les taux monétaires français. La politique était inverse en période de force relative du franc vis-à-vis des principales monnaies. Après la décision de laisser flotter le dollar que les autorités monétaires américaines ont prise en mars 1973, la liaison aurait dû être moins nette dans la mesure où la politique de taux aurait dû être influencée surtout par des considérations de politique interne.

Or l'examen de l'évolution des soldes (fins de mois) des réserves nettes de change et des taux de l'argent au jour le jour sur effets privés en fin de mois sur les trois années 1972, 1973 et 1974, conduit à une tout autre constatation. Il apparaît que la corrélation inverse entre variation des réserves nettes de change et variation des taux monétaires est très forte *après* mars 973, et non pas avant cette date comme l'on pouvait s'y attendre.

Il semble que depuis le flottement du dollar la Banque de France suit une politique de taux qui dépend étroitement de la tenue du franc sur le marché des changes. Contrairement à ce que déclare le gouverneur de la Banque de France dans le rapport de 1973, le taux monétaire ne peut pas être considéré en France comme un outil de la politique monétaire interne.

On peut, en effet, faire l'hypothèse suivante : l'institut d'émission essaie de maintenir la parité de la monnaie nationale à un niveau jugé souhaitable. Pour ce faire, les autorités monétaires agissent à la fois sur le marché monétaire intérieur et sur le marché des changes. Lorsque la valeur d'échange du franc avec les principales monnaies tombe au-dessous du niveau souhaité, elles font monter le taux à court terme et achètent la monnaie nationale, ce qui entraîne une baisse des réserves officielles. La double politique est inverse lorsque le cours du franc est trop élevé.

Nous sommes en régime de changes flottants, mais les autorités entendent respecter la ligne de flottaison. *Fluctuat nec mergitur*, le franc flotte mais ne doit pas passer au-dessous.

(1) Compte rendu présenté au président de la République, mars 1974, *Banque de France*, p. 59.

(*) Professeur de finance au C.E.S.A. (Centre d'enseignement supérieur des affaires).

SIGNES DE REPRISE AUX ÉTATS-UNIS

(Suite de la page 15.)

Reste un facteur sensible, difficile à évaluer : l'effet à court terme sur la demande pour les biens de consommation des mesures de détaxation et allégements fiscaux. La date de la mise en vigueur des allégements fiscaux, et leur montant, sont des inconnues à ce jour en raison des positions profondément divergentes en cette matière, du gouvernement Ford et du Congrès à majorité démocrate. Si un allégement des impôts 1975, voire un remboursement partiel de l'impôt 1974, devait être décrété avant le mois de mai, le plat de la courbe en « U » pourrait s'en trouver raccourci. Si, au contraire, les dispositions de la loi finalement adoptées par le Congrès sont à ce point inacceptables que le président Ford y oppose son veto, ou même seulement en retarde l'exécution, l'« U » prendra la forme d'une cuvette, la reprise se faisant plus lentement.

Quoi qu'il en soit, le déficit du budget 1975 (exercice se terminant le 30 juin 1975) sera phénoménal, mais encore léger en comparaison des prévisions pour l'année suivante. Les quelque 50 milliards de dollars de déficit dont on parlait lorsque le président présenta son budget — proposant des allégements fiscaux pour un total de 16 milliards, mais aussi certaines économies — font désormais place à une estimation de 70 à 80 milliards si l'on devait adopter et mettre en exécution les programmes d'aide au chômage (création d'emplois publics et autres), d'aide à la construction (5 % ou 2 000 dollars de crédits d'impôt à chaque contribuable qui achète un logement), et autres aides fiscales (y compris 10 ou 12 % de crédits fiscaux aux nouveaux investissements) proposées et adoptées à ce jour par les commissions de la Chambre et du Sénat.

Alors que la « reprise » semble à beaucoup de gens trop lente ou lointaine, il en est aussi qui s'inquiètent déjà des conséquences inflationnistes possibles de certaines mesures de relance. Parmi ceux-là, M. Alan Greenspan, chef des conseillers économiques, pour qui le fonds spécial de près de 6 milliards de dollars pour la création de 900 000 emplois — et l'achat de plusieurs centaines de milliers d'automobiles pour le parc des services publics — adopté par les démocrates à la Chambre, est à la fois inutile et dangereux. M. Greenspan, indubitablement l'homme le plus écouté à la Maison Blanche lorsqu'il s'agit de problèmes économiques, aime bien la courbe en « U », dont il est un peu responsable. Il redoute un « V » qui, à son sens, ne serait qu'une porte ouverte à l'inflation excessive. On peut compter qu'il use de toute son influence pour éliminer les grands programmes coûteux, pour réduire les déficits et, par là, limiter les recours du Trésor au marché des capitaux qui compromettraient, selon lui, les progrès en vue dans le secteur productif privé.

JAY McCULLEY.

L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE

(Suite de la page 15.)

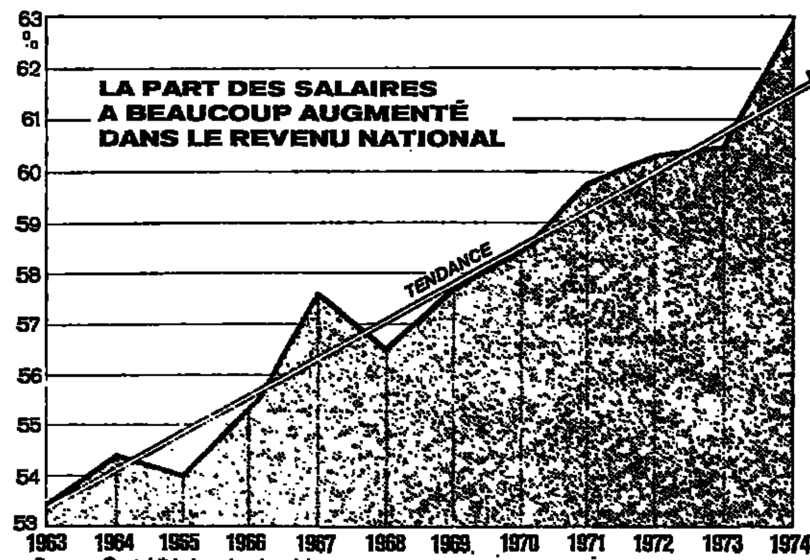
« *Notre gouvernement a tous les complexes d'un gouvernement de droite* », me dit le président d'un chantier naval de Bilbao dont le siège social est à Madrid. Et d'ajouter : « *La seule consigne que nous recevons d'autorités qui ont peur d'être débordées par la multiplication des grèves, c'est de lâcher devant les revendications. Il arrive souvent que tel ou tel dirigeant du syndicat officiel soit en fait un militant communiste, mais nous ne pouvons rien faire contre lui...* » Dans ce pays où la grève est illégale et où il a suffi qu'un ministre du travail fasse allusion à une modification du droit sur ce point pour que soit exigée sa démission, il y a eu, l'an dernier, quatorze millions d'heures perdues par fait de grève et plus de deux mille conflits sociaux répertoriés.

UN DÉFICIT EXTÉRIEUR DE 3 MILLIARDS DE DOLLARS

L'Espagne a connu, en 1974, un important déficit de sa balance des paiements courants, de l'ordre de 3 milliards de dollars (déficit de 7 milliards pour la balance commerciale, partiellement compensé par un excédent de 4 milliards de dollars au titre des services et des transferts). En 1973, il y avait eu un excédent de 570 millions de dollars.

Une fraction seulement du déficit a été financée par prélèvement sur les réserves de change, lesquelles sont passées de 6,6 milliards de dollars au début de l'année dernière à 6 milliards au 31 décembre.

L'Espagne a fait largement appel aux emprunts à moyen et à long terme sur le marché international des capitaux pour un montant d'environ 2,3 milliards de dollars. La dette extérieure représente actuellement 53 % des réserves de change, en comptant l'or, comme il l'est encore actuellement, au cours fictif de 42,22 dollars l'once (les réserves métallurgiques de la Banque d'Espagne s'élevant à quelque 600 millions de dollars).



Source : Contabilidad nacional y elaboracion propia

Un nouveau président vient d'être nommé à l'INI (Instituto Nacional de la Industria), holding d'Etat qui regroupe les principales entreprises appartenant au secteur public : c'est le quatrième depuis le début de l'année. Cette instabilité est une autre manifestation de l'incertitude croissante d'un pouvoir qui se rassure en affirmant plus haut que jamais sa fidélité aux principes, ce que les Espagnols interprètent comme son incapacité croissante à composer et à ouvrir le dialogue (par essence, ce régime n'est pas *pactisa*, dit-on).

Parmi les principes non écrits, mais fondamentaux, figure en bonne place l'intangibilité de la propriété privée. Sera-t-elle remise en cause, sous la pression des faits, par l'aile marchante des dirigeants d'entreprise ? La question peut paraître insolite. Elle est pourtant virtuellement posée. La quasi-totalité de la production électrique relève du secteur privé : or cette industrie se trouve dans une situation que les professionnels qualifient de « *dramatique* ». Pourquoi ? Essentiellement parce que l'Etat, « *par démagogie* », lui refuse les moyens dont elle aurait besoin pour entretenir ses installations et investir en vue de la croissance prévisible de la consommation de courant.

« *Comment faire admettre par l'homme de la rue, dans le monde moderne tel qu'il est, qu'il faut relever dans une très forte proportion les tarifs d'électricité pour financer l'infrastructure du pays ? La production de courant est considérée à raison comme une tâche d'intérêt national, mais personne ne veut plus admettre que pour l'exécuter on puisse passer par le relais d'intérêt privé. Résultat : les majorations de tarifs auxquelles nous sommes autorisés à procéder sont beaucoup trop faibles : + 7 % en 1974. De même on nous refuse les exonérations fiscales et les autres mesures qui pourraient compenser jusqu'à un certain point l'insuffisance de nos recettes. Dans ces conditions, je me demande, malgré mes préférences, si la solution ne passe pas par une nationalisation au moins partielle.* »

Ces propos, je les ai entendus de la bouche d'un chef d'entreprise influent. Les difficultés auxquelles il fait allusion, remarquons-le en passant, ne sont pas propres à l'Espagne : aux Etats-Unis, les *public utilities* (entreprises privées qui exploitent les centrales électriques) sont également menacées de « décapitalisation » et leurs dirigeants posent eux-mêmes la question de leur rachat par l'Etat (*le Monde* du 11 février 1975).

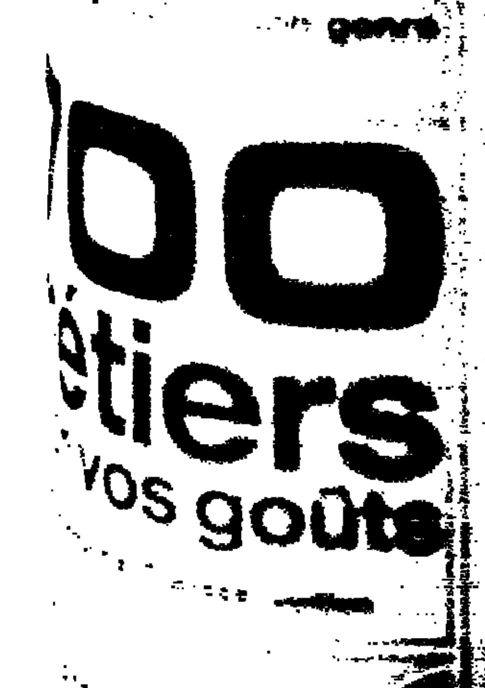
L'Etat espagnol est-il prêt à en discuter ? Sans doute pas sur le plan général. Mais la presse a récemment annoncé la conclusion imminente d'un contrat entre la filiale gazière de l'INI, ENAGAS, et la société privée Gas Natural S.A., qui possède un quasi-monopole dans cette industrie en tant qu'importatrice du gaz naturel libyen et algérien. En vertu de ce contrat, la société Gas Natural ne serait plus que distributrice du gaz naturel pour toute l'Espagne, les activités en amont — importation, stockage... — relevant désormais de la responsabilité de l'ENAGAS.

La passion pour la technologie

En délimitant les responsabilités respectives du secteur public et du secteur privé, l'accord serait un exemple de « *pactismo* », dont certains espèrent qu'il pourrait aider à « *débloquer* » la situation difficile dans laquelle se trouve un vaste secteur de l'industrie de base du pays. La société Gas Natural recevrait une importante et équitable indemnité (3 000 millions de pesetas), qu'elle a, semble-t-il, l'intention de dépenser en Catalogne dans la recherche et le développement de techniques de pointe : métallurgie, industrie alimentaire (protéines), traitement des déchets, etc., menées selon le cas en association *(joint ventures)* ou non avec des groupes étrangers. Le projet est ambitieux. Il ne vise à rien de moins, dans l'esprit de ses promoteurs, qu'à ouvrir la voie à la « *deuxième révolution industrielle catalane* » (la première datant du dix-neuvième siècle).

Voilà un autre facteur qui illustre le renouveau industriel de l'Espagne : la passion pour la technologie qui s'est emparée d'entreprises de plus en plus nombreuses, désireuses de ne plus dépendre exclusivement des brevets étrangers. Quelles que soient les difficultés du moment, l'économie espagnole apparaît animée par une vitalité que rien ne parvient à entamer. A fixer exclusivement son regard sur les principaux indicateurs du tableau de bord conjoncturel — augmentation des salaires voisine de 30 %, hausse des prix proche de 20 %, débrayages continuels... — on serait tenté d'y voir l'amorce d'une situation « *à l'anglaise* » ou, si l'on préfère, « *à l'italienne* ». L'impression qui se dégage sur place est qu'il s'agit d'une crise de croissance, qui ne compromet nullement la croissance à long terme elle-même.

PAUL FABRA.







…OTTEMENT DU FRANC

des taux d'intérêt
par le marché des changes

…IES DE REPRISE AUX ÉTATS-UNIS

ÉDUCATION

L'HISTOIRE ET LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

« Le vrai problème, c'est celui de l'objectivité »

déclare M. René Haby

Développer les sciences économiques et sociales n'est pas une façon de faire disparaître l'histoire et la géographie de l'enseignement secondaire, a affirmé M. René Haby, ministre de l'éducation, devant le congrès des sociétés savantes. Le ministre a voulu répondre aux reproches qui lui sont adressés par les défenseurs de ces disciplines. *« Si nous voulons faire revenir les jeunes gens à eux et à nous,* a dit M. Haby, *il faut leur réapprendre des raisons de vivre* hic et nunc *dans cette société moderne en constante évolution... Ne créons pas un divorce entre la culture que leur propose le lycée et celle dans laquelle ils « baignent » lorsqu'ils se retrouvent dans la rue et le milieu familial ».*

Selon le ministre, *« cette double mission de l'école — faire réfléchir l'enfant sur son propre environnement, lui fournir aussi la possibilité d'une évasion dans le temps et l'espace — crée un conflit, illustré par l'émancipation, depuis plusieurs années, de disciplines « modernes » à côté des enseignements classiques ; l'économie, la sociologie souhaitent trouver leur place dans la formation secondaire comme l'histoire et la géographie traditionnelles.*

» Il me paraît impossible de la leur refuser, ne serait-ce que parce que toutes ces disciplines sont désormais étroitement mêlées. Economistes, sociologues, historiens, géographes, sont de plus en plus appelés à collaborer ; leurs recherches s'étayent mutuellement. La sixième section de l'Ecole pratique des hautes études a été fondée, en 1947, pour promouvoir des recherches et un enseignement dans le domaine des « sciences économiques et sociales » ; en fait c'est actuellement un des lieux privilégiés où s'élabore en France l'histoire vivante. (...)

» L'histoire, à la fin du XXe siècle, est de plus en plus centrée sur les faits économiques et sociaux, et la géographie fait à ces derniers la part essentielle dans les synthèses régionales. Peut-être se pose-t-il alors simplement un problème pédagogique : à quels moments, sous quelles formes, certains concepts économiques, sociaux et politiques, la notion de valeur ajoutée, d'organisation du travail, de démocratie, doivent-ils être abordés : au travers de leurs transformations dans le temps historique et l'espace géographique ou dans la réalité quotidienne d'aujourd'hui ?

» Certains estiment que la réflexion manque de recul si elle s'exerce par rapport au contemporain. Mais y a-t-il plus de certitudes dans l'analyse des faits passés que dans celle des faits présents ? Que de luttes, non encore parfois éteintes, pour faire prévaloir telle interprétation de la personnalité de Louis XV, de François Ier, de Saint Louis.

» De plus en plus largement, les méthodes et même les domaines de recherche de l'histoire, s'inspirent de l'observation du monde contemporain (...).

» Ainsi apparaît-il assez vain de vouloir distinguer des disciplines de l'« actuel » et des disciplines de l'« exotique », dans le temps et dans l'espace. Elles ne paraissent guère séparables ni dans leurs domaines ni dans leurs méthodes.

« *Le problème le plus grave posé par l'enseignement de l'histoire de la philosophie et de la littérature* », a affirmé le ministre, c'est en fait « *celui de l'objectivité* » : les marxistes, jugeant celle-ci impossible, sont amenés à juger « *normale l'expression de jugements de valeur* », voire à « *inviter les élèves à prendre conscience de la nécessité de participer aux luttes sociales* », ce qui risque d'entraîner une division dans les établissements scolaires entre les élèves et les familles.

L'UNEF (ex-Renouveau) obtient près de la moitié des voix aux élections des CROUS de la région parisienne

Les élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Paris, Créteil et Versailles ont eu lieu mercredi 19 mars.

Comme pour les autres centres régionaux (le Monde *du 11 mars), les listes présentées ou appuyées par chacune des deux Unions nationales des étudiants de France (UNEF - ex-Renouveau, animée notamment par des communistes, et UNEF-Unité syndicale, animée par les trotskystes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme) ont emporté la plupart des sièges. Sur ces trois CROUS, l'UNEF (ex-Renouveau) — qui faisait liste commune avec la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF) et l'Union des grandes écoles (UGE) — obtient treize sièges sur les vingt-sept à pourvoir, avec 48,37 % des suffrages ; L'UNEF (Unité syndicale) obtient huit sièges ; le Mouvement d'action et de recherche critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.) obtient trois sièges.*

La participation au scrutin a été faible (10,3 % pour les trois académies), mais toutefois supérieure à ce qu'elle avait été il y a deux ans pour l'ensemble de la région parisienne. D'autre part, aucun incident notable n'a eu lieu dans les quatre-vingt-quatre bureaux de vote mis en place par l'administration. Le scrutin a dû cependant être interrompu dans certains bureaux, en raison de la propagande intensive à laquelle se livraient certains mouvements. L'Union nationale interuniversitaire (UNI, droite) a demandé, pour cette raison, l'annulation de l'élection dans l'académie de Paris.

Les résultats

● PARIS. — Nombre de bénéficiaires des œuvres universitaires, 163 388 ; votants, 14 597 (8,93 %) ; suffrages exprimés, 14 270.

UNEF-FRUF-U.G.E., 6 720 (47,09 %), 4 sièges : Unité et Démocratie (UNEF-Unité syndicale), 4 182 (29,31 %), 3 sièges ; MARC, 1 032 (7,23 %), 1 siège ; liste soutenue par le Comité de liaison des étudiants de France (CLEF), 666 (4,69 %), 1 siège ; divers, 1 668 (11,69 %).

● CRETEIL. — Bénéficiaires des œuvres, 16 223 ; votants, 2 215 (13,65 %) ; suffrages exprimés, 2 162.

UNEF-FRUF-U.G.E., 1 205 (55,74 %), 5 sièges ; Unité et Démocratie (UNEF-Unité syndicale), 442 (20,44 %), 2 sièges ; MARC, 286 (13,23 %), 1 siège ; liste soutenue par le Comité de liaison des étudiants de France (CLEF), 150 (6,94 %), 1 siège ; divers, 79 (3,65 %).

● VERSAILLES. — Bénéficiaires des œuvres, 38 582 ; votants, 5 672 (14,70 %) ; suffrages exprimés, 5 486.

UNEF-FRUF-U.G.E., 2 678 (48,82 %), 4 sièges ; Unité et Démocratie (UNEF-Unité syndicale), 1 514 (27,60 %), 3 sièges ; MARC, 457 (8,33 %), 1 siège ; liste soutenue par l'Union nationale interuniversitaire (UNI), 312 (5,69 %), 1 siège ; divers, 525 (9,57 %).



Aux journées d'études de l'I.N.R.D.P. sur l'enseignement de l'informatique

L'équipement des lycées en ordinateurs pose des problèmes financiers

Pont-à-Mousson. — Environ cent quatre-vingts professeurs des lycées et collèges ont participé récemment, à Pont-à-Mousson, à des journées d'études consacrées à l'introduction de l'informatique dans l'enseignement secondaire. Cette réunion était organisée par la section Informatique et enseignement de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques (I.N.R.D.P.), avec le concours de la mission à l'informatique commune au ministère de l'éducation et au secrétariat d'Etat aux universités.

Trois ans après l'arrivée des premiers ordinateurs dans des lycées, les participants ont pu mesurer le chemin parcouru, notamment en échangeant au cours de commissions de travail des informations sur les réalisations et les tentatives faites ici et là, dont le foisonnement et la richesse étaient parfois inconnus des professeurs. Une telle confrontation a certainement relancé l'intérêt, voire l'enthousiasme, de ces pionniers, qui ont manifesté toutefois leur pessimisme sur le développement de l'expérience et de son éventuelle généralisation dans tous les établissements secondaires.

De notre envoyé spécial

Lorsque le ministère de l'éducation nationale a décidé, en 1970, de faire une place à l'informatique dans l'enseignement, deux options étaient possibles : ou bien créer une discipline nouvelle, qui serait la science des ordinateurs ; ou bien faire seulement de l'informatique un outil nouveau s'intégrant dans les disciplines existantes. C'est cette seconde option qui a été retenue par M. Wladimir Mercouroff, alors chargé de mission à l'informatique au ministère. La méthode et l'« esprit » informatique — à base de classement et de raisonnement par étapes successives, — devaient imprégner l'enseignement, apportant une nouvelle dimension à la formation de l'esprit logique ; les ordinateurs, d'autre part, pourraient devenir d'utiles auxiliaires de l'enseignement, leur maniement permettant en outre de démystifier ce monstre de la vie moderne.

Il fallait préparer les enseignants à cette nouvelle tâche. Deux types de formation ont été mis en place à partir de l'année scolaire 1970-1971 : une année complète, chez les constructeurs, la première année, puis dans des centres universitaires — c'est le stage « lourd » qu'auront suivi, en juin 1975, quatre cent vingt-neuf professeurs de toutes disciplines, — ou un enseignement par correspondance avec le Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E.) : quatre mille neuf cent soixante-dix enseignants auront bénéficié de cette formation à la fin de cette année scolaire.

Parallèlement, le ministère a commencé d'équiper des établissements en ordinateurs. Deux modèles simples ont été retenus (Mitra 15 de C.I.I. et T. 1 600 de Télémécanique). Un petit calculateur comme le Mitra 15 est muni d'une mémoire centrale de quatre mille à huit mille positions et d'un disque de deux cent cinquante-six mille positions de mémoire, complétés par un télétype (imprimante) et huit consoles avec écrans et visualisation (coût : 300 000 F). L'ordinateur fonctionnant en « temps partagé », dix-huit élèves peuvent travailler, par groupes de deux, sur la machine. Quatre ordinateurs furent livrés en 1972-1973, onze l'année suivante, vingt-trois l'ont été en 1974-1975, ce qui porte à trente-huit le nombre de lycées actuellement équipés. D'autre part, un langage approprié a été mis au point en octobre 1971 par une équipe de l'école supérieure d'électricité autour de M. Hebenstreit : le L.S.E. (Langage symbolique d'enseignement). C'est un langage conversationnel en français, d'utilisation facile pour les enseignants qui font les programmes, comme pour les élèves qui les utilisent.

Progressivement, autour des anciens stagiaires et des centres universitaires de formation (Ecole normale de Saint-Cloud, Grenoble, Nancy, Rennes, Toulouse), se sont constituées des équipes de travail, animées par une petite cellule de l'I.N.R.D.P., que dirige M. Christian Lafond. Dans l'incertitude sur ce qu'il convenait de faire, il avait été décidé, dès 1970, de laisser les enseignants imaginer et expérimenter dans toutes les directions.

La méthode était bonne puisque environ deux cents « programmes » ont été produits, dont vingt-cinq ont déjà été rediffusés par l'I.N.R.D.P. à chaque lycée équipé d'un ordinateur ; d'autre part, une centaine de fiches pédagogiques ont été également diffusées à tous les enseignants qui participent à l'expérience (environ trois cents bénéficient actuellement d'heures de « décharge » sur leurs services). Certains travaux nécessitent l'usage d'un ordinateur ; d'autres, notamment pour des classes de premier cycle, peuvent même être faits sans lui. Deux tendances principales semblent se dégager dans l'utilisation que font les enseignants de l'ordinateur. Les uns considèrent la machine comme un outil pédagogique. Ils s'efforceront alors d'initier leurs collègues, produiront des programmes, seuls ou de manière pluridisciplinaire, expérimenteront ceux fabriqués ailleurs. Avec les élèves leur méthode sera essentiellement directive. Les autres souhaitent ouvrir davantage le centre d'informatique, les élèves ayant fréquemment accès à la machine : ainsi peuvent-ils eux-mêmes créer des jeux ou des programmes à partir d'une première initiation. Cette méthode peut également donner de bons résultats : les élèves se passionnent vite et trouvent parfois des idées intéressantes.

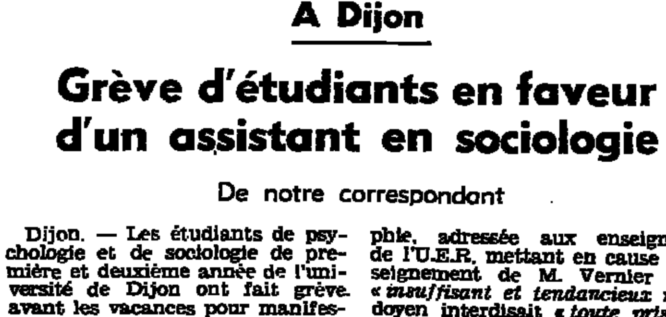
La confrontation de Pont-à-Mousson a montré toutefois que cette expérimentation n'est pas exempte de nombreux problèmes. M. Poulain, inspecteur principal de l'enseignement technique, chargé de suivre l'expérience à la mission à l'informatique, s'est employé à rassurer les enseignants sur l'amélioration du matériel. Les pannes sont en effet nombreuses et les constructeurs n'interviennent pas, aux dires des enseignants, avec autant d'empressement que s'il s'agissait d'entreprises privées. D'autre part, les machines livrées comportent plusieurs imperfections, la plus importante étant la durée nécessaire (plusieurs heures parfois) pour « entrer » un programme. Les professeurs estiment que le temps passé à des tâches techniques les empêche de se consacrer davantage à la pédagogie. Certains réclament qu'un technicien soit embauché dans chaque lycée équipé d'un ordinateur.

Les participants aux journées d'études ont également soulevé la question des « *décharges de service* » pour ceux qui font ces expériences. Actuellement, les lycées équipés disposent de vingt à vingt-cinq heures à répartir entre les enseignants ; au total, pour l'ensemble des établissements (équipés ou non), mille trois cents heures de décharge ont été attribuées. Les enseignants estiment que ce contingent est trop faible, qu'il ne correspond pas au travail fourni effectivement. Si l'expérience doit se poursuivre, affirment beaucoup, on ne pourra plus compter sur l'enthousiasme et le bénévolat.

M. Christian Chabbert, le nouveau chargé de mission à l'informatique, n'a guère apporté d'encouragements à ce sujet. *« Il n'y aura pas de miracle »* pour les crédits, a-t-il déclaré à la séance de clôture, faisant comprendre à son auditoire que l'introduction de l'informatique ne faisait pas partie, actuellement, des priorités. Une échéance a été fixée — 1976, — après laquelle l'administration devra décider d'une politique à plus long terme.

« Il n'est pas question de stopper, a dit encore M. Chabbert. *L'enseignement doit préparer nos enfants à cette composante de la vie quotidienne qu'est devenu l'ordinateur. »* Mais à quel rythme ? C'est alors que sont évoqués les *« butoirs financiers »*, et que l'incertitude se fait pesante... M. Chabbert voit un espoir dans la possibilité d'acquérir de nouveaux matériels (américains), dont le coût est plus de deux fois moindre. D'ici là, les enseignants sont invités à faire une évaluation aussi précise que possible de leur expérience et à consolider les résultats déjà acquis.

YVES AGNÈS.



A Dijon

Grève d'étudiants en faveur d'un assistant en sociologie

De notre correspondant

Dijon. — Les étudiants de psychologie et de sociologie de première et deuxième année de l'université de Dijon ont fait grève avant les vacances pour manifester leur solidarité à l'égard de M. Bernard Vernier, assistant de sociologie depuis le mois de mars 1969 : la commission de spécialistes de l'U.E.R. de sciences humaines a décidé le 1er mars par 3 voix contre 3 et 1 abstention de ne pas demander le renouvellement du contrat de l'assistant. Trois jours plus tard le conseil restreint de l'université, par 10 voix contre 7 et 3 abstentions, entérinait cette décision.

Les étudiants décidaient alors de boycotter les cours jusqu'à ce que le conseil de l'université revienne sur sa décision. De leur côté les sections du Syndicat national de l'enseignement supérieur et du Syndicat général de l'éducation nationale demandaient « *le maintien de M. Vernier dans ses fonctions* » parce que « *la commission de spécialistes ne s'était pas réunie matériellement et n'a pas pu en conséquence délibérer de manière collective ni émettre un vote formel* ». Les syndicats réclamaient une reprise complète de la procédure. L'affaire s'envenima lorsque les étudiants prirent connaissance d'une lettre de M. Jean-Marie André, doyen de l'U.E.R. de lettres et philosophie, adressée aux enseignants de l'U.E.R. mettant en cause l'enseignement de M. Vernier jugé « *insuffisant et tendancieux* ». Le doyen interdisait « *toute prise de parole à l'occasion des cours et des meetings ou assemblées générales sur ce sujet* » ; il demandait aux enseignants de lui adresser « *des rapports précis* » et d'exiger éventuellement des « *perturbateurs* » leur carte d'étudiant.

En fait on reproche entre autres à M. Vernier d'avoir critiqué devant les étudiants le contenu des cours donnés par les professeurs de philosophie. Pour l'assistant, c'est plutôt sa méthode pédagogique que l'on met en question : depuis trois ans, il fait suivre ses cours de discussion en petits groupes.

Le sort de M. Vernier n'est pas encore tranché : le conseil de l'université, réuni le 18 mars, a décidé de demander au ministère de ne pas nommer son remplaçant avant de s'être assuré de la validité juridique de la décision de la commission de spécialistes. Celle-ci ne comportait, en effet, que trois enseignants de rang B (assistants ou maîtres-assistants) sur sept, alors que les statuts prévoient la parité avec les enseignants de rangs A, et l'élection d'enseignants n'avait pas été absolument régulière. — C. M.

LES INSTITUTEURS ENSEIGNANT DANS LE PREMIER CYCLE SECONDAIRE OBTIENNENT DES GARANTIES D'EMPLOI.

M. René Haby, ministre de l'éducation, dans une lettre au Syndicat national des instituteurs (SNI, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), vient d'apporter des précisions sur l'avenir des instituteurs enseignant dans le premier cycle du second degré, à la suite d'une série de discussions entre le ministère et le syndicat. « *Les instituteurs titulaires,* écrit le ministre, *qu'ils aient ou non un diplôme de l'enseignement supérieur, ainsi que les instituteurs remplaçants possédant au moins la première année d'enseignement supérieur seront maintenus dans le premier cycle et se verront ouvrir des possibilités d'accès au corps des professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.), dans le cadre des mesures actuellement mises au point pour favoriser la titularisation des auxiliaires. Quant aux instituteurs remplaçants possédant uniquement le baccalauréat, les titularisation sera garantie selon des modalités à l'étude. Par ailleurs, j'étudie la possibilité d'étendre au premier cycle les dispositions que j'ai retenues dans le premier degré pour la transformation des crédits de remplacement en postes de titulaires chargés de remplacement.* »

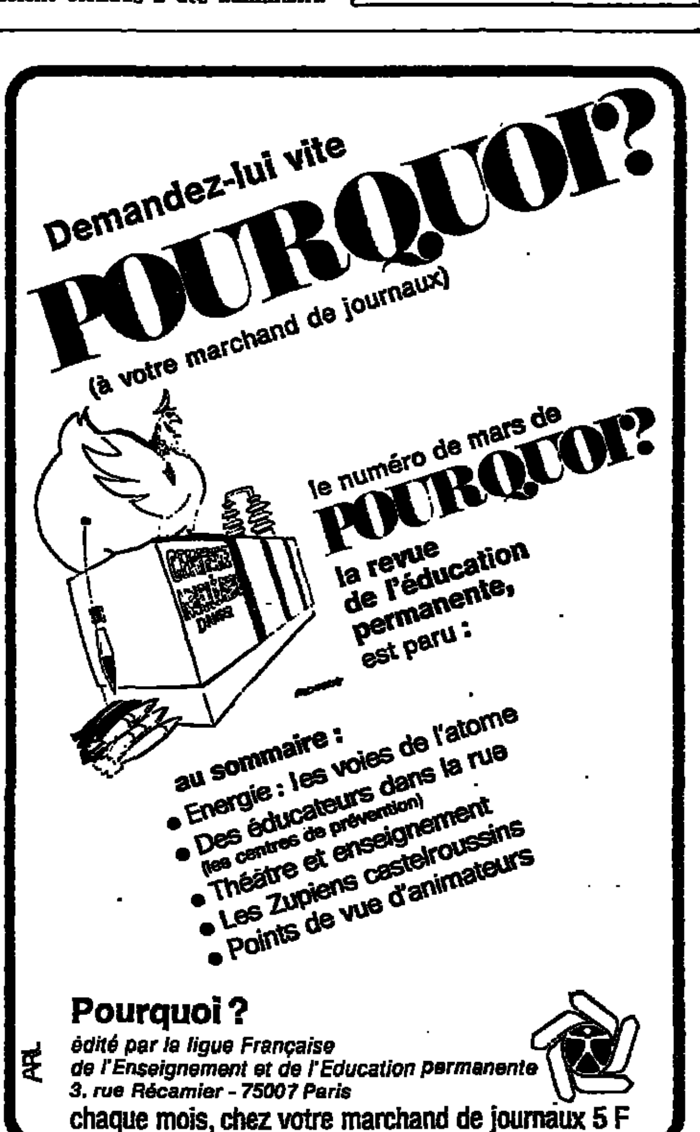
Le SNI, dans un communiqué, déclare que « *ces mesures constituent la première réponse à une revendication qui tend à assurer l'avenir de tous les maîtres exerçant dans le premier cycle* ». Le syndicat estime ce « *résultat décisif et particulièrement significatif, au moment même où l'incertitude de l'emploi touche de nombreux secteurs d'activité* ».

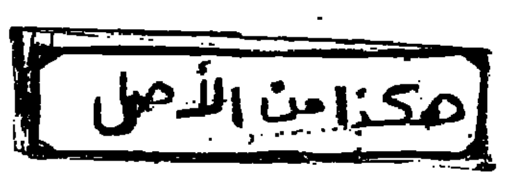
La visite de M. Cloutier à Paris

Cent vingt professeurs québécois vont venir en France s'initier au vocabulaire technique

M. François Cloutier, ministre de l'éducation du Québec, a exposé les résultats des entretiens qu'il vient d'avoir, au cours de son séjour à Paris, avec MM. René Haby et Jean-Pierre Soisson. Cent vingt *professeurs d'enseignement technologique québécois* dans les spécialités de la fabrication mécanique, de l'électrotechnique, du dessin industriel et des équipements motorisés, vont venir faire un stage en France pour s'initier au vocabulaire technique. Ce programme — dont le principe avait été décidé lors des entretiens entre MM. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, et Jacques Chirac — est la conséquence des dispositions législatives (loi 22) prises récemment au Québec, faisant du français la seule langue officielle. L'an prochain, ce contingent de professeurs atteindra cinq à six cents personnes.

MM. Haby et Cloutier ont également décidé de dresser un bilan des programmes d'échanges entre enseignants français et québécois, *qui fonctionnent* depuis 1968. Ils ont souhaité que ces programmes qui intéressent actuellement surtout des maîtres du premier degré, soient étendus à des administrateurs et à des chefs d'établissement. Ils ont souhaité, d'autre part, développer les activités du Comité franco-québécois pour la prospective et l'innovation en éducation », notamment dans le domaine des comparaisons entre les deux systèmes d'enseignement.





SCIENCES

Avec leur tête pour seul bagage

(Suite de la première page.)

Faut-il conclure qu'est heureux le scientifique qui s'expatrie, malheureux celui qui cède à l'appel de la terre natale ?

Depuis 1960, quelque trois cent mille personnes ont quitté les pays en voie de développement pour gagner les pays évolués, dont 15 % de spécialistes : cinquante mille... L'exode des cerveaux ne saurait se ramener à une image d'Epinal. Pas davantage, on ne saurait voir dans tous ces migrants que de nouveaux apatrides, ou de modernes mercenaires.

Ceux qui migrent avec leur tête pour seul bagage posent des problèmes complexes : ne vont-ils pas être les intermédiaires qui transformeraient la crise économique des pays évolués en crises politiques dans les pays en voie de développement ?

A l'origine, l'exode des cerveaux — le *brain drain* comme on dit souvent — avait surtout provoqué des réactions émotionnelles : hier les plus forts enlevaient les femmes des plus faibles ; aujourd'hui, les plus riches achètent les cerveaux des plus pauvres... Les études s'accumulèrent, pour montrer que s'il se passait certainement quelque chose, on ne savait pas au juste quoi : on manquait d'informations. Paradoxalement — mais l'étude du *brain drain* est riche de paradoxes, — ce furent surtout les pays d'immigration — les pays gagnants donc — qui se préoccupèrent de faire les comptes.

Aux Etats-Unis, l'étude de l'exode des cerveaux commence donc nécessairement par une visite, dans la banlieue de Washington, au Dr Charles Falk, directeur de la division d'études sur les resources scientifiques de la National Science Foundation (N.S.F.), l'organisme qui coordonne les efforts américains de recherche. Les chiffres tombent dru mais ne retenons pour le moment que les plus récents : en 1971 et 1972 respectivement treize mille cent deux et onze mille trois cent vingt-trois scientifiques et techniciens ont pris le statut d'immigrant.

Ils provenaient, pour 83 % d'entre eux, des pays en voie de développement, l'Inde étant nettement en tête avec près d'un tiers de l'ensemble des postulants.

Des médecins toujours des médecins...

Après le quantitatif, le qualitatif : de 1960 à 1970, l'accroissement annuel du nombre d'étudiants obtenant un doctorat ou un titre équivalent d'ingénieur — les nouveaux détenteurs d'un « Ph. D. » (doctorat américain), donc — a été de 182 % pour les Américains et de 222 % pour les immigrants. Sur les 270 000 personnes qui se sont inscrites en 1970 au National Register of scientific and technical personnel, 22 900 — soit 8 % — étaient nées à l'étranger. Parmi elles, 63 % détenaient un « Ph. D » contre 39 % pour les gens nés aux Etats-Unis.

Ces données, le docteur Charles Falk les commente avec flegme. Les immigrants ne constituent, tout bien compté, qu'un « tout petit pourcentage » des scientifiques et ingénieurs aux Etats-Unis. Aujourd'hui, on en dénombre quand même 1 800.000 ! Mais le chiffre est-il exact ? On enregistre l'entrée des étrangers, non leur départ ; de ce fait, ils sont moins nombreux qu'on ne le dit. Quant à leur valeur, elle est incontestable, mais il s'en faut que les immigrants actuels exercent sur la science et la technique américaines la même influence que ceux qui arrivèrent d'Europe avant la dernière guerre, fuyant l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste : les Einstein, les Fermi...

Pour eux, les Etats-Unis sont la terre d'accueil que symbolise la statue de la Liberté, mais ils sont aussi attirés par cette communauté internationale dont les hommes de science se sentent membres, et qui leur fait préférer, où qu'ils se trouvent, la compagnie de leurs pairs.

Mais tout a des limites, et c'est d'un œil consterné que les Américains voient affluer de tous les pays du monde des médecins, encore des médecins, toujours des médecins...

Les statistiques de la N.S.F. montrent en effet que, en 1971 et 1972, respectivement 5 748 et 7 143 médecins se sont inscrits comme immigrants, avec, cette fois, un taux de provenance des pays en voie de développement de 89 %, dont le quart pour la seule Inde.

Un tel mouvement ne prend pas corps en un jour ! Tandis que, de 1959 à 1970, le nombre total des praticiens exerçant aux Etats-Unis augmentait de 39 %, ceux qui avaient effectué leurs études hors des Etats-Unis devenaient trois fois plus nombreux. A l'heure actuelle, près d'un médecin sur cinq est d'origine étrangère. En 1970, sur 63 000 médecins hospitaliers, 28 000 étaient d'origine étrangère, soit plus d'un sur trois.

Le chirurgien général des Etats-Unis, après bien d'autres, n'en est pas particulièrement fier : « *Le système américain de santé*, a-t-il déclaré il y a trois ans déjà, *est en plein chaos.* »

« *C'est une honte nationale* », lui faisait récemment écho devant l'Association américaine des chirurgiens le docteur Chase, de l'université de Stanford, en rappelant la raison, d'ailleurs connue de tous, de cette situation : si les Etats-Unis ont manqué de scientifiques et de techniciens, il y existe une pénurie chronique de médecins... et il faut en « importer », quitte à priver d'autres nations de soins.

Fière dans le passé d'être une terre d'immigration, l'Amérique est maintenant la proie d'un complexe de culpabilité. Pendant longtemps, elle ne tenait pas à savoir qui étaient ceux qu'elle accueillait. Maintenant, elle connait leur origine. En ouvrant plutôt ses portes à ceux qui pouvaient lui être utiles qu'à ceux à qui elle pourrait être utile, elle s'est persuadée qu'elle brimait leurs pays d'origine.

Est-ce au moins ce qu'ils ressentent ? Oublions le néon qui, aux Etats-Unis, inonde tous les bureaux pour cette pénombre dans laquelle se cachent tous les locaux administratifs de New-Delhi, oublions l'inévitable café à l'américaine pour accepter le thé de rigueur : derrière cet Himalaya de documents qui fait l'Inde d'aujourd'hui aussi sûrement que le Taj-Mahal celle d'hier, voici M. Nayudamma, le directeur du Conseil indien pour la recherche scientifique et industrielle. Poliment, il s'étonnera : « *Mais où est le mal ?* » « *Chaque année*, dit-il, *10 % des scientifiques que nous formons envisagent de se rendre à l'étranger. La porte leur est ouverte. Ils peuvent partir !* » Alors que certains, aux Etats-Unis, éprouvent mauvaise conscience à importer massivement des spécialistes étrangers, le plus important des pays « exportateurs », et il n'est pas le seul à adopter cette attitude, affiche une superbe indifférence à l'égard de ses ressortissants qui le fuient. Il est vrai que, comme les Etats-Unis, l'Inde est favorable à la libre circulation des hommes.

Ainsi, les uns, terre d'immigration par vocation et maintenant par nécessité, viennent à tendre la main à l'autre, terre d'émigration, par nécessité, et demain peut-être, qui sait, par vocation... Américains et Indiens ont aussi ceci de commun qu'ils on besoin ou croient avoir besoin de davantages de scientifiques, d'ingénieurs et de médecins. Mais les premiers peuvent créer les emplois correspondants, non les seconds...

Des besoins illimités une demande limitée

Une des caractéristiques des pays en voie de développement, c'est le contraste entre le besoin et la demande d'hommes. Le besoin exprime toute la différence existant entre le sous-développement où ils se trouvent et la situation à laquelle ils aspirent pour le bien-être de leur population et par orgueil national. La demande résulte des possiblités d'emploi existant à un moment donné, compte tenu de l'état du développement. Entre ce besoin virtuel et cette demande effective, il y a toute la différence entre le rêve et la réalité...

Si l'on se place du point de vue du « besoin », généralement considérable, l'existence de l'émigration ne fait que rendre sa satisfaction plus difficile. Dans l'optique de la « demande », au contraire, elle facilite l'ajustement du nombre des emplois offerts à celui des postulants. Dans le premier cas, donc en adoptant une vue à long terme, tout émigrant doit être considéré comme une perte, et c'est évidemment d'autant plus vrai que le sous-développement est plus prononcé. Dans le second cas, limitant l'analyse au présent, l'émigrant ne fait figure que de surplus — dans la mesure, bien sûr, où toute demande locale est satisfaite en priorité.

Une calamité ou un bienfait ?

Cette distinction en recoupe une autre, peut-être plus classique, qui s'impose à tous ceux qui ont fait le voyage de Brighton, en Grande-Bretagne, pour débattre du *brain drain* avec les chercheurs de l'université de Sussex, un haut lieu pour l'étude des problèmes de l'outre-mer.

Pour eux, il y a deux façons de considérer l'exode des cerveaux. On peut tout d'abord le situer dans le cadre des mouvements, sur le marché mondial, d'un capital humain tout aussi essentiel au processus du développement et de la production économiques que le capital financier. Comme l'argent, l'homme chercherait à s'investir là où on lui ménagerait des conditions satisfaisantes de rentabilité et de sécurité. En assurant sa formation, tout Etat contribuerait donc au bon fonctionnement d'un processus international et il se trouverait automatiquement payé en retour par sa participation à un système générateur d'expansion.

Au « chacun pour tous » de ce modèle, internationaliste et mécaniste par son fonctionnement, s'oppose le « chacun pour soi » du modèle nationaliste, plus volontariste. Il fait reposer le développement sur des actions entreprises au sein de chaque Etat, à son initiative Naturellement, la question des choix politiques y est essentielle, mais le facteur humain y trouve sa place : tout exode de cerveaux affaiblit la communauté nationale et s'inscrit à l'encontre des perspectives d'expansion. Toute formation doit donc s'accompagner d'une mobilisation sur place, pour le service actif ou la mise en réserve... de développement

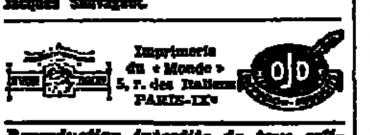
Au total, la migration des spécialistes s'intégrait dans un processus mondial d'expansion dont elle constituerait l'un des moteurs, ou elle concourait au sabotage de l'effort national. Un bien ou un mal.

Mais, optique du « besoin » ou de la « demande », schéma internationaliste ou nationaliste, toutes ces approches souffrent d'un défaut commun : elles oublient celui dont elles traitent avec aisance : le migrant.

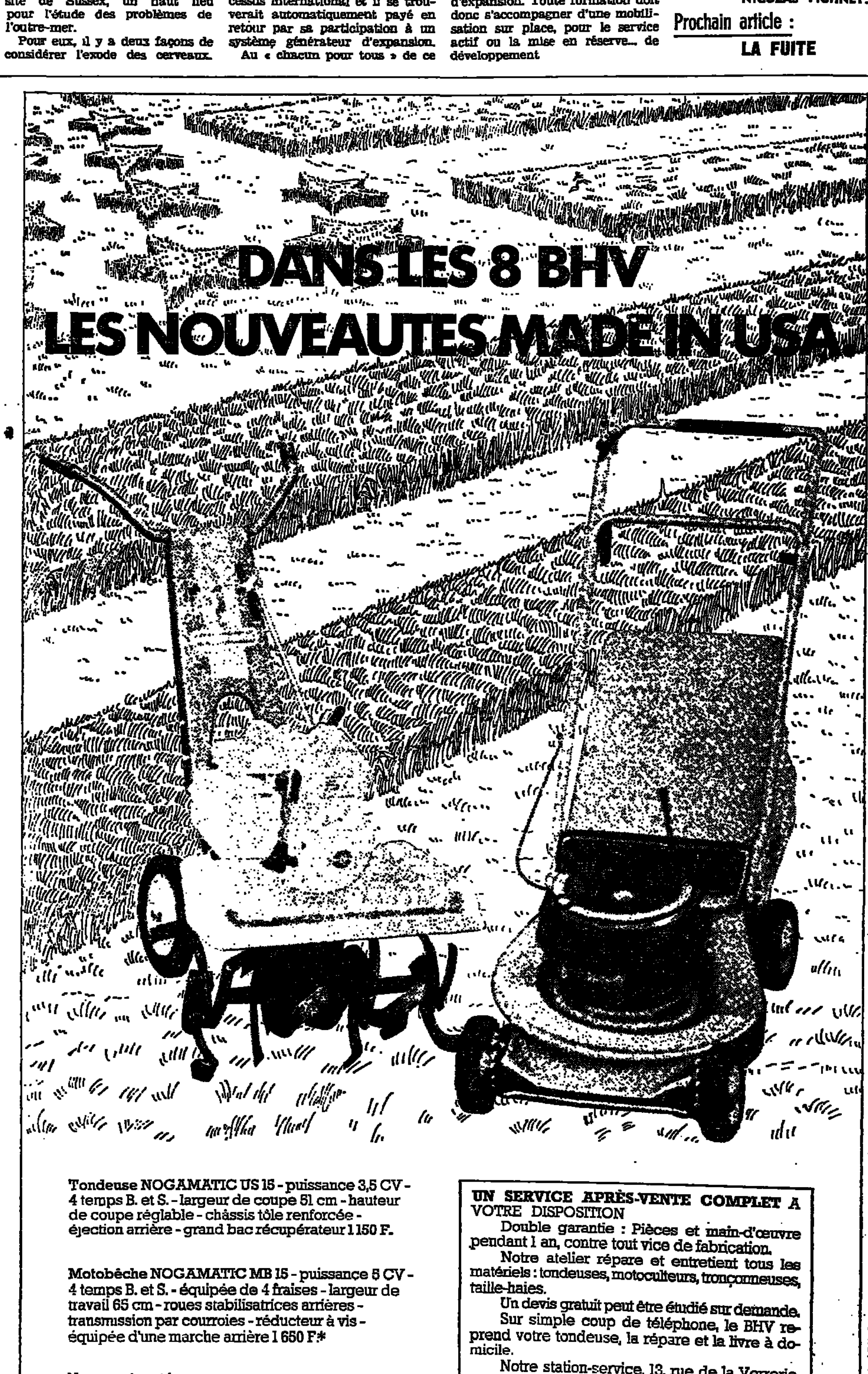
NICOLAS VICHNEY.

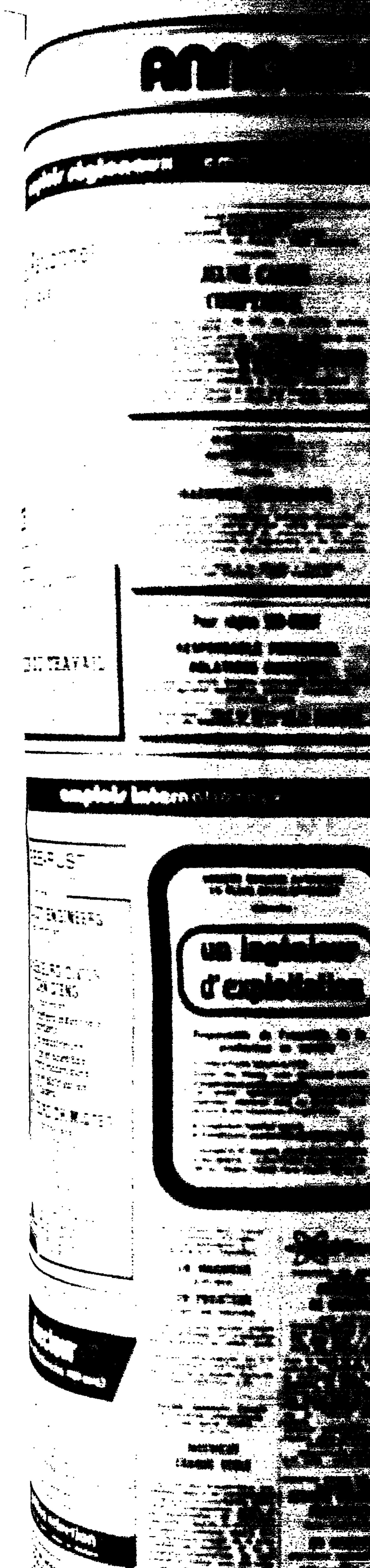
Prochain article :
LA FUITE

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°







	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chef du Personnel
MÉCANIQUE

Filiale française d'un groupe multinational, leader sur notre marché, nous avons doublé en dix-huit mois notre production : petits ensembles électromécaniques pour asservissement. Effectif : 250 personnes dont 145 ouvriers.

Le Chef du Personnel dépendra du Directeur Général. Il sera l'animateur de notre politique sociale.

Nous recherchons un homme de 30 ans minimum, de formation supérieure (connaissances actualisées de la législation du travail), ayant une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'effectifs industriels.

Lieu de travail : Normandie, 200 km Ouest de Paris.

sélé CEGOS garantit la discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man. et C.V. dét.), ss référ. M. 73.313, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

ELECTROMECANIQUE
GRANDE SERIE
REGION SUD-OUEST - LOIRE
C.A. 325 millions de francs - 1.800 personnes

recherche

JEUNE CADRE COMPTABLE

Formation : SUP. de CO. ou similaire, niveau mini DECS.
Quelques années expérience industrie souhaitables mais non indispensables.
Poste : Comptabilité générale, y compris comptab. Matières, Prix de revient, Investissements... Animer groupe de 10 personnes.

LOGEMENT ASSURE A TITRE ONEREUX

C.V. man. et photo à Hall des Petites Annonces, sous réf. N° 731.020 - Cedex 7 - 44040 NANTES.

Nous sommes une importante société de production et de commercialisation de produits grande distribution filiale d'un groupe international

nous recherchons

jeune diplômé

école supérieure de commerce (HEC, ESSEC, Sup. de Co.)

pour seconder notre Directeur Régional de LYON dans ses fonctions de vente :
- animation de l'équipe de vente,
- suivi des activités des inspecteurs et représentants,
- contacts avec les clients importants.

La formation et l'expérience acquises dans ce poste, doivent permettre l'évolution vers d'autres fonctions : marketing, commercial ...
Expérience souhaitée 1 ou 2 ans dans la vente.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au Service 6373 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

S.A. BURROUGHS
Usine de VILLERS-ÉCALLES
(500 personnes - 20 km de ROUEN)
recherche
Pour l'un de ses services ÉTUDES :

UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE D'ORDINATEUR

Connaissances en Hardware et Software

Ecrire à l'attention du Chef du Personnel
Boîte Postale 5 - 76360 BARENTIN.

BUREAU ETUDES
PUBLIC
HAUTE-NORMANDIE

recherche

INGÉNIEUR - ÉCONOMISTE

pour études d'Urbanisme préopérationnelles
L'Ingénieur fera partie d'une unité chargée des études préopérationnelles et s'occupera des problèmes d'équipements, de logements et de financement. Une expérience professionnelle est souhaitée.

Ecrire n° 8326 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Groupe industriel construction électrique (10.000 personnes) recherche pour
un de ses centres de profit
(1200 personnes-région Nord)
fabriquant et distribuant
produits d'équipement de séries :

CONTROLEUR DE GESTION

- Formation de base technico-économique,
- 4 à 5 ans d'expérience industrielle.

— Participera étroitement à la planification à moyen terme.
— Sera responsable des procédures et méthodes de budgétisation et d'analyse des résultats.

Il doit être capable d'animer le C.G. de la production (produits de série gérés avec standard) et le C.G. de la distribution et du marketing de produits industriels.

Adresser C.V., rémunération actuelle et photo à No 99778 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE

recherche
pour son usine région havraise

UN MEDECIN DU TRAVAIL

à temps complet, préférence Médecin ayant expérience milieu industriel ou marine nationale ou armée de terre.

Adresser C.V. détaillé à :
AGENCE HAVAS - 76600 LE HAVRE - Réf. A001.

Pour région SUD-OUEST
RESPONSABLE PERSONNEL RELATIONS HUMAINES

Docteur en droit. Longue expérience Direction Personnel secteur industriel (effectif important), recherche poste

Directeur - Chef du Personnel ou équivalent
Ecr. n° 125, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. t.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(MÉCANIQUE)
proximité LILLE
recherche

CADRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

- Formation supérieure (H.E.C., E.S.C. ou équiv.);
- 32 ans minimum ;
- Forte expérience comptable et de contrôle de gestion ;
- Anglais indispensable (écrit et parlé).

Aura pour mission de coordonner, suivre et contrôler :
— des plans budgétaires, financiers, d'exploitations, d'investissements,
— les questions fiscales, juridiques et administratives.

Adr. candidatures avec C.V., n° 99.696, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



emplois internationaux

S.A. COPPEE-RUST N.V.
Société Internationale d'Engineering

engage

des PROJECT ENGINEERS
expérimentés
capables de conduire les activités des différentes disciplines d'engineering

des INGENIEURS CIVILS et TECHNICIENS
expérimentés en
gestion de chantiers industriels importants,
tuyauteries industrielles,
spécification et sélection d'équipements mécaniques,
production et distribution de fluides.

des INGENIEURS CHIMISTES
civils ou techniciens
pour la préparation d'offres relatives à des complexes chimiques à réaliser « clé sur porte ».

La connaissance de l'anglais serait appréciée.
Tous ces emplois offrent des possibilités de carrière intéressante dans une société dynamique en expansion.

Prière d'adresser un Curriculum Vitae détaillé à :
S.A. COPPEE-RUST N.V.
Service du Personnel
avenue Louise 251
B - 1050 Bruxelles
Tél. 02/649 80 00

65/27

SOCIETE MINIERE AFRICAINE
EN PLEIN DEVELOPPEMENT

recherche :

un ingénieur d'exploitation

Responsable de l'ensemble de la production en carrière

FORMATION SOUHAITEE :
Ecole des Mines, avec quelques années d'expérience professionnelle.
Le poste conviendrait également à ingénieur diplômé Alès ou Douai et possédant 5 ans minimum d'expérience.

- Logement familial assuré.
- Conditions matérielles agréables - loisirs.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 99818 — CONTESSE PUBLICITE — 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

BORDEAUX
Important Etablissement Public
recherche

ASSISTANT EN GESTION

Il sera chargé d'aider, par des actions de formation et de conseil, les P.M.E. à s'adapter et à maîtriser leur développement.

— FORMATION SUPERIEURE SOUHAITEE,
— EXPERIENCE EN MATIERE D'ORGANISATION ET DE GESTION,
— SENS DE L'ANALYSE, OUVERTURE D'ESPRIT, SENS PEDAGOGIQUE, GOUT DU CONTACT.

Adr. C.V. manuscr., photo, rémunérat. actuelle sous n° E 9.146, à HAVAS 33.075 BORDEAUX CEDEX.

MARKETING
Industrie Alimentaire
NANTES F. 100.000

Un des plus importants groupes français de l'industrie alimentaire, spécialisé dans les conserves de légumes et les plats cuisinés, recherche un cadre marketing à fort potentiel pour prendre la responsabilité de la fonction Marketing rattachée au Directeur Commercial. Le candidat idéal, de formation supérieure, devra pouvoir faire référence d'une excellente expérience pratique des méthodes modernes de marketing, dans l'industrie alimentaire. Les résultats et les performances actuels de ce groupe offre des possibilités de développement de carrière extrêmement intéressantes. Adresser votre candidature à Michel SOYER sous la référence M.33, 6, avenue Marceau - 75008 Paris.

UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES FRANÇAIS D'INDUSTRIE ELECTRIQUE ET DE T.P.
recherche

directeur
pour sa Filiale Marocaine (400 pers.)

- Formation Grande Ecole : Centrale, T.P. ou similaire,
- 35 ans minimum,
- En fonction des objectifs d'évolution et d'expansion de la Direction Générale du Groupe/Paris, il est responsable vis à vis d'elle de la gestion totale de la filiale,
- Doit assumer les relations commerciales avec les grandes Administrations et les Industries privées,
- Poste nécessitant une expérience analogue de plusieurs années,
- Résidence CASABLANCA – Logement fourni.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1957/M à :

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Recherchons pour travail en Bureau d'Etudes de Bâtiments à RABAT (MAROC)

UN INGENIEUR
DIPLOME

UN PROJETEUR
CHEF DE GROUPE

Ayant plusieurs années d'expérience d'études, et d'exécution de structures en béton armé.

Adresser lettre manusc. av. C.V. à SETEC BATIMENT, 58, quai de la Rapée, Paris-12e, sous référence 4.101.

Société Ingénieurs Conseils à vocation internationale Siège social PARIS recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant 10 ans d'expérience profession, dont 5 ds l'organisation et le suivi d'importantes opérations d'aménagement urbain et de construction de bâtiments (de préfér. auprès de promoteurs privés). L'intéressé pourra être *spécialement chargé de la prospection du montage et de la conduite d'opérations de cette nature en liaison avec des urbanistes, des économistes, des architectes et des ingénieurs.* Essentiellement orientée vers l'étranger, cette activité réclame une grande disponibilité personnelle et la pratique courante de l'Anglais. — Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidat. (C.V. détaillé + photo + salaire) en spécifiant la référ. 422/748 PUBLIPRESS, 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS - Cédex 02.

[...]twin

Importante Sté Engineering recherche

DIRECTEURS DE CHANTIERS
pour U.R.S.S.

Plusieurs années expérience dans pétrochimie ou pétrole. Tél. pour R.-V. : 776-43-44, poste 250, service personnel.

Dans le cadre de la coopération technique, recherche ingénieurs ou équivalent pour postes d'enseignants de maths, physique, chimie et dessin industriel.
Ces postes sont à pourvoir à l'Ecole d'ingénieurs de Boumerdes de l'Institut algérien du pétrole.
Adresser candidature avec curriculum vitae manuscrit et prétentions à : I.N.P.L., Département coopération B.P. 3.308 - 54014 Nancy-Cedex.

Important Groupe T.P. Bâtiment recherche pour

AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE
région Hauts-Plateaux

UN INGENIEUR
d'ETUDES Bâtiment T.C.E.
ou
TECHNICIEN SUPERIEUR

5 à 10 ans expérience. Connaissance de l'Anglais nécessaire.

DEUX JEUNES **INGENIEURS**
BATIMENT ou T.P.

Rémunération intéressante en fonction capacités. Possible faire venir famille. Adresser C.V. détaillé à S.G.R., 41, rue de Sèvres, BOULOGNE-sur-SEINE.

BANQUE PRIVEE
région Rhône-Alpes, recherche Jeune démarcheur expérimenté pour VOIRON (20.000 hab.) et sa région. Envoyer C.V., photo et prétentions à B.I., Boîte postale 51 - 38502 VOIRON.

PASQUET - MOBILIER DE FRANCE
recherche pour MARSEILLE-PROVENCE

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT

LES FONCTIONS :
dépendant de la D.G., sa mission concernera l'ensemble des fonctions permettant l'essor commercial de la firme :
— animation et coordination de 6 points de Ventes,
— direction d'une Equipe Décoration,
— responsabilité de la Publicité,
— développement Nouvelles Surfaces,
— participation à la Politique Achats...

L'HOMME :
Ce poste est une très bonne opportunité pour un Cadre Commercial de l'Ameublement et Equipement Maison (Distribution).
Agé de 32 ans au moins, dont l'expérience de tout ou partie des domaines ci-dessus, ainsi que des qualités certaines d'animateur, d'organisateur et d'homme de contacts, lui permettront de grandir avec un poste évolutif.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. détaillé avec indication de la rémunération actuelle sous référence 5.067 à SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

DISCRETION ASSUREE.

Village Familial Vacances 74680 SAINT-JEAN-DE-SIXT recherche hôtesse-maîtresse de maison, 25 ans mini., avec expérience. Ecrire au Directeur.

SOCIETE FABRICATION MATERIELS ELECTRIQUES
recherche pour
LYON
INGENIEUR
A. et M. ECAM - ICAM
ou équivalent.
Il devra disposer d'une expérience d'au moins 5 ans de production en usine, posséder solide sens mécanique, expér. pratique du commandement. Il sera responsable de la production d'atelier traitant matières plastiques... fournissant petits appareillages électriques.
Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 835 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 104, rue Ney, 69006 LYON.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de TOURS recrute sur concours, un chargé d'études principal ayant compétence et références en matière d'urbanisme, pour études générales et pré-opérationnelles (Ingénieur Transports - Economiste — Architecte - Géographe - Urbaniste).
S'adresser à Atelier d'Urbanisme, Mairie de Tours.

STE DE BIENS D'EQUIPEMENTS ET D'INGENIERIE
(1.800 personnes) Région OUEST
recherche
pour son départem. OFFSHORE

INGENIEUR GRANDES ECOLES

X, Mines, Centrale, ENSTA.
Mission : Adjoint au Chef de Département. Dans un premier temps, il déchargera le Chef de Département de l'initiation et du suivi du bon déroulement des affaires en métropole.
Age : 30 ans minimum. Anglais parlé couramment indispensable. Quelques années d'expérience en offshore constitueraient un atout supplémentaire.
L'importance du poste à pourvoir et les responsabilités en cause font que ne seront pris en considération que les candidats susceptibles de prouver un salaire annuel dépass. 80.000 F.
Ecr. n° 8.211 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GROUPEMENT ECONOMIQUE
LYON
recherche

INGENIEUR

Grande Ecole. Age 35 ans min.
Pour fonction Commerciale (technique)
Ecr. n° 8.227, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Important Groupe Industriel Français
(CA 1974 670 millions de F HT) recherche pour prendre la responsabilité de la comptabilité de filiales :

CADRE COMPTABLE
EXPERIMENTE
capable de diriger un groupe de 20 personnes.

CHEF DE SECTIONS COMPTABILITES

Niveau B.T.S., D.U.T. ou équivalent.

Postes à pourvoir dans ville agréable Centre Ouest, à proximité immédiate Centre Universitaire.

Env. C.V., photo et prétent. à n° 99.806, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Labelangues CETRADEL
recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS pour TOULOUSE

disponible immédiatement nationalité du Marché Commun ou Carte de Travail de Professeur - Expérience Audio-Visuel.

Téléphoner OPEra 15 - 55.

MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS
recherche pour siège social situé à Montargis (45) :

CHEF DE DIVISION
SERVICES COMPTABLES et MECANOGRAPHIQUES

formation comptable juridique financière. B.P. D.E.S.C. ou équivalent - gradué en droit. 30 ans min. Adresser candidat. C.V. détaillé, photo (ret.) et prétentions à :
Directeur Mutuelle Nationale des Hospitaliers. B. P. 164. 45203 MONTARGIS. Discrét. assurée.

Le Centre Hospitalier Régional de BESANÇON recherche des

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

plein temps.
Pour tous renseignements s'adresser à :
Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Régional de BESANÇON,
25000 BESANÇON CEDEX.

Entrepr. Bât, T.P., près gares Nord et Est, rech. urgent

COMPTABLE confirmée

Fme (30 a. min.), expér. Bât. T.P. + de 10 ans connaiss. en mécanographie souhaitée, sér. réf. exigées, poste à pourvoir rapidement. Ecrire ou tél. à M. Seiller, 52, r. Ph.-Girard, 75018 PARIS - 607-78-60.

Importante Société de produits phytosanitaires recherche pour assister et développer son réseau de ventes en produits de jardin

ANIMATEUR de VENTES

Possédant un bon contact et excellent vendeur. Expér. de la vente en graineterie, droguerie ou similaire appréciée.
Résidence rég. AVIGNON. Nbrx déplacem. Voit. fournie. Adr. C.V., photo perdue et prétent., s/réf. 2.690 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Important Groupe industriel français
(C.A. 1974 : 670 M. de F H.T.) recherche pour prendre la responsabilité de la comptabilité de filiales

CADRE COMPTABLE
EXPERIMENTE
capable de diriger un groupe de 20 personnes

CHEFS DE SECTIONS COMPTABILITES

niveau B.T.S., D.U.T. ou équivalent.
Postes à pourvoir dans ville agréable Centre-Ouest, à proximité immédiate Centre universitaire.
Envoy. C.V., photo et prétent. à n° 99.806, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'ENGINEERING
Banlieue SUD-OUEST
recherche

UN LICENCIÉ EN DROIT SPÉCIALISTE ASSURANCES

pour prendre en mains l'ensemble des problèmes d'assurances de la Société en France et à l'Etranger. Ce poste, très actif, exige d'excellents contacts humains.

UN JURISTE COMMERCIAL

de Formation Sciences Po. ou Droit
ayant 25 ans minimum, 2 à 3 ans minimum d'expérience industrielle et parlant couramment l'ANGLAIS.
Attaché à la Direction Commerciale Générale, son rôle consisterait à conseiller les responsables commerciaux des différents services (rédaction de contrats, contacts à haut niveau, etc.).

DES INGÉNIEURS ou CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

de formation Supérieure et parlant parfaitement l'ANGLAIS, ayant l'habitude des contacts à haut niveau, tant auprès Sociétés Privées que de Grandes Administrations, et connaissant l'Engineering général.
Leur rôle consisterait à :
— effectuer la prospection commerciale de la Société ;
— négocier les contrats ;
— assurer le suivi commercial général.

Prière d'écrire avec curriculum vitae détaillé et prétentions, à n° 99.580, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui tr.

DIRECTION FINANCIERE
GROUPE INTERNATIONAL
RECHERCHE

LE CHEF COMPTABLE

de l'une de ses filiales

- De formation supérieure ce cadre devra justifier d'une bonne expérience des comptabilités générale et analytique.

Ecrire avec C.V., pretentions et photo sous réf. 5387 à :



GESTION
ANIMATION
DEVELOPPEMENT
19, r. de Montmorency
75003 PARIS
Chargé du recrutement

LE PROFIL

des postes que nous offrons exige une sélection rigoureuse liée à l'important déphasage observé entre les mœurs, l'éducation, la formation des

JEUNES HOMMES ET JEUNES FEMMES

que nous nous proposons de rencontrer, et l'ensemble des contraintes imposées aux plans caractériel, professionnel et intellectuel par la conduite harmonieuse d'une carrière dans le Département pilote de nos Sociétés.

NOTRE TRÈS IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCE
(Secteur Privé)
DIFFUSE

dans un segment de clientèle à revenus confortables, des produits de sécurisation, d'épargne ou d'investissements revalorisables ou indexés.
Ces produits sont totalement originaux, distincts des services offerts par l'ensemble du marché des Assurances et étroitement adaptés aux motivations du public singulièrement au plan des unités de compte, qui garantissent leurs prestations.
NOUS CONNAISSONS LES DIFFICULTES ACTUELLES DU MARCHE DU TRAVAIL : NOUS ENGAGEONS CEPENDANT FERMEMENT NOS CORRESPONDANTS A NE NOUS CONTACTER QU'APRES UNE LECTURE ATTENTIVE DE NOTRE ANNONCE, EN S'ASSURANT LOYALEMENT QU'ILS REPONDENT AU MOINS A NOS EXIGENCES MINIMALES :
— Ils ont au moins 21 ans, sont libres de tous engagements à partir du 7/4/75.
— Ils disposent d'une formation générale solide et sont disposés à embrasser une carrière de vendeur, puis de manager de réseaux de distribution.
— Ils présentent les caractéristiques essentielles de l'homme d'action dans la conception la plus dynamique du terme.
TOUTE ETHIQUE QUI REFUSE L'ACTION DIRECTE ET SES CONTRAINTES EST INCOMPATIBLE AVEC LE PROFIL DU POSTE.
AVEC LE PROFIL DU POSTE.
Notre Groupe assure intégralement la formation initiale (rémunérée), la formation continue, l'intégration (assistée), l'appui logistique (fichiers prospect-clientèle existante, méthodologie), la promotion professionnelle (rapide) et une rémunération largement tributaire de l'efficacité d'un niveau élevé à tous les postes de responsabilité.

Ecr. avec photo et c.v. à M. Le Dissez, n° 2000, B.P. no 5, Saint-Cyr-sur-Morin 77750, qui transm.

Société Internationale d'Equipement
Pétrolier et Chimique
RECHERCHE

● INGÉNIEUR TECHN.-COMMERCIAL

MATERIEL CONTROLE ET REGULATION

— Age : 30 ans minimum ;
— expérience dans domaine similaire souhaitée ;
— connaissance de l'Anglais.

Ce poste intéresse une personnalité dynamique ayant sens des responsabilités et esprit d'initiative.

Adr. curriculum vitae détaillé à M. J. GRUPPER, INTERPEC S.A., 16, rue Baudin. — 92300 Levallois.

Nous sommes *un très gros utilisateur télétraitement d'IMS en FRANCE,*

Nous disposons *du matériel IBM suivant :*

- 2 x 370/168 - 3000 K chacun,
- 1 x 370/158 - 3000 K
- 300 terminaux téléprocessing à ce jour.

Vous êtes :

. chefs de projet
. analystes
. ingénieurs système
. programmeurs

Vous êtes intéressés *par les bases de données et le téléprocessing.*

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

ECRIVEZ-NOUS !

Service du Personnel (sous référence 6360 M)
Tour Franklin - Cédex 11
92081 - PARIS La Défense.

GIE

L'UN DES PREMIERS CABINETS EUROPEENS
recherche

1° - SPECIALISTE
qui sera chargé du montage juridique des

EURO EMISSIONS et EURO CREDITS

▶ Langue maternelle française mais parfaite connaissance de l'anglais écrit et parlé.

2° - JURISTE FINANCIER
pour assister sa clientèle dans des

NEGOCIATIONS DE FUSIONS

Prises de participation - Restructuration

▶ Connaissances approfondies droit et fiscalité des sociétés - financement - évaluations.

Dans les deux cas :

▶ Expérience pratique nécessaire dans grand Cabinet de Conseils, Banque ou Grande Entreprise.

▶ Le candidat devra en outre pouvoir assurer une *activité de conseil permanente en droit fiscal* ou droit des sociétés.

Envoyer C.V. manuscrit à n° 3555
SPERAR, 12, rue J.-Jaurès 92807 PUTEAUX qui trans.

Agence Financière de Bassin
« SEINE NORMANDIE »
Division « Ressources »
3, rue Saint-Charles. — 75015 PARIS
recherche

INGÉNIEUR-HYDROGÉOLOGUE

(Formation E.N.S.G. ou 3e CYCLE)

Le candidat aura pour tâche de promouvoir et de faire exécuter les études. Une solide expérience d'une dizaine d'années dans le domaine de l'HYDROGEOLOGIE est nécessaire.

LIBRE RAPIDEMENT

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions.

Revue Médicale recherche

médecin rédacteur

AIHP

Travail mi-temps, 5 après-midi par semaine, excellente culture médicale exigée.

Ecrire avec c.v. photo (retournée) et prétentions sous réf. 36003 à Havas Contact 156, Bd Haussmann 75008 Paris. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Directeur des Ventes

SECTEUR INDUSTRIEL

Filiale française d'un groupe multinational — C.A. : 100 millions — nous fabriquons et diffusons un produit dont les applications sont variées et concernent toutes les branches industrielles.

Vous serez l'un de nos trois Chefs de Département, responsable, à l'échelon national, du développement des ventes dans le secteur industriel.
Vos objectifs : diriger et animer ce réseau de vente (23 représentants exclusifs - 3 chefs de ventes régionaux), participer à l'élaboration de la politique commerciale, la mettre en œuvre et en contrôler l'exécution.

Homme d'expérience, vous avez déjà exercé des responsabilités similaires. Vous avez des notions d'Allemand technique, vous connaissez déjà la clientèle industrielle et vous savez dialoguer avec un technicien.
Notre Siège est en proche banlieue parisienne, votre futur point d'attache.



garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man., C.V. détaillé), sous référence *M. 22.416*, 33, quai Gallieni - 92153 SURESNES.

BERTIN et Cie

Recherche, Développement, réalisations industrielles, cherche pour son

DÉPARTEMENT SYSTÈME

1 INGÉNIEUR CONFIRMÉ

désirant évoluer vers la fonction d'Ingénieur d'affaires généraliste, dans les domaines suivants : étude, mise au point de prototype et développement de matériels divers à technologie avancée (nucléaire, spatiale...), analyse et optimisation de systèmes.

DÉPARTEMENT STRUCTURE
nucléaire, aéronautique, spatial

1 INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU SCIENTIFIQUE

souhaitant conduire des études et recherches appliquées dans les domaines de mécanique des structures et des MATERIAUX COMPOSITS.

Ecrire à C. LEMAIGNAN - BERTIN et Cie, B.P. n°3. — 78370 PLAISIR.

DEVELOPPEMENT

CABINET de PSYCHOLOGIE APPLIQUEE A LA GESTION du PERSONNEL
recherche

Psychologue Clinicien Diplômé

afin de lui confier à moyen terme un rôle de CONSULTANT auprès des Entreprises qu'il conseille dans la gestion des ressources humaines : Engagements, Promotions, Mutations, Counseling...
Une expérience en entreprise ou Cabinet-Conseil d'au moins 5 ans est absolument indispensable.
Ecrire en présentant votre expérience à

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP, service M. 984
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Le Groupe DELALANDE

(C.A. consolidé 74 : 315 M.F. dont 80% en pharmacie)
Recherche

un MEDECIN

s'intéressant à l'évolution thérapeutique, doué de bonnes capacités de synthèse et de présentation, bon pédagogue
pour diriger le

BUREAU d'ETUDES et de DOCUMENTATION MEDICALES

avec les responsabilités suivantes :

- Etudes de synthèse sur des domaines nouveaux pour le Groupe
- Recueil & analyse de l'information sur les médicaments du Groupe
- Participation à la rédaction de l'information et à la formation des délégués médicaux
- Prise en charge de la documentation et du tableau de bord de la Direction Médicale, des réponses aux demandes d'information médicale internes et externes

Riche en possibilités de formation, ce poste peut permettre un bon développement de carrière et conviendrait notamment à un médecin renonçant à poursuivre une carrière médico-hospitalière et intéressé à la fois par les problèmes scientifiques et de promotion.

Adresser candidatures et C.V. :
Directeur de l'Encadrement DELALANDE S.A.
32 Rue Henri Régnault, 92402 COURBEVOIE



INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS DE VENTE

Ingénieurs diplômés, ayant une grande expérience des relations avec sociétés de service et d'ingénierie et des négociations avec les secteurs public et privé.

Une excellente connaissance des systèmes de gestion temps réel sur mini-ordinateurs sera appréciée.

La rémunération sera fonction de l'expérience et assortie d'un intéressement.

Plusieurs postes sont à pourvoir au sein de la Direction Commerciale France.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce 545 à Direction du Personnel :

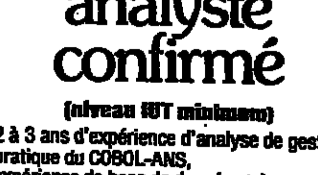
INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

IMPORTANTE SOCIETE
MULTINATIONALE
BANLIEUE SUD
équipée d'un 360/65 - 768 K sous DOS
recherche

analyste confirmé

(niveau IUT minimum)

- 2 à 3 ans d'expérience d'analyse de gestion,
- pratique du COBOL-ANS,
- expérience de base de données très appréciée.



programmeur système

(niveau IUT)

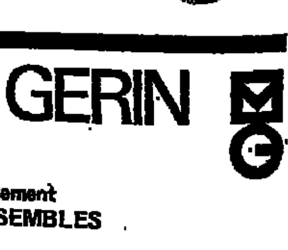
- 2 ans d'expérience minimum Système DOS,
- expérience pratique du COBOL-ANS,
- expérience appréciée sur FORTRAN et base de données (TOTAL).

Adresser c.v., photo et prétentions, réf. 35939 à Havas Contact 156 Boulevard Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT



MERLIN GERIN



recherche pour son département
REALISATION D'ENSEMBLES
à LEVALLOIS

PLUSIEURS INGENIEURS ELECTRICIENS

DIPLOMES GRANDE ECOLE
auxquels seront confiés des postes
d'Ingénieurs Technico-Commerciaux d'affaires

Ces postes exigent :
- une expérience de 3 ans au moins dans le domaine équipements ou installations électriques.
- une bonne connaissance des langues allemande, et/ou anglaise.

Adresser CV détaillé MERLIN GERIN au Service Recrutement Cadres 83X - 38041 GRENOBLE CEDEX.

offres d'emploi

Le Groupe DELALANDE

un MEDECIN

BUREAU d'ETUDES et de DOCUMENTATION MEDICALES



INFORMATIQUE

INGÉNIEURS DE VENTE

analyste confirmé

programmeur système

MERLIN GERIN

PLUSIEURS INGENIEURS ELECTRICIENS

---

chef de produits

nous proposons ce poste à un spécialiste des matières premières plastiques qui

- *concevra un plan annuel de vente, et un plan à moyen terme,*
- *coordonnera les moyens d'action*
- *contrôlera la réalisation,*
- *conseillera l'équipe de vente et la motivera.*

Si un tel « job » est dans vos cordes, et que vous pensez avoir un dynamisme supérieur à la moyenne, vous réussirez.

Et alors,

notre Groupe, l'un des grands de la chimie, a les moyens de vous offrir de réelles possibilités.

Pour nous le candidat aura :

- *30 ans minimum*
- *une formation supérieure (technique ou commerciale)*
- *une expérience de marketing industriel*

Merci d'adresser CV manuscrit très complet + prétentions à Madame SAUZEDDE 69, pl. du Dr Félix Lobligeois 75017 Paris

Nous garantissons entière discrétion et réponse rapide.

---

tm

GROUPE TISSMETAL LIONEL-DUPONT

ACTIVITÉ MANUTENTION

T.L.D. recherche :

DIRECTEUR DE DIVISION

Appareils et équipements de manutention

Pour prendre, au sein du Département MANUTENTION, la direction d'un centre de profit de 150 personnes et de 30 millions de C.A. — localisé dans la proche banlieue parisienne.

Ce directeur doit être : INGENIEUR ELECTRO-MECANICIENS et avoir une solide expérience :

- de stratégie et gestion d'une activité de conception, construction et installation d'équipements sur devis ;
- en négociation de marchés importants, tant en France qu'à l'étranger ;
- de la langue anglaise, qu'il devra parler couramment.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération actuelle à : T.L.D., B.P 229, 94201 IVRY-SUR-SEINE.

LA SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON
recherche

Réf. 208

PREPARATEUR 2ème ECHELON

(pour services usinages extérieurs)

- Dégagé obligations militaires
- Niveau brevet de technicien en fabrications mécaniques ayant quelques années de pratique des ateliers de fabrication prototype ou petites séries de préférence dans industrie aéronautique.

Ce candidat sera affecté aux travaux de sous-traitances.

Réf. 209

PREPARATEUR FABRICATION

- pour gammes d'usinage et de montage
- Expérience en mécanique de précision matériels hydrauliques et pneumatiques.

Adresser c.v. et prétentions en précisant référence du poste souhaité à SEP, Service du Personnel BP 802, 27207 VERNON.

SEP

HAVAS CONTACT

Responsables Administratifs et Financiers

PARIS - 70/80.000 F +

SOCIETE :

- Vocation aménagement et urbanisme.
- Implantation sur l'ensemble de la France.
- Effectif global : 4.000.

MISSION :

- Responsab. administrative et financière :
  - — au niveau de la Direction Régionale ;
  - — au niveau des sociétés filiales en tant qu'assistance ou conseil.
- Fonction Personnel.

PROFIL :

- Formation supérieure : H.E.C. - I.C.G. ou équivalent.
- Expérience des problèmes de FINANCE TRESORERIE - COMPTABILITE.

Possibilités réelles de carrière dans le groupe

Envoyez lettre, C.V., photo, sous référence SILLE (à mentionner sur l'enveloppe) à :

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
RÉGION PARISIENNE
recherche pour son Service
JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

COLLABORATEUR

ayant expérience professionnelle, notamment en matière de droit des sociétés, de gestion des assurances d'une société et de contentieux de travaux publics.

Le poste conviendrait particulièrement à un homme de 30 ans minimum, licencié en droit, de préférence connaissant l'anglais, ayant occupé des fonctions similaires pendant un certain nombre d'années et libre rapidement.

Lieu de travail :
Zone d'emploi de Vélizy-Villacoublay.

Envoyer curriculum vitae manuscrit ss n° 135 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

L'AFPA
Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
propose à des

animateurs de formation

spécialistes de l'Audio-visuel

de participer, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à :

- l'élaboration d'une politique de la Formation continue
- la création de stages à partir des besoins réels des salariés et des entreprises
- l'expérimentation de ces stages
- la formation des formateurs susceptibles de les généraliser.

Leur profil : • une formation supérieure
• une expérience professionnelle de cinq années en entreprise incluant la conception et la réalisation de montages diapositives, de séquences filmées et télévisées.

Les postes sont à pourvoir à • PARIS • TOULOUSE
(Toulouse avec séjour préalable de 2 ans à Paris)

Les candidatures accompagnées d'un c.v. très détaillé, ainsi que du montant des prétentions sont à adresser à AFPA, 13 place de Villiers 93108 Montreuil
A l'attention de Mme HENRY.
Elles seront traitées de manière confidentielle.

afpa

HAVAS CONTACT

DIVISION IMMOBILIÈRE
D'UN GROUPE FRANCO-BELGE
à activités diversifiées

recherche, pour assurer à bref délai
LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT DE SON SYSTEME D'INFORMATIONS
(Comptabilité générale et analytique, tableau de bord)

JEUNE CADRE

— 28 ans minimum.
— Disponible rapidement.

de FORMATION COMPTABLE
(niveau B.P., D.E.C.S...)

Justifiant expérience dans secteur immobilier, connaissances juridico-fiscales de la profession souhaitées.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS.
Déplacements à prévoir en BELGIQUE.

POSSIBILITE D'EVOLUTION RAPIDE VERS POSTE DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Env. lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, sous référence à 4.946, à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE FRANCAISE DE PARFUMERIE ET COSMETIQUE, recherche pour son Siège à NEUILLY (Mo Sablons)

assistant de gestion

connaissances demandées :
- comptabilités générale et analytique,
- contrôle budgétaire - prix,
- traitements informatiques comptables.

Poste de cadre demandant une expérience dans un domaine similaire.

Adresser CV et prétentions au Sce 6378 M

plein emploi

SOCIETE DE PRODUITS COSMETIQUES
APPARTENANT A UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour
PARIS

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

IL DEVRA POSSEDER :

- l'expérience complète de la comptabilité générale et industrielle,
- une bonne connaissance des méthodes de comptabilité américaine et des systèmes Informatique,
- l'aptitude aux analyses budgétaires,
- l'aptitude au développement de nouveaux systèmes et de procédures de contrôle interne,
- le dynamisme souhaité au niveau de ce poste,
- une parfaite connaissance de la langue anglaise,
- le sens des contacts humains.

Excellentes possibilités de carrière dans la société et sociétés associées.
Rémunération en fonction du profil du candidat.

Adresser C.V. manuscrit, photo sous n° 4.947, à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

DES INGENIEURS COORDINATEURS POUR PROJETS A L'EXPORTATION

Notre Société est spécialisée dans l'engineering et la construction de grands ensembles industriels. Notre rapide expansion nous amène à créer au sein du service Projets de notre Division Commerciale plusieurs postes d'ingénieurs d'affaires pour l'exportation.

Ils interviendront depuis la réception des appels d'offre jusqu'à conclusion des affaires.

Coordinateurs de l'ensemble des actions nécessaires à la préparation des offres, ils assureront les liaisons avec les différents services de notre Société et, sur le plan technique avec les engineerings étrangers et les sociétés associées aux projets.

Ils participeront aux mises au point et aux négociations techniques avec le client.

Des missions pour des ingénieurs qui ont réalisé des projets d'ensembles industriels à l'exportation, notamment en Europe de l'Est.

Réf. M25

Ecrire No 99827 - CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier.

C.L.C

Administration Ventes Export

Filiale d'un important groupe français, l'une des premières dans sa branche — fabrication de composants électromécaniques professionnels — nous recherchons un Assistant Administratif pour seconder le Chef du Service Ventes Export. Avec le concours d'une équipe de correspondancières, il assurera notamment de nombreuses liaisons avec les services internes et les clients étrangers.

Ce poste convient à un candidat (H. ou F.) ayant une première expérience dans ce domaine. Anglais parlé nécessaire.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man., CV dét. + rémun.) ss réf. M 13.659 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

L'UN des PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS
dans ses spécialités
PRODUITS SEMI-FINIS
dans le cadre de l'extension de ses ventes à l'étranger recherche un

Spécialiste du Commerce International

- *Il possèdera une connaissance parfaite de l'Anglais et si possible d'une ou plusieurs autres langues,*
- *et commercialisera une très importante production provenant des Usines du Groupe situées soit en France, soit dans les pays en voie de développement.*
- *Sa clientèle d'Industriels Transformateurs se situera aussi bien dans les pays du Marché Commun que dans ceux de la grande Exportation.*
- *Il pourra être amené à traiter des opérations internationales croisées.*

Ce poste ne peut convenir qu'à un négociateur EXPERIMENTÉ ayant des réflexes rapides, un jugement éprouvé et toute latitude pour voyager.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP, service M. 985 10 rue de la Paix, 75002 Paris

---

Importante Société Industrielle (Groupe de premier plan)

recherche pour son DEPARTEMENT CONSTRUCTIONS METALLIQUES ET CHAUDRONNERIE

INGÉNIEURS ou ASSIMILÉS

pour les différents postes suivants :

- — CHEF DE BUREAU D'ETUDES : Chaudronnerie nucléaire.
- — PROJETEURS, DESSINATEURS : Chaudronnerie, charpente.
- — INGENIEURS CONTRAT pour activité nucléaire off-shore, bâtiment.

Résidence grande ville du Nord.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétent. à n° 742 PUBLICITES REUNIES, 112, boul Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
en expansion, leader dans sa branche, 8.500 personnes, recherche pour renforcer son équipe interne

ANIMATEUR DE FORMATION

EXPERIENCE SOUHAITEE

Env. C.V. détaillé avec photo n° 99.756 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Nous recherchons un GESTIONNAIRE, HOMME DE PERSONNEL pour tenir le poste de

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF et FINANCIER

Nous sommes une société multinationale spécialisée dans le domaine de la communication.
Notre progression et notre développement nous conduisent à renforcer l'encadrement de nos Succursales.

- lui-même à la tête d'une équipe déjà structurée, l'homme que nous recherchons devra assister le Directeur dans la gestion de son unité (administration commerciale, gestion financière, gestion du personnel).
- de formation supérieure complète (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), *le candidat* aura une première expérience de gestionnaire et une bonne approche des problèmes de personnel. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Le poste est évolutif.
Lieu de travail : PARIS, BORDEAUX ou LYON.

Merci d'envoyer c.v. avec prétentions sous réf. C 9, (en précisant l'affectation désirée) à F. ESCOFFIER, service ORI - B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois.

RANK XEROX

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE
ayant vocation internationale
recherche pour PARIS

CADRE COMMERCIAL

ayant une expérience effective en exportation, et notamment en matière d'équipements de véhicules utilitaires.

Le candidat retenu devra démontrer très rapidement qu'il est capable d'animer un service exportation tant sur le plan commercial que de la gestion.

La connaissance de l'Allemand et de l'Anglais est indispensable.

Adr. C.V. manuscrit et photo, n° 99.558, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



T-VT

Filiale de THOMSON-C.S.F., spécialisée dans le traitement et la visualisation des informations.

40, rue de la Grange-Dame-Rose
92 - MEUDON-LA-FORET

recherche :

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Diplômé E.S.E., E.N.S.A.E., E.N.A.C.

pour projets équipements, contrôle trafic aérien. Bonnes connaissances télécommunications, radars et navaids exigées.

ANGLAIS NECESSAIRE

Adresser curriculum vitae et prétentions à T. VT Service du Personnel, 40, rue de la Grange-Dame-Rose. — B.P. 34. — 92360 MEUDON-LA-FORET.

ENTREPRISE FRANCAISE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
Leader européen dans sa branche d'application avec un taux de croissance de 30 % à l'exportation
région FONTAINEBLEAU
recherche son

chef de bureau d'études

Ingénieur formation grande Ecole A.M ou équivalent ayant vocation et, si possible, expérience de quelques années en création technique industrielle à composantes mécanique, pneumatique et hydraulique.

son rôle sera :

- de concevoir, d'expérimenter et mettre au point, puis de participer à l'industrialisation d'ensembles dont la création fait appel à un esprit particulièrement imaginatif et méthodique;
- d'animer un service qui comprend 8 à 9 projeteurs et dessinateurs.

Possibilités d'évolution intéressante.

Adresser CV, lettre manuscrite + photo ss/réf 32, au Cabinet Serge BAILLY 40, avenue Hoche 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche immédiatement

INGÉNIEUR COST-CONTROL

H.E.C., E.S.S.E.C., etc.,
ayant une très bonne connaissance de l'Anglais. Base à PARIS et missions fréquentes à l'étranger.

Adr. C.V. dét. et prét., ss réf. 3.789, à P. LICHAU, S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

ETABLISSEMENT PUBLIC
rattaché au Ministère de l'Agriculture
situé PORTE DE VERSAILLES
recherche

JEUNE DIPLOMÉ

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(MINIMUM D.U.T.)

pour prendre en charge un ensemble de travaux de GESTION ADMINISTRATIVE traités par l'informatique.

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE INDISPENSABLES

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
C.N.A.S.E.A. - Bureau du Personnel
7, rue Ernest-Renan, 92130 Issy-les-Moulineaux.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Ingénieur Export

L'EXPORT CHEZ NOUS OCCUPE UNE PLACE PRIVILEGIEE

VOUS : *Etudes supérieures mécaniques ou électroniques.*
Expérience de la vente export dans une Société d'électro-mécanique ou d'instrumentation.
Parlant anglais, éventuellement espagnol.
Un goût prononcé pour le voyage.

NOUS : Société au C.A. de 45 MF. d'équipement de liquides industriels, faisant partie d'un Groupe multinational au nom prestigieux.
Notre objectif : passer la part de l'Exportation de 30 % du C.A. à 50 % en trois ans.
Votre prospection vous amènera aussi bien à identifier les gros contrats, à en établir le *diagnostic technique et les négocier,* qu'à établir la sélection ou le suivi des Agents de votre territoire.
Pour vous aider, une solide équipe d'Ingénieurs Marketing, des produits à haute performance technique, une bonne image de marque, et la place privilégiée qu'occupe l'Exportation dans *notre stratégie industrielle.*

Envoyer C.V. et photo sous réf. 1430 à SWEERTS B.P. 269 - 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
Quartier Gare de Lyon
recrute

RÉDACTEUR JURIDIQUE

Spécialiste questions sociales et Droit du travail

- Licence en Droit, D.E.S., spécialités ;
- Etude de la législation sociale et de la jurisprudence. Rédaction de notes d'information et rubrique hebdomadaire destinées aux adhérents. Renseignements téléphoniques et consultations au siège ;
- Relations avec les pouvoirs publics et les partenaires sociaux ;
- Participation à commissions, préparation de dossiers, travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Adresser Curric. Vitae détaillé et souhaits de rémunération à M. J. GENEVAY, I.P.A. 11, square Jasmin, 75016 PARIS

PICKER COOPERATION
SUCCURSALE A PARIS
installée dans nouveaux locaux
15 Place de la Nation **Paris 11ème**
recherche

INGENIEURS TECHNICO-Cciaux

Pour :
- Stimulateurs cardiaques,
- *Matériel nucléaire médical.*

Ecrire CV détaillé avec références et prétentions à l'adresse ci-dessus.

Pierre Lichau S.A.

Impte Société d'Assurances
recherche

DIPLOMÉ (ÉE)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(DAUPHINE - I.S.A. - ISSUP - SC. ECO...)
Pour études sur la gestion de l'entreprise (statistiques gestion prévisionnelle études de coûts, etc., ...).
Stage en entreprise apprécié.
Lieu de travail : LA DÉFENSE

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétent., n° 99.781, *CONTESSE* Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE DE SERVICE EN INFORMATIQUE
(Service Bureau)
recherche
dans le cadre de l'utilisation d'un système informatique de comptabilité

COMPTABLE

expérimenté pour remplir des fonctions de caractère technico-commercial consistant à :

— Assurer la mise en place du système auprès des utilisateurs ;
— Assurer une liaison constante avec ces utilisateurs et les assister ;
— Préparer le travail et contrôler les résultats.

Envoyer C.V. à SOGECIM, 7, rue Raspail, 93100 - MONTREUIL.

GROUPE PRIVE D'ASSURANCES
recherche pour PARIS

INGÉNIEURS

A.M. - T.P. ou autres techniques
Débutant moins de 5 ans d'expérience pour une *CARRIERE dans une fonction technique et d'encadrement.*

Les candidats seront libérés des obligations militaires, leur formation ASSURANCES *sera réalisée par nos soins.*

Adresser curriculum vitae et photo sous réf. 746, Publicités Reunies, 112, bd Voltaire. — 75011 Paris.

MANAGEMENT

BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS

Une importante société américaine élargit ses *opérations internationales. Nous recherchons des* collaborateurs imaginatifs et objectifs qui estiment que leur situation actuelle n'offre pas les *possibilités ou les occasions dont ils ont besoin* pour se suffire réellement à eux-mêmes et se réaliser pleinement et, finalement, pour obtenir *des gains financiers importants.* Si vous avez exercé pendant plusieurs années des fonctions à responsabilités et si vous avez de l'expérience *dans la formation de groupe, vous êtes probablement* qualifiés pour une situation parmi nos collaborateurs. Vous apprendrez nos activités dans *les meilleures conditions,* avec *U.S.* « training », suivi dans la pratique même de vos fonctions et vos responsabilités ainsi que vos gains progres*seront rapidement.*

Adresser votre C.V. en anglais comprenant des informations relatives à votre niveau d'instruction, votre expérience, votre rémunération actuelle, sous référence n° 3.049, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, *92807 PUTEAUX, qui transmettra.*

UNE IMPORTANTE SOCIETE
recherche le

DIRECTEUR NATIONAL DES VENTES

qui prendra en charge le marketing et la promotion commerciale d'une gamme complète de caisses enregistreuses électroniques à hautes performances.

Apte à la négociation aux plus hauts niveaux, capable de concevoir et de mener à bien des plans originaux d'attaque du marché, meneur d'hommes, maîtrisant les problèmes d'animation d'un réseaux de revendeurs, il devra en outre parler l'anglais.

La rémunération proposée sera à la mesure de ces exigences : c'est dire qu'elle ne sera pas médiocre.

Ce poste, qui comporte de nombreux déplacements, implique une résidence en région parisienne.

Envoyer C.V. manuscrit très complet à n° 753
PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Société Internationale
recherche

« COST ACCOUNTANT »

POUR

- Comptabilité analytique.
- Suivi rentabilité par produit.
- Gestion des stocks.

NIVEAU D.E.C.S. EXIGE

Salaire 55.000 à 60.000 F par an selon expérience

Envoyer curriculum vitae, prétentions et photo à : MINET PUBLICITE, n° 39.932
40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transm.

MOYENNE ENTREPRISE
EN EXPANSION DANS *INDUSTRIE* MÉCANIQUE DE HAUTE PRÉCISION
(VAL-DE-MARNE)
recherche

INGÉNIEUR CHEF DES MÉTHODES FABRICATION

Formation C.N.A.M. ou équivalent ayant plusieurs années d'expérience

Connaissances pratiques affirmées en usinage mécanique — tournage fraisage — rectification pour fabrication prototypes petites et moyennes séries.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, n° 99.897, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er).

JEUNE SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE NÉE D'UN GRAND PRODUIT
recherche
POUR ASSURER LA DIRECTION DU SERVICE MEDICAL

MEDECIN

aimant vivre dans une équipe dynamique et sachant animer

LE POSTE COMPORTE :
— l'INITIATION et le SUIVI des EXPERIMENTATIONS CLINIQUES ;
— la FORMATION et le PERFECTIONNEMENT des INFORMATEURS MEDICAUX ;
— les RELATIONS MEDICALES ;
— la PARTICIPATION à la STRATEGIE PROMOTIONNELLE ;
— *expérience industrie pharmaceutique indispens.*

Adresser curric. vitae, sous réf. n° 42.000, EUPAC, 34, rue Balard. — 75015 PARIS, qui transmettra.

ASNIÈRES
IMPTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE GÉNÉRALE NORD-OUEST DE PARIS
recherche
pour son *Département* TURBINES

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Ce poste conviendrait à un *Ingénieur* diplômé A.M. ou équivalent :
- Ayant 40 ans minimum.
- *Une grande expérience* en bureau d'études.

Il sera chargé sous l'autorité du Directeur Technique de coordonner les travaux des dessinateurs avec ceux des Ingénieurs du Service Technique.

Adresser C.V. manuscrit très complet et indiquez prétentions à CAMPBELL n° 932, B.P. 57, 75824 PARIS, CEDEX 17, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE BANLIEUE SUD
recherche

TRADUCTEUR-TRADUCTRICE TECHNIQUE

LANGUE MATERNELLE AMÉRICAIN (OU PARFAITEMENT BILINGUE)
A TEMPS PLEIN

Adresser curriculum vitae sous référence 0318 à : *n° 79.378, PUBLIALE, B.P. 153-02,* 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE
recherche
pour des Etudes concernant le Personnel

jeunes ingénieurs ou universitaires

dégagés des obligations militaires

Connaissant les méthodes de prévision.
Adresser C.V. *détaillé et prétentions à:* PUBLIPRESS (sous référence 54136) 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris.

SAUTER

recherche

1 Responsable d'Agence
2 Ingénieurs Technico-Commerciaux

Pour ses Agences de LILLE-MULHOUSE-PARIS

28 ans minimum. Formation BREGUET-ESME ou équivalent. Expér. de qqs années dans le domaine du réglage ou de ses applications au Chauffage-Climatisation. Stage de formation de 2 à 6 mois dans la Région Parisienne.

Envoyer candidature et C.V. à SAUTER, 9, rue du Commandant-Pilot, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

SOCIETE MECANIQUE GRANDE SERIE
500 PERSONNES
recherche

Directeur de la Comptabilité

35 ans minimum

DECS ou niveau expert comptable, au courant gestion sur ordinateur.
Sera chargé comptabilité clients et fournisseurs, bilans, comptabilité analytique et prix de revient.
Lieu de travail : PARIS LA DEFENSE

Ecr. av. C.V. BAUDEL, 94 rue LA FAYETTE 75010 PARIS qui transmettra

---

CHAINE HOTELIERE rech.
DIRECTEURS SOUS-DIRECTEURS
pour ses exploitations saisonnières, établissements de 80 à 200 chbres 3 et 4 étoiles. Hommes dynamiques, expérience de gestion hôtelière de 3 années minim., bonnes connaiss. de la restauration, langues étrangères indispensable. Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. 7.604, P. LICHAU S.A., *10, rue Louvois, 75063 PARIS* Cedex 02, qui transmettra. Discrétion assurée.

TUYAUX BONNA
91, rue Fbg-St-Honoré, Paris-8e.

Fabrication et pose canalisations béton pour adductions d'eau et assainissement, activités en France et à l'étranger.

C.A. 350.000.000 de F.
Effectif 2.000 personnes, *recherche*

INGÉNIEURS
AM - IDN - ENSI - ETP
Intéressés par les problèmes de composition et de mise en œuvre des bétons de préfabrication.

Déplacements fréquents en prov.

Ecr. avec C.V., photo et prét. *B.P. 371-08, 75365* Paris Cedex 08.

SOCIETE
d'IMPORTANCE EUROPEENNE
BIENS D'EQUIPEMENT
Secteur CONDITIONNEMENT d'AIR TRANSPORT
recherche un

Électromécanicien

INGENIEUR débutant ou TECHNICIEN
ayant 2 ou 3 ans d'expérience.
Formation ou expérience en froid industriel exigée.
Anglais souhaité.

Adr. C.V. détaillé à n° 243, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GROUPE INDUSTRIEL
LAGNY (77), recherche :

CONTROLEUR INTERNE

Format. supér. comptable (D.E.C.S. ou équivalente). Qques années minimum d'expérience d'audit dans un cabinet anglo-saxon.

Adr. C.V., prét., à : C.F.C., Service du personnel, 1, rue du Chariot-d'Or. 77400 LAGNY.

Cie GENERALE D'AUTOMATISME
DIVISION INDUSTRIE
recherche pour sa Section informatique

INGENIEUR GRANDES ECOLES

pr études et développement de software de mini-ordinateurs pour applications « *temps réel* » en milieux industriels.

3 à 4 ans d'expérience industrielle - Bonne connaissance des mini-ordinateurs - Connaissance en *électronique souhaitée* Langue anglaise nécessaire Travail en laboratoires et sur chantiers.

Ecrire avec C.V. à : C.G.A. LE PLESSIS PATE 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

Important groupe industriel *Paris,* recherche

SPECIALISTE TRANSIT AERIEN

apte à procéder à des études comparées de conditionnement de tarifs et d'acheminement, pour déterminer cas par cas les moyens de transport à retenir à l'exportation et en suivre l'exécution.

Adr. C.V., photo et prétent. ss *réf. 833 à Créations Dauphine,* 41, av. Friedland, Paris-8e, q.tr. Il sera répondu à ttes candidat.

Sté METALLURGIQUE
banlieue NORD-EST de PARIS
(Alliages cuivreux et métallurgie des poudres)
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Formation technique, *expérience* des milieux industriels (automobiles et production *de grandes séries*). Connaissance de la langue allemande indispensable.

Ecr. av. C.V. et prét. n° 99.982 CONTESSE PUBLICITE *20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.*

Société Informatique
(banlieue Sud) recherche

SECRET. DIRECTION

ayant notions comptabilité. Env. C.V. et *prétentions :* T.I.T.N., *28, r. M.-Tenine,* 94250 Fresnes.

SOCIETE MAISONS-ALFORT
recherche

PROGRAMMEURS-ASSEMBLEURS I.B.M. 360
2 ans d'expér., connaiss. Cobol et/ou O.S. appréciées.
Env. C.V. dét. et prétent. à : SONOVISION, 12, rue de Reims 94 - MAISONS-ALFORT.

SOCIETE DE PRESSE
Quartier Opéra - Palais-Royal
recherche
pour sa Direction générale

SECRETAIRE

excellente sténo-dactylo, réelle expér. du secrétariat. Horaires chargés (48 h. par semaine) mais avantages divers. Position cadre ap. pér. probatoire. Ecr. S.G.P., 13, av. de l'Opéra, Paris-1er ou téléph. 260-32-32.

TECHNICIEN
en électronique désirant faire carrière en hi-fi.
KING MUSIQUE,
1, place Clichy. Mo Place-Clichy.
Demander service technique.

INFIRMIERES D.E.
Hor. intéress. - HAUT SAL. demand. par Polyclinique VILLENEUVE-SAINT-GEORGES Tél. : 922-14-12

ROUCAIRE
DEPARTEMENT INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES
recherche

2 INGENIEURS
TECHNICO-CCIAUX
Secteurs : 1) Paris (avec déplacem. fréquents en France), 2) Rég. *Provence-Côte d'Azur.*

Une formation supérieure et *une expérience de labo seront* appréc., de même qu'une pratiq. préalable de la vente, de préférence ds le secteur biologique. Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétent. à B.P. 65, 78140 VELIZY.

Recherchons - Urgent
JEUNE HOMME
énergique et cherchant responsabilités pour bureau de

REPRESENTATION
PARIS
(Textile - Bonneterie)
Connaissance en *la* matière serait appréciée

Ecr. Havas n° 1000 Troyes, q.tr.

INTERCONSEIL
Société d'expertise comptable, recherche

UN COLLABORATEUR

Niveau certificat supérieur de révision pour gestion de portefeuille clients. Adresser C.V. et prétentions à INTERCONSEIL, 35, rue d'Amsterdam 75008 PARIS.

VOUS POSSEDEZ LE
BTS EN ELECTRONIQUE
et un minimum de 4 à 5 ans d'expérience.

VOUS AVEZ
le sens du commandement

et VOUS AIMEZ
les contacts humains

VOTRE CANDIDATURE NOUS INTERESSE

Adresser votre C.V. complet avec photo *(indispensable)* à : n° 99.815 - CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE *DE PARIS*
recherche

POUR SERVICE SOCIAL
SECRETAIRE
Titulaire baccalauréat F. 8.

Adr. lettre et C.V. détaillé à : Madame le Chef du Personnel, 17/19, rue de Flandre - 75935, PARIS - Cedex 19.

Caisse de Retraite Cadres
recherche pour son
Service d'Action Sociale

ADJOINT
AU CHEF DE SERVICE
de formation I.U.T.
Expér. dans la profession pour gestion administrative (Prêts, frais médicaux, bourses d'études, séjours de vacances).
Env. C.V., prétent. s/n° 5.068, *SIPEP, 3, r. Choiseul, Paris-2*

Sté industrielle, 300 personnes, en expansion, *recherche*

CONTROLEUR GESTION

30 ans min., format. comptab. supérieur. Préfér. sera donnée à candidat ayant exercé avec succès *les fonctions de Chef de* Service de comptabilité pendant 3 à 5 ans. Lieu de travail. Rungis. Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 21.510 B, à Bleu, 17, rue Lebel, 94 Vincennes.

IMPORTANTE SOCIETE FINANCIERE
près Saint-Augustin,
cherche

JEUNE COMPTABLE

Titulaire Brevet professionnel *dégagé O.M.*
2 à 3 ans d'expérience.

Indiquer prétentions et env. C.V. détaillé avec photo à EPSI, 19, av. Victor-Hugo, Paris-16e, qui transmettra.

INFIRMIERES D.E.
POUR BLOC OPERATOIRE
Formation poss. pr D.E. désirant se spécialiser.
SALAIRE INTERESSANT.
Tél. pour rendez-vs : 357-00-98.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE
recherche pour ses Services Centraux à proximité PONTOISE

JEUNE INGENIEUR
MEME DEBUTANT
(AM - ICAM - ECL - EP)
Formation électromécanique *et si possible ESSA,* ayant qualités requises pour exercer activité technico-*commerciale auprès clientèle* pilote pour matériels et produits nouveaux.

Adr. C.V. man. dét. av. réf. et prét. à Direction du Personnel de la S.A.F., B.P. 24, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

CENTRE PROMOTION ARTISTIQUE
Champs-Elysées *recherche pour* librairie d'art H. ou F. jeune pour seconder directeur, bonne formation librairie, aimant contact, excellente connaissance art moderne, sens des responsabilités. Anglais ou Allemand souhaitées. Adr. C.V. + phot à C.G.P., 2, rue de la Baume PARIS-8e, qui transmettra.

Cabinet expert-comptable rech. Collaborateur, niveau DECS, ayt 1 à 2 ans d'expér. Ne pas se prés., écr. : Cabinet TUILLET, 22, r. de la Banque, Paris (2e).

Groupe de sociétés de distribut. recherche pour Paris

CADRE
licencié en droit ou Sciences Po possédant

EXPERIENCE EN MATIERE SOCIALE

Ecr. F.N.C.C., Serv. du person., *89, rue La Boétie, PARIS (8e).*

GROUPE INDUSTRIEL
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
Expérimenté et introduit industries lourdes de préfér. (Poste avec déplacements de courte durée.)

Adr. C.V., prét., à : C.F.C., Service du personnel, 1, rue du *Chariot-d'Or, 77400* LAGNY.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche pour son
DEPARTEMENT APPLICATION

INGENIEUR ou CADRE TECHNIQUE
Age 28 ans minimum, niveau *licence ès sciences ou école d'ingénieur.*
Anglais indispensable.
Expérience industrielle nécess. Il aura la responsabil. technique et administrative des dossiers de certification de conformité aux normes.

Ecrire sous référ. M 24 au Service du personn., Tour Europe, Cedex 7, 92080 Paris-La Défense.

TECHNICAL TRANSLATOR
French - English. Experiance in aerospace absolutely required, for work in *ARGENTEUIL,* VELIZY or EVRY.
Mail resume and references to I. T. E. P., M. SERLINGER, 17, rue J.-P.-Timbaud, 95100 Z. I. Argenteuil. Tél. 982-91-34.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE
recherche pour le Centre technique des applications du soudage SAINT-OUEN-L'AUMONE près PONTOISE

JEUNE INGENIEUR
DIPLOME
ayant expérience en électronique industrielle, pour diriger équipe chargée de la conception et mise au point équipements prototypes : soudage par bombardement électronique et commandes de machines par lecteurs optiques ou commandes numériques.

Adr. C.V. manusc. dét. et prét. sous réf. I.E. à DIRECTION *DU PERSONNEL de la S.A.F.* BP 24, 95310 St-Ouen-L'Aumône.

ORG. SEC. SOC. rech.
CADRES
diplômés en psycho
si poss. expér. cond. sémin.

CONDITIONS :
— 25 ans minimum,
— *Sérieuses conn. profess.,*
— Sens des relations humaines, du groupe et de la pédagog.

Les fonctions entraînent de fréquents déplac. hors Paris. Possibilité carrière.

Les candidatures devront être envoyées sous pli fermé, revêtu ment. « Confidentiel », à : M. le Directeur de l'UCANSS, 44-46, bd de Grenelle, 75015 PARIS.

STE NEGOCE INTERNATIONAL
de NEUILLY-SUR-SEINE
recherche :

SECRETAIRE DIRECTION

— Bilingue français-anglais ;
— Excellente sténo-dactylo ;
— Très haut salaire.

Adr. dem. manuscrite et C.V., n° 00211 - CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIETE NEUILLY-S.-SEINE
(Pont-de-Neuilly)
recherche :

SECRETAIRE DE DIRECTION

— *Trilingue français-anglais-espagnol ;*
— Si possible langue maternelle anglaise ;
— Excellente sténo-dactylo ;
— Haut salaire.

Adr. dem. manuscrite et C.V. n° 204 - CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

C'est peut-être
la chance de votre vie !
Vous êtes un jeune

CHEF de PUBLICITE

Vous êtes un bon vendeur, mais savez respecter vos engagements. Vous êtes ambitieux, mais savez vous contenter de peu pour obtenir beaucoup. Vous voudriez créer votre affaire mais ne pouvez pas vous lancer seul.
Vous avez quelques clients mais pas assez pour démarrer. Alors vous êtes le type d'homme (ou de femme) que nous cherchons.
Ecrivez-nous - Service X avec C.V. et photo. Réponse assurée.
PSYCHOLOGIE APPLIQUEE JUSTET
6, rue Brey - Paris (17e).

Cie de Théâtre ch. Attaché (e) de presse libre de suite. Ecr. n° 2.826, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Société Groupe THOMSON
recherche d'URGENCE

SECRETAIRE Sténo-dactylo
BILINGUE français-anglais exp.
pour SECONDER DIRECTEUR de ZONE EXPORTATION
Avantages sociaux - 13e mois. Restaurant. Ecrire avec C.V. : Ets BONNET, dir. Export, 30, r. de Lisbonne - Paris (8e) ou Tél. 522-59-33 ou 387-97-35

A.P. ASS./OS
A.P. ou PROGR. GAP II
A.P. COBOL CONV. DOS/OS.
Téléph. pour entretien 282-48-49.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Sté de Formation permanente propose à H. ou F. 25 a. min., pr prospection cclale haut niv., sens du contact. HEC (ou J.F.) ESC ou équiv. profils. Mi-temps adaptable selon convenance. Disponible immédiatement. Rendez-vous 930-07-16 (9 hres à 12 hres).

Société exportation recherche pour service administratif personne ayt connaissances export et procédures bancaires. Envoy. C.V. manuscrit sous réf. 3.792, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Associat. de cogestion pour les chantiers de Jnes Bénévoles ch. SECRETAIRE DE DIRECT. Sens respons. Esprit de serv. et d'équipe. Ecr. av. C.V. et prét. à COTRAVAUX, 11, r. de Clichy, 75009 PARIS.

Département Seine-et-Marne recrute par contrat INGENIEUR (spécialité bâtiment) Adr. candidature avec C.V. et référ. avant 1er mai à Préfecture Seine-et-Marne - Service Personnel. Tél. 439-95-25, p. 188 ou 191.

Organisme Public de secteur aérospatial recherche pour sa Direction des Programmes et de la Politique Industrielle

UN INGENIEUR ou un SCIENTIFIQUE

Ayant une formation complémentaire en économie.

Une connaissance des problèmes liés à l'économie de la recherche et du développement et à la prévision technologique et si possible une expérience dans ce domaine sont demandées.

Le titulaire sera chargé d'études économiques sur les systèmes spatiaux et de différents travaux de prospective.

Lieu de travail : PARIS

Env. C.V. et photo à no 99864 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement

COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)

Age minimum 25 ans Comptabilité générale - Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)

Tél. 758-12-20 Poste 370 ou 418

URGENT

DESSINAT. E 1 construct. mécanique
DESSINAT. E 2 électr.-mécanique
A.T. 1 préparat. gestion industrielle
A.T. 2 ou A.T. 3
— électron. automatisme
— électron. contrôle appareil mesure

Se prés. M. NOURY, 63, rue Sainte-Anne, 75002 PARIS. Mo 4-SEPTEMBRE

ETABLISSEMENT FINANCIER recherche

COMPTABLE 2e échel.

Homme bonne expérience notions prévisions trésorerie

Adresser C.V. et prétentions à : BATI-CREDIT, Serv. du person., 3, avenue du Coq, Paris (9e).

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement

COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)

Age minimum 25 ans Comptabilité Générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)

Tél. : 758-12-20 Poste 370 ou 418

IMPORTANT SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS (Porte d'Orléans) recherche

INGENIEUR

Intéressé par l'organisation, l'informatique et les méthodes de prévision. Gde Ecole ou universitaire+IAE Débutant ou ayant qq. années de pratique. Adr. C.V. détaillé, photo, prét., à DRT de PARIS Extra Muros Service de Programmes (Réf. OMI) Cedex 53 75300 PARIS-BRUNE.

Société Construction Electrique filiale groupe important cherche pour poste TECHNICO-COMMERCIAL

Jeune INGENIEUR ELECTRICIEN

ayant quelques années expér. bureau d'études et technico-commercial, installations électriques B. T. et automatisme instrumentation. Ecr. avec C.V. et prétentions à no 99.858, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

GROUPE IMMOBILIER INTERNATIONAL recherche :

LA TRES EFFICACE **SECRETAIRE** DU DIRECTEUR CCIAL
— Aimant la négociation, l'anglais, la sténo
— 5 X 8 - 13e mois

Ecr. av. C.V. et photo (ret.), à **S.I.P.** (sous no 1.100 B) 11, rue d'Uzès, à Paris (75002), qui transm.

SOCIETE RECHERCHE **SECRETAIRE DE DIRECTION** CONFIRMEE Biling. anglais. Env. C.V., photo et prét. à M. Arnaud, OTMB, 37, rue d'Anjou - Paris (8e).

demandes d'emploi

CADRE DE DIRECTION DE PERSONNEL, 31 ANS

LICENCE ÈS LETTRES DIPLOMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

ITALIEN et ANGLAIS
2 ans d'expérience branches :
FORMATION - ASSURANCES
RELATIONS HUMAINES
recherche POSTE

d'ADJOINT DIRECTION

Relations humaines ou de Personnel.

Faire offre sous référ. 2.682, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois. — 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ENTREPRISES...

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

PILOTE PROFESSIONNEL. — 27 ans, qualifié vol aux instruments, mention radio internationale, 2.200 heures de vol multimoteur de transport.
RECHERCHE : poste pilote aviation d'affaires ou compagnie 3e niveau.

INGENIEUR METALLURGISTE. — Diplômé Grande Ecole, 35 ans, russe courant, expérience quelques années dans industrie métallurgique, traitements thermiques, mécanique.
RECHERCHE : poste service recherche ou contrôle qualité.

CADRE COMMERCIAL. — Haut niveau, 29 ans, bilingue allemand, expér. comm. France et Allemagne. Connaissant anglais, espagnol, rompu problèmes encadrement, création réseaux de vente, lancement produits nouveaux.
RECHERCHE : poste à responsabilité région parisienne.

J. F. — 22 ans, maîtrise gestion. Connaissances : droit et comptabilité (stage en cabinet d'expertises), anglais courant, bonne pratique dactylo.
RECHERCHE : poste adjointe à direction administration.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES, 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09. Téléphone : 280-61-46 (POSTE 71).

DIRECTEUR FINANCIER et ADM.

E.S.C.P. + I.C.G. - 38 ans connaissant bien EXPORT anglais, espagnol. Solide expérience sociétés industrielles et commerciales :
- trésorerie, plans et négociation financements ;
- budgets et gestion prévisionnelle départements et filiales, investissements France et étranger ;
- organisation comptabilité générale et analytique, informatique, recherche équipe de direction dynamique.

Ecrire no 2.790, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

CADRE

MARCHÉ MONÉTAIRE - BANQUE

48 ANS — CONNAISSANT PARFAITEMENT MARCHE MONETAIRE INTERNATIONAL TRESORERIE/CHANGES - BILINGUE ANGLAIS/FRANÇAIS - NOTIONS ITALIEN/ESPAGNOL - GRANDE EXPERIENCE DU MILIEU BANCAIRE EUROPEEN, CANADIEN ET AMERICAIN - RECHERCHE POSITION INTERESSANTE A PARIS - ETUDIERAI TOUTES PROPOSITIONS.

Ecrire no 2.814, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

DIPLOMÉ EXPERTISE COMPTABLE

35 ANS - E.S.C., D.E.S. DROIT + SCIENCES ECO.

12 ans expérience cabinet révision, organisation informatique + banque et direction financière société anglo-saxonne, cherche situation en rapport compétences, cabinet ou entreprise.

Ecrire à no 2.833, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e), contact tél. (78) 60-45-97 Lyon.

JE CHERCHE

ÉDITEUR

ambitieux ou désirant enrichir et diversifier son fonds, qui peut faire appel à un collaborateur qui saurait lui apporter son expérience — du livre de grand luxe au livre de poche à grand tirage (200 000) —, des inédits importants, des droits sur des ouvrages affirmés (une vingtaine). Trois collections possibles. Discr. abs. Pas d'intermédiaires.

Ecrire sous le numéro 2.830, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

J. HME, 25 ans, standardiste télexiste bilingue confirmé, bnes notions espagnol, cherche place stable dans PARIS. Libre le 2 mai. Téléph. hres de bureau : 797-27-89 ou écrire sous référ. no 2685 à P. LICHAU, S. A., 10, rue Louvois - 75063 - Paris Cedex 02, qui transmettra.

Cadre commercial, 40 ans, dyn., grande expérience négociations haut niveau, angl. courant, dipl. marketing C.N.A.M., ch. situat. Paris-Prov. Ecr. 4.184, Centrale Annonces, 121, rue Réaumur, 2e.

J. F. 27 a., D.E.S. psychologie industrielle, ch. poste à respons. dans serv. de personnel (formation, recrutem., gestion...) dans la région toulousaine. Accepterais contrat à durée déterminée ou travail à temps partiel. — E. FESQUET, Résidence des Facultés, bâtim. B2, 6, chemin de Pelude, 31400 TOULOUSE.

GESTION PRODUCTION
ING. C.N.A.M. en organisation techn. et administr., solide expérience gestion de production industrielle et engineering : planification, ordonnancement, approvisionnement, stocks, comptabilité analytique et coordinat. Bonnes connaissances formation professionn. et de l'informat. rech. situat. niveau Direction. Ecr. no 161, CONTESSE PUBL. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Lic. drt privé, 26 a., dég. O.M., dynam., bonne cult. génér., ch. situat. ds contentieux serv. du personnel, etc. Ecr. à M. Amiel Sydney, 78550 RICHEBOURG.

CADRE 29 a., directeur achats import. sté alimentaire, marchés franc. et mondiaux, 7 a. exp. distribution et production, exc. réf., étud. tte propos. sér. Ecr. no 2.825, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 ans, licence gestion + maîtrise certif. marketing + psycho-socio, ch. emploi intéres. Ecr. no 2.765, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCIE DROIT PRIVE 28 a., 5 ans d'exp. prof. dans gestion commerciale et acquisitions foncières, ch. situation province, de préfér. région BOURGOGNE.

Ecrire no 755.643, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JURISTE CADRE
H. 25 a., capacitaire en droit, licencié droit des affaires, exp. 2 ans dans fiduciaire conseil juridique et fiscal, cherche poste responsabil. en province exclusivement, étud. toutes proposit. Ecr. no T 066.805, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

ANGLAISE 27 a., bonne éducation, cherche poste intéressant. Mlle Banott, 36 Oakfield Court, Haslemere Road, London no 8.

SUP. DE CO, option F.C., J.F. 24 a., cél., angl., ch. sit. Cadre débutant Paris, banl. 328-28-71.

Licencié droit 28 ans, dég. O.M., 5 ans enseignement, actuellem. REDACTEUR grande compagn. assur., ch. sit. D.O.M.-T.O.M., Calédonie ou Afrique noire, septembre, octobre 75. — Ecrire 316 HAVAS ROUEN.

Cadre 29 ans, outre-mer, libre 1er juin, niveau supérieur, anglais, espagn., formation transit. transport commerce international, références, recherche pour Paris responsabil. commerciale ou adm. vente ht niveau export ou achat chez compag. aérienne transitaire export - import. — Ecr. CODET, 120, rue Président-Roosevelt, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, qui transm.

J. F. 25 ans, D. E. J. G., 4e année licence droit mention Science Politique LIBRE 1er AVRIL étudierait toutes propositions, et notamm. AGENCES ET COMPAGNIES VOYAGES ou SERVICE DU PERSONNEL STES. Ecr. Mlle BOTHOREL, 39, quai Péri, 94 - JOINVILLE-LE-PONT.

CHEF DE COMPTABILITE Lib. 1 ou 2 jrs par semaine. Centralisations, bilans, fiscalité, social, toutes déclarat., contrôle gestion. Informatique, organisat., rech. emploi mi-temps, 976-28-63

JNE FME, 26 a., 4 ann. expér. audit. Interne ds sté de décorat. de renom. internationale, cherc. emploi similaire (contrôle gest.) salaire 3.300X13, position cadre. Ecr. T 066776, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

HME, 28 ans, maîtrise psychol. stage de format. de formateur, créat. depuis 8 mois d'une S.A. de recrut. et sélect. de pers., ainsi que de modules de format. co-auteur d'un système de graphologie audio-visuel et inform., rech. moy. entreprise désirant se créer un service de recrutement collaborat. ou définitive ou temporaire. Ecrire à F. SAGRI, 18, rue Tronchet, Paris (8e).

Compt., niv. supér., 52 ans, au cour lég. soc., fisc. etc. dirig. société, rompu aux aff. en gén. Libre ass. rapid. Min. 120.000. Ecr. no 2.819 « le Monde » Pub., 5, r. d. Italiens - 75427 Paris-9e.

JNE FME, 40 a., dynam., angl. et ital., speedwriting dact., ch. poste collaboratrice, secrétaire de dir., de préfér. domaine arts, édition, etc. Sens des responsab. Mlle Douillet - Tél. : 579-29-32, le matin jusqu'à 14 heures.

DIRECTEUR DU PERSONNEL 36 a., format. supér., solide exp. problèmes humains dans entrep. en tant que consultant et hiérarchique, recherche, préfér. prov. ou perspective prov. à terme, poste de GESTION PERSONNEL FORMATION ou RELATIONS HUMAINES. Ecr. T 66734 - REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

J. HME, 23 a., ch. empl. architecture intér. Dipl. Ecole Boulle. Création modèle, Espér. 3.000 F Conn. styles. Ecrire no 97.122, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-75002

FME, 38 a., Cadre comptable, spécial. bâtiment et informat., cherche place stable Paris ou banlieue sud ou sud-ouest. Ecr. no 20.741 P. A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy - 75008 Paris.

JNE HME, 17 ans, B.E.P.C., motorisé, ch. pr l. vac. scolaires d'été : activité. Libre mi-juin. Ecr. no 6.669 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens - 75427 Paris (9e).

J.F. 25 ans, H.E.C. 73

ATTACHEE DE DIRECTION

expérience bancaire haut niveau
Bonnes connaissances :
— JURIDIQUES
— FISCALITES
— GESTION
rech. poste chargée d'études au sein d'une équipe dynamique. Libre rapidement.
Ecr. no 6.708, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANALYSTE - PROGRAMM.

CHERCHE **TRAVAIL MI-TEMPS**

expérimenté en gestion COBOL DOS/OS, 360/370. Ecr. à 565.682, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE TECHNIQUE

31 ans faisant fonction d'INGENIEUR D'ETUDES en infrastructures, aménagements touristiques et industriels (routes, autoroutes, voies ferr., hydraulig., V.R.D.), études, assistance technique, travaux. Etudie toutes proposit. FRANCE et ETRANGER.

Ecr. no 8.154, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VOYAGEUR pour l'ETRANGER
NEGOCIATEUR - VENDEUR basé à PARIS
- Homme de terrain éprouvé
- 7 ans expér. Moyen-Orient - Europe - Canada
- Trilingue arabe-anglais, libre de voyager

rech. poste de Représentant-Voyageur ds entreprise sérieuse désirant son expansion à l'étranger. Salaire plus. Ecr. no 2.835, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMPTABLE

55 a. Instr. sup. spéc. compt. analytique entreprise industr. Ecr. no 2831 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Hme marketing jeune, dynam., créat., esprit équipe rel. hum. Valeur 4.000 F mens. Libre rapidem. Form. dipl. généraliste entrep. options mark. Gest. org. Exp. export. Angl. gén./comm., italien. recherche situation

COLLABORATEUR DIRECT.

Dans société préfér. rég. Paris. Chaque proposition comportant déf. poste(s) sera prise en considération.
Ecrire chez M. Albert Cassuto 12, pl. Dr-Guérin, 95200 Sarcelles ou tél. : 990-41-54

représent. offre

Importateur chaussures ch. représentants ttes régions. Tél. : 571-43-92, 43-77.

COLLABORATRICE ayant voit. et tél. pr travaux secrét. libr. et indépendante. — 285-00-59.

capitaux ou proposit. com.

SOCIETE DE REALISATIONS IMMOBILIERES recherche pour emploi à PARIS (8e)
— UN CADRE DE DIRECTION FINANCIERE.
— UN DEMARCHEUR FINANC.
Sérieuses réf. exigées, capables s'intégrer dans un groupe dynamique, pouvant investir 150.000 F minimum dans une augmentation de capital et libres rapidement. Adr. photo, C.V. et prétentions à CEDRAC, 12, bd de Lorraine, 06400 CANNES.

Rech. participation majoritaire ds Société moyenne importance, appareillage et régulation électriques. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 62.398.

C'EST ENCORE POSSIBLE

sans quitter son emploi actuel de devenir son propre patron. Activités du soir sur R.D.V. fournis. 10.000 F mens. minim. financement total et trésorerie assurés par nos soins. Nécess. d'être déjà jne cadre intelligent et très ambitieux. Ec. AFAPS, B.P. 65 - 77400 LAGNY. Discrétion et réponse assurées.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER

ayant déjà construit des hôtels et résidences d'une capacité de trois mille lits.

CHERCHE

pour compléter son réseau de distribution européen

AGENTS IMMOBILIERS

sérieux et bien établis pour la vente de ses réalisations résidences secondaires.

Ecrire ou téléphoner à : J. J. Stauffer, EQUITY CORPORATION S.A., 50, avenue de la Gare, CH-1001 LAUSANNE, Tél. 20-43-71, Télex 24406.

REPRESENTEZ UN FABRICANT DES U.S.A.

Profits importants pour stockage et vente de revêtements de toitures en aluminium sans soudure pour vieux toits et extérieurs de bâtiments. Entreposez et vendez des produits de qualité, d'entretien et d'étanchéité économisant de l'énergie pr usines, hôpitaux, écoles, etc. Produits FOBNYC U.S.A.. Modeste investissement dans les stocks requis. Nous fournissons accessoires de vente, brochures en anglais, frais de publicité. Pour détails, écrire à Pace Products International Inc., Box 5036, Kansas City, Missouri 64132 U.S.A.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES

AIDE EFFICACEMENT

DEMANDEURS EMPLOIS

Adresser C.V., envel., à ECIT, 132, r. de la Gare, 95-ERMONT. Entretiens à Paris.

traductions

Demande

TRAD. qual. lang. mat. anglais. Angl. franç. Mat. soir. 222-67-87.

cours et leçons

Math Rat. enfts mal débutés, décourag. 278-77-71

occasions

Partic. vend secrétaire merisier Louis-Philippe, parfait état. Tél. 077-11-36, poste 44, 10-19 h.

ACHAT BIJOUX, or brillants. 24, Fg Montmartre, 1er étage.

autos-vente

OPEL ASCONA

1972, première main. Véhicule garanti. Téléphone : 254-11-33.

transports

DEMENAGEMENTS combinés, aller-ret. toute la France. Nice et région. RONDEAU, 1 bis, rue Friant. - 828-80-41.

bateaux

A vendre PENICHE 38 m. de long, parfait état de marche. Aménageable en habitation. 50.000 F. Téléph. : 325-43-77.

ECOLE de français pour étrangers Nice cherche professeur compétent expér. audio-visuel V.I.F. exigée. Poste année plein temps. Ecr. HAVAS NICE 0328.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).

COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING et BIRMINGHAM.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London W1A 4DY.

L'immobilier

appartements vente

Devenez propriétaire en Suisse

FINADVISA S.A.

1, place de Hollande - 1204 GENEVE

vous propose

dans des régions très connues de Suisse : Gstaad - Château-d'Oex - Villars - Montana-Crans Ovronnaz

plusieurs studios et appartements luxueux et de très haute qualité avec cheminée, grand balcon ensoleillé et garage chauffé.

Prix : 60.000 à 450.000 francs suisses.

Financement possible.

Pour tous renseignements, s'adresser à : FINADVISA S.A., 1, place de Hollande, CH - 1204 Genève - Suisse - Tél. 21.47.18.

Paris

PORTE-ST-CLOUD, imm. p.d.t., standing, grand 3 p., tt confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Bd EXELMANS, no 97, appart : cuis., living, 2 chambres, bains, chauffage personnel, parking. Me LUCAS-LECLIN et Me ADELINE, notaires, LES ANDELYS - Téléph. : 247.

Part. vd appart récent, tt cft, 95 m2, 5 p. pples, 170.000 F + crédit foncier - Tél. 460-33-02.

PRES QUAIS, VIe arrondiss., Entièrement sur jardins, grand appt 4/5 pces, 165 m2. Dans bel hôtel part. classé. Michel & Reyl - Tél. 265-90-05.

19e - Pour INVESTISSEURS AVERTIS

LES PIEDS DANS L'EAU

Devant futur BASSIN DE PLAISANCE

Nous reste :

10 STUDIOS

Dans bel IMM. RENOVE 100 %

PLACEMENT EXCEPTIONNEL

PLUS-VALUE TRES IMPORTANTE
LE PROPRIETAIRE
GIRPA 325-25-25 325-56-78

18e Pour placement et pied-à-terre - Au pied du

SACRÉ-CŒUR

DANS BEAU PETIT IMM.

STUDIOS ET 2 PIÈCES DUPLEX

Luxueusement aménagés
POUTRES APPARENTES
LE PROPRIETAIRE
GIRPA 325-25-25 325-56-78

ALESIA 2 P., cuis., s. d'eau. Chauff. central. Bel imm. Prix 125.000 F, facilités. Mardi, mercredi (14 h. à 18 h.), 15, RUE DU COUEDIC.

AUTEUIL Grand standing Idéal profess. libér. Vaste 4 PCES (belle récept.), gde cuis., bns + cabinet toil., 2 w.-c. Tél. Parking. 465.000 F. Visite s. place mardi 15 à 19 h., 3, RUE MOLITOR.

JUSSIEU IMM. P. DE TAILLE BEAU standing
5 P. Grande récept. + 3 chbr., chbre serv. tt cft. 140 m2. 630.000. VERNEL, LAM. 01-58.

SPECIAL INVESTISSEURS

300 STUDIOS

en permanence à Paris, dans immeubles classés, rénovation av. Beaux-Arts, ts quartiers, grand confort, luxueux équipements, asc., v.-o., chff. électr. intégré.
IDEAL PLACEMENT
SORPI 96, bd Diderot, PARIS (12e).
DID. 97-15 - DID. 97-23 ++

LUXEMBOURG 120 m2, 4 p. luxueusement aménagés, entièrem. meublées Design, gde haut. s/plafond. parfait état - 750.000 F Tél. : 538-67-58 entre 10 et 13 h.

2e - PRES BOURSE ET PALAIS-ROYAL

Dans immeuble de standing

STUDIOS - 2 PIECES LOGGIA - DUPLEX

Très LUXUEUSEMENT AMENAGES, POUTRES et PIERRES D'ORIGINE INTERPHONE - VIDE-ORDURE - IDEAL PIED-A-TERRE et placement de grande sécurité - Livraison 15-4-1975.
LE PROPRIETAIRE
GIRPA 325-25-25 325-56-78

SORBONNE
5 P., BEL IMMEUBLE ANC., 140 m2, ETAGE ELEVE, 2 SANITAIRES. 633-29-17.

BUTTE-MONTMARTRE superbe 4 p. tt cft, 120 m2, soleil, vue, calme, impeccable. Téléph. : 266-16-65, poste 7.

Trocadéro-TERRASSES plain-pied, appt de charme 100m2 double living + 1 chbre. Tél. : 577-60-10, le matin.

TROCADERO, magnif. 3/4 p. 70m2, 360.000, tél., travaux à prév., calme, soleil. 325-15-89.

RENOVATION DE PRESTIGE propriétaire vd 4 appartements. S/pl. tous les jours, 14-17 h. 30 1, rue de Birague (IVe).

MARAIS
28, rue Saint-Paul
ds bel immeuble XVIIIe siècle, petit imm. nf de caractère, sur gde cour, jdin à la Française.

1) VASTE studio 5 m. sous plafond, avec coin chbre en loggia, tt cft, 70m2, téléphone.

2) Triplex indép., gd séj.+gde loggia+chb., 88m2, tt cft. tél.

Voir le propriétaire le lundi : 14 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 720-87-57.

Etoile propr. vd ds imm. p. de t. 4/5 p. s. de bs, cft. ind. Pos. prof. lib. 450.000 F. Sur place ce jour 14 h. 30-18 h. 15, RUE LAURISTON.

ROMANTIQUE, baigné de soleil duplex 6 p. avec jdin privé rue d'AUMALE. Tél. 742-02-44.

XVe FRONT DE SEINE beau 3 p., imm. 1925 tt conft. 67m2, gde cuis. + s. de bs + chbre de service. T. 254-41-34.

MARAIS 2 gdes pièces., cuis., ent., w.-c., bns, chauf., 2e ét./rue. Haut plaf., 50m2 environ, tél., 150.000 F. Téléph. 357-45-26.

PORTE DOREE, grand studio tout confort, récent, soleil. MARTIN Dr droit. T. 742-99-09.

CONVENTION
Imm. neuf, gentil 3 p., étage élevé, terrasse, parking. MARTIN Dr droit. T. 742-99-09.

BOURSE - STUDIOS IDEAL PLACEMENT

Ref. nfs. Im. rén. cuis. éq. w.-c. Bns. Chff. Moquette. 225-44-81.

REAUMUR

ds imm. rav. studios qualité à part. 110.000 - Rentabilité 742-83-11 - 742-87-66.

JARDIN DES PLANTES

STUDIO 25 m2
Prop. s/pl. Lundi, Mardi 13/18 h., 1, rue Linné

Région parisienne

91 - WISSOUS

Près Antony, Partic. à Partic. vend appt récent, libre sept.-octobre, 4 P., tt cft, gar., s.-sol. 160.000 F (poss. créd. transmissible). Vis. sam et/ou dim. ap.-midi. Ecr. 6.671, le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Province

A vendre luxueux APPARTEM. 240 m2, CENTRE BIARRITZ : - VUE - MER - PLAGE. Téléphone : 24 - 39 - 50, Biarritz.

VILLEFRANCHE, Corne d'Or, vue superbe Nice et mer : TRES BEL APPARTEMENT, 20 m2 + chbre service, cave, garage, lux. aménagé et meublé. PRIX : 750.000 FRANCS. Téléphone : (93) 80-54-52, Nice.

COTE D'AZUR

Cartini propose à VENCE emplacement unique, quelques 2, 3 pièces dans immeubles grand standing. RESIDENCE DE VILLENEUVE en cours de finition. RESIDENCE DU SQUARE livrable été 75, documentation 282 bis, avenue Californie, 06200 Nice. Téléph. 83-48-01.

locations meublées

Offre

16e AUTEUIL - Liv. + 1 ch., tél. 1.200 F. - 525-49-49.

16e Pte ST-CLOUD. Ch. indép. tt conft, 300 F. 522-62-14.

locations non meublées

Offre

R. ALESIA IMM. REC. ET. ELEVE GD STUDIO, tél., park. 950 c.c. 2 pièces, BALCON, plein sud, 1.200 c.c. - 752-49-09/783-43-99.

77 - TOURNAN-EN-BRIE Quart. résid., 200 m. gare, 35' Paris, gd pavill., 7 p., tt cft, av. jdin. Px mensuel : 1.750 F. Téléph. 808-52-19, hres bureaux.

XVe, rue Hameau, STUDIO tt cft, tél. 806, cc. 874-27-76.

MONGE, studio cuis., s. de bs, w.-c., chauf. cent., asc. 950 F + charges. Visite : 633-33-28.

MAIRIE XVIIIe imm. nf jamais habité, b. STUDIO cuis. indép., s. de bns., w.-c., pend. moq., 850 F charges compr. 924-82-58.

CONVENTION b. liv. + 2 ch., cuis., bns., park., TEL., juin 1.400 F. Tél. : 551-34-62.

12e Imm. récent. STUDIO + BALCON, tél., parking. 750 F c.c. - 752-49-09 - 783-43-99

16e MUETTE - Studio 35 m2, tél., 800 F. - 525-49-49.

Demande

Part. à part. cherche appartem. 100 à 150m2, tél., même avec reprise, loyer modéré. Téléph. : après 13 h. : 326-88-64.

locaux commerciaux

PARIS (20e)
37, rue SAINT-FARGEAU
rez-de-chaussée
à louer 170 m2 de bureaux ent. aménagés. Renseignements : M. Ferret G.I. LAFONT, 27, r. de la Faisanderie, 75116 Paris. Tél. : 553-97-59.

Londres. Bureaux tr. bien situés, compren. studio + 2 burx, ttes facil. meubles, telex et copieur, peut servir de résid. A LOUER ou ECHANGER contre bur. rég. parisienne. Contacter H. Masheder, 13 Well Walk, London, NW3. Tél. : 435-21-82.

PALAISEAU et COIGNIERES ENTREPOTS OU ATELIERS

avec ou sans bureaux, terminés, surfaces de 800 à 3.600 m2, bail longue durée sans pas-de-porte.

SEPRIM - 950-30-28

85, av. Saint-Cloud - Versailles.

PARTICULIER VEND

ILE SAINT-LOUIS

60 m2 APPARTEMENT + 150 m2 sur deux niveaux. Actuellement restaurant. Etudierait toutes propositions. MURS et FOND. Ecrire à Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle - 75009 PARIS, sous no 4957, qui transmettra.

constructions neuves

240 APPARTEMENTS SUR 320 SONT DEJA VENDUS A EVE

Pourquoi ?

Prix fermes, définitifs, frais de notaire compris.
Studios (40 m2 + balcon) de 204 000 F à 215 000 F
3 pièces (92 m2 + balcon) de 380 000 F à 510 000 F
5 pièces (131 m2 + balcon) de 660 000 F à 684 000 F
Exemple de financement du 3 pièces à 380 000 F
Apport de 150 000 F et mensualités de 1 840 F (pendant les 2 premières années).
Charges : montant garanti pendant 2 ans.
Livraison : juillet 1975
Eve à la Défense : sortie no 6 sur le Bd Circulaire.
Visite de l'appartement-témoin au 29e étage tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi. Nocturne jeudi, jusqu'à 22 h. (tél. : 775-85-37).

PROMOGIM

9, Avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. 225 30-60 et 61

PARIS 20e
Résidence Réunion 42
40-42, rue de la Réunion
Appts de 2 pièces à vendre. Bureau de vente s/place lundi et jeudi de 14 h. à 18 h. 30. S.O.G.E.I., 331-65-61 +.

7e PRES DES MINISTERES

7, RUE AUGEREAU

LIVRABLES IMMEDIATEM.
STUD. 32 m2. Balc. 7 m2. 265.000
2/3 p. 60 m2. Balc. 13 m2. 447.600
3/4 p. 94 m2. Balc. 19 m2. 746000
GD DUPLEX + TERRASSES
Garages 35.000 F
mard. 15-18 h. Vend. 14-17 h.
NEVEU et Cie 527-51-84

DEAUVILLE

Dans quartier résidentiel en bordure de mer 1 à 4 P. + duplex habitables 4e trim. 1975

AGENCE HOINVILLE

14 - BLONVILLE-SUR-MER Tél. : (31) 87-90-13

et M. REIX 150, bd F.-Moureaux TROUVILLE - Tél. : 88-15-84.

immeubles

PROVENCE. Centre Var, affair. unique : authentique moulin à huile restauré XVIe siècle. Inférieur à 1.200 F le m2. A enlever. Tél. : 084-37-84.

7e JE VENDS DIRECTEMENT
près rue de Sèvres
Extraordinaire pour placement MURS DE COMMERCE en pleine activité - Excellent rapport - Grande sécurité.

15e Saint-Charles
Boutique Coiffure
Plus de bail - Eviction en cours
Très bon rapport
M'appeler au 325-56-78

LE PERREUX. Av. principale IMMEUBLES DE RAPPORT 41.000 F l'an, 900 m2 terrain. Prix 470.000 F. Tél. 303-56-62.

Voir la suite de notre immobilier en page 26



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,69	IMMOBILIER		
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02	Achat — Vente — Location	24,00	28,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21	AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
Offres	30,00	35,02	PROPOSITIONS COMMERC.		
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"			CAPITAUX	60,00	70,05
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03	OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

A. MAILLOT Spéc. Dep. 1961 Loue ss pas de porte, ttes surf. 293-45-55 + 522-19-10.

XVe FRONT DE SEINE Imm. indép. livr. 1er sem. 76 Total : 3.000 m² de BUREAUX DE MONCAN. Tél. ALM. 82-94.

EURO BUILDING
Paris - Porte de Pantin
100 mètres métro et périphériq., reste à louer 2 bureaux : 71 et 150 m2 en étage : 450 F le mètre carré. 450 m2. r.-de-ch. avec magasin : 350 F le mètre carré. Gd standing Park. - Téléph. 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

A LOUER Bur., rue Pascal-5e. ECO, 344-55-59, heures bureau.

fonds de commerce

Vends ou échange apr. 8 ans bne gestion fonds antiquités, broc., éventuell. murs, gde surface de vente, atel. ébénist. etc. Saison été-hiver, sans concurr., pays en plein essor, région Sud-Est. Ecr. no 8.224, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cède Cafétéria Restaurant Bar, lic. IV, dans centre comm. Sud-Finistère. Tél. (98) 94-01-18.

pensions

Recomm. hôt., pens. demi-pens., gd cft, TV, calme, jard., quart. résid., 149, bd Malesherbes (17e).

échanges

P. à P., nf. 85 m²+170 m² terrasse à la Défense contre 150 m² 8e, 16e, 17e, Neuilly, Boulogne. (Téléphone : 775-83-61.)

propriétés

A VENDRE Port Deauville MARINA avec appontement pour bateau de 8 m. Prix intéress. Sortie de Caen, rte de Paris, MANOIR 18e à rest., av. terr. à volonté de 7.000 à 39.000 m². Px intéressant, discrétion assur. Ecr. no 8.222 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

A vendre dans le Jura français MAISON FAMILIALE 4 chambres. Conviendrait particul. comme résidence second. A proximité d'une piscine chauffée. Verger 11 a., avec rivière et arbres fruitiers. Agence Immo. SYLVA, av. Gare 14 a, CH - 2114 Fleurier (SUISSE).

Région de Montpellier très beau domaine de 246 ha dont 50 ha vignes VDQS, très bel environnement boisé. Grands bâtiments de caractère, cave, mise en bouteilles, très bon rapport prouvé. Ecr. Jacques DIDIER, ingénieur agricole, 3, r. Moniardin Nîmes Tél. : (66) 67-53-37.

Sur coteau dominant Dordogne, vue splend., part. vend maison anc., jdin, bel int. rust., restauré, chem., eau, élec., w.-c. Venez à Pâques 96000 urg. à déb. Tél. : GATTI (16) 45-95-73-47.

châteaux

Château Orbec, tr. b. état, 30 p., entouré bois, calme absolu, conv. égalem. pr collectivités. Prix : 350.000 F, avec 2 ha, ou 500.000 av. 7 ha. 1/2, fac. paiem. Ecr. Demaegdt, 12, av. Gare, 27160 Romilly-s.-Andelle. T. 148 Pîtres.

terrains terrains

DANS LA FORET
du HAUT PYLA
sur le BASSIN D'ARCACHON
15 Terrains à bâtir entièrement viabilisés de 1.000 à 1.300 m2 de 77.000 à 99.000 F
Pour tous renseignements : Tél à BORDEAUX (56) 50-90-20 ou s'adresser S.I.A BUREAU CASTELVIN, boulevard Alfred-Daney - 33000 BORDEAUX.

Partic. vend Terrain à bâtir en BOURGOGNE à MEURSAULT Viabilisé - 4.250 m² - Px intéress. 15 F le m². Tél. : (80) 21-21-58.

viagers

VIAGER LIBRE
Part. à part. vd appt F4 75m², gar., cave, tt conft, ét. impec. pte rés. calme Anglet-Biarritz 70.000 + 550, 1 tête 73 a. Tél. : (59) 24-46-25 ou écrire 199.575. HAVAS BIARRITZ.

PASSY LIBRE Très bel appartement récent 104 m2 (liv. 37 m2 + 2 ch.). 230.000 cpt + rte 3.800 ms, 2 t. 80 a. DECOBERT, 742-20-06.

villégiatures

A louer Corse, proche Porto-Vecchio : VILLA 6 personnes, 700 m plage. Juill.-août 3.000 F, sept., 1.500 F. Tél. (81) 80-88-17.

STE-MAXIME, belle villa bord mer 9 pces ppales, téléph., jard. garage, accès direct plage. Juin 3.000 F ; août 7.500 F. SANGLIER - NAT. 31-67.

villas

COTE D'AZUR Saint - Andrieu dans un parc de 25.000 m² petit village provençal dominant la mer et l'hippodrome avec sa piscine et son tennis au calme 37 villas seulement, 1re, 2e et 3e tranches vendues, 4e tranches : 2 à 5 pièces : 170.000 à 380.000, très larges facilités par promoteur. Bureau de vente et villa témoin. S.O.P.E.C., 13, bd Kennedy, Cagnes/Mer 31-29-72.

EVIAN-LES-BAINS
bord lac Léman, plage privée. VILLA avec beaucoup de cachet 9 p., cuis., bns, tél., logement des gardiens, parc de 2.500 m². Prix : 900.000 F. T.I.T., 13 pl. J.-Mercier, 74200 THONON. Téléphone : (50) 71-07-62.

Flanc coteaux MONTMORENCY
VUE panoram. P. Sud. Belle VILLA s/ss-sol : hall, séjour double, vaste terras., bureau, gde cuis., 3 chbr., bns + cab. toil., dressing, salle de jeux. Jard. paysagé avec pièce d'eau et barbecue 850 m2 · RARE 550.000 F, avec 110.000 F CPT. TEL : 989-60-60

exclusivités

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis — 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93

appartem. vente

Paris

Quartier Latin placement studios et 2 p. lux. rénovés ODE. 95-10

14e PLEINE VERDURE Pr. Pte Châtillon ODE. 95-10 5 p., 2 bns. TEL. ASC. PARK. GRANDS BALCONS Soleil

DUROC, 2 p., 4e étage. Bien distrib. cft. Tél. 195.000 F. s/pl. 9, rue Mayet, mardi 25 10-18 h. ou sur rendez-vous — 337-88-14.

PELLEPORT. Im. PDT rav. fr. B. 2 p. Cuis. Bns. Tél. Balc. Cave 5e ét. ss asc. Loyer payé par not. Sté. 130.000 F — 555-04-80.

17e Résident. Immeub. récent. Oble living + ch. Bs WC. Tél. Px 390.000 F. LAB. 13-09.

17e PL. CLICHY. Ds imm. p. de t. Gd double living + chbre. 75 m². Tél. Chbre serv. Prix 270.000 F. - LAB. 13-09.

ST-GERMAIN-DES-PRES 4 p. cuis., entr., bns, chauff. cent., à mod. 544-50-46.

VANEAU 2 pièces, cuis., s. de bns, chff. cent. 210.000 F. - TUR. 97-81.

Région parisienne

NEUILLY-BAGATELLE Imm. récent, 2 p. 60 m², tél. Px : 380.000 F - LAB. 13-09.

appartem. achat

Recherche Paris 15e, 7e arr., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles, PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

locations non meublées

Offre

PARIS (16e)
58, rue des Belles-Feuilles ds imm. stg. 2/3 p. cuis. équip. + bns. Tél. moq. calme 2 asc. S'adresser au gardien 14-17 h. KLE 77-42

MONTPARNASSE Imm. neuf Jam. habités. BON STANDING 3 p. tt cft TEL. Park. 1.500 F 2 p. tt cft TEL. Park 1.300 F STUD. tt cft TEL. Park. 1.100 F — 555-73-54.

Demande

INGEN. ch. DIRECTEMENT 4 à 6 pièces ou PAVILLON Versailles ou env. — 950-24-70

URGT rech. 2, 3, conft tél. 15e - 16e - 17e. 1.000 à 1.500 F. Alme Bernard, 576-88-11

constructions neuves

CHAILLOT - COLLINE
Abords jardins du Trocadéro
Au grand calme :
Luxueuse résidence CHARDIN 6-8, rue Chardin - Mo PASSY
Reste, exposition soleil : un superbe duplex 6 P., 120 m2, terrasse de 18 m2 + balcons ; un 3 Pièces + jardin ; un 3 Pièces, 70 m2.
Habitables fin mars 1975.
PRIX FERME Appart. témoin s/place, 14-19 h (sf dimanche). Téléphone : 527-33-20 - 622-16-08.

propriétés

Ancien Moulin à eau, 40 km Royan, excel. état, rivière à truites, 6 p. tt cft. Promotel SA « le Sellery », tél. (46) 93-28-01 LA CLISSE 17600 SAUJON

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité de construire. Tél. : 58 CERDON-DU-LOIRET par GIEN

viagers

Estimation gratuite Discrétion F. CRUZ S. A. - 265-68-90 8, r. La Boétie

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

châteaux

EN SAINTONGE ET PERIGORD VERT
Petit château restauré XIIe-XVe à 1 h. 30 Royan, lim. Périgord Vert-Saintonge boisée 70 ha seul ten. (parc et 50 ha semis pins) panor. 9 ch., cuis. salon s.-à-m. bureau, tt cft garages, 320 ha contig), ph. et rens.s/de boxes p. chevaux (pos. meubles anc. comp. et acquis, poss. 320 ha contigus) phot. et rens. s/dem.

Beau logis Saintongeais : vue sur Estuaire Gironde, près Royan, parfait état. Tt confort 10 chb. Tennis couvert, maison gardien, dépend. garages, parc 2 ha, arbres cent., clos.

Joli Castel sortie ville, 30 km Royan dans parc clos, fontaines lum., 10 pièces impec. Tout confort, garages 2 voit.

PROMOTEL S.A. « le Sellery » tél. (46) 93-28-08. LA CLISSE. 17600 SAJON

domaines

CHATEAU-Domaine élevage en S.C.I. (Périgord) 250 ha partie irrigable. Très beau château XIVe et XVe, parfait état, partie classée. 7 jolies métairies bâtiments pour 350 bêtes. 200 vaches limousines sélection, et suite (exportation) 6 tracteurs vente en entier ou par division. Renseig. à acquéreur sérieux.

La plus belle propriété de CHARENTE-MARITIME 10 km de Royan, 103 ha seul tenant, gentilhommière équipe. moderne, maison de gardien. Px et rens. compl. à acq. sér.

Région BELLAC : 100 ha seul tenant : ancien Relais de poste rest. 2 mais. pers. Ferme mod.

PROMOTEL S.A. « Le Sellery » Tél. (46) 93-28-01 LA CLISSE 17600 SAUJON

pavillons

Chasse de courses ENGHIEN Coquette villa impecc. Séjour + gde chbre, cuis., s. de bns. garage, jdinet. 175.000 F avec 35.000 F compt. — 989-31-74.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30 au **233.44.31**
pour tous renseignements: **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

POLICE

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR VEUT FAIRE CESSER CERTAINES MÉTHODES DE DÉMARCHAGE DONT USENT DES SYNDICATS.

Le ministère de l'intérieur a demandé que des poursuites soient engagées contre des syndicats de policiers qui offrent au public, en échange d'abonnements à leurs revues, une carte dont la présentation peut laisser supposer qu'elle vaudra à son titulaire des facilités de la part des services de la police. *« Ce démarchage est accompli en violation de la loi qui interdit des opérations de ce type en vue de recueillir des abonnements »*, précise le ministère, et l'éventuelle carte délivrée aux souscripteurs *« ne peut en acun cas et d'aucune façon les faire bénéficier d'un quelconque privilège de la part des services de police »*.

La démarche du ministère de l'intérieur vise notamment la Fédération générale des syndicats C.G.T. de la police nationale qui publie dans ces conditions une brochure intitulée *France-polices*. Cette organisation tient, pour sa part, à faire savoir que :

« 1) Cette revue de caractère professionnel a pour but de donner des informations correctes sur le service public qu'est la police nationale :

» 2) Cette revue, éditée sous la responsabilité de la section fédérale des retraités, n'avait pas à recevoir l'autorisation du ministre de l'intérieur pour recueillir des abonnements, les statuts spéciaux ne visant que les personnels actifs :

» 3) Dans la lettre proposant les abonnements, il n'est indiqué à aucun moment que ceux-ci permettront d'obtenir un privilège quelconque des services de police et encore moins de s'adresser à ceux-ci. »

La Fédération C.G.T. estime que la décision ministérielle *« s'inscrit dans le cadre général de l'attaque que le gouvernement déploie à l'encontre du mouvement syndical »*.

LES EFFECTIFS DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE ONT AUGMENTÉ DE TRENTE MILLE HOMMES DEPUIS 1968

Entre le 1er janvier 1969 et le 31 décembre 1974, plus de 18 000 emplois nouveaux ont été créés dans les divers services de la police nationale, et 1 600 autres vont l'être au cours de la présente année.

En donnant à M. Maurice Ligot, député du Maine-et-Loire (Union centriste), la mesure de l'effort accompli en sept ans pour augmenter les effectifs de police (+ 22,3 %), M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, explique que « l'accroissement de la criminalité, qui se manifeste aussi bien dans les grandes agglomérations qu'en milieu rural, a amené le ministère de l'intérieur à renforcer très sensiblement les effectifs des services de police ».

Pour sa part, la gendarmerie nationale a vu, entre le 1er janvier 1968 et le 1er janvier 1975, ses effectifs croître de 8 882 militaires d'active (+ 15 %), auxquels il convient d'ajouter 4 025 appelés du contingent servant dans les gendarmes auxiliaires qui, s'ils ne participent pas pleinement au travail de police, occupent des emplois administratifs et techniques dont ils libèrent les gendarmes d'active. Pour 1975, il est prévu de créer 1 360 emplois nouveaux : 960 de personnels d'active (29 officiers, 931 sous-officiers) et 400 de gendarmes auxiliaires.

En sept ans, les effectifs de la police et de la gendarmerie auront donc été accrus de 30 000 hommes.

CARNET

Naissances

— M. Gilles Amédée-Manesme et Mme, née Marie Danielle B. Lambert de Guise, ont la très grande joie de faire part de la naissance de leur fille

Anne Sophie.
Paris, le 19 mars 1975

Fiançailles

— On nous prie de faire part des fiançailles de
Mlle Hala Abdelnour,
fille de Me Saad Abdelnour et de Mme, née Hoda Mishriki,
avec
M. Jean-Fahim Bakhoum,
fils de M. Jean Bakhoum et de Mme, née Colette Leclerc.

Décès

— Amplepuis - Thizy - Paris - Porticcio - Ajaccio.
Le personnel des Etablissements Jean Biolay S.A. a la douleur de faire part du décès subit de
M. Robert-Jean BIOLAY,
son très estimé président-directeur général.
Le personnel invite ses amis à venir témoigner de leur sympathie à la famille et à rendre un dernier hommage lors des funérailles qui auront lieu aujourd'hui lundi 24 mars 1975, à 15 h. 30, à Amplepuis

— Mme Marcel Bloc,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel BLOC,
survenu le 20 mars 1975.
13, rue Gambetta,
54300 Luneville.

— Mme Valentin Bloch,
M. Didier Bloch,
Les familles Marcel Bloch et Ryziger.
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Valentin BLOCH,
Les obsèques auront lieu mardi 25 mars à 14 h. 15, au cimetière Montparnasse, 54, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Marcel FRANCK,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite national,
conseiller honoraire
du commerce extérieur de la France.
Ses obsèques auront lieu mardi 25 courant
On se réunira à 14 h. 30 au cimetière Montparnasse (entrée 5, rue Emile-Richard).
De la part de
Mme Marcel Franck,
M. et Mme Jacques Dennery et leurs enfants,
M. et Mme Claude Franck et leurs enfants.
12, rue du Mont-Valérien,
Saint-Cloud.

— La direction et le personnel de la société Les vaporisateurs Marcel Franck
ont le regret d'annoncer le décès de
M. Marcel FRANCK,
ancien président-directeur général,
fondateur de la société.
51, rue de Rébeval,
75019 Paris.

— Rennes - Rouen - Paris.
M. Bernard Le Graverend, son fils.
M. Maurice Le Graverend, son frère
M. et Mme Hannier.
Mme Yvonne Le Graverend.
Ses beau-frère et belles-sœurs.
Et ses amis.
font part du décès de
M. Marcel LE GRAVEREND,
chevalier de l'ordre du Mérite,
directeur régional honoraire
du Crédit lyonnais,
survenu dans sa soixante et onzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 mars à 10 heures, en l'église Saint-Germain à Rennes.
Réunion à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, avenue Aristide-Briand,
Rennes.

— M. et Mme Michel Duchamp.
Mlle Antoinette Pelletier.
M. et Mme Jacques Pelletier et leurs enfants.
M. et Mme Etienne Pelletier et leurs enfants.
Mme Jacques Stagnaro et ses filles.
Les familles Boyer, Beutter, Perrin-Pelletier, Gros, Petit, Sanguinede, Frey.
Mlle Laurence Charpenet,
ont la douleur de faire part du décès de
l'ingénieur militaire en chef
Henri PELLETIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
rappelé à Dieu le 15 mars, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
L'inhumation a eu lieu à Andlau (Bas-Rhin).

Une messe sera célébrée à Paris à son intention, le 26 avril à 12 heures, en sa paroisse Saint-Pierre du Gros-Caillou.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme P. Silva-Coronel, son fils Frédéric.
Le docteur, Mme B. Mendelsohn et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul SILVA-CORONEL,
écrivain.
le 16 mars.
142, rue de Courcelles.
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Jean WOLFF,
préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
survenu subitement à Paris le jeudi 20 mars 1975.
De la part de
Mme Jean Wolff, son épouse,
M. Robert Wolff,
Mlle Suzanne Wolff,
M. Pierre Wolff,
Ses frères et sœur,
Ainsi que tous ses parents et alliés.
Réunion à l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e, le mercredi 26 mars à 10 h. 30
L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité
Ni fleurs, ni couronnes.
16, résidence Boieldieu,
92800 Puteaux-La Défense.

[Né en 1909 à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), ancien directeur du cabinet de M. Marcel-Edmond Naegelen, ministre de l'éducation nationale (1946-1947), puis gouverneur général de l'Algérie (1948), M. Wolff a été préfet des Deux-Sèvres (1951), de la Vendée (1956), des Basses-Pyrénées (1960) et de la Charente en 1961 avant d'être placé, en 1966, en position de congé spécial.]

Remerciements

— La famille de
Fabienne JEAN-BERNARD,
née Bonnefon-Crapone,
remercie vivement tous ceux qui se sont associés à sa peine et lui ont témoigné leur sympathie.

Anniversaires

— A tous ceux qui gardent vivant le souvenir de
Joseph BUISSON,
les siens demandent une union de prières et de pensées en ce premier anniversaire de sa mort.

— Pour le troisième et douloureux anniversaire de la mort de
M. Ernest WERNER,
une affectueuse pensée est demandée, en ce 25 mars, à ceux qui l'ont connu et aimé, par son épouse.
57530 Courcelles-Chaussy.

Communications diverses

— Les clubs Eurafrique 2000 organisent un dîner-débat mercredi 26 mars à 20 h. 30, au Cercle suédois, 242, rue de Rivoli (Paris-1er). M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat aux finances, parlera des nouvelles méthodes de préparation du budget de l'Etat. Inscriptions : Eurafrique 2000, 21, rue d'Auteuil, 75016 Paris. Tél. : 520-54-98.

Visites et conférences

MARDI 25 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 31, rue Condé, Mme Carcy : « Le palais du Luxembourg et le Sénat ». — 15 h., entrée de l'église, côté métro Halles, Mme Chapuis : « Liszt à l'église Saint-Eustache ». — 15 h., marches de l'Opéra, devant la statue de la danse, Mme Legregeois : « De l'Opéra à la Défense par le R.E.R. ». — 15 h., devant l'église, Mme Lemarchand : « Saint-Germain-des-Prés et son quartier ». — 15 h., entrée, côté Neuilly, Mme Pennec : « Floraison des tulipes à Bagatelle ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 2, place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée, ses jardins et ses mosaïques » (Mme Hager). — 15 h., métro Belleville : « Le village de Belleville » (Jadis et Naguère). — 15 h., cour Carrée, entrée rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et la Saint-Barthélemy » (M. de la Roche). — 14 h. 30, 11, quai Conti : « Les ateliers de la Monnaie et l'exposition Louis XV » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Hubert Larcher : « Aspects de l'anthropodynamique » (L'Homme et la Connaissance).



CARNET

Naissances

Fiançailles

Décès

Remerciements

Anniversaires

Communications diverses

Visites et conférences

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



Formation professionnelle

● *Formation permanente des élus locaux.* — L'université de Paris I et le CEREP continuent leur programme de stages destiné notamment aux élus locaux, et qui a pour objet l'initiation et le perfectionnement à la gestion et au droit des collectivités locales. Ces stages de fin de semaine sont organisés pour l'instant à Paris (tour Maine-Montparnasse) et ont lieu du vendredi 14 heures au dimanche 17 heures.

★ Renseignements : Problèmes pédagogiques et entretiens, MM. F.-X. Aubry et Didier Wolf, université de Paris-I, 12, place du Panthéon, téléphone 326-21-50, poste 316. Inscriptions et ingénierie pédagogique, MM. Jean Valérien et Jean-Philippe Astoin, CEREP, 33, avenue du *Maine*, boîte postale 5, 75755 Paris Cedex 15, téléphone 538-14-18, postes 10-63, 10-41 ou 10-18.

P.T.T.

● *Yvetot à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants d'Yvetot (Seine-Maritime), en composant *le 16*, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif interurbain 35, suivi des six chiffres du numéro demandé.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 109

HORIZONTALEMENT

I. Certains n'y voient que du feu ; Point noir. — II. Témoigner d'une certaine civilité ou d'un respect hiérarchique ; Bienheureux. — III. Lettre ancienne ; Plus ou moins cher au cœur du frère ou de la sœur. — IV. En Epire (orthographe admise). — V. Infime élément des œuvres de Victor Hugo ; Groupe de brillants sujets. VI. — A moitié ruinés ; Souvent cité dans des textes juridiques. — VII. Orientation ; Terme musical. — VIII. On en prend et on en laisse. — IX. Encombrent un couloir ; Câble. — X. Point de départ d'une interminable série ; Sigle. — XI. Terre ; Au Mexique, est voué à la corde.

VERTICALEMENT

1. Variété de mouche ; Concourent à un arrosage intensif. — 2. L'eau salée leur serait fatale ; Tissu. — 3. Ingénieur français (épelé) ; Sans doute fut-il victime plus d'une fois d'une fièvre de cheval. — 4. Canton de France. — 5. Porteurs de bois ; Pièces de résistance. — 6. Convertirai en liquide. — 7 Fin de participe ; Leurs pommes sont incomestibles. — 8. Certains attendent parfois la nuit pour l'aborder ; Est sur le Pô. — 9. Avec lui, il y a de quoi perdre la *tête* ; Désigne abréviativement un total épanouissement nocturne.

Solution du problème n° 1 108

HORIZONTALEMENT

I. Sapins ; Dé. — II. Odes ; Edit. — *III. Unité* ; Age. — IV. Pènes ; Met. — V. Iseran ; Se. — VI. Ua. — VII. A.R. ; Lia. — VIII. Nièce ; On. — IX. Testament. — X. Nue (nuage) ; muse. — XI. Ossètes.

VERTICALEMENT

1. Soupirant. — 2. Acnés ; Riens. — 3. Peines ; Esus. — 4. Ister ; Artée. — 5. Esaü ; Ae. — 6.S.E. ; Na ; Mme. — 7. Dam ; Eus. — 8. Digestions. — 9. Etêté ; Antée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 mars à 0 heure et le mardi 25 mars à 24 heures :

La France restera sous l'influence de masses d'air océanique humide et instable, dirigées par les basses pressions axées de la mer de Norvège à l'Italie.

Mardi 25 mars, sur l'ensemble du pays, le temps sera variable, généralement nuageux et frais avec des averses éparses. La matinée sera localement brumeuse dans les régions de l'Est et du Nord-Est, où de faibles gelées auront encore lieu au lever du jour. Des éclaircies assez belles se produiront passagèrement de la Bretagne à l'Aquitaine, ainsi que sur le Midi méditerranéen, où les vents, de secteur nord-ouest, demeureront assez forts. En montagne, il neigera par moments à partir de 600 mètres environ, mais des averses de neige sont également possibles en plaine sur le Nord et le Bassin parisien.

En toutes régions, les températures demeureront relativement basses pour cette époque de l'année.

Lundi 24 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,5 millibars, soit 757,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mars ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Biarritz, 11 et 5 degrés ; Bordeaux, 12 et —1 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 8 et 4 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 6 et 2 ; Dijon, 5 et 1 ; Grenoble, 4 et 2 ; Lille, 8 et 3 ; Lyon, 6 et 3 ; Marseille, 11 et 6 ; Nancy, 7 et —2 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 9 et 4 ; Paris-Le Bourget, 6 et 2 ; Pau, 9 et 2 ; Perpignan, 11 et 7 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 9 et —3 ; Tours, 9 et 3 ; Toulouse, 10 et 4 ; Ajaccio, 11 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et —1 degré ; Athènes, 15 et 11 ; Bonn, 11 et —4 ; Bruxelles, 10 et 2 ; Le Caire, 27 et 16 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 8 et 2 ; Genève, 7 et 0 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 10 et 5 ; Madrid, 15 et 4 ; Moscou, 6 et —2 ; New-York, 12 et 7 ; Palma-de-Majorque, 16 et 1 ; Rome, 9 et 5 ; Stockholm, 7 et —2 ; Téhéran, 16 et 7.

SITUATION LE 24-3-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 mars 1975 :

DES DECRETS

● *Déclarant* d'utilité publique un projet de construction d'une déviation dans le département de la Vendée et lui conférant le caractère de route express ;

● Portant application de l'article 6 (3°) de la loi n°64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la mesure de la consommation conventionnelle de carburant des voitures particulière.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	168 F	232 F	390 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
(En application du règlement de la tranche, le classement des séries est déterminé *en fonction de l'ordre d'arrivée du cheval le mieux placé de chacune d'elles*)

Classée première : la série 7 (Azurol)
Classée deuxième : la série 3 (Rosée)
Classée troisième : la série 4 (Las Adaldes)

Terminaison	Finales et numéros	dans la serie 7 (F)	dans la serie 3 (F)	dans la serie 4 (F)	dans les 5 autres series (F)
1	1	250	néant	néant	néant
	05 791	1 000	500	400	300
	17 221	1 000	500	400	300
	03 271	5 000	1 000	500	400
	1 181	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 961	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 321	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 821	20 000	10 000	4 000	2 000
	17 701	30 000	5 000	1 000	500
2	2	250	néant	néant	néant
	15 792	1 000	500	400	300
	17 222	1 000	500	400	300
	03 272	5 000	1 000	500	400
	8 842	20 000	10 000	4 000	2 000
	17 702	30 000	5 000	1 000	500
	05 792	100 000	40 000	20 000	10 000
3	3	250	néant	néant	néant
	05 793	1 000	500	400	300
	17 223	1 000	500	400	300
	33	2 000	1 000	500	250
	13 273	5 000	1 000	500	400
	503	10 000	4 000	2 000	1 000
	3 973	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 833	22 000	11 000	4 500	2 250
	7 703	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 303	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 163	20 000	10 000	4 000	2 000
	07 703	50 000	15 000	5 000	2 500
	03 273	500 000	100 000	40 000	20 000
	17 703	3 020 000	510 000	104 000	42 000
4	4	250	néant	néant	néant
	44	2 000	1 000	500	250
	05 794	1 000	500	400	300
	17 224	1 000	500	400	300
	03 274	5 000	1 000	500	400
	5 924	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 104	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 314	20 000	10 000	4 000	2 000
	17 704	30 000	5 000	1 000	500
5	5	250	néant	néant	néant
	05 795	1 000	500	400	300
	17 225	1 000	500	400	300
	15	2 000	1 000	500	250
	65	2 000	1 000	500	250
	03 275	5 000	1 000	500	400
	015	12 000	5 000	2 500	1 250
	305	10 000	4 000	2 000	1 000
	0 185	20 000	10 000	4 000	2 000
	0 365	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 485	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 685	20 000	10 000	4 000	2 000
	17 705	30 000	5 000	1 000	500
6	6	250	néant	néant	néant
	05 796	1 000	500	400	300
	17 226	1 000	500	400	300
	03 276	5 000	1 000	500	400
	9 096	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 976	20 000	10 000	4 000	2 000
	17 706	30 000	5 000	1 000	500
7	7	250	néant	néant	néant
	05 797	1 000	500	400	300
	07 227	1 000	500	400	300
	03 277	5 000	1 000	500	400
	537	10 000	4 000	2 000	1 000
	1 167	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 557	20 000	10 000	4 000	2 000
	17 707	30 000	5 000	1 000	500
	17 227	100 000	40 000	20 000	10 000
8	8	250	néant	néant	néant
	05 798	1 000	500	400	300
	17 228	1 000	500	400	300
	03 278	5 000	1 000	500	400
	17 708	30 000	5 000	1 000	500
9	9	250	néant	néant	néant
	05 799	3 000	1 500	900	550
	17 229	1 000	500	400	300
	99	2 000	1 000	500	250
	03 279	5 000	1 000	500	400
	939	10 000	4 000	2 000	1 000
	0 179	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 869	20 000	10 000	4 000	2 000
	17 709	30 000	5 000	1 000	500
0	0	250	néant	néant	néant
	05 790	1 000	500	400	300
	17 220	1 000	500	400	300
	00	6 000	3 000	1 500	750
	03 270	5 000	1 000	500	400
	6 240	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 280	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 100	26 000	13 000	5 500	2 750
	17 700	35 000	8 000	2 500	1 250

(1) Les lots de 250 F sont attribués à l'exclusion de tout cumul aux billets de la série 7 qui ne bénéficient d'aucun autre lot

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

PRIX du PRESIDENT de la REPUBLIQUE
Tirage du 22 mars 1975
75 — 14e
PROCHAIN TIRAGE LE 26 MARS 1975 A PARIS (Seine) 20 rue La Boétie

RELIGION

PAUL VI INVITE LES JEUNES à « dépasser la crise spirituelle »

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — C'est aux jeunes que Paul VI s'est particulièrement adressé au cours de la cérémonie du dimanche des Rameaux qui a eu lieu à Saint-Pierre de Rome.

Le pape a incité ses auditeurs à sortir de « *cet état de doute, d'incertitude, d'ambiguïté, dans lequel se trouve et s'agite une si grande partie de la jeunesse contemporaine* ». Il s'est inquiété de « *l'étrange tristesse que nous découvrons souvent au fond de l'âme des jeunes d'aujourd'hui et qui dénote comme un vide intérieur* ».

« *Il s'agit*, a ajouté Paul VI, *de dépasser la période de crise spirituelle caractéristique de l'adolescence qui parvient à la jeunesse, puis de la jeunesse à la maturité. Tant de jeunes grandissent avec les yeux fermés ou au moins myopes en ce qui concerne la direction spirituelle et sociale de leur chemin vers l'avenir !* »

● *Le Père John Magee*, Irlandais, trente-neuf ans, devient secrétaire privé de Paul VI, en remplacement de Mgr Bruno Bossi. Il aura *notamment* pour mission de s'occuper de la correspondance personnelle du pape.

Après douze ans de régression

LE NOMBRE DES VOCATIONS SACERDOTALES A AUGMENTÉ EN FRANCE DE 30 % EN 1974

Le nombre de nouvelles vocations sacerdotales, en France, a augmenté de 30 % en 1974 après douze ans de régression constante, révèle le Centre national de vocations (C.N.V.).

Ainsi, l'année 1974 a compté 194 nouveaux candidats à la prêtrise contre 151 seulement en 1973. Le C.N.V. estime cependant que « toute interprétation » de cette remontée semble prématurée tant qu'elle n'aura pas été confirmée « pendant plusieurs années ». Du reste, le chiffre total des hommes et jeunes gens inscrits en 1974 par les centres et groupes de formation en vue du presbytérat est de 1 509 contre 1 798 en 1973. La différence s'explique essentiellement par le nombre des ordinations en 1974 (170) et par les « départs vers le laïcat » (205).

Le C.N.V. indique encore que le nombre des vocations issues du monde ouvrier est actuellement de 73 et du monde universitaire de 118.

Enfin, 63 jeunes « en formation » effectuent leur service militaire, 57 sont dans la coopération, 7 sont inscrits comme « objecteurs de conscience ».

● *L'Amitié judéo-chrétienne de France* publie une nouvelle revue mensuelle, *Sens*, dont le premier numéro est consacré au document de la commission romaine pour les relations religieuses avec le judaïsme. Il comporte des commentaires de Pierre Dabosville et Michel Auzou, M. Paul Nothomb est rédacteur en chef. Siège de la revue : *11, rue d'Enghien*, Paris 75010. Abonnement : France, 20 F. Etranger, 25 F. C.C.P. Amitié judéo-chrétienne, 6758-12 Paris.

PLUS DE CENT MILLE RELIGIEUSES ET MOINS DE VINGT MILLE RELIGIEUX EN FRANCE.

Les religieuses sont actuellement cinq fois plus nombreuses que les religieux de France. On compte plus de cent mille femmes ayant prononcé des vœux qui les engagent dans une congrégation ou un institut de vie commune contre un peu plus de dix-neuf mille hommes placés dans les mêmes conditions.

Dans les ordres contemplatifs, les trappistes sont le plus nombreux (830) devant les bénédictins (780), les chartreux (130) et les cisterciens (35) ; dans les congrégations et les instituts actifs, les frères des écoles chrétiennes (2 016) devancent les jésuites (1 368), les dominicains (1 000), les assomptionnistes (900), les franciscains (800) et les capucins (800).

Les carmélites (3 000) sont les plus nombreuses des contemplatives avec les bénédictines (1 945), les visitandines (1 632), les clarisses (1 343), les trappistines (740) et les dominicaines (543). Dans les congrégations, on trouve 4 300 sœurs de Saint-Vincent de Paul, 1 400 petites sœurs des pauvres, 1 200 dominicaines, 1 100 augustines et 830 franciscaines. 8 476 religieuses sont actuellement en mission hors de France pour 3 736 missionnaires hommes.

Les religieuses ont fermé 1 435 maisons de 1970 à 1973 et elles en ont ouvert 1 000 nouvelles dans le même laps de temps. Le principal problème reste celui du vieillissement.

SOCIÉTÉ

LES HOMMES SE REBIFFENT

Afin d'enrayer « les excès du courant féministe qui se manifestent actuellement », une dizaine d'hommes, conduits par M. Antoine Leenhardt, avocat au barreau de Paris, ont décidé de créer le Mouvement de la condition masculine (M.C.M.P.) (1). Les hommes se rebiffent.

Le manifeste qui accompagne la création de cette association indique notamment, après avoir précisé qu'il ne s'agit pas d'« un groupement misogyne » : « L'importance donnée actuellement au rôle de la femme, pour opportune qu'elle soit, tout au moins dans un certain nombre de cas, ne doit pas en contre-partie faire oublier le rôle de l'homme, et encore moins l'asservir à la femme, ainsi que cela a tendance à se pratiquer, notamment dans certains pays d'outre-Atlantique. »

(1) 41, rue Pétion, 75011-Paris. Tél. : 700-83-28

VENTES

Au Palais Galliera

355 000 FRANCS UN BRAQUE 1942

La peinture moderne a pris possession des *cimaises de Galliera* au cours des dernières ventes nocturnes : Mes Laurin, Guilloux et Buffetaud notèrent 355 000 francs une toile de Georges Braque de 1942, *Nature morte à la pipe* (38 × 78) ; 95 000 francs, *Nu vert*, par Van Dongen (70 × 55) ; 90 000 francs, *la Cathédrale*, période de 1914 à 1920, du peintre tchèque Kupka (installé à Paris tout au début du vingtième siècle), et 30 000 francs une fraîche aquarelle niçoise de 1940, *la Terrasse* (48 × 65), par Raoul Dufy.

A L'HOTEL DROUOT

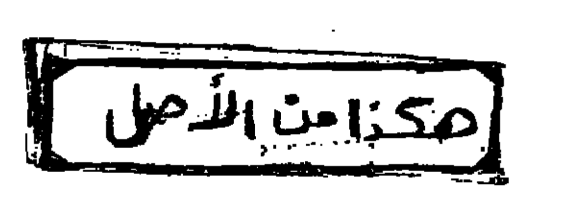
Mardi

EXPOSITION

S. 5 - Ameublem. Mes Boisgirard.

VENTE

S. 12 - Bons meubl. Me Peschateau.



La région parisienne

LES TOURS SONT-ELLES SURES ?

RÉCEMMENT, un immeuble du secteur Italie, dans le treizième arrondissement de Paris, s'est vu momentanément privé de chauffage et d'eau courante.

Voilà quelques semaines, la sortie sur les écrans français du film américain, la Tour infernale, *a conduit tout naturellement les habitants des grands ensembles à s'interroger sur les conséquences* — a priori *dramatiques — d'un incendie ou de tout autre incident technique grave.*

Un principe simple et une législation compliquée : c'est ainsi que pourrait se résumer la question de la sécurité dans les immeubles à grande hauteur (I.G.H.). Toute la réglementation élaborée entre 1967 et 1974 est axée sur ce principe : empêcher, en cas de sinistre, feu et fumées de se propager C'est là le premier point qui différencie un I.G.H. d'un immeuble « normal » où, en cas d'incendie, tous les occupants sont en principe rapidement évacués

Quant à la complexité de la législation un seul exemple suffira à la montrer : on trouve dans un I.G.H. de multiples « conduits » cage d'ascenseurs, escaliers, gaines techniques, monte-charges, vide-ordures, conditionnement d'air, monte-dossiers, etc.

Le feu ou la fumée ne doivent en aucun cas pouvoir se propager par ces conduits qui joueraient, en cas de sinistre et vu la hauteur des bâtiments, le rôle d'une véritable « cheminée ».

Or, chacune de ces installations soulève des difficultés particulières : ainsi un ascenseur agit comme un piston en se déplaçant à la vitesse moyenne de 3 mètres/seconde ; un vide-ordures non équipé risque de renvoyer le contenu des poubelles au visage des usagers. On comprend alors aisément qu'il y ait parfois plusieurs « écoles » défendant chacune des méthodes préventives différentes : celle du Centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.), des pompiers, de la préfecture de police... sans compter celle (et c'est parfois la plus efficace) que met au point un constructeur

Ainsi, les I.G.H. sont régis par des lois physiques particulières et l'on ne peut tirer parti de l'expérience acquise dans les immeubles moins élevés que de façon relativement limitée. Mais connaître ces lois physiques n'est pas suffisant. encore faut-il maîtriser dans leurs détails les techniques appropriées. Le C.S.T.B et les constructeurs eux-mêmes procèdent à des expériences, mais celles-ci demeurent limitées. Comme le déclarait un architecte : « Il faudrait que le feu soit mis dans les conditions réelles de fonctionnement d'une tour mais on ne peut tout de même pas incendier un immeuble habité pour voir si le dispositif de sécurité fonctionne... »

A ces difficultés d'élaboration, s'ajoute la délicate question de la responsabilité. Le constructeur, alors même qu'il est tenu d'appliquer strictement une loi de plus en plus contraignante, est le seul responsable de la sécurité. Quant à l'administration, on comprend qu'elle puisse hésiter à signer une réglementation préconisant telle ou telle technique, alors qu'un sinistre, toujours possible, pourrait venir prouver qu'elle n'est pas forcément efficace.

« Lorsqu'on aura mis le point final à cette réglementation, elle se révèlera si contraignante et si complexe, qu'on cessera de construire des tours. » *Simple boutade de promoteur, cette phrase exprime pourtant une réelle préoccupation des entrepreneurs — et des architectes.*

Dans bon nombre d'agglomérations françaises, et sans justification apparente, s'élèvent ces clochers du XX[e] siècle. « Il n'y a, *dit un promoteur,* que le prix du terrain pour expliquer le choix d'un I.G.H. Mais le coût de la construction et de l'entretien d'une tour est tel qu'il serait parfois plus économique de construire... dans l'autre sens. »

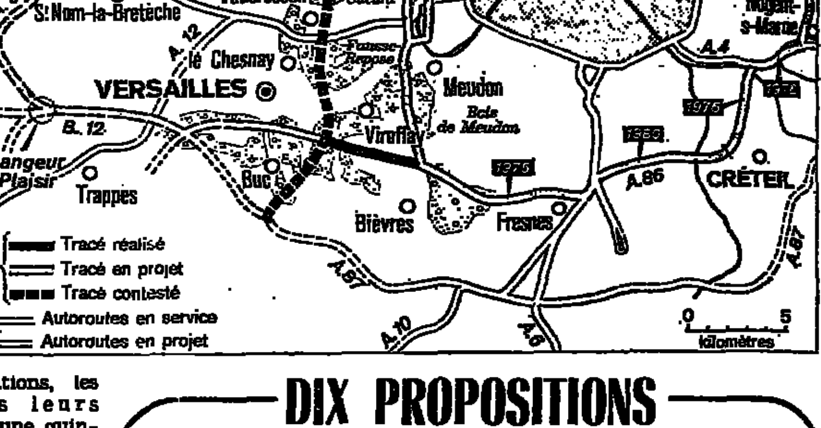
M.-Ch. R.

• L'Association pour la sécurité incendie et le désenfumage (ASID), créée à l'initiative des professions intéressées pour favoriser l'expansion de la sécurité incendie et du désenfumage, organise une série de cycles de formation professionnelle sur les aspects techniques, administratifs, législatifs, concernant la sécurité dans les I.G.H., les immeubles d'habitation, bureaux, parkings, etc.

★ ASID, 68, avenue Kléber, 75116 Paris Cedex 16, tél. 727-65-51.

L'AUTOROUTE A 86 DANS LA BANLIEUE OUEST

UNE BOUCLE DIFFICILE A BOUCLER



« LE dossier du tracé ouest de l'autoroute A 86 est actuellement sur le bureau du président de la République », a déclaré à Rueil-Malmaison M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie.

Le désaccord est, en effet, total entre treize municipalités hostiles à cette autoroute et ses partisans et on ne voit pas d'autre autorité que celle du chef de l'Etat pour dire s'il convient ou non de boucler cette grande route circulaire entre Viroflay (Yvelines) et Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). D'autant que la même révolte gronde à Fresnes et Chevilly-Larue (Val-deMarne) ainsi qu'à La Courneuve (Seine-Saint-Denis).

Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne a prévu la construction de trois rocades : le boulevard périphérique aux portes de Paris ; l'autoroute A 86 à 5-10 kilomètres, et la rocade A 87 un peu plus loin en banlieue.

Toutes trois devraient permettre de mieux répartir le trafic national qui converge par les autoroutes radiales (du Nord, du Soleil, de Normandie) vers la capitale, d'éviter ainsi une congestion du centre de la ville et de favoriser la circulation de banlieue à banlieue.

Le boulevard périphérique est achevé depuis deux ans, et il est déjà saturé. Les autorités régionales et les techniciens souhaitent donc construire A 86 au cours du VII[e] Plan afin de détourner la moitié du trafic actuel du boulevard périphérique.

Longue de 77 kilomètres, A 86 comportera, sur la plus grande partie de son parcours, deux chaussées de trois voies chacune. Elle supportera un trafic de 110 000 véhicules par jour. Son coût total approchera 4,5 milliards de francs ; 15 kilomètres sont ouverts à la circulation ; 16 sont en travaux et 8 déclarés d'utilité publique. L'achèvement de l'ouvrage est prévu pour 1980.

« La « toilette » en cours du schéma directeur, déclare M. Michel Fève, directeur des routes au ministère de l'équipement, *nous amènera à supprimer 150 kilomètres d'autoroutes en région parisienne, dont 60 kilomètres de radiales — comme A 5 — entre A 87 et le boulevard périphérique. Mais il ne nous semble pas souhaitable d'abandonner la rocade A 86, car les déplacements inter-banlieues vont doubler d'ici à 1985. »*

Entre Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Viroflay (Yvelines), on ne se montre pas du tout convaincu par cet argument. Treize maires (1), des milliers de pétitions et d'innombrables réunions publiques ont contraint, en 1973, M. Olivier Guichard, alors ministre de l'équipement, à suspendre la phase préparatoire de la construction d'A 86 dans l'ouest. Pourquoi une telle levée de boucliers en cet endroit ?

Il n'a jamais été facile d'y faire passer une route, même en 1939, année où germa l'idée des rocades parisiennes. Aussi les ingénieurs des ponts et chaussées ont-ils rassemblé dans l'ouest les autoroutes A 86 et A 87 en un tronc commun de douze voies et ont-ils imaginé de les enfouir dans les forêts domaniales de la Malmaison, de Fausses-Reposes et de Meudon. Pas d'expropriations, sources de lenteur et de dépenses, donc pas d'ennemis : l'idéal.

Ce calcul se serait montré juste si l'environnement n'était devenu dans les années 70 l'une des préoccupations du citadin. Devant les réactions hostiles des maires et des associations, les techniciens ont repris leurs crayons pour imaginer une quinzaine de variantes, mais ils n'ont jamais abandonné leur idée initiale.

Certes, ils ont réduit A 86 - A 87 de douze à six voies ; ils proposent aujourd'hui de recouvrir de dalles engazonnées 40 % du tracé, de dépenser 900 millions de francs et de rétrocéder aux collectivités locales 20 hectares de parcs urbains en remplacement des 70 hectares de forêts que « dévorera » l'autoroute. Mais leur tracé préféré demeure celui qui passe à travers bois.

« Ouvrons toutes les voies de la S.N.C.F. »

Du côté des partisans de l'autoroute A 86, on trouve le comité consultatif économique et social, le conseil d'administration du District de la région parisienne, la chambre de commerce de Paris, et M. Maurice Doublet, préfet de la région, qui déclare : *« Si ce n'était pas pour la boucler, il ne fallait pas commencer A 86, car la circulation régionale se fera à travers la voirie locale, qui est inadaptée, et ce sera une catastrophe. »*

Même son de cloche au cabinet du ministre de l'équipement, à la mairie de Bougival et à celle de Versailles. Selon M. André Mignot, sénateur (C.N.I.), et maire de cette ville : *« A 86 est une nécessité régionale, mais c'est aussi une nécessité locale, car elle mettra fin à la circulation intense des poids lourds qui traversent Versailles au grand dam des populations. »*

De M. Jacques Baumel, député U.D.R. et maire de Rueil, jusqu'à M. Gérard Martin, maire (sans étiquette) de Viroflay, l'autre bord n'est pas moins convaincu. C'est M. Yves Drans, président de l'Association de défense du quartier Belle-Rive et des Trianons, qui fait preuve de la plus grande véhémence : *« La rocade ne s'impose pas dans l'ouest parisien*, dit-il. *Le trafic lourd y est insignifiant. Si on redonnait aux usagers le goût des transports en commun, on débarrasserait la voirie des voitures inutiles. Utilisons A 88 et la voie sur berge B 14 pour la circulation régionale. Ouvrons toutes les voies S.N.C.F. aux voyageurs, et, à l'exemple de Stockholm et de Londres, abandonnons une rocade qui détruit irrémédiablement nos bois. »*

Les défenseurs des forêts, enfin, clament leur indignation par la voix de M. Francis Rinville, chef de centre de l'Office national des forêts à Versailles et conseiller technique du ministre de l'agriculture : *« Pour servir de « fenêtres » aux Parisiens, il faudrait 80 000 hectares de bois dans la région parisienne. Nous n'en avons que 12 000 hectares, et A 86 pourrait en dénaturer 400. Le bois de la Malmaison (200 ha), par exemple, risque ne plus être qu'un décor routier où on fera pisser son chien. Un point, c'est tout. Il est aberrant de supprimer un équipement indispensable pour en construire un autre. »*

Alors, faut-il boucler la boucle ? Cela paraît souhaitable si l'on veut décongestionner le boulevard périphérique, faciliter la circulation régionale et réduire les nuisances dues aux poids lourds. D'autant que les transports en commun ne peuvent concurrencer la voiture individuelle dans les zones d'habitat diffus comme la banlieue Ouest.

Encore faut-il trouver le tracé adéquat. Le plus mauvais est celui retenu par l'équipement et qui traverse les forêts. Une autre solution consisterait à faire passer A 86 au milieu des zones habitées, mais pourra-t-on l'imposer aux habitants de l'ouest parisien, électeurs pour la plupart de la majorité au pouvoir ?

Il ne reste alors que deux variantes possibles, dont M. Jacques Fragnier, maire adjoint de Viroflay, s'est fait l'avocat et sur lesquelles les services de l'équipement travaillent actuellement. A l'est du tracé actuel, il s'agirait d'aménager la voie B 14 sur les bords de Seine de façon à relier Gennevilliers au Petit-Clamart grâce à l'autoroute F 18. A l'ouest, l'autoroute A 86 pourrait rejoindre l'autoroute A 12 à Rocquencourt à travers les communes de Rueil et de La Celle-Saint-Cloud.

Dans une lettre qu'il a adressée le 14 mai 1974 au maire de Viroflay, M. Valéry Giscard d'Estaing écrit : *« La préservation des sites et en particulier des espaces naturels et boisés dans les régions où l'urbanisation a été bannie par le schéma directeur de la région parisienne est un impératif absolu. Les grandes circulations nationales amenées à contourner la région parisienne doivent respecter les zones naturelles et éviter au maximum les agglomérations existantes qu'elles risqueraient d'amputer et de dénaturer C'est très bien dit... »*

ALAIN FAUJAS.

(1) Garches, Meudon, Chatou, Rueil, Louveciennes, La Celle-Saint-Cloud, Vaucresson, Marnes-la-Coquette, Ville-d'Avray, Chaville, Viroflay, Jouy-en-Josas et Marly-le-Roi.

DIX PROPOSITIONS POUR SAUVER LE QUARTIER ITALIE

LA rénovation du secteur Italie est officiellement remise en cause (*le Monde* du 24 novembre 1974). Confiée par la Ville de Paris au secteur privé, elle intéresse 87 hectares dans le treizième arrondissement et comporte la construction de 18 400 logements et 450 000 mètres carrés de surfaces commerciales et de bureaux.

L'Association pour le développement et l'aménagement du treizième (ADA 13) vient de rendre publics *« dix principes pour racheter l'échec du quartier Italie »*.

Ces dix principes sont sommairement les suivants :

● UNE DENSITE PLUS RAISONNABLE. — *Pour les îlots où les* chantiers ne sont pas ouverts, la densité ne devrait jamais excéder le coefficient d'occupation des sols (COS) prévu dans la plus grande partie du treizième, soit 2,7.

● PAS DE DEMOLITION INUTILE. — Il faut renoncer à la démolition sauvage et totale. Dans chaque îlot, le principe doit être de conserver les immeubles qui disposent d'un certain confort.

● QUELQUES RECTIFICATIONS DE VOIRIE. — L'élargissement pour la circulation routière des principales artères du secteu. Italie doit être abandonné sous réserve d'une étude dans certains secteurs.

● CONSERVER ET AGRANDIR LES ESPACES VERTS ET LIBRES. — Tous les espaces verts de plus de 500 mètres carrés doivent être conservés et aménagés.

● UNE NOUVELLE DEFINITION DES EQUIPEMENTS. — L'installation des équipements devra être réexaminée en fonction des surfaces qui ne sont pas démolies. Ce devront être des équipements polyvalents.

● UN MEILLEUR EQUILIBRE DES LOGEMENTS. — Les immeubles à construire devront comporter un nombre suffisant d'appartements de quatre ou cinq pièces pour éviter la prolifération des studios ou des « deux pièces », qui entraînent un changement continuel de population rendant plus difficile la définition des équipements nécessaires.

● RELOGEMENT SOUS CONTROLE PUBLIC. — Les acquisitions foncières et le relogement des habitants devront être contrôlés par un organisme public auprès duquel les habitants seront représentés.

● UN CALENDRIER PRECIS. — Dans aucun îlot la rénovation ne devra commencer (y compris les acquisitions foncières) si une planification rigoureuse de la réalisation n'a pas été établie. Un bureau de contrôle devra vérifier la coordination des opérations et surveiller la réalisation du programme.

● DESIGNER UN RENOVATEUR. — Le mécanisme juridique actuel de l'opération doit être abandonné. Alors qu'il n'en existe pas aujourd'hui, un ou plusieurs rénovateurs doivent être désignés pour les îlots ou groupes d'îlots.

● ASSOCIER LES HABITANTS ANCIENS ET NOUVEAUX. — Les habitants doivent être associés, et le plus souvent possible avec voix délibérative, aux organes d'étude, de décision et de contrôle.

★ ADA 13, B.P. 339, 75624 Cedex XIII.

…sienne

LA BANLIEUE OUES…

DIX PROPOSITIONS POUR SAUVER LE QUARTIER ITA…

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

La coopération ferroviaire en Europe

Rails sans frontières

L'Union internationale des chemins de fer (U.I.C.) vient de présenter à la presse la station d'essais de Vienne-Arsenal en Autriche et le circuit d'essais de Velim en Tchécoslovaquie. Les différents réseaux mettent en commun leurs moyens d'études pour faire avancer la technique ferroviaire.

Les compagnies aériennes se plaignent souvent de la distance qui les séparent des constructeurs aéronautiques, hésitant à solliciter leur concours avant de lancer sur le marché un nouvel appareil. L'avion n'est jamais tout à fait celui qu'on attendait. L'exploitant subit parfois la loi du fabricant.

Les chemins de fer ne s'exposent pas à de tels déboires. Ils ont leurs laboratoires de recherches et d'essais. « C'est aux utilisateurs de définir leur matériel en fonction des besoins du marché », souligne M. Bernard de Fontgalland, secrétaire général de l'U.I.C. Aux Etats-Unis, on achète encore des locomotives Diesel sur catalogue. Presque ur survivance...

Il se construit, par an, plusieurs milliers de kilomètres de voies ferrées à travers le monde. Trois millions de wagons de marchandises circulent à l'intérieur de l'Europe. La sagesse impose aux différents réseaux de réunir leurs moyens d'études pour imaginer des trains qui se ressemblent. Il n'y a pas de secret d'Etat qui ...nne. Le rail sans frontières.

Il y a déjà un quart de siècle que l'U.I.C. s'est dotée d'un Office de recherches et d'essais (ORE), club de quarante-trois membres dont font partie la presque totalité des réseaux européens. L'ORE ne dispose pas en propre de bureaux d'études, de laboratoires et de circuits d'essais. Il utilise ceux que ses associés mettent à sa disposition. On travaille à l'économie.

L'ORE emploie en permanence seize ingénieurs seulement qui coordonnent les travaux des comités d'experts, désignés par les réseaux pour débrouiller une question. Depuis sa création, en 1950, l'Office, dont le siège est à Utrecht aux Pays-Bas, a publié sept cent onze rapports. Il en paraît un peu plus de quarante par an. Pour l'année en cours, le montant total des dépenses s'élève à 24 millions de francs.

La standardisation du matériel, le développement de l'automatisme, l'amélioration de la qualité du service : ce sont là des préoccupations communes aux membres de l'ORE, tout particulièrement aux réseaux européens trop mêlés les uns aux autres pour faire cavalier seul, pour innover dans leur coin.

La pluie et le beau temps

La station d'essais de Vienne-Arsenal, que gère conjointement l'ORE et le gouverne-autrichien, étudie le comportement des matériels ferroviaires sous différents climats. Il est possible de simuler, en chambre, des températures comprises entre — 40° C et + 50° C, une humidité variant de 30 % à 95 %. L'air est soufflé, le long du véhicule à l'épreuve, à des vitesses atteignant 250 kilomètres à l'heure.

Les techniciens viennois font ainsi la pluie et le beau temps. Ils savent fabriquer de la neige, simuler le soleil de midi au cours du mois de juillet en Europe du Sud... Les réseaux allemand, italien et français sont les gros clients de cette station qui tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La S.N.C.F. y enverra en stage, à l'automne prochain, son train à très grande vitesse (T.G.V.).

Le circuit d'essais de Velim est unique en son genre de ce côté-ci de l'Atlantique. Celui de Cherbinka, en Union soviétique, n'est pas au gabarit européen : 1,52 mètre au lieu de 1,44 mètre. Le circuit de Velim est donc ouvert sans discrimination aux réseaux européens qui l'utilisent à toutes sortes de fins : étude de comportement du pantographe, vérification de la longévité des rails, mise à l'épreuve de la signalisation, etc.

L'Europe ferroviaire précède de loin l'Europe économique et politique sur les chemins difficiles de la coopération internationale. L'esprit cheminot n'est pas mort.

JACQUES DE BARRIN.

Provence - Côte d'Azur

L'autoroute B 52 traversera Toulon par souterrain

De notre correspondant

Toulon. — Un nouveau sujet agite les Toulonnais : le projet de traversée souterraine de la ville. La contestation porte sur deux points : le tracé du tunnel, l'obligation du péage (2 francs par véhicule, dit-on).

En mars 1976, l'autoroute Aubagne-Toulon sera terminée. Elle a entretenu bien des polémiques, plus particulièrement de la part des viticulteurs de l'ouest varois dont les propriétés furent quelque peu entamées, mais les choses sont maintenant irréversibles. La B 52 se termine ; le problème de la traversée de Toulon reste entier. Ainsi que le déclarait samedi 22 mars M. René Richard, président de l'Union régionale de défense de la nature, l'U.R.V.N., *« on va se trouver devant le plus formidable embouteillage du siècle »*. Le quotidien local *République* a tiré, à maintes reprises, la sonnette d'alarme. Le maire, M. Maurice Arreckx, est bien conscient de cette situation : *« Que l'on se retourne*, dit-il, *contre l'Etat, qui, pour des raisons budgétaires, a fait jusqu'ici la sourde oreille. »*

Le ministre de l'équipement a fait connaître son choix : l'autoroute souterraine adoptera le tracé sud passant le long des quais. Les travaux devraient durer trois ans. L'ouvrage aura une hauteur de 4,50 m et une longueur de 3 440 mètres. Terminé en 1976, le tunnel sera ouvert aux véhicules légers et aux poids lourds. Mais la facture sera lourde : 325 millions. D'où la formule du péage. Les conducteurs toulonnais auront toujours la possibilité d'emprunter les voies normales sur les quais. Les commerçants ne sont pas particulièrement satisfaits de ce projet.

Inquiétude aussi chez les pêcheurs. Leur premier prud'homme, M. Gonzalès, l'exprime : *« Où va-t-on mettre nos bateaux ? »*

La municipalité répond que les intérêts de tous seront sauvegardés au maximum. Et la réalisation du tunnel aura pour effet d'élargir le quai. Doté de plantations, il prendra l'allure d'une petite « croisette » qui donnera aux commerces du port un nouvel atout. Ces assurances venues de l'hôtel de ville auront-elles pour effet de réduire la grogne ? M. René Richard, le 22 mars, au cours d'une réunion à Toulon, s'en est tenu au dossier. La concession donnée à l'ESCOTA coûtera, dit-il, 300 millions de francs. Mais une rallonge est demandée par l'entreprise qui estime que, malgré le péage, elle ne pourra couvrir ses frais ; les 100 millions supplémentaires tombent sous le coup du principe administratif du financement à 40 % par les collectivités locales (donc les Toulonnais) et à 60 % par l'Etat (donc en partie encore les Toulonnais). Ceci sans compter le péage lui-même. Sur ce dernier point, l'U.R.V.N. entend bien se battre. Selon M. René Richard, le gouvernement désire se servir du cas de Toulon pour arriver à généraliser les péages dans la traversée des agglomérations.

M. Henri Fabre, premier adjoint au maire, dit : *« Il serait anormal que les Toulonnais paient ce qui est en fait, une voie d'intérêt national. Notre contribution, comme nous l'avons indiqué à M. Galley, ne devra pas excéder 30 millions de francs. »*

La municipalité invite tous les intéressés, et plus particulièrement les bateliers, les pêcheurs, les habitants du port et les commerçants, à une concertation. Mais il n'est pas question de remettre en cause le tracé. Et le péage ?

CHARLES GALFRÉ.

Bretagne

Le nouveau CELIB veut lutter contre le « système colonial »

De notre correspondant

Rennes. — A l'issue d'une assemblée générale réunie à la fin de la semaine dernière à Redon (Ille-et-Vilaine), un nouveau Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (CELIB) a été mis sur pied. Son président sortant, M. Georges Lombard, sénateur et président de la communauté urbaine de Brest, a indiqué que ce CELIB 2 serait ouvert désormais aux personnes physiques comme aux représentants des collectivités locales, aux organismes socio-professionnels. Il se propose notamment d'organiser le développement économique de la Bretagne *« dans le cadre du pays qui compose la réalité bretonne »*. La structure départementale est en effet jugée dépassée. M. Claude Champaud, président de l'université de Rennes, nouveau porte-parole du CELIB, a proposé que celui-ci entreprenne une croisade qui permettrait à la France de sortir du *« système colonial »*. *« Le pouvoir réel*, a-t-il dit, *est disséminé dans les millions de mains de petits Parisiens qui gouvernent quotidiennement la France sous l'autorité ou parfois sous le couvert de l'élite technocratique concentrée à Paris. »*

Le nouveau CELIB, dont le président est M. Bernard Lerat, professeur au lycée Jules-Verne, à Nantes, et conseiller général, a, d'autre part, marqué son désir de voir le département de la Loire-Atlantique intégré à la région Bretagne.

Le nouveau CELIB a, d'autre part, marqué son désir de voir le département de Loire-Atlantique *intégré à la région Bretagne.*

Reste à savoir si ce nouvel organisme trouvera un dynamisme suffisant pour mobiliser *« la volonté et les énergies bretonnes »*. — D.M.

Lorraine

EN OCTOBRE 1976 PARIS - METZ PAR AUTOROUTE

L'autoroute de l'Est reliera Paris à Metz en octobre 1976 soit avec huit mois d'avance par rapport au programme initial. Le directeur de la société de l'autoroute Paris-Est Lorraine (APEL) a précisé les principales étapes :

Juillet 1975 : ouverture du tronçon Verdun-Auboué (46 km) ; octobre 1975 : liaison autoroutière Metz-Verdun par le branchement de l'autoroute A4 sur la A31 au nord de Metz ; octobre 1975 : mise en service de la section Lucy-le-Bocage (Château-Thierry)-Reims ; avril 1976 : prolongement de 30 km à l'ouest de Verdun, soit une section de 90 km, de Metz à Les Islettes (à hauteur de Clermont-en-Argonne) ; octobre 1976 : ouverture de Paris - Lucy-le-Bocage (Château-Thierry) et Reims - Les Islettes.

Le péage de Paris à Metz devrait être de « 45 F au moins ».

Faits et projets

Environnement

- L'AFFAIRE DE PAGNY-SUR-MEUSE. — Le 17 février le conseil municipal de Pagny-sur-Meuse (Meuse) s'est prononcé contre l'installation d'une usine polluante de la Chemische Werke. Mis en minorité, le maire, M. Perrot, vient de déclarer : *« Je ferai l'étude du dossier devant toute la population et non devant le conseil municipal. »* Il a ajouté que ce dernier était souverain, mais qu'il voulait connaître l'opinion de la population, sans toutefois organiser un référendum. Pour lui, *« si aucune industrie ne s'installe après la fermeture proche des Ciments français, cent six familles seront contraintes à l'exode, la moitié des commerces devront fermer et les habitants demeurant sur place seront obligés de supporter des charges accrues ». — (Corresp.)*

- PAS D'ARSENIC DANS L'ATLANTIQUE SUD. — Devant les protestations internationales le gouvernement finlandais a interdit à la compagnie pétrolière nationale Neste de faire déverser sept tonnes d'arsenic dans l'Atlantique sud. Le cargo-poubelle *Enskeri* va donc faire demi-tour. Mais que fera-t-il finalement de sa cargaison de déchets ?

- TIBERIADE MENACEE DE POLLUTION. — Le lac de Tibériade, seul grand bassin d'eau douce d'Israël qui fournit le tiers de l'eau du pays est menacé de pollution. Raison : il y a vingt-cinq ans, les pionniers drainèrent les étangs de la vallée de l'Houleh exposant à l'air libre la tourbe qui en garnissait le fond. Le sol s'est décomposé et de grandes quatités de nitrate ont été entraînées vers Tibériade par les pluies. Mais les chercheurs israéliens espèrent sauver le lac en déclenchant une « guerre biologique » entre les algues qui « eutrophisent » le plan d'eau.

- VOL D'ELEMENTS RADIO-ACTIFS A L'E.D.F. — Trois cellules contenant des éléments radio-actifs ont été volées, la nuit dernière, dans un coffre-fort de la centrale thermique E.D.F. de Porcheville, près de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Enfermées dans le socle d'un détecteur de flammes, les cellules présentent un danger en cas de démontage. Après avoir fracturé le cadenas du coffre-fort, les malfaiteurs ont également emporté un pistolet.

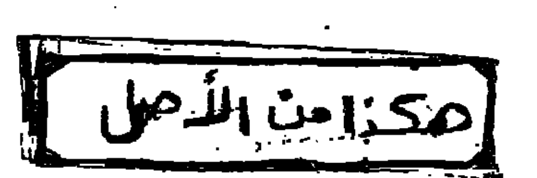
Paris

- UN MEME PREFET POUR PARIS ET SA REGION. — M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, a déclaré le 19 mars, au cours d'un dîner-débat organisé par *le Courrier du Parlement* : *Ce serait une bonne chose que le préfet de la région parisienne devienne le tuteur de Paris, car cette réforme ferait comprendre aux élus de la capitale que Paris ne peut se développer qu'en dehors de Paris. »*

- *A LA PLACE DE L'HOPITAL BEAUJON.* — Le comité d'aménagement et d'animation du huitième arrondissement s'est inquiété, mercredi 19 mars, au cours d'une conférence de presse, des projets concernant le terrain de l'ancien hôpital Beaujon, situé entre la rue du Faubourg-Saint-Honoré et la rue de Courcelle. L'aménagement de ce terrain (25 000 mètres carrés), qui appartient à l'Etat, offrait l'occasion pour les habitants du huitième d'obtenir la possibilité de réaliser certains équipements publics. Or, la surface restée jusqu'ici disponible doit être occupée par un central téléphonique en souterrain et au-dessus du sol.

Pêche

- PORTS BLOQUÉS EN MÉDITERRANÉE. — Les pêcheurs de Sète (Hérault) et de Port-Vendres (Pyrénées-Orientaes) continuaient ce lundi matin à bloquer les accès des deux ports. Ils ont commencé à le faire il y a quatre jours. Ils demandent une baisse du prix du fuel et *« une meilleure organisation du marché »*. Les pêcheurs voisins de Saint-Cyprien, du Canet-Plage, de La Grande-Motte et de Port-Camarkue ont, dimanche, agi de même par solidarité.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

L'usine Manuest de Châtenois rouvre ses portes

De notre correspondant

Nancy. — « Avec la crise, le personnel de nombreuses entreprises en difficulté tourne son regard vers la solution coopérative. Manuest en est la plus belle illustration. Nous recevons plus de trente demandes par mois depuis l'automne », *a indiqué récemment M. Régis, président de la Fédération des coopératives ouvrières de production (F.C.O.P.), comptant près de six cents unités et trente mille travailleurs.*

L'usine Manuest à Châtenois, dans la plaine vosgienne, où sont fabriqués des meubles, a en effet rouvert ses portes lundi 24 mars sous forme de coopérative ouvrière après un long conflit aux multiples péripéties.

Tout a commencé le 31 octobre 1974 après la prononciation par le tribunal de commerce de Nancy de la liquidation des biens de la société. Ce jour-là, les salariés décident d'occuper l'usine. Le 4 novembre, ils entament une « production sauvage à la manière des Lip ».

Enfin, après de nombreuses valses-hésitation, le tribunal de Mirecourt donne, le 5 février, le feu vert à la coopérative, écartant deux projets industriels (Allibert-Sommer et de Vieillevigne-Géoservice).

Si la première machine à débiter les panneaux s'est mise en marche lundi, les ateliers ne démarreront qu'au fur et à mesure. Une semaine sera consacrée à la fabrication des pièces avant de lancer deux chaînes pour l'assemblage. Les rentrées pour les employés s'échelonneront par petits paquets de cinq à dix personnes jusqu'au 15 avril pour la première vague, où l'on espère atteindre le chiffre de cent quarante employés. A la mi-septembre, les réembauches envisagées seront de deux cent cinquante, en fonction des carnets de commandes.

Une partie du problème de l'emploi s'est d'ailleurs résolu de lui-même : sur les cinq cent soixante-six salariés lors de la liquidation des biens, seuls trois cents demeurent demandeurs d'emploi, les autres ayant quitté la région (surtout les immigrés non intégrés).

C'est la direction de la coopérative qui a établi la liste des réembauchés, après consultation des responsables de services et présentation à la base.

« Nous avons retenu deux critères : les besoins techniques et la volonté de reprendre une personne au moins par famille », indique le jeune directeur général, M. Georges Laurent, installé à Châtenois en compagnie de son collègue des COP, Patrick Lafry, directeur commercial. *« Nous avons essayé de raisonner sur la base la plus juste possible tout en tenant compte des contraintes de l'entreprise. »*

A Châtenois, la reprise a lieu dans le calme mais non sans anxiété. Chacun sait que la partie sera difficile. *« En attendant d'être repris,* précise M. Pierre Montesinos, délégué syndical C.F.D.T., dont l'embauche se fera ultérieurement, *les salariés bénéficieront de la loi d'un an sur le chômage pour « raisons économiques ». Les premiers virements viennent seulement d'être effectués. »*

Manuest possède pour se lancer dans l'aventure coopérative 900 000 francs en caisse, alors que le plan de financement pour 1975, provenant de prêts et de subventions, s'élève à 12 millions de francs. *« Ils sont acquis en principe mais les lourdeurs administratives entravent leur déblocage. Si nous ne les obtenons pas rapidement, l'entreprise risque d'être paralysée à nouveau au mois d'avril »,* affirme M. Laurent.

Un déficit de 2,3 millions est envisagé pour l'année 1975. L'année suivante l'exercice devrait être bénéficiaire (600 000 francs).

Une structure originale a été mise en place à Châtenois. Les deux jeunes directeurs, anciens assistants en gestion des COP, forment le directoire, assistés d'un conseil de surveillance de sept personnes composé essentiellement de responsables syndicaux.

« Les nominations ont été faites en décembre par trente personnes à la tête du mouvement, indique M. Lafry. *A moyen terme, nous prévoyons une régularisation par des élections. »*

Chez Manuest, chaque salarié embauché deviendra obligatoirement sociétaire de la coopérative. Il apportera en prime ses indemnités de licenciement (400 000 F au total) et s'engagera à verser 5 % de son salaire chaque mois, payant ainsi son droit au travail.

La hiérarchie des salaires a été ramenée de 1 à 10 à 1 à 5 (1 400 F à 7 000 F). Les heures supplémentaires sont supprimées tant que l'effectif n'est pas complet, et les cadres ont abandonné volontairement leur treizième mois.

Il faudra toutefois attendre la mi-1976 pour pouvoir valablement tester cette expérience.

CLAUDE LÉVY.

A PARTIR DU 14 AVRIL

La C.F.D.T. veut relancer l'action dans les P.T.T.

Trois mois après la grève de cinq semaines qui a paralysé les P.T.T., la fédération C.F.D.T. des postiers estime que rien n'est réglé. Aussi a-t-elle décidé de lancer, à partir du 14 avril prochain, une « campagne d'information, d'explication et d'action ».

La C.F.D.T. s'est livrée, depuis le mois de décembre, à une analyse approfondie du dernier conflit, qui fait dire à M. Emile Le Beller, secrétaire général de la Fédération des P.T.T., que *« la grève ne pouvait pas ne pas avoir lieu ».*

Tout compte fait, elle s'est traduite par un insuccès relatif, puisque les revendications salariales portant sur un salaire minimum de 1 700 F et sur un acompte uniforme de 200 F n'ont pas été satisfaites, non plus que les demandes d'augmentation des effectifs.

Les syndicats étaient-ils condamnés à l'échec ? *« Pas du tout »,* répond la C.F.D.T., qui n'est pas mécontente des retombées de la grève. D'abord celle-ci a donné naissance à un courant important d'adhésions nouvelles à la confédération de la rue Montholon. *« La fédération des P.T.T. comptait quelque trente-six mille adhérents au début de la grève. Le 19 mars, elle en avait gagné cinq mille huit cent soixante-quatorze et le rythme d'arrivée des nouvelles cartes s'élève actuellement à cent par jour »,* affirme-t-elle.

« La grève, poursuit la C.F.D.T., *a payé, puisque nous avons obtenu 400 millions de francs d'investissements supplémentaires pour les centres de tri de la région parisienne ; 90 millions de francs de plus pour l'action sociale ; la création d'une crèche au centre des chèques postaux de Paris ; la réduction du temps de travail de trente-huit heures à trente-six heures par semaine au central téléphonique de Bordeaux. Le rapport de force va continuer de nous être favorable. »*

La fédération des P.T.T. estime, pourtant, que bien des problèmes demeurent en suspens : *« L'administration a repris son ronron comme si rien ne s'était passé. Certains directeurs régionaux ou chefs d'établissement refusent de recevoir les organisations syndicales. Partout, on oppose un « niet » à nos demandes de règlement des problèmes locaux. Quant au secrétaire d'Etat, il ne fait rien et nous ne voyons pas où il veut en venir. On est en train, à nouveau, de tasser la poudre ! »*

La C.F.D.T. pense que cette situation ne saurait s'éterniser et qu' *« on risque de connaître des formes d'action inhabituelles ».* Pour éviter d'être prise au dépourvu, elle a décidé de lancer une *« offensive de printemps »* et de permettre ainsi au mécontentement de s'exprimer. Un cheval de bataille : l'application du protocole du 5 novembre, c'est-à-dire l'embauche d'agents supplémentaires pour permettre la réduction d'une heure de la durée du travail hebdomadaire, la titularisation effective de six mille auxiliaires, et la fin du « démantèlement des P.T.T. ».

Elle a choisi la date du 14 avril, pour la relance de l'action revendicative. Celle-ci coïncidera avec la réunion du conseil interministériel qui se penchera, le 15 avril, sur la « politique de la communication » chère à M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Trois mois après la « grande » grève, les protagonistes des P.T.T. vont se retrouver sur le devant de la scène. Reste à savoir si les uns et les autres auront les moyens de jouer leur rôle, M. Achille-Fould en arrachant des crédits supplémentaires, les syndicats en canalisant les mécontentements des postiers.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Impasse totale à la régie Renault

Au Mans, deux mille O.S. approuvent la poursuite de la grève perlée

Après le nouveau refus du gouvernement de faciliter la reprise des négociations chez Renault, comme l'ont réclamé en vain, samedi 22 mars, quelque quatre cents manifestants venus à l'hôtel Matignon, les grévistes de l'établissement du Mans ont décidé, lundi 24 mars, de poursuivre leur action « sous les mêmes formes », *c'est-à-dire celles d'une grève perlée. Afin d'appuyer les grévistes, l'union syndicale C.G.T. de la région parisienne a appelé l'ensemble des salariés à envoyer de larges délégations, mercredi après-midi 26 mars, à 16 heures, devant l'usine de Boulogne-Billancourt.*

« *Nous souhaitons la négociation. En aucun cas nous n'accepterons la capitulation.* » Cette déclaration des délégués syndicaux a été approuvée, lundi 24 mars, vers 7 heures du matin, à l'usine Renault du Mans, où, selon notre correspondant, près de deux mille ouvriers en grève ont participé au meeting organisé par la C.G.T. et la C.F.D.T. Cette forte participation des O.S. — uniquement les grévistes appartenant aux équipes dites « du matin » et « de la normale » — souligne à nouveau la combativité du personnel du Mans. Pour la C.G.T., la direction de la Régie « *sous-estime la force du mouvement et persiste à s'aligner sur les consignes du gouvernement* ».

Le conflit entre ainsi dans sa septième semaine, et l'impasse est toujours totale, alors que le chômage technique touchait, lundi 24 mars, près de quarante-deux mille salariés.

Grévistes et syndicats se sont en effet heurtés, samedi après-midi, à la fermeté des pouvoirs publics ; près de quatre cents grévistes du Mans, accompagnés par leurs délégués syndicaux et des délégations d'autres établissements de la Régie, s'étaient rendus devant l'hôtel Matignon, où un dispositif policier rigoureux avait été mis en place. Quelques bousculades se sont produites et *des délégués se sont plaints* d'avoir reçu des coups de matraque.

Une dizaine de syndicalistes ont été reçus, une trentaine de minutes, par M. Boutinard-Ruelle, chef adjoint du cabinet du premier ministre. Le collaborateur de M. Chirac a réaffirmé qu'il n'était pas question pour le gouvernement d'intervenir. « *Nous ne nous faisions pas d'illusion en venant ici*, a déclaré M. Augat, responsable de la C.G.T. du Mans. *Puisque on nous refuse la négociation, tout va continuer sous les mêmes formes.* »

Face à l'intransigeance de la direction et à celle du gouvernement, la C.G.T. essaie d'atténuer le relatif isolement dans lequel se trouvent enfermés les grévistes du Mans. Un tract tiré à 1 million 300 000 exemplaires devait être distribué en début de semaine, par l'union syndicale C.G.T. de la région parisienne, qui a appelé les salariés à participer à une manifestation, place Nationale, à Boulogne-Billancourt, devant les portes de l'usine Renault, mercredi 26 mars. Le même jour, les métallos C.G.T. organisent une journée d'action, limitée elle aussi à la région parisienne.

Sur le plan économique, la grève du Mans qui devient après six semaines de perturbations le plus long conflit qu'ait connu la Régie, coûte non seulement à la firme automobile (trente mille voitures perdues) mais aussi à l'industrie de la Sarthe. Selon le dirigeant patronal de la métallurgie du Mans, M. Gérard Bollée, « *la Sarthe, département de l'automobile, devient la région des difficultés sociales inextricables. Déjà une firme suédoise a annulé une commande de 60 millions de francs auprès d'une fonderie, par crainte de voir le climat du Mans se détériorer davantage* ». Au moment où tous les responsables sartois insistent sur la nécessité de faciliter l'implantation d'usines nouvelles et où certains réclament même l'extension de l'établissement Renault, ce dirigeant de la métallurgie privée s'inquiète des retombées du conflit.

Comment renouer le dialogue ? Sans se faire d'illusion, M. G. Bollée souligne la spécificité de l'affaire Renault, une firme où les négociations ne peuvent se dérouler qu'au niveau parisien. « *Il faudrait*, indique-t-il, *pouvoir négocier au niveau interprofessionnel.* » Simple vœu pieu ? Pour l'instant, tous les essais de discussions parallèles ont échoué. — J.-P. D.

● *Selon M. André Bergeron (F.O.), le gouvernement « fait un faux calcul ».* — Le secrétaire général de F.O. s'est à nouveau prononcé, samedi 22 mars à Quimper (Finistère), pour la relance de l'économie : « *En maintenant sa politique d'une manière rigide, en repoussant trop loin la mise en œuvre de mesures de réactivation sectorielle, le gouvernement prend un redoutable pari qui risque d'engendrer des difficultés non seulement économiques et sociales mais aussi politiques. Il fait un faux calcul.* »

● *Grève des marins britanniques sur la Manche.* — Le Syndicat national britannique des gens de mer vient de lancer un mot d'ordre de grève de quarante-huit heures, du 27 au 29 mars, à ses adhérents travaillant sur les bateaux et hydroglisseurs assurant les traversées de la Manche et de la mer d'Irlande. — (A.F.P.)

LE PREMIER RAPPORT DES COMMISSIONS DU VIIe PLAN

Une forte croissance est indispensable pour éviter une aggravation du chômage

Deux autres dangers majeurs : l'inflation et le déficit extérieur

La commission de la croissance, de l'emploi et du financement du VIIe Plan, l'un des quatre organismes chargés d'aider le gouvernement à faire son choix avant que ne commence la seconde phase de préparation du prochain plan, a définitivement mis au point son rapport vendredi dernier 21 mars. Le texte d'une cinquantaine de pages que M. Malinvaud, directeur général de l'I.N.S.E.E. et président de la commission, présente ce mardi au Conseil économique et social, prend résolument parti pour une croissance rapide, seul moyen efficace d'éviter une nouvelle aggravation du chômage.

Mais il attire l'attention des pouvoirs publics et des partenaires sociaux sur les dangers que l'inflation et le déficit extérieur — qui menace de croître — font courir aux finances et à l'indépendance du pays. La C.G.T. et la C.F.D.T., représentées parmi les trente membres de la commission, ont refusé d'adopter le rapport qui, ne prenant pas position sur les causes de la « crise actuelle » de « stagflation de l'« économie capitaliste », ne propose pas, selon elles, les remèdes appropriés ; les deux confédérations syndicales présenteront en annexe leur analyse et leurs solutions.

Cette situation finale ne signifie pas que les deux représentants cégétiste et cédétiste aient été isolés du départ à la fin, au sein de la commission. Au contraire, une sorte de « front » s'est constitué entre la plupart des commissaires — du patronat aux syndicats — pour préconiser une croissance forte, la première des deux hypothèses étudiées (5,2 % ou 3,8 % d'expansion annuelle) ayant manifestement leur préférence. Non que les inconvénients d'une croissance rapide soient minorés, en matière de pollution ou de conditions de travail notamment ; mais ce rythme est le seul qui permette, selon les commissaires, d'éviter une grave détérioration de l'emploi.

Or, le danger d'un chômage de plus en plus important se profile à l'horizon ; les effectifs arrivant à l'âge de l'emploi vont, en effet « *augmenter jusqu'en 1990* », malgré le ralentissement de l'exode rural, puisqu'il s'agit des générations nombreuses nées jusqu'en 1970. De plus, les progrès de productivité continueront, qui risquent, si l'expansion est faible, de réduire le nombre des emplois. La commission a donc « *refusé dans son ensemble de suivre les partisans d'un ralentissement volontaire et prononcé de la croissance de la production nationale* ».

Aux trois objections formulées à ce sujet, la majorité de la Commission a répliqué ainsi :

— Le ralentissement n'est certainement pas le moyen « *le plus efficace* » de réduire les nuisances. « *La généralisation et l'amélioration des techniques de production les moins polluantes, la mise en œuvre des méthodes déjà connues pour l'élimination des déchets, un développement urbain et une répartition régionale des activités mieux dominés, auraient probablement des effets plus directs et plus amples.* »

— L'examen du passé et des autres pays « *ne suggère aucune corrélation entre croissance modérée et moindre inégalité* ».

— « *Les progrès les plus désirables, dans l'ordre de la qualité de la vie, ont un coût économique : on ne les obtient pas en se privant d'abord d'un surplus de ressources, mais on les paie en acceptant de payer éventuellement plus cher des biens et services produits dans de meilleures conditions sociales et, éventuellement, en acceptant de transférer des consommations privées vers les services collectifs une partie plus grande des ressources produites.* »

Inflation et déficit extérieur

Mais, ajoute la commission, si l'on veut que le plan « *rallie le minimum nécessaire d'adhésion collective* », il doit apparaître « *d'une façon claire et convaincante comme un guide pour l'action en vue d'objectifs permanents dans un univers aléatoire* ». Il ne suffit donc pas d'affirmer qu'une croissance « *peu inférieure à celle que la France connaît depuis six Plans* » est souhaitable et « *ne se heurterait pas à des pénuries insurmontables* ». Il faut aussi lutter sévèrement contre l'inflation « *pour maintenir de l'ordre dans les échanges... et les placements internationaux* », agir pour empêcher un trop grave déficit des paiements et partager plus équitablement les fruits de la croissance.

Selon les calculs présentés à la commission, les deux hypothèses de croissance aboutiraient aux conséquences suivantes (par rapport à la période antérieure) :

● *Emploi* : sans prendre à son compte la demande syndicale d'un retour aux quarante heures de travail hebdomadaire « *dès les premières années du VIIe Plan* », la commission juge « *socialement souhaitable* » l'accélération de la réduction de la durée du travail, notamment par « *l'abaissement des durées maximales autorisées* ».

Cette réduction « *s'impose, en liaison directe avec une meilleure répartition de l'emploi pour la majorité des travaux postés ou de caractère répétitif* ».

S'agissant des retraites, la commission estime que « *le progrès social exclut désormais les mesures générales qui restreignent la possibilité de choix des intéressés, mais postulerait la liberté de choisir la retraite plus tôt qu'aujourd'hui — à soixante ans pour la C.G.T. et la C.F.D.T., — sans réduction des droits à pension, même si le financement de la charge supplémentaire devait amputer quelque peu le revenu durant la période d'activité* ».

Pour les immigrés, « *dont l'effectif doit nécessairement rester sous un contrôle efficace et judicieux* », la commission demande qu'ils « *puissent vivre en France comme des Français et rentrer chez eux avec des qualifications de Français* ».

● *Production* : l'agriculture pourra développer sa production si elle sait trouver sur « *les marchés extérieurs non protégés, dont l'évolution est très incertaine* », le relais de son essor, jusqu'ici assuré par le Marché commun. Pour les industries d'équipement, l'aide publique devrait prendre en priorité les formes suivantes : « *Aide à la recherche technique, aide à la formation, crédit plus abondant et moins cher, aide à la prospection, garanties contre les risques à l'étranger.* » Pour quelques secteurs (ciment, produits intermédiaires de la chimie), « *la capacité de production insuffisante ne permettra pas de faire face à une croissance soutenue sans de coûteuses importations* ».

● *Investissements* : d'accord sur la nécessité d'économiser l'investissement, la commission n'a pu, faute de temps, mener à bien les études fines qu'elle souhaitait entreprendre sur « *la substitution du capital en travail et sur l'intensité capitalistique souhaitable de la croissance* ». Elle a néanmoins conclu à la nécessité d'une sélectivité accrue du crédit, plutôt de façon positive (financement privilégié de projets choisis en fonction de critères connus) que de façon négative (interdiction ou pénalisation de certains programmes).

● *Endettement vis-à-vis de l'étranger* : la commission n'exclut pas qu'il faille y recourir pendant le VIIe Plan, pour ne pas compromettre la croissance jugée nécessaire ; mais elle souhaite que ce soit à titre transitoire, l'objectif devant être celui de l'équilibre extérieur.

● *Épargne et inflation* : pour éviter que l'inflation (qui rogne les dettes) n'entraîne un surinvestissement industriel (on retrouve là les thèses de M. Alain Cotta, qui fait partie de la commission), celle-ci suggère une politique plus stricte du crédit et une stimulation de l'épargne (qui permettrait, du même coup, de limiter l'autofinancement dont l'excès est, lui aussi, générateur d'inflation). La commission « *recommande l'étude de tous les moyens propres à encourager l'épargne et les placements des ménages* » et à « *diminuer la part de leurs revenus non consommés que les particuliers conservent sous forme liquide ou semi-liquide... par nature instable* ».

Soucieux de « *créer une épargne nette supplémentaire* », elle propose de « *chercher des formes d'épargne attractives pour les catégories socio-professionnelles jusqu'ici peu épargnantes, des formes plus diverses pour mieux s'adapter aux désirs de la clientèle, enfin et surtout les moyens d'offrir à l'épargne une rémunération nette positive, et plus encore, une garantie contre la dépréciation monétaire des placements* ».

Allant au-delà, certains commissaires *ont préconisé une progression* moins forte de la demande globale, en particulier par ralentissement de la croissance des salaires réels (ce qui correspondrait à l'hypothèse d'une croissance de 3,8 % par an seulement).

Comment toutes ces suggestions de la commission peuvent-elles s'harmoniser ? Leur compatibilité est-elle imaginable sans un plan assez strict ? Sans changement profond des habitudes et de certaines structures sociales, est-il encore possible de mener de pair l'élévation rapide du niveau de vie, la lutte contre le chômage *et l'inflation, l'équilibre* des comptes extérieurs ? Ces questions capitales n'ont pas été tranchées par la commission. A lire son rapport, on a même l'impression qu'elles ont été peu approfondies. — G. M.

Progression annuelle des grandes masses nationales (en %)

	Croissance de 5,2 %	Croissance de 3,8 %	Rappel de 1970-1973 (5,9 %)
Investissements productifs	6,1	3	7.6
Consommation des particuliers	4,6	3,7	5,8
Volume des dépenses publiques	5,3	4.2	6.4
Hausse des prix................	9,2	10,8	6,1
Déficit des opérations courantes (en milliards) en 1980	28	37	—
Endettement vis-à-vis de l'étranger*.	21	30	7.5

(*) En % des investissements des entreprises.

Au vu de ces chiffres et compte tenu des considérations précédentes, la majorité de la commission présente un certain nombre de suggestions, sans préciser si elles sont parfaitement compatibles entre elles ni quel est leur degré de priorité. Voici les principales :

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	3 3/4	4 3/4	6	11
1 mois	6 1/8	6 5/8	4 3/8	4 7/8	3 7/8	4 3/8
3 mois	6 3/4	7 1/4	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8
6 mois	7 1/2	8	5 1/2	6	5 5/8	6 1/8

● *M. Michel Durafour : le nombre des chômeurs est inférieur de 15 % aux statistiques officielles*, affirme le ministre du travail dans une interview au *Nouvel Observateur*.

S'il est exact que le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est légèrement gonflé en raison des retards dans la radiation des chômeurs qui ont retrouvé un emploi, il convient cependant d'ajouter toutes les personnes, jeunes et femmes, qui ne s'inscrivent pas. Si l'on applique la méthode définie par le Bureau international du travail, le nombre des chômeurs est alors nettement supérieur à celui indiqué par les statistiques officielles.

● *Le conseil économique et social* a été saisi pour avis du projet de réforme de l'entreprise (commission Sudreau) et des propositions pour la modernisation du système éducatif présentées par M. Haby, ministre de l'éducation nationale.

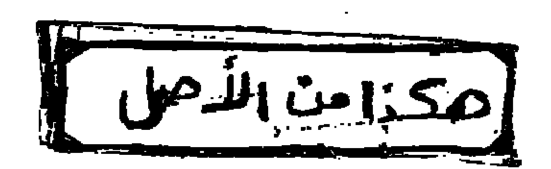
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

RECUL DE LA C.G.T. A USINOR DUNKERQUE

Aux élections des délégués du personnel à Usinor-Dunkerque, la C.F.D.T. progresse fortement (+ 10 % environ) chez les ouvriers, au détriment de Force ouvrière et de la C.G.T., qui reste cependant majoritaire avec 56 % des voix.

● *Collège ouvriers.* — Inscrits : 8 132 (au lieu de 7 503 en 1974) ; exprimés : 5 313 (au lieu de 5 401). C.G.T. : 2 982, soit 56,13 % (63,98 %) ; C.F.D.T. : 1 733, soit 32,62 % (23,20 %) ; F.O. : 586, soit 11,03 % (12,80 %).

● *Collège cadres, techniciens, employés.* — Inscrits : 2 060 (au lieu de 1 928) ; exprimés : 1 530 (au lieu de 1 492). C.F.D.T. : 556 soit 36,34 % (35,20 %) ; C.G.C. : 362 soit 23,66 % (39,40 %) ; C.G.T. : 369 soit 24,12 % (24,02 %) ; F.O. : 233 soit 15,23 % (14,82 %).





LA VIE ÉCONOMIQUE

A LA CONFÉRENCE DE LIMA

Le ton monte entre les nations pauvres et les deux blocs de pays industrialisés

Les débats de la deuxième Conférence des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), qui se sont ouverts à Lima le 12 mars, devaient reprendre ce lundi 24 en assemblée plénière. Les deux commissions qui étaient chargées d'examiner, l'une la mise en forme des textes des résolutions, l'autre les problèmes institutionnels, ont en effet remis leur rapport samedi. Toutefois, à trois jours de la fin de la conférence, il est impossible de dire à quoi celle-ci aboutira : une résolution sur l'industrialisation du tiers-monde approuvée par un consensus ? Un affrontement sans issue entre la thèse des pays pauvres et celle des pays riches ? La transformation de l'ONUDI en une agence spécialisée des Nations unies ?

De notre envoyé spécial

Lima. — Fastidieux affrontement d'experts sur presque tous les paragraphes du projet de résolution, échange d'injures diplomatiques entre Cuba et le Chili, entre l'Albanie et l'Union soviétique, entre riches et pauvres : la deuxième conférence de l'ONUDI va-t-elle s'enliser ? En fait, la recherche du nouvel équilibre économique mondial ne se fait pas ici de façon dynamique, mais statique : chacune des « parties » tente, selon des méthodes qui lui sont propres, de neutraliser les autres.

Reprenant le « plan d'Alger », le groupe des « 77 », qui réunit les pays en voie de développement, demande l'élargissement des attributions et du champ d'activité de l'ONUDI, ainsi que le renforcement de son organisation. Les non-alignés estiment en effet que l'ONUDI doit jouer un *« rôle central »* dans la mise en œuvre de leur projet de déclaration et de plan d'action. En clair, ils souhaitent que l'Assemblée générale des Nations unies accepte que l'ONUDI se transforme en une institution, sur le modèle de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé), ou de la FAO (Agriculture et Alimentation).

Corollaire de cette institutionnalisation : la représentation des pays sous-développés serait élargie au sein de l'organe permanent de l'Organisation, le conseil du développement industriel. Une certaine autonomie financière et administrative serait acquise vis-à-vis du secrétaire général de l'ONU. Un fonds de développement industriel serait créé pour assurer à l'ONUDI des ressources plus régulières et plus importantes.

En fait, à travers ce débat sur l'institutionnalisation, c'est tout le problème de l'organisation de la coopération internationale qui est posé. Les propositions des « 77 » ont été reçues — c'est le moins que l'on puisse dire — sans enthousiasme.

Le groupe D de la conférence, c'est-à-dire les pays socialistes, refusent la transformation de l'ONUDI en une agence spécialisée, car ils craignent qu'elle ne devienne une organisation de « seconde zone ». En revanche, les pays de l'Est (à l'exception de la Roumanie) sont favorables à un renforcement de l'ONUDI sous le contrôle de l'Assemblée générale des Nations unies. Les neuf Etats de la Communauté européenne, qui ont eu quelque difficulté à s'accorder sur ce point, proposent une solution moyenne : la réunion périodique de la conférence de l'ONUDI sans modification de sa structure juridique. Ils suggèrent également la création d'un fonds de développement industriel et l'élargissement de la représentation des pays pauvres au sein du conseil de développement industriel. L'ensemble des pays occidentaux développés, c'est-à-dire le groupe B, demande, de son côté, que des experts de *« haut niveau »* étudient aussitôt que possible l'intérêt de transformer l'ONUDI en une agence spécialisée, afin que l'Assemblée générale puisse se prononcer.

Les deux « blocs » se rejoignent donc pour mettre une sourdine aux exigences des non-alignés. Le ton de ces derniers ne s'en est que durci ; le groupe des « 77 » soutenu par la Roumanie et la Chine a publié un projet de résolution reprenant l'essentiel de ses revendications sur l'institutionnalisation de l'ONUDI, mais dénonçant aussi longuement les réserves formulées par les pays industriels. Alors que les « 77 » s'étaient présentés à Lima avec une attitude relativement ouverte sur le fond du débat, la conférence risque de s'achever sans que les points de vue, égarés dans le marécage procédurier international, se soient rapprochés.

ALAIN GIRAUDO.

Lors de la prise d'armes commémorant à Versailles le centenaire du statut des officiers de réserve, créé par décret de l'Assemblée nationale le 13 mars 1875, le général Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, a remis les insignes d'officier de la Légion d'honneur au colonel Comolli, président national du corps des officiers de réserve du service d'état-major (ORSEM).

Rappelons que M. Yvan Comolli préside les organismes financiers à moyen et long terme des professions du bâtiment et des travaux publics, notamment le C.C.M.E., le G.I.B.T.P. et le G.O.B.T.P. Il est également administrateur de plusieurs autres sociétés, en particulier le Comptoir des entrepreneurs, IMMOBAIL b.t.p., Paribas gestion, etc.

LES MARCHÉS

21 MARS

LES MARCHÉS FINANCIERS

Bonne tenue du marché euro-obligataire en dollars

Londres *(Agéfi)*. — New-York alourdi. Hésitation en Allemagne. Légère inquiétude en Suisse. C'est ainsi qu'on peut brièvement résumer l'évolution des principaux marchés obligataires à caractère international au cours de la semaine écoulée. Ces comportements différents montrent, à eux seuls, que la raison en tient à des facteurs locaux.

Les taux à court terme demeurent orientés à la baisse aux États-Unis, tout au moins dans l'immédiat des quatre semaines à venir. La tendance à la réduction du *prime rate*, revenu maintenant à 7,50 %, paraît même s'accélérer outre-Atlantique puisqu'on s'attend qu'il tombe au niveau des 7 % pas plus tard qu'au début d'avril. Parallèlement, la stagnation des prêts industriels et commerciaux montre que la reprise tant attendue aux U.S.A. est loin de se manifester et compense l'augmentation de la masse monétaire qui a pour conséquence essentielle d'accroître les avoirs en bons du Trésor des grandes banques américaines. Pour ces raisons, tout espoir de coup de frein rapide à la baisse des taux, c'est-à-dire au cours des deux ou trois semaines qui viennent, semble prématuré. Il est certain que les efforts de relance finiront par porter leurs fruits un jour ou l'autre et que la présente conjoncture peut se retourner assez rapidement. Mais il n'apparaît pas qu'un tel mouvement puisse se dessiner au plus tôt avant mai, voire juin. L'apathie du marché obligataire américain tient, pour l'instant, surtout à un calendrier d'émissions extrêmement chargé que viennent énormément alourdir les besoins de la trésorerie des États-Unis.

La prudence du marché en Europe se trouve confirmée par les évolutions sensiblement différentes des taux sur l'euro-dollar à trois et à six mois. Si, en fin de semaine, les premiers ont continué de s'inscrire en baisse à 6 3/4 - 6 5/8 %, les seconds se stabilisent à 7 7/16 - 7 5/16 %, réaction qui reflète l'appréhension d'un relèvement du coût de l'argent d'ici l'été.

Le secteur du marché euro-obligataire libellé en dollars, qui continue de répercuter avec une lenteur et une sagesse calculées la baisse des taux à court terme américains, réussit ainsi à tenir en haleine les investisseurs et les professionnels qui savent que, dans ce domaine, nous n'en sommes pas encore au creux de la vague.

Le nouvel emprunt en francs français lancé par le B.U.E. pour le compte des Charbonnages de France a été un succès. Il le doit, en grande partie, aux investisseurs du Moyen-Orient.

LONDRES

Lourd

La semaine débute sur une note lourde. Déprimé par les incertitudes économiques et la crainte d'une reprise des hostilités au Proche-Orient, le marché accentue son repli lundi à l'ouverture. Baisse des industrielles des pétroles et des mines d'or. Tendance indécise aux Fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 177 25 contre 177 25

VALEURS	CLOTURE 21/3	COURS 24/3
War Loan 3 1/2 %	27 3/4	27 11/16
Beecham	199 ...	196 1/2
British Petroleum	348 ...	337 1/2
Shell	229 ...	224 ..
Vickers	117 ...	115 ...
Imperial Chemical	214 ...	212 ...
Courtaulds	97 ...	95 ...
De Beers	234 ...	235 ...
* Western Holdings	39 ...	38 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	138 ...	127 ...
* West Driefontein	48 1/2	48 1/2

(*) En livres.

B. A. L. O.

Le numéro du 24 mars publie notamment les insertions suivantes :

Crédit national. — Émission d'un emprunt de 1 200 000 000 F divisé en 1 200 000 obligations de 1 000 F. Ces obligations, créées jouissance du 7 avril 1975, rapporteront un intérêt annuel de 10,60 %.

Groupement de l'industrie chimique. — Émission d'un emprunt d'un montant nominal de 310 millions de francs représenté par 310 000 obligations de 1 000 F. Ces obligations, qui rapporteront un intérêt annuel de 11,50 %, seront amorties en huit ans au maximum.

Interbail. — Émission d'un emprunt d'un montant nominal de 81 millions de francs représenté par 81 000 obligations de 1 000 F. Ces obligations, qui rapporteront un intérêt annuel de 11,50 %, seront amorties en quinze ans au plus.

Société des transports automobiles de l'Ouest. — Émission d'un emprunt de 400 000 F représenté par des obligations d'une valeur nominale de 1 000 F dénommées obligations « Ville de France 11,30 % 1974-1975 ».

Consolidated Gold Fields Limited. — Émission de 11 872 870 actions ordinaires de £ 0,25 à offrir aux actionnaires au prix de £ 1,85 par action, dans la proportion de onze actions ordinaires nouvelles pour cent actions ordinaires anciennes. Le capital se trouvera ainsi porté de £ 28 130 030,25 à £ 31 098 247,75.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ESSO-S.A.F. — Déficit d'exploitation pour 1974 avant prise en compte de l'augmentation en valeur des stocks mais après 301 millions d'amortissements : 569 millions de francs. Après dotation de 715 millions à la provision pour fluctuation des cours des matières premières et compte tenu d'un solde net de pertes et profits de 13 millions, le résultat comptable de l'exercice est nul. En 1973, la compagnie avait dégagé un bénéfice net de 58 millions de francs. Le conseil examinera néanmoins la possibilité de distribuer un dividende. Pour l'exercice précédent, les actionnaires avaient encaissé un dividende global de 5,25 F.

DOLLFUS-MIEG. — Bénéfice net pour 1974 : 13,27 millions de francs contre 10,01 millions. Résultat net consolidé provisoire : environ 35 millions contre 22,4 millions. Dividende global de 8,75 F (+ 12,5 %). Attribution d'une action gratuite pour dix.

BOUYGUES. — Bénéfice net pour 1974 : 26,38 millions de francs, après 3,6 millions d'impôts exceptionnels, contre 22,6 millions. Dividende global de 30 F contre 25,50 F.

LILLE-BONNIERES ET COLOMBES. — Bénéfice pour 1974 : 12,6 millions de francs contre 10,1 millions. Dividende global de 19,50 F contre 17,25 F.

ALSPI. — Bénéfice net pour 1974 : 16,8 millions contre 16 millions. Dividende global de 6,60 F contre 6,30 F.

CIMENTS FRANÇAIS. — Bénéfice net pour 1974 : 36,28 millions de francs contre 32,36 millions. Dividende global de 10,05 F (+ 6,4 %).

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	... ...
Effets privés	....	8 3/4 %
Moyen terme	....	8 11/16 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	20 mars	21 mars
Valeurs françaises	127,6	127,2
Valeurs étrangères	124	122,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,3	73,1

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/3	24/3
1 dollar (en yens)	Clos	287 60

BOURSE DE PARIS — 21 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %		1 414	France (La)	418	418	Séquanaise Banq.	225 10	228	Un. Imm. France.	107	108
5 %	57	[illegible]	Préservatrice S.A.	330	329	SLIMINCO	142 80	142 80	Acier Investiss.	96	96

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	351
— parts 1959	...	358 50
Ch. France 3 %	123	123
Abeille-I.G.A.R.D.	380	389
Abeille (Vie)	201	202
A.G.P.	338	337
Concorde	o217	217
Épargne France	353	350
Fonc. T.I.A.R.D.	87 10	88
Foncière (Vie)	281	277
France (I.A.R.D.)	380	385

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540	4,50 % 1973	544 80	544 80	544 ..	542 10
1110	C.N.E. 3 %	1099	1096 ..	1094 80	1095 ..
650	Cie Gle Eaux.	647	650	651	645 ..
104	Electro-Méc.	104 50	102 90	102 90	102 10
255	Eng. Matra	255	247	247	249 80
168	E. J. Lefebvre	172	173	173	169 90
175	Olida-Caby	188	189	190	194
81	Opfi-Paribas	81 50	81 80	81 80	81 ..
265	Tales-Luz.	258 90	252	256	253
295	T.R.T.	318 50	324 80	327	326
940	Tél. Electr.	940	920	920	920
630	Tél. Ericss.	639	600	613	600
199	Gen. Electric	198	196 10	195	192 80
185	Gen. Motors	181	181	180 50	184 50
23	Goldfields	23 50	23	23	22 55
49	★ Harm. Go.	47 95	48 90	48 50	48 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
15	De Beers (S).	14 80	14 40	14 50	14 15
230	Dome Mines	232 50	231	229 50	227
425	DuPont Nem.	419	417 50	417 ..	415 50
385	East. Kodak	389	390	390	388
73	East Rand	72 50	70 30	69	70
230	Ericsson	230	233	231 50	230
310	Exxon Corp.	305	305	305 ..	309
158	Ford Motor	156 10	159 40	159 40	156 30
172	Free State	174 80	174	170 10	173 80
13	Tanganyika	12 90	12 90	12 95	12 65
185	Unilever	185	187	187	185
28	Union Corp.	28 60	28 80	28 50	28 25
167	U. Min. 1/10	167	163	163	163
280	West Drief.	284 50	283	278	280
119	West Deep	121	120 50	119	121
225	West Hold.	227 50	230	227	225 50
3 50	Zambia Cop.	3 55	3 65	3 60	3 60

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21-3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 195	4 203	4 19
Canada ($ can. 1)	4 185	4 203	4 19
Allemagne (100 DM)	181 285	181 225	180 50
Belgique (100 fr.)	12 258	12 265	12 05
Danemark (100 krd.)	77 400	77 270	77
Espagne (100 pes.)	7 535	7 544	7 42
Grande-Bretagne (£ 1)	10 157	10 185	10 25
Italie (100 lires)	0 667	0 668	0 67
Norvège (100 krs.)	85 670	85 770	86
Pays-Bas (100 fl.)	177 825	177 400	176 50
Portugal (100 esc.)	17 480	17 460	16 75
Suède (100 krs.)	106 900	107 400	106 50
Suisse (100 fr.)	169 400	168 500	168 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21-3
Or fin (kilo en barre)	24485	24435
Or fin (kilo en lingot)	24525	24500
Pièce française (20 fr.)	260	259
Pièce française (10 fr.)	173	174
Pièce suisse (20 fr.)	252 80	260
Union latine (20 fr.)	231	231 20
Souverain	242 30	240
Pièce de 20 dollars	1100 40	1100 40
Pièce de 10 dollars	558 40	569
Pièce de 5 dollars	410	410
Pièce de 50 pesos	989 50	980 50
Pièce de 10 florins	224 20	224



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23-24 mars 1975 a été tiré à 506 706 exemplaires.

AVANT LA MANIFESTATION VITICOLE DU 26 MARS

La Commission européenne autorise la distillation de 600 000 hectolitres supplémentaires

La Commission européenne va autoriser la France et l'Italie à distiller 4,6 millions d'hectolitres de vin, au lieu des 4 millions initialement prévus. Le Comité de gestion « vin » a donné, le 21 mars, un avis favorable. Le prix reste fixé à 8,87 F par degré-hecto et les distillateurs ont jusqu'au 6 juin pour mener à bien cette opération. Cependant, les demandes déposées par les viticulteurs français et italiens atteignent 23 millions d'hectolitres, cinq fois plus que ce qu'autorise maintenant Bruxelles. La distillation de 4,6 millions d'hectolitres envisagé par la C.E.E. coûtera 220 millions de francs aux finances communautaires.

Cette modeste rallonge suffira-t-elle à apaiser le mécontentement des viticulteurs français ? La tension persiste dans le Midi, en dépit de l'engagement pris le 22 mars par la Confédération nationale des vins et spiritueux auprès du gouvernement de ne plus importer pendant un mois de vins étrangers. Cette décision est loin de régler l'ensemble du problème pour les producteurs, qui veulent l'arrêt complet des importations de vins italiens.

En Italie, les manifestations du Midi suscitent de vives réactions. La plus importante organisation agricole, la Coldiretti, a protesté contre le boycottage des vins italiens, et M. Marcora, ministre italien de l'agriculture, souligne, dans un télégramme à M. Bonnet, que les actions des viticulteurs français sont contraires à l'esprit et aux règlements communautaires.

Le Comité d'action viticole, réuni lundi 24 mars, a décidé d'organiser à Sète un grand rassemblement de viticulteurs et d'agriculteurs le 26 mars. De leur côté, les évêques du Languedoc-Roussillon ont lancé un appel aux viticulteurs, les mettant en garde « contre une colère dangereuse autant que légitime ».

« OME D'OC LEVA TE »

Montpellier. — « *Occitans, tous debout !* » — « *Ome d'oc leva te !* » pour les initiés, — un thème qui sonne clair comme l'accent, gagne la sympathie de l'intelligentsia régionale et camoufle les dissensions internes. Les dirigeants viticoles auraient grand tort de s'en priver. Ils en abusent, avec d'autant plus de bonheur que leurs troupes souffraient depuis plus d'un an d'un véritable complexe de persécution vis-à-vis du pouvoir central, des grands négociants et de la Commission européenne, tour à tour accusés de vouloir maintenir en deshérence la viticulture méridionale.

Comme les autonomistes corses, il y a plusieurs mois, les mouvement soccitans, en mal d'audience, ont enfin trouvé dans les « *hommes du vin* » un public solide et déjà acquis à leur cause pour l'occupation de la cathédrale de Montpellier, la bénédiction de l'évêché n'a été due qu'à l'intervention judicieuse de deux prêtres militants du mouvement occitan. Des concerts en langue d'oc font « nef comble » tous les soirs.

Le thème occitan ne suffit toutefois pas, tant s'en faut, à mobiliser toute la population.

De notre envoyée spéciale

« *Les gens sont étonnés et vaguement hostiles à ce qu'ils assimilent à une propagande gauchiste* », avoue un commerçant. Les dirigeants viticoles se défendent d'un tel amalgame : « *Nous sommes occitans par notre culture*, affirme M. Maffre de Baugé, président de la Chambre régionale d'agriculture ; *mais cet occitanisme profondément ressenti n'est pas celui que certains veulent utiliser politiquement.* » Sans doute. Reste que, sortis de la cathédrale et de son folklore, les beaux thèmes de l'union languedocienne passent mal.

Les viticulteurs s'en sont bien aperçus la semaine passée. Emportés par l'enthousiasme, ils voulaient organiser ce lundi 24 mars une journée de paralysie totale de la région. *Nous voulions une action plus méridionale*, reconnaît M. Couret, président de la Fédération des caves coopératives, *mais nous avons été pris par le temps.* »

Une action commune des viticulteurs et des syndicats ouvriers, des organisations de commerçants et d'artisans ne s'improvise pas en quelques jours. « *Les réponses ont tardé à venir. On a préféré tout arrêter plutôt que de faire quelque chose qui tourne mal* », explique M. Huillet, responsable au comité d'action viticole.

« *Solidarité, oui mais...* » pour les syndicats ouvriers. « *Si nous appelons les travailleurs à agir, ce sera pour leurs propres revendications*, souligne un délégué cégétiste. « *On peut avoir un mouvement convergent le même jour, mais avec des formes d'action et des objectifs diversifiés.* » Solidarité intéressée pour les commerçants. « *Si nous soutenons les viticulteurs, c'est qu'ils représentent les trois quarts de nos clients et que peut-être ils nous soutiendront à leur tour* », dit M. Marsal, dirigeant du CID-UNATI. Les troupes de M. Gérard Nicoud se sont rangées en bloc aux côtés des viticulteurs, fournissant même aux occupants de la cathédrale les micros, l'éclairage et un poste de télévision.

Les marins-pêcheurs, qui bloquent depuis le 19 mars l'accès au port de Sète, entendent, quant à eux, se démarquer des viticulteurs. « *Notre mouvement s'est déclenché sur nos propres revendications*, soulignent-ils. *Nous l'abandonnerons dès que celles-ci seront satisfaites.* » Coïncidence heureuse pour les viticulteurs : parmi les vingt-deux navires bloqués hors de la rade, on compte neuf pinardiers remplis de vin italien. « *Ce n'est qu'un hasard*, précisent les pêcheurs. *Les pinardiers étaient maintenus en mer par ordre préfectoral quatre jours avant la mise en place de notre barrage.* »

Solidarité réduite aux acquêts, en quelque sorte, bien que les griefs des pêcheurs rejoignent sur bien des points ceux des viticulteurs. Ils constatent tous une baisse constante de leurs revenus : moins 40 % en dix-huit mois pour les marins ; moins 25 % en un an pour les viticulteurs. « *On lutte contre la carence des règlements communautaires qui permettent l'entrée de produits italiens (sardines ou vin) à des « prix de bradage* ». Mais pour les pêcheurs, l'arrêt de ces importations n'est qu'une revendication seconde, la première étant la diminution de leurs charges fixes (gas-oil et charges sociales notamment). Les viticulteurs en font, eux, une priorité absolue.

« *Nous devons sauver la campagne 1973-1974*, affirme M. Maffre de Baugé. *Depuis sept mois, nous n'avons vendu que 10 % de notre récolte.* » Il faut « *assainir le marché, en distillant les excédents* » (évalués à 11 millions d'hectolitres environ) et en arrêtant les importations de vin italien, « *afin que le négoce ne se reporte pas sur celles-ci* ». Revendication difficile à satisfaire sans enfreindre les règles du Marché commun. « *Elles ne sont pas respectées* », protestent les viticulteurs, qui dénoncent la « *spéculation des grands négociants multinationaux* ».

En tout cas, à Montpellier, on s'accroche à cette revendication et les organisations viticoles ont peine à maintenir leurs troupes dans la voie de l'action pacifique. « *Ils n'y sont pas habitués* », avoue un dirigeant. Déjà des commandos ont vidé des cuves et attaqué des camions-citernes. Et puis, il faudra bien quitter la cathédrale, mais comment ? « *Nous essaierons de ne pas nous laisser déborder* », se contentent de répondre les responsables...

VÉRONIQUE MAURUS.

LA LIBYE DEMANDE UNE RÉVISION DE SES ACCORDS AVEC AIR FRANCE

La compagnie Libyan Arab Airlines a décidé de réviser le contrat d'assistance technique de durée indéterminée qui la liait à Air France. Des « *frictions* » entre le personnel détaché et les autorités locales sont à l'origine de cette mesure.

Aucune modification n'est apportée au contrat pour ce qui concerne l'entretien de la flotte composée de Caravelle et de Boeing 727, et l'assitance au sol : vingt et un agents d'Air France sont actuellement en poste en Libye. En revanche, le séjour à Benghazi du personnel navigant d'Air France, qui devait durer une année encore, sera écourté de quelques mois. Cette mesure intéresse trente-six navigants techniques (officiers-pilotes et mécaniciens), et une quarantaine de navigants commerciaux.

A Mogadiscio

L'ambassadeur de France en Somalie est enlevé par des partisans de l'indépendance de Djibouti

M. Jean Gueury, ambassadeur de France à Mogadiscio, a été enlevé, le dimanche 23 mars dans la soirée. Selon la radio somalienne, le diplomate, sortant de la cathédrale, a été abordé par quatre jeunes gens qui l'entraînèrent vers une voiture, faisant usage de leurs armes pour empêcher la foule d'intervenir.

La police n'a pas tardé à localiser la maison où se trouvaient encore, ce lundi en fin de matinée, l'ambassadeur et ses ravisseurs, qui prétendent appartenir au Front de libération de la Côte française des Somalies. Ils réclament, dans les trente-six heures, la libération de deux ressortissants du Territoire français des Afars et des Issas (Djibouti), MM. Omar Osman Rabeh et Omar Elmi Kaireh, détenus en France, ainsi qu'une rançon de 100 000 dollars.

Refusant le dialogue avec les représentants du gouvernement somalien, ils auraient choisi pour interlocuteur l'ambassadeur d'Italie à Mogadiscio. Le général Mohamed Siad Barre, chef de l'Etat somalien, a adressé un télégramme au président Giscard d'Estaing, dans lequel il exprime ses « *regrets* » et s'engage à faire le nécessaire pour que la vie du diplomate français soit épargnée.

M. Omar Osman Rabeh, alors âgé de vingt-deux ans, a été condamné à mort le 27 juin 1968 à Djibouti par la Cour criminelle, qui l'accusa d'avoir attenté à la vie de M. Ali Aref, président du conseil du territoire. Sa peine ayant été commuée en réclusion perpétuelle, il est détenu à la centrale de Muret, près de Toulouse. Nombreux sont les magistrats, juristes et hauts fonctionnaires français qui reconnaissent en privé que le procès de M. Osman Rabeh a été entaché de plusieurs irrégularités. Autodidacte, il a passé son baccalauréat en prison, puis sa licence et sa maîtrise de philosophie (mention très bien), et prépare un doctorat sur l'idée de liberté chez Hegel. Le régime spécial réservé aux prisonniers politiques lui a été refusé, mais il bénéficie de conditions particulières et a toujours proclamé son innocence.

M. Omar Elmi Kaireh, âgé de vingt-six ans, a été condamné le 22 juin 1970 à Djibouti à la réclusion à perpétuité pour avoir perpétré un attentat dans un café, au nom du Front de libération du territoire. Il reconnaît les faits, mais ne bénéficie pas non plus du régime des prisonniers politiques et est tenu au secret à la centrale de Caen.

Rappelons que le gouvernement somalien a récemment durci le ton à propos du territoire français. Le 13 février dernier, le ministre somalien des affaires étrangères avait dénoncé « *les assassinats commis tous les jours* » à Djibouti. (*Le Monde* du 18 février.)

[M. Jean Gueury a été accrédité à Mogadiscio en septembre 1973. Né en 1917, il est entré au ministère des affaires étrangères en 1944. Il a occupé divers postes diplomatiques en Europe avant d'être directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1965-1966 et sous-directeur d'Afrique - Levant de 1966 à 1969, date à laquelle il fut nommé secrétaire d'ambassade à Tunis. Il est marié et père de quatre enfants.]

En Irak

La résistance armée au Kurdistan semble s'effondrer

La plus grande confusion règne au Kurdistan, où la résistance kurde semble s'effondrer. « *La guerre est finie* », a déclaré la semaine dernière le général Barzani, avant d'expliquer à des journalistes anglo-américains qui l'entouraient : « *Nous sommes seuls, sans amis. Les Américains ne se sont révélés d'aucune aide. Des jours sombres nous attendent.* »

Les versions données par les journalistes sur les déclarations du général Barzani diffèrent. Certains ont annoncé que le chef du P.D.K. comptait demander l'asile politique aux Etats-Unis ; d'autres, comme Jim Hoagland, affirment, dans le *Washington Post*, que le leader kurde a déclaré qu'il serait contraint à chercher asile aux Etats-Unis avec ses amis « *si le génocide du peuple kurde a lieu* ». En tout cas, les milieux diplomatiques de Téhéran démentent que les Kurdes aient contacté l'ambassade américaine pour une démarche de ce genre.

Jim Hoagland précise que, de toute manière, le général Barzani se prépare à traverser la frontière, pour se réfugier en Iran avec les membres de sa famille et ses proches collaborateurs, « *dans les prochains jours* ». Dans la vallée du Chouman, à 32 kilomètres à l'ouest de Haji-Omran, en Irak, le quartier général de la rébellion est pratiquement désert. Les magasins sont fermés, et les volets ont été tirés. L'administration civile du parti démocratique kurde a déjà été évacuée en Iran, avec les autorités responsables de l'organisation des secours. Des dizaines de milliers de réfugiés se dirigent en camion, en jeep ou à pied vers la frontière iranienne, traversant rivières en crue et cols enneigés. Des milliers de Peshmerga remettent leurs armes à la ville-frontière de Haji-Omran, avant de se réfugier en Iran.

Selon des responsables britanniques d'organisations humanitaires qui ont pu se rendre dans la région, des dizaines de milliers de réfugiés kurdes souffrent de la faim. « *C'est une catastrophe pour ces gens* », a déclaré M. Mahmoud Abdel Rahman, ancien ministre des affaires du nord du gouvernement de Bagdad, à un journaliste britannique. M. David Nabarro, médecin britannique, qui vient de faire une tournée d'un mois en zone kurde pour le compte d'une organisation humanitaire, a précisé que la région de Badinan (contiguë à la Turquie) n'a de vivres que pour deux à six semaines. Les maladies se propagent parmi les réfugiés.

De cinquante mille à cent mille familles vivent dans la région de Badinan, et dix à vingt mille d'entre elles sont des « déplacées ». Les réfugiés n'ont que dix jours pour gagner l'Iran, selon les conditions imposées par Téhéran. La route est très dangereuse et difficile, car beaucoup de ponts ont été détruits par les crues des rivières. Le Dr Nabarro estime que certaines familles renonceront à gagner l'Iran.

L'attitude du gouvernement iranien semble se durcir à l'égard des rebelles kurdes. L'agence Reuter croit savoir que la décision du général Barzani de renoncer aux combats a été prise à la suite de menaces voilées de l'Iran d'aider les autorités irakiennes à y mettre fin. Cette décision aurait été prise mercredi dernier. Elle a été annoncée par le général kurde Rachid Sindi. Cependant toujours selon l'agence Reuter, trois des dix-sept divisions kurdes, soit environ neuf mille hommes, auraient refusé de se soumettre aux autorités irakiennes. Selon les observateurs, la poursuite des combats dépendra pour beaucoup, de la position qu'adoptera un commandant kurde Ali Askara, qui avait récemment critiqué la politique pro-iranienne de la direction du P.D.K.

● A BAGDAD, les autorités irakiennes ont annoncé dimanche que plusieurs membres du bureau politique du P.D.K. et plus d'une dizaine de milliers de Kurdes s'étaient rendus aux troupes gouvernementales.

A C D E F G H

